LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE



Association Lévesque-Nouveau-Québec
— Page 19

ÉDITION DE MONTRÉAL • 10¢ Montréal, vendredi 10 novembre 1967 / saint André Avellin / 83e année, No 261 / 4 cahiers / 52 pages / Les prévisions météorologiques : nuageux, périodes ensoleillées / Minimum 30 / Maximum 40

"On sera peut-être ébranlé par nos actes"

C'est la crise religieuse qui incite le cardinal Léger à quitter son poste

Les principales raisons qui ont décidé le cardinal Paul-Emile Léger à quitter son poste à la mi-décembre pour se rendre en Afrique centrale s'y occuper des lépreux jusqu'à la fin de ses jours, se ramènent à trois :

● La crise religieuse qui secoue le monde actuel et dont il a pris une vive conscience au synode, a provoqué chez lui "un véritable drame de conscience" et l'a incité à "redevenir un simple prêtre missionnaire" ;

● Puisque "la foi est avant tout un témoignage", il croit que les actes de sincérité et d'authenticité peuvent ébranler ceux qui n'arrivent pas à comprendre les paroles;

● Il a atteint l'âge (63 ans) où la sclérose menace l'âme et le corps et fait facilement s'installer dans des habitudes confortables, surtout dans un diocèse à majorité catholique.

Lisant calmement et sans éclat de voix un texte de quatre pages contenant les principales raisons de son geste, le cardinal a expliqué hier après-midi, au cours d'une conférence de presse, que "l'affaissement de la foi chez les jeunes, l'indifférence d'un grand nombre de chrétiens vis-à-vis de l'Eglise, le désengagement et la désaffection, pour ne pas dire l'aggressivité de certaines classes sociales face au problème religieux, sont des symptômes de cette crise".

L'archevêque de Montréal a invité la jeunesse "qui aime la sincérité et l'authenticité à s'engager sur les chemins dépouillés de la foi et à répondre aux appels de Dieu par un dévouement de pauvreté qui peut paraître inutile".

"C'est pour le plus grand bien de l'Eglise de Montréal que je deviens un simple missionnaire — j'ai été un missionnaire toute ma vie — au milieu des plus pauvres hommes du Tiers-Monde. Ici, nous avons toutes les possibilités d'une société d'abondance pour venir en aide à la pauvreté de chez nous."

Le cardinal Léger restera pour un court temps, "administrateur apostolique" du diocèse.

La tempête

"Quelques-uns se demanderont, et à bon droit, pourquoi je quitte le navire au moment où il affronte la tempête ? Au fond, c'est justement cette crise religieuse qui m'incite à quitter un poste de commande pour redevenir un simple prêtre missionnaire", a dit le cardinal Léger.

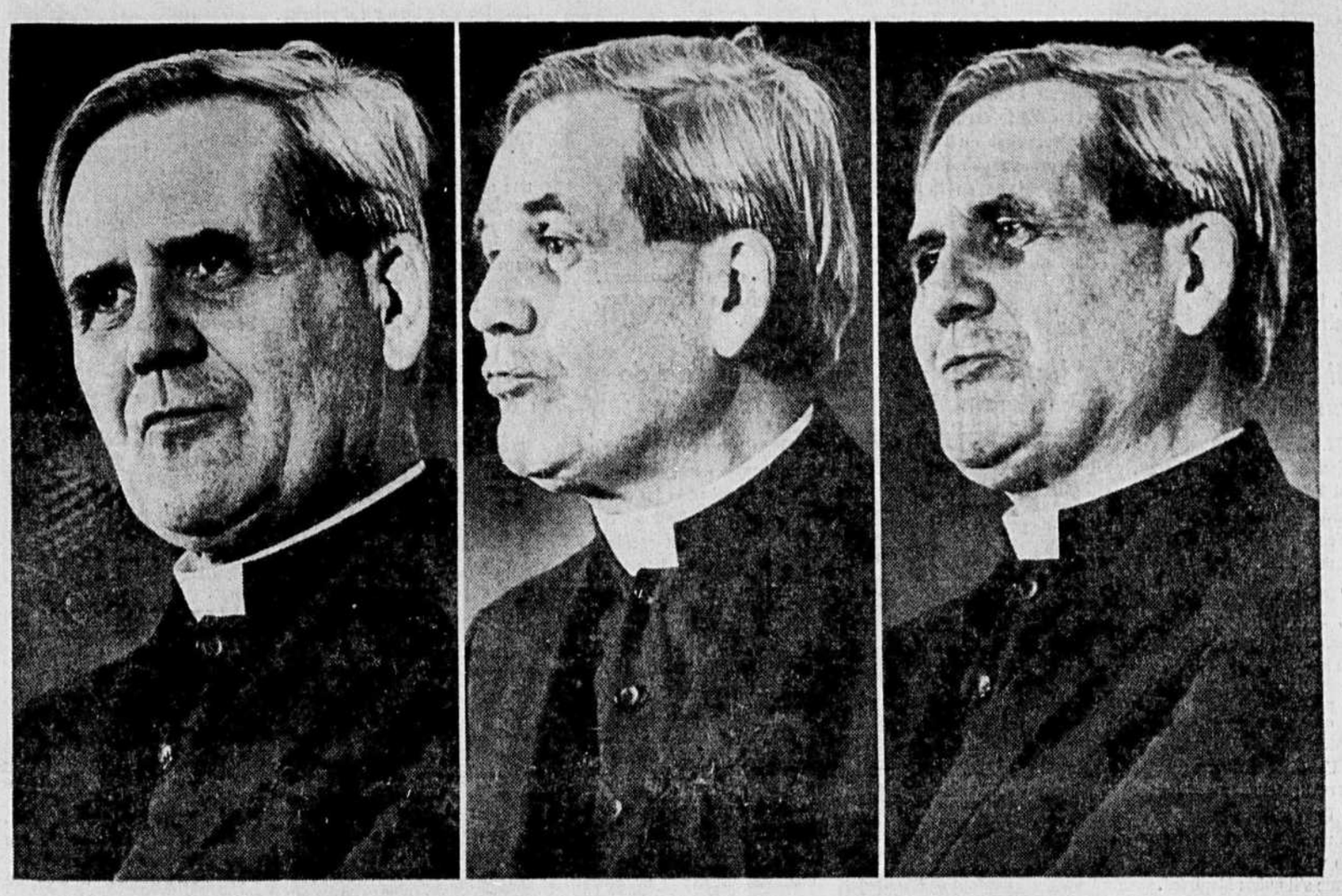
Tout au long de sa courte allocution, il a laisé entrevoir une sorte de parallèle entre deux types de sociétés. D'abord, une société d'abondance, dans laquelle l'homme a à sa disposition tous les moyens aptes à rendre son action efficace, mais aussi une société technocratique, automatisée et sophistiquée qui a tendance à rejeter Dieu et toute sa religion.

L'autre société souffre de la faim, du sous-développement, de l'analphabétisme, mais elle est en même temps plus ouverte à la foi et à ceux qui

Voir LEGER en page 2

• Humilité, dévouement, discrétion et efficacité
— Pages 5 et 6

• Réactions d'admiration, de respect, de gratitude et de regrets
— Pages 2 et 7



Le cardinal répond aux questions, au cours de la conférence de presse d'hier.



photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

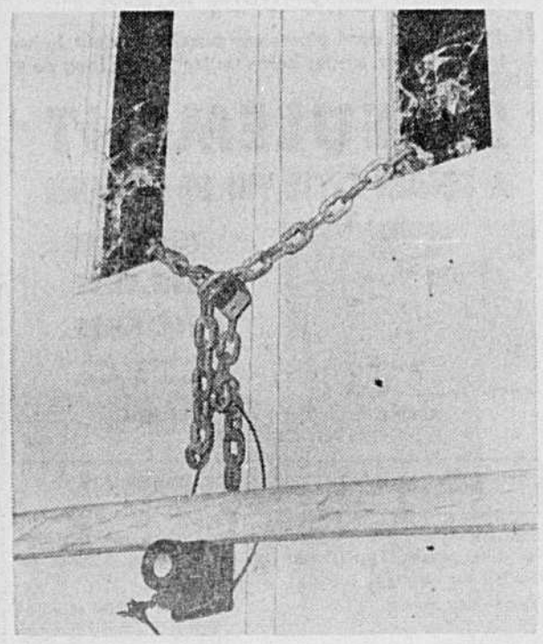
Auparavant, face à une batterie de micros et de caméras, il avait lu un court texte, en français et en anglais.

• Chez Georges Lemay, Lajoie "époussetait" les pelouses
— Page 3

• Johnson: le Québec sera solidaire de son continent
— Page 39 (de notre envoyé spécial à New York)

• Lesage: Johnson doit encore refaire sa réputation
— Page 19 (de notre envoyé spécial au Témiscamingue)

McGILL



Malgré des portes cadenassées et fermées avec des chaînes, une soixantaine d'étudiants ont pénétré hier soir dans le bureau du principal de l'Université McGill.

— Page 3

AUJOURD'HUI

Formation du Conseil de l'Université de Montréal

Le Conseil de l'Université de Montréal, qui remplace l'ancien Conseil des gouverneurs, vient d'être formé. Les quinze premiers membres ont été nommés par le gouvernement, l'archevêché et l'assemblée universitaire.
— Page 49

Deux exploits au Cap Kennedy

Dans la seule journée d'hier, les Etats-Unis ont réussi deux exploits spatiaux : la fusée géante "Saturne-5" effectuait une "première" retentissante et la seconde "Surveyor-6" se posait en douceur sur la Lune.
— Page 13

Filion suggère une banque d'affaires pour le Québec
— Page 20

DEMAIN, dans le MAGAZINE

L'Esquimau du Nouveau-Québec



"Pour ces jeunes Esquimaux, le Québec crée des maternelles et dispense un enseignement primaire dans leur langue d'origine. Ottawa ne croit pas encore à cette marque de respect."

SOMMAIRE

Annonces classées / 35 à 37
Arts et spectacles / 22 à 25
Bandes dessinées / 34
Calendrier des pionniers / 26
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc. / 51
Editorial / 4
Finance / 20 et 21
Horoscope / 18
Loisirs et récréation / 34
Mots croisés / 36
Nouvelles internationales / 13
Nouvelles nationales / 15 et 39
Radio et télévision / 10
Sports / 27 à 33
Tribunaux / 11
Vie féminine / 16 et 18
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 18

CKAC 73 AU CANADIEN

Admiration et respect du peuple pour cet homme "pas comme les autres"...

par Michel-G. TREMBLAY

La démission et le départ vers les léproseries d'Afrique du cardinal Léger sont des nouvelles qui ont fait, hier, la manchette des ondes et des journaux... mais il n'y a pas que ces derniers qui se sont fait une opinion sur la décision de l'archevêque.

Monsieur, madame ou mademoiselle ont également eu des réactions qui, dans l'ensemble, dénotent une profonde amitié pour le cardinal et surtout un respect pour cet "homme qui n'est pas comme les autres". Un geste surprise que l'on n'ose interpréter, un départ que l'on regrette et un homme que tous admirent, voilà un sommaire bien incomplet des réactions populaires. Le témoignage de chacune des personnes est unanime, quoiqu'il soit important de préciser que l'étonnement pour ne pas dire la stupeur ont grandement influencé leur réponse.

Le vieil adage, "Partir, c'est mourir un peu", est vrai une fois de plus, car les gens nous ont parlé du cardinal comme s'il n'était plus. Au contraire, il semble bien vivant si l'on en juge par la conférence qu'il a donnée au cours de l'après-midi. Laissons maintenant parler l'homme de la rue.



M. F. Provencher, policier, 22 ans.

"Un homme courageux"

Il est évident qu'il faut énormément de courage pour poser un geste aussi significatif que celui que vient de faire le cardinal Paul-Emile Léger.

Quand j'ai entendu la nouvelle de son départ vers l'Afrique, à la radio, je ne l'ai pas crue... Puis j'ai réalisé qu'il n'y avait qu'un homme pour agir ainsi et c'est le cardinal. Chose certaine, c'est qu'il sera difficile de trouver un évêque ou un cardinal de sa taille pour le remplacer.

Pour moi, le cardinal est un homme bien courageux.

"Un grand homme"

Je me rappelle, il y a deux ou trois ans, il avait parlé de travailler dans ses léproseries en Afrique et que le Pape lui avait refusé cette permission.

Son départ est, selon moi, la réalisation d'un rêve. Il a déjà été prêtre-missionnaire et c'est sans aucun doute, après plusieurs années de réflexions qu'il a décidé de revenir à sa vocation première. Le cardinal Léger est un très grand homme qui a marqué l'église et, même si je ne suis pas catholique romain, je dois admettre spontanément qu'il a influencé l'action catholique dans le monde.



M. George Chambers, catholique orthodoxe, 48 ans.

"On perd un leader"



M. Raymond Viau, comptable, 49 ans.

Le Canada français perd un de ses plus grands hommes.

L'archevêque de Montréal est une autorité reconnue dans tous les secteurs d'activité.

C'est une des prélats qui ont le plus fait pour le rajeunissement de l'Eglise, un avant-gardiste qui a contribué à mettre l'Eglise en son siècle.

Sa décision est évidemment une surprise, elle démontre cependant que son esprit missionnaire a eu le dessus. On doit le remercier pour ce qu'il a fait en souhaitant que son action future ait le même succès. Nous perdons un leader, un vrai.

"Un père pour nous"

Rencontrée à la sortie Craig du métro, cette soeur-infirmière a appris de nous la nouvelle de la démission du cardinal.

La première réaction en fut une de surprise, "si cela est vrai, cela me fait franchement de la peine". Notre interlocutrice a toutefois rappelé que le cardinal avait toujours eu l'intention d'aller en Afrique, "mais je ne pouvais pas m'imaginer que cela viendrait aussi vite". "Le cardinal, c'est un père pour nous et son départ me chagrine même si je sais qu'il concrétise ainsi un désir de longue date."



Soeur Cécile Pichette, infirmière, hôpital Ste-Jeanne-d'Arc.

"Il couronne son sacerdoce"

M. Camille avait appris la démission du cardinal Léger, ce qui lui a fait dire, quand nous l'avons rencontré, rue Craig, "c'est une perte pour Montréal et un gain pour l'Afrique".

"Pour couronner son cacerdoce, le cardinal a décidé avec l'accord du Pape de reprendre son travail en mission.

"Un pilier de l'Eglise, voilà ce qu'est le cardical Léger." Contrairement à quelques-uns, M. Camille ne nous a pas parlé du cardinal au passé, comme s'il était mort, mais bien comme un homme qui a encore un rôle vital à jouer dans l'Eglise, même s'il quitte Montréal.

"Un homme extraordinaire"



Mlle Léontine Paquin, courtier, Montréal.

J'ai eu le bonheur de rencontrer à quelques reprises son éminence lorsque je prenais des cours pour devenir missionnaire laïque. Je ne suis pas surprise de son départ. Lorsqu'il venait nous parler des problèmes des pauvres, des malades et des déshérités, nous sentions qu'il vivait de loin leur condition et nous avions l'impression très nette qu'il partirait un jour.

Même si le cardinal Léger est âgé de 63 ans, je ne crois pas que cela soit une entrave à son action future. C'est un homme qui sent le besoin de se donner, il a fait énormément pour les pauvres et il veut continuer son oeuvre. Quand on regarde ce qu'il a fait, on s'aperçoit que ce n'est pas un homme ordinaire, il est tout simplement extraordinaire.

"Un homme de grande valeur"

Cette femme d'un certain âge se reposait dans un grand magasin quand nous lui avons demandé si elle était au courant de la décision du cardinal Léger. Dans un anglais très pur, elle nous a fait remarquer que le cardinal est respecté de tous, "c'est un homme de grande valeur".

Son départ me fait de la peine comme à tous ceux qui le connaissent et même si je suis protestante de l'Eglise anglicane, je sais que l'archevêque de Montréal a joué un rôle oecuménique de premier plan et que sa valeur humaine est incontestable."



Mrs. Dales, ménagère, Church of England

"Il est aimé de tous"



Madame Hélène Makris, ménagère, Montréal.

"Je me souviens quand j'étais petite que mes parents m'amenaient à l'occasion à la montagne où le cardinal prononçait des sermons. Je garde un souvenir précis de ses paroles.

Il est rare de pouvoir dire d'un homme qu'il est aimé de tous, eh bien, pour le cardinal Léger, même s'il a été critiqué de temps à autre, je m'aperçois qu'il est estimé de tous. Une perte énorme pour Montréal; ceci a été ma première impression à l'annonce de son départ pour l'Afrique.

"Il a trop de coeur"

Pour moi, la décision du cardinal Léger est vraiment grande, mais quand on pense qu'il existe des pauvres et des malades à Montréal, pourquoi part-il pour l'Afrique quand il y a encore du travail à faire ici ? Cela je le comprends moins.

J'irais même jusqu'à dire qu'il laisse tomber Montréal.

A son âge, même s'il est encore en bonne santé, je me demande s'il ne prend pas la place d'un plus jeune qui pourrait peut-être plus énergiquement travailler comme missionnaire.

C'est le cardinal lui-même qui nous fournira la réponse à ces questions, car il est vraiment trop tôt pour se faire une idée.

Je pense qu'il a trop de coeur.



M. Gilles Charbonneau, électricien, 17 ans



M. Gabriel Camille, origine haïtienne, 40 ans.

A Paris, la décision du cardinal suscite de nombreux commentaires

Pierre Saint-Germain
CORRESPONDANT DE LA PRESSE À PARIS



PARIS — Dès qu'elle s'est répandue à Paris, en début de soirée hier, la nouvelle de la démission du cardinal Léger a suscité de nombreux commentaires aussi bien dans les milieux canadiens que français. Même si l'événement ne semble pas avoir causé une grande surprise.

La presse parisienne de ce matin consacre des articles à la décision prise par l'archevêque de Montréal. Dans un commentaire publié à la suite d'une dépêche du correspondant du "Figaro" à Rome, l'abbé Laurentin souligne dans ce journal : "La démission du cardinal n'est pas un fait nouveau. Il l'avait proposée à Jean XXIII, qui l'avait refusée. Le motif de cette démission n'est pas non plus un fait nouveau. Le cardinal Léger est un homme qui a toujours regardé beaucoup plus loin que les frontières de son vaste pays." Notant qu'il avait rencontré le cardinal, à Montréal, en mars et en septembre dernier, l'abbé Laurentin écrit : "J'avais ressenti chez lui à la fois une lassitude à l'égard de l'appareil ecclésiastique, des complications techniques de la théologie d'aujourd'hui et un appel des réalités humaines les plus simples et les plus essentielles."

Santé mauvaise au début du synode

Puis, après avoir signalé que la santé du cardinal avait été mauvaise dans les premiers jours du synode, à Rome, l'abbé Laurentin conclut : "Elle s'était rétablie ensuite. Il faut souhaiter qu'elle permette au cardinal de donner ce témoignage d'un retour à la base dans l'évangélique réalité du monde des pauvres et des lépreux."

Pour sa part, "L'Aurore" titre sur trois colonnes une dépêche de son correspondant à Rome et publie une photo du cardinal.

M. Jules Léger, ambassadeur du Canada à Paris, frère du cardinal, s'est abstenu de tout commentaire, de même que d'autres personnalités officielles.

Au séminaire sulpicien d'Issy-les-Moulineaux, où l'archevêque de Montréal enseigna pendant trois ans dans les années 40, avant de se rendre au Japon, il a été impossible de joindre ce matin des religieux qui l'ont connu pendant cette période.

"Un geste admirable"

Rejoint à la fraternité sacerdotale, pension ecclésiastique canadienne à Paris, le R. P. Bradet, dominicain, ancien curé de Notre-Dame-de-Grâce, fondateur de la revue "Maintenant", actuellement aumônier des Canadiens de Paris, a déclaré: "Je trouve admirable le geste du cardinal. Ce geste prouve de la générosité, du désintéressement, une capacité de renouvellement. Le cardinal est assez lucide et ouvert pour voir que l'action qu'il a exercée à Montréal, il peut maintenant l'apporter ailleurs, et je suis sûr qu'il va retrouver une nouvelle jeunesse. C'est un bel exemple pour d'autres . . ."

Un peu plus tard M. Alfred Morin, sulpicien directeur de la fraternité sacerdotale, a déclaré à "LA PRESSE": "Les prophètes enseignaient par leurs actes autant que par leurs paroles. C'est ce que vient de faire le cardinal Léger".

Quant aux personnalités religieuses françaises qui ont bien connu le cardinal Léger, il était impossible d'obtenir d'elles des témoignages, la plupart se trouvant à l'assemblée plénière des évêques à Lourdes.

LEGER

SUITE DE LA PAGE 1

veulent se consacrer au mieux-être de ses habitants.

Les scléroses

Le cardinal déclare que son geste se situe dans une logique de foi et de vie.

"Même si la nature gémit à la pensée de quitter tant d'amis et tant de souvenirs, je ressens une grande paix. Car la paix est le fruit de l'unité et je sais maintenant que je pourrai parler avec une sincérité nouvelle des problèmes qui angoissent la conscience humaine.

"Le temps est venu de passer des paroles aux actes, dit-il. Ceux qui n'arrivent pas à comprendre nos paroles seront peut-être ébranlés par nos actes.

"J'ai atteint l'âge où les scléroses menacent l'âme et le corps. Il faut se cravacher pour sortir des ornières. L'affrontement avec le paganisme peut stimuler la foi."

Demande au Pape

Le cardinal Léger a expliqué de la façon suivante le processus de sa décision :

"C'est au Synode, durant la discussion sur les problèmes de la foi et sur l'athéisme, que j'ai vécu un véritable drame de conscience. J'ai compris tout à coup que le Seigneur exigeait de moi des actes, en plus des paroles. Durant les dix-sept années passées au milieu de vous, j'ai beaucoup parlé — 5,000 allocutions prononcées en tous lieux et en toutes occasions. Il fallait maintenant me laisser conduire par la main du Seigneur. Comme la pression invisible se faisait sentir toujours plus fortement que la conscience, je consultai des personnes prudentes et, fort de leur avis, j'exposai toute la situation au Saint-Père. Le Pape me répondit qu'il fallait beaucoup prier, réfléchir et consulter encore, afin de discerner l'origine et la qualité de ce désir que je manifestais de partir en missions. Le dernier jour du Synode, le Saint-Père acceptait ma démission et acquiesçait à ma demande."

Bâtir une léproserie

En réponses aux questions des journalistes, l'archevêque de Montréal a précisé qu'il irait dans le centre de l'Afrique — dans un pays qu'il ne peut préciser pour le moment parce que l'évêque du lieu n'a pas encore été averti — afin de servir comme aumônier dans une léproserie.

"Il y a de grandes léproseries dans le centre de l'Afrique. Mais il est probable que je m'installerai dans un diocèse où il n'y a pas de léproserie. Je la bâtirai et je tâcherai d'avoir du personnel."

Pourquoi avoir choisi l'Afrique et les lépreux ?

"Les lépreux meurent de faim, et on ne le sait pas. Je crois que c'est là la pire des misères d'être lépreux, c'est-à-dire de ne pas être capable de travailler, de faire quoi que ce soit, et de ne rien avoir à manger. Pour moi, ce sont les hommes les plus misérables."

Trop de concepts

Question : "Est-ce que vous ne croyez pas que votre départ puisse être interprété comme reflétant peut-être la difficulté de demeurer un chef stable dans une société en complète évolution ?"

Réponse : "Je ne crois pas. Pour quelqu'un qui réfléchit, qui regarde le problème avec objectivité, sans passion, je pense qu'il y a là un acte de foi. Si un grand nombre de chrétiens ont des difficultés aujourd'hui, c'est qu'ils conceptualisent la foi. Ils ne font que cela et alors ce sont leurs concepts, leurs idées, qui deviennent l'objet de leur foi.

"L'objet de la foi, c'est une personne vivante, le Seigneur. Il faut aller plus loin que les concepts, que les paroles, que les attitudes extérieures."

Le séparatisme ne nuit pas aux investissements

— Le président de la Banque provinciale

QUEBEC (PC) — Le nouveau président de la Banque provinciale du Canada, M. Léo Lavoie, a affirmé qu'il est faux de prétendre que le mouvement séparatiste nuit aux investissements au Québec.

M. Lavoie, qui accordait une entrevue aux journalistes à la suite d'une réunion du conseil d'administration de la Banque provinciale, tenue hier à Québec, a soutenu que les Canadiens, les Canadiens français en particulier, devraient investir davantage dans les entreprises et prendre plus de risques sur le plan des investissements en général.

L'accroissement des investissements privés aiderait considérablement l'économie du Québec et du Canada, mais, a-t-il ajouté, même si on mettait à profit tout l'argent disponible au pays, il faudra toujours aller chercher des fonds ailleurs pour satisfaire le progrès de l'économie.

A ce sujet, il a qualifié "d'excellente chose" que le premier ministre du Québec, M. Johnson, soit actuellement à New York pour expliquer la situation économique de la province aux financiers américains.

M. Lavoie a enfin révélé que la Banque provinciale publiera, mardi prochain son bilan pour l'exercice financier terminé le 31 octobre et qu'elle sera, selon lui, la première banque canadienne à présenter un bilan dévoilant les réserves de l'institution, conformément à l'amendement apporté à la loi des Banques.

Le bilan de la Banque provinciale révélera un actif de quelque $642,000,000 marquant une hausse de 12 pour cent sur l'année précédente.

Drapeau regrette la démission du cardinal

Voici la déclaration faite, hier midi, à l'hôtel de ville par le maire Jean Drapeau relativement au départ de Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger :

"C'est avec un très grand regret que nous apprenons la démission de Son Eminence le cardinal Léger comme archevêque de Montréal.

"Tous mes concitoyens partagent ce sentiment et nous nous souviendrons longtemps des éminentes qualités dont il a fait preuve au cours de ses 17 années à la tête de l'archidiocèse de Montréal et des oeuvres nombreuses qu'il a réalisées au cours de cette période.

"Toutefois ce rôle de pasteur et d'administrateur, Son Eminence l'a toujours rempli dans un état d'esprit apostolique si constant, que sa décision de retourner à sa vocation première ne nous surprend pas. Puissent les fruits spirituels de l'action qu'il entend désormais poursuivre retomber, du moins en partie sur son ancien archidiocèse.

"Nous offrons tous à Son Eminence nos voeux les meilleurs de paix et de bonheur."

LA MÉTÉO

MINIMUM : 30

MAXIMUM : 40

MONTREAL — (PC) — Voici les prévisions de la météo :

Régions de Montréal et Ottawa : nuageux avec périodes ensoleillées, s'éclaircissant en fin d'après-midi. Samedi, généralement nuageux avec quelques périodes de pluie en fin de journée et un peu plus doux. Vents légers. Maximum et minimum à Montréal et Ottawa, 40 et 30.

Régions de Québec, Cantons de l'Est, Laurentides et Saint-Maurice : nuageux, périodes ensoleillées cet après-midi, s'éclaircissant par la suite. Samedi, se couvrant avec neige mouillante ou pluie plus tard dans la journée et un peu plus doux. Vents légers. Maximum et minimum à Québec et Ste-Agathe, 35 et 25 ; Sherbrooke, 40 et 25 ; La Tuque, 35 et 20.

Régions du Lac Saint-Jean, Rimouski et Baie-Comeau : nuageux, quelques périodes ensoleillées cet après-midi, s'éclaircissant ce soir. Samedi, généralement ensoleillé devenant nuageux plus tard dans la journée avec possibilité de neige en soirée. Frais et vents de l'ouest de 15 milles avec rafales, devenant légers cet après-midi. Maximum et minimum à Chicoutimi et Baie-Comeau, 32 et 20; Mont-Joli et Rivière-du-Loup, 35 et 25.

Régions de Sept-Iles et Gaspé : neige cessant au début de l'après-midi, s'éclaircissant la nuit prochaine

SALLE DE JEU
Causeuse et deux fauteuils en cuirette. Idéal pour salle de T.V. $83.00
SOCIETE D'ESCOMPTES
8299, St-Denis — 384-0621
angle Guizot

Les Obligations d'épargne du Canada portent intérêt depuis le 1er novembre. Mais vous pouvez encore les acheter à leur valeur nominale jusqu'au 15 novembre.

Voyez ou appelez
Greenshields
Incorporated
4 Place Ville-Marie
861-3831

Evénement qui se rattache à l'Eglise du Concile

— l'Osservatore Romano

CITE DU VATICAN (AFP) — "La pourpre dans la léproserie". Sous ce titre, l'Osservatore Romano consacre une note à la décision prise par le cardinal Paul-Emile Léger, de résigner ses fonctions d'archevêque de Montréal pour se consacrer à l'apostolat missionnaire.

Après avoir dit que cette décision n'est pas déconcertante pour ceux qui savent ce que signifie être pasteur d'âmes, le journal écrit :

"Le cardinal, à l'époque de l'Eglise missionnaire, a considéré que son ministère devait se prodiguer dans un dévouement encore plus coûteux et total, dans un détachement sans réserves de tout lieu, de toute chose chère à l'apôtre, dans une action exercée là où la foi doit être encore annoncée ou raffermie et où les souffrances de l'homme touchent à l'apparence de l'abjection physique. Une abjection qui aux yeux de Dieu resplendit de la sublimité du sacrifice en offrant à ceux qui se prodiguent le diadème du Christ.

"Cet événement, conclut le journal, se rattache à l'Eglise du Concile, au ferment évangélique qui doit animer tous les chrétiens, à l'appel à la sainteté adressé à tous les baptisés".

Les deux principales villes du Canada comptent 41 p.c. de tous les chômeurs du pays

Les deux principales villes du Canada, Montréal et Toronto, comptent 41 p. 100 de tous les chômeurs du pays.

En effet, sur 254,000 personnes à la recherche d'un emploi en octobre dernier, selon les chiffres du Bureau fédéral de la statistique, 105,700 étaient inscrites dans les Centres de main-d'oeuvre de Toronto et de Montréal.

A Montréal, il y avait, à la fin d'octobre, 63,400 personnes à la recherche d'un emploi, soit comme on sait 25 p. 100 de toutes les personnes dans cette situation au Canada. A Toronto, on en comptait 42,300, soit 16 p. 100 de l'ensemble des sans-travail.

Le taux de chômage à Toronto, par rapport à l'ensemble de la force ouvrière évaluée à 842,950 personnes, était de 5 p. 100, en regard de 6.3 p. 100 à Montréal où la force ouvrière atteint le million de travailleurs, et de 3.3 p. 100 pour l'ensemble du pays. C'est donc dans les grands centres urbains qu'on constate les plus forts taux de chômage.

Le directeur du centre de la main-d'oeuvre de Toronto, M. Duncan Young, fait savoir qu'il y avait 16,056 femmes et 26,426 hommes à la recherce d'un emploi à la fin d'octobre.

Le directeur du centre de Montréal, M. Raymond Poirier, déclare qu'il y avait à la même date 20,000 femmes et 43,300 hommes qui se cherchaient du travail, dont 3,000 environ (hommes et femmes) avaient un emploi mais cherchaient à améliorer leur sort.

Attentat à la bombe à Toronto

TORONTO, (PC) — Une bombe à retardement a fait explosion dans la chambre où logeait l'homme d'affaires Myer Rush, à l'hôtel Sutton Place, à Toronto, aujourd'hui.

L'engin avait été placé sous le matelas, vis-à-vis l'oreiller du lit de Rush, et avait été réglé pour sauter à 3 h. 42, ce matin.

L'incident s'est produit six heures avant que Rush ne comparaisse en cour sous une accusation de fraude d'une valeur de $100,000,000.

La victime a été transportée à l'hôpital, blessée à la poitrine et au visage. Un fort cordon de policiers a monté la garde, pendant l'intervention chirurgicale.

C'est la deuxième fois en moins d'un an que Rush est l'objet d'un attentat. Le 20 février dernier, il avait été battu avec un bâton de baseball et il avait fallu pratiquer 80 points de suture.

CHALET AU BORD DU LAC
AU CLUB MAGOG
DANS LES CANTONS DE L'EST
Chalet rustique de 4 pièces sur terrain joliment boisé de 10,000 pi. car. sur les bords du lac Magog long de 8 milles.
2 SEULEMENT
A SOLDER CETTE FIN DE SEMAINE



VENEZ FAIRE UNE OFFRE
rég. $3495
Prix complet incluant terrain et érection
AUCUN VERSEMENT AVANT JUIN 1968
10 ANS POUR PAYER
AGISSEZ MAINTENANT ET EPARGNEZ
Plage sablonneuse, vue magnifique, excellente pêche, canotage, bonnes routes, électricité, téléphone, près pentes de ski, 1 heure de Montréal par autoroute.
COMMENT S'Y RENDRE : Suivre l'autoroute des Cantons de l'Est depuis le pont Champlain. Sortir vers Stanstead, un mille passé la sortie 69 et continuer sur la route express durant environ 3 milles jusqu'à la sortie vers Chemin de Katevale et North Hatley. Tourner à gauche sur le Chemin de Katevale et surveiller notre grosse enseigne "CLUB MAGOG" du côté gauche de la route, environ 1500 pieds passé le viaduc. Tourner à gauche et suivre les enseignes sur environ 1½ mille vers le bureau.
VENEZ NOUS VISITER SAMEDI OU DIMANCHE

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, VENDREDI 10 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 261

"L'attitude des armateurs, c'est de la provocation pure et simple"

— *Me Phil CUTLER*



photo René Picard, LA PRESSE

Les étudiants de McGill s'emparent du bureau du principal

Une soixantaine d'étudiants se sont installés hier soir dans le bureau du principal de l'Université McGill, M. Rocke Robertson, après avoir enfoncé une porte pour y pénétrer. Malgré l'intervention de la police de Montréal, ils y étaient encore ce matin.

"Après avoir fait réduire les équipes de débardeurs de 18 à 16, la Fédération des armateurs du Canada estime maintenant qu'il n'y a pas suffisamment d'hommes pour charger et décharger les navires, et se plaint d'une grève du zèle. La voilà qui, sans consultation avec le syndicat, choisit elle-même une salle pour embaucher du personnel, qu'elle convoque d'ailleurs à 7 h. alors que le travail ne commence qu'à 8 h."

C'est ce que déclarait hier à LA PRESSE un des avocats de l'Association internationale des débardeurs, Me Phil Cutler, pour expliquer la teneur d'un télégramme envoyé à la Fédération, en réponse à l'avis de convocation des armateurs.

L'avis de la Fédération priait les débardeurs de se présenter aujourd'hui au "nouveau centre d'embauchage" de l'Institut catholique des marins, à Montréal, "afin de devenir éligibles pour une garantie d'emploi".

Dans sa réponse aux armateurs, l'Association affirmait que "ni la convention collective ni les modifications apportées à cette convention par le rapport de la Commission d'enquête sur les ports du Saint-Laurent ne vous permettent d'organiser et de mettre en oeuvre unilatéralement" un service d'embauchage.

L'Association prévenait ensuite les armateurs que le syndicat n'utiliserait la salle choisie que pour une période d'une semaine, demandait des consultations sur le processus d'embauchage et les modalités de paiement, et désignait MM. Jean-Marc Saint-Onge, Charles Blanchette et Adrien Tremblay comme co-administrateurs du service.

Selon Me Cutler, la convention collective, avant sa modification, accordait au syndicat le privilège de créer et administrer les bureaux d'embauchage.

"La Commission Picard, a ajouté M. Cutler, n'y a rien changé mais a suggéré aux parties de coopérer et d'agir raisonnablement. C'est pourquoi nous sommes résolus à tout faire pour éviter les tragiques conséquences d'une grève qu'on voudrait nous voir déclencher . C'est de la provocation pure et simple."

"Bien plus, et vous êtes le premier à le savoir, la Fédération prétend que, dans certains cas, la semaine de travail est de sept jours, 35 heures, non plus cinq jours, 40 heures. On ne trouve rien de tout cela dans le rapport Picard."

Réponse du commodore Jetté à Me Phil Cutler

Le commodore Marcel Jetté, président de la Fédération des armateurs du Canada, répond à Me Cutler que l'Association des débardeurs s'est soustraite à sa responsabilité de fournir les hommes et les contremaîtres requis pour le travail qu'exige la présence de navires à presque tous les quais d'arrimage du port de Montréal, en refusant nettement de coopérer lundi dernier.

"Il s'ensuit, a-t-il dit, que les hommes qui ne font pas partie des équipes régulières, soit plus de 500 ouvriers, se trouvent sans travail et ne peuvent plus offrir leurs services."

"Afin de combler le vide créé par le syndicat, la Fédération a décidé d'établir un centre d'embauchage où tous les surnuméraires pourront offrir leurs services. Nous voulons qu'entre 400 et 500 débardeurs soient employés pour qu'ils jouissent de cette garantie de salaire établie par la Commission Picard."

Hier, le capitaine Jean-Paul Martin, président du comité des relations de travail de la Fédération, avait démenti l'accusation portée par M. Louis Laberge, président de la FTQ, qui affirmait que "les employeurs ont commencé un lock-out partiel dans le port de Montréal, en vue de saboter

Voir ARMATEURS en page 9

La police intervient en force sur le campus : 2 étudiants et un professeur appréhendés

par Yves LECLERC et Gilles NORMAND

La police est intervenue en force sur le campus de l'Université McGill, hier soir, pour déloger de leur citadelle une soixantaine d'étudiants qui s'étaient emparés du bureau du principal de l'Université, M. Rocke Robertson.

Deux étudiants et un professeur ont été appréhendés, tôt ce matin, à la suite de brèves échauffourées qui ont marqué, à l'extérieur de l'immeuble, cette manifestation à caractère généralement paisible.

Une rumeur a couru selon laquelle deux des personnes arrêtées auraient été blessées au cours de ces incidents, mais il a été impossible de la faire confirmer. De toute façon, les détenus devaient être relâchés ce matin, après interrogatoire.

Les arrestations sont survenues au moment où une soixantaine de policiers tentaient de disperser une foule de 150 à 200 manifestants qui s'étaient rassemblés devant la porte centrale de l'immeuble de l'administration.

Pendant ce temps, à l'intérieur, le principal, M. Rocke Robertson, et le chancelier, M. Howard Ross, tentaient en vain de convaincre les soixante étudiants installés dans les bureaux de quitter les lieux. Mais aucune tentative n'a été faite pour les chasser par la force.

C'est vers 8 h. hier soir que la lutte pacifique que menaient depuis quelques jours les étudiants pour inciter l'administration à laisser tomber ses accusations contre trois journalistes étudiants s'est transformée en opération militaire de grand style.

Les 60 manifestants qui assiégeaient littéralement depuis trois jours et trois nuits les bureaux de l'administration ont décidé de passer à l'action directe, et devant les yeux ébahis des concierges et autres employés présents, ils ont enfoncé la porte menant au cabinet du principal et se sont installés dans la place.

"Nous voulions, a expliqué l'un d'eux (qui a refusé de donner son nom, mais qui agissait comme porte-parole du groupe), montrer que comme étudiants nous avons le droit de voir le principal, et pas seulement sur invitation. Nous demeurerons ici tant que l'on ne répondra pas à nos demandes."

"Nous avons des cendriers"

Une quarantaine d'entre eux étaient assis sur le plancher, les autres debout, ou installés sur des fauteuils. Presque autant de filles que de garçons.

"Défense de fumer ici !" a tout à coup crié un des employés.

"Nous avons des cendriers, monsieur", a poliment répondu une des jeunes filles. "Nous faisons bien attention de ne rien salir ou abîmer."

"Rappelez-vous, disait par ailleurs le porte-parole, un garçon en chandail gris appelé "John", que nous sommes ici paisiblement, que nous estimons avoir le droit d'y être, et que nous n'en sortirons pas avant d'avoir obtenu une réponse. Nous sommes là-dedans ensemble et nous en sortirons ensemble."

La police sur le campus

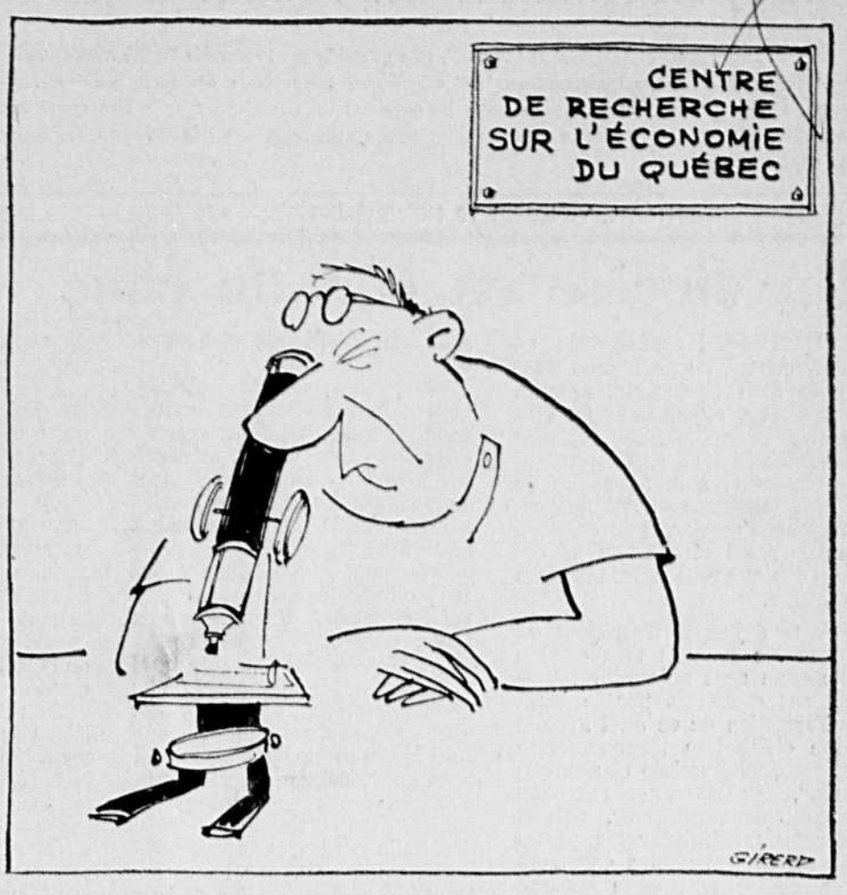
Dehors, une foule d'étudiants commençaient à s'assembler devant l'immeuble et c'est à ce moment que les autorités ont décidé de faire appel à la police.

Une trentaine de policiers arrivés sur les lieux vers 11 h. ont fermé l'entrée en formant un cordon. Une quinzaine d'autres sont venus leur prêter main-forte, sous les huées de quelque 200 étudiants. Le cordon policier s'est renforcé et, graduellement, les agents ont entrepris de repousser les manifestants qui, pour la plupart, sont demeurés calmes.

D'autres renforts policiers se sont amenés par étapes et, vers 2 h. du matin, au moins 60 agents étaient là, prêts à intervenir. L'entrée était interdite à tous. Même aux journalistes.

M. Robertson a par ailleurs annoncé qu'il avait fait remettre à tous ceux qui ont envahi son bureau des mandats de comparaître devant le Comité de discipline qui doit juger lundi les trois journalistes étudiants accusés d'avoir publié un article "obscène".

Ils devront vraisemblablement répondre, entre autres, à l'accusation d'avoir pénétré par effraction dans les bureaux. En effet, pour entrer, ils ont arraché complètement la poignée d'une porte fermée avec des chaînes.



La première tâche de Lajoie chez Lemay : 'épousseter' les pelouses

par Léopold LIZOTTE

Jacques Lajoie, l'un de ceux qui ont participé au cambriolage de banque le plus spectaculaire de la dernière décennie, à Montréal, et qui est, depuis hier, le principal témoin à charge contre Georges Lemay, n'a pas reçu immédiatement la confiance de son chef. Et de ses premiers sous-ordres.

Tout frais émoulu de prison, on ne lui confia au fait que des tâches anodines pour débuter.

Chez André Lemieux, à Saint-Sauveur, il fut tout d'abord, et avant tout, "baby-sitter".

Puis, admis dans l'inner sanctum de l'Ile Lachaine, à Mont-Rolland, il reçut pour première mission officielle celle "d'épousseter" les pelouses avec une balayeuse électrique. Sic.

Puis on le promut standardiste.

Pendant une semaine, il se tint près de l'appareil téléphonique situé près de la piscine, avec un crayon et un calepin, avec ordre de noter tous les appels qui pourraient être faits. Sur l'île, par ailleurs, on ne pénètre jamais sans rendez-vous préalable.

Puis, bientôt, nouvelle marque de confiance. On le commit au nivelage du terrain, et même au dynamitage des pierres qui jonchaient la vaste propriété de l'accusé.

Finalement, on commença à lui faire savoir qu'une "passe" se préparait, et qu'il pourrait en être. Et qu'il pourrait même recevoir une somme de $10,000 pour ses services.

Et, effectivement, dans la journée du 23 juin, il prenait la direction de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, à l'angle des rues Ste-Catherine et St-Alexandre, pour participer, avec André Lemieux, à la première phase (non réussie) de la percée d'un trou sous la voûte de l'établissement.

Interrogé par Me Pierre Sauvé, qui occupe pour la Couronne avec Me Stephen Cuddihy, Lajoie (dont on ne peut dévoiler ni l'occupation présente ni l'adresse) dépose avec beaucoup d'assurance, tout comme au cours de ses témoignages précédents, les multiples interventions de Me Léo-René Maranda, le procureur de la défense, n'ayant que l'effet apparent de l'agacer superlativement, à certains moments.

Un autre témoin qui avait dit une . . . demi-vérité

La première séance de la journée avait d'autre part débuté de la même façon que la matinée précédente. Par la demande d'un témoin qui voulait rectifier, et fort sérieusement, ce qu'il avait dit la veille.

Au moment de revenir en Cour, en effet, un pompier de Laval, M. René Morin, ami d'enfance de Lemay déclara que, s'étant embarqué dans un très mauvais bateau, il y a quelques années, il voulait maintenant aller jusqu'au bout.

"Ça fait sept ans, dit-il, que j'ai cela sur le coeur et que je ne dors pas".

Puis, du même trait, il ajouta :

Hier, j'ai conté une menterie. Puis, ce matin, j'ai vu certaines personnes, dans le passage. Et j'ai décidé de dire la vérité.

— Et quelle est-elle, cette "vérité" ? de lui demander alors, doucement, Me Maranda.

"C'est à propos du médaillon et de la bague que j'ai dit avoir jetés dans l'océan, en janvier 1961. Quant au médaillon, c'est exact. Lemay m'a demandé de le jeter, et je l'ai fait. Mais la bague . . . eh bien ! je l'ai gardée. Et je l'ai donnée à quelqu'un.

— Et Lemay ne vous avait pas dit de la jeter ? de lui demander encore le procureur de la défense.

"Non, il m'avait dit que quelqu'un viendrait la chercher. Et, effectivement, un dénommé Louis Viau est venu, je la lui ai donnée et, par la suite, il m'a peut-être donné quelques centaines de dollars.

Le témoin ajoute alors que, pendant toute cette période, tout le monde venait le voir, à sa station-service de Miami ou au quai où le bateau de Lemay était amarré, et que tout le monde disait toutes sortes de choses.

Et qu'il en a presque perdu les esprits, d'autant plus qu'à ce moment-là, il était en instance de divorce de sa femme qui, selon toutes les apparences, vit maintenant avec son ex-patron.

Du côté de la police, toutefois, il soutient n'avoir jamais reçu ni promesses ni faveurs ni menaces.

On l'a évidemment interrogé pendant longtemps, au cours de cette affaire, mais que, chaque soir, on lui permettait de rentrer chez lui.

Lajoie et Lemay côte à côte quelques instants

Et Morin cède sa place à celui qui est le témoin-clé de la Couronne, et qui va, de toute évidence, rester dans le box des témoins pendant plusieurs jours.

Avant que Lajoie soit appelé, toutefois, Me Sauvé réclame une triple décision de la cour. Que l'on interdise d'utiliser son nom, que l'on ne dévoile pas son adresse, et qu'aucune photo ni caricature ne soit prise de sa personne.

Et ce, parce que, réhabilité, le témoin risque de perdre une autre fois un emploi, parce que tout le monde va de nouveau être appelé à le désigner du doigt.

Me Maranda s'oppose évidemment à ce traitement particulier, mais le juge Trahan, tout en n'ordonnant pas que les journaux taisent le nom (ce qui aurait été bien inutile vu la publicité qui a entouré ses témoignages antérieurs) accepte les deux autres requêtes de la Couronne.

Mais Lemay lui-même et son procureur vont pouvoir entendre le témoin décliner son adresse et son présent emploi.

Et, pour ce faire, Lemay quitte son banc pour venir

Voir LEMAY en page 9

Le mystère plane toujours sur l'incendie de Calex

A la suite de la première journée de l'enquête du commissaire John McDougall sur l'incendie qui a dévasté les installations de Calex, au 6370 est, rue Notre-Dame, les 19 et 20 août dernier, le mystère plane toujours sur la cause exacte de cet incendie.

L'audience, qui a débuté vers 2 h. hier après-midi, au Commissariat des incendies, rue Craig, a été ajournée à 10 h. lundi matin, après l'audition de sept des quelque 20 témoins qui avaient été assignés.

Dès le début de l'enquête, M. Pierre Sénécal, président de la compagnie Cal-Oil, qui administre Calex, est venu produire un plan des installations qui devait servir de guide aux témoins qui défileraient dans le box. M. Sénécal a également fourni des précisions sur les propriétaires des lieux.

Il a souligné qu'une partie du terrain et des réservoirs était la propriété de la Joy Oil Co., et que trois grands réservoirs et le terrain sur lequel ils sont érigés sont la propriété de NEPCO Terminal Ltd.

"Pssch" ou "pouf"

Le principal témoin a été le conducteur du camion-citerne dans lequel les flammes ont pris naissance. M. Armand Pagé, du 1628 rue Georges, à Laflèche, qui a fait un séjour de 56 jours à l'hôpital à la suite des blessures subies dans cet incendie, n'est pas encore tout à fait remis de cet accident et n'a pas encore pu reprendre son travail.

Il est à l'emploi d'une compagnie de transport qui livre de l'essence à Calex. M. Pagé a révélé qu'il en était à sa deuxième livraison quand l'incendie s'est déclaré.

Le témoin déclare qu'il avait avancé son véhicule près d'une valve dans laquelle il devait déverser son chargement. Il est sorti de son véhicule par la portière de droite.

"Dès que j'ai eu mis les deux pieds par terre, dit-il, j'ai été entouré de flammes et le feu a pris dans ma chemise. J'ai reculé vers l'arrière et je suis tombé près d'un tuyau".

Le témoin souligne qu'il a cru que sa dernière heure était venue et qu'il ne sait trop comment il s'est rendu jusqu'à la cabine du gardien pour lui demander de le conduire à l'hôpital.

L'un des nombreux avocats, qui représentent les diverses parties intéressées à cet incendie, a tenté de savoir exactement de quelle façon le tout a débuté. Le témoin affirme qu'il y a eu "une espèce d'explosion", qu'il a entendu un "pssch". Plus tard, il dira un "pouf", pour ensuite revenir à un "pssch".

Un retour de flamme

Interrogé à plusieurs reprises afin de déterminer si son moteur avait fait un retour de flamme ("back fire"), M. Pagé répond dans la négative. Mis en présence d'une déclaration qu'il aurait faite au gardien de la Calex alors qu'il le conduisait à l'hôpital, M. Pagé insiste encore sur le fait qu'il n'a pas prononcé la phrase suivante : "Le camion a fait un retour de flamme, jamais, jamais je ne conduirai un camion à gaz".

Deux capitaines de pompiers et deux pompiers étaient venus précédemment décrire la scène telle qu'elle se présentait à leur arrivée sur les lieux. Le camion-citerne était complètement enveloppé de flammes et, peu après leur arrivée, un nouveau foyer d'incendie était localisé dans un tuyau, les flammes jaillissaient à quelque 20 pieds dans les airs alimentées par du liquide inflammable sortant sous pression. Les témoins n'ont pu déterminer si le liquide s'écoulait par une valve ou par un orifice dans le tuyau.

Finalement, le radio-reporter Gérald Robitaille, du poste CKAC, fut appelé à déposer. Il a révélé qu'il venait de manger dans un restaurant, à environ 1,000 pieds de Calex, quand il fut averti de l'incendie. Il s'est rendu à proximité de Calex et, voyant le danger, il a placé sa voiture en travers de la rue, de façon à arrêter la circulation. Il signale qu'au même moment les premiers pompiers arrivaient sur les lieux.

"Au début, a-t-il dit, il n'y avait qu'un seul foyer d'incendie, dans le camion. J'ai entendu deux ou trois explosions sourdes, comme si elles provenaient de sous terre", ajoute-t-il.

Le reporter signale que, quelques minutes plus tard, il a noté la présence d'un second foyer d'incendie, près du camion.

Afin d'éviter un autre Calex . . .

Le comité exécutif a pris hier, à l'hôtel de ville, des décisions qui rappellent l'incendie spectaculaire survenu à "Calex" vers la mi-août.

En effet, Joy Oil Québec Limitée, par son représentant autorisé, M. Pierre Sénécal, président de Caloil Inc., a soumis une requête en vue d'exécuter les travaux de nature temporaire pour "remédier, dit-on, à l'hôtel de ville, au danger grave que causent des installations existantes de dépôt de produits inflammables situés rue Notre-Dame est". Les installations comportent "un réservoir de 125,000 barils, un réservoir de 100,000 barils et quatre réservoirs de 7,500 barils chacun, qui peuvent emmagasiner soit de l'essence, soit de l'huile à chauffage".

Le comité exécutif a également été saisi d'une requête de Nepco Terminals Limited, par son représentant et locataire, aussi M. Pierre Sénécal, qui demande l'autorisation d'effectuer aussi des travaux de nature temporaire "afin d'éliminer les risques de danger grave que peuvent apporter deux réservoirs de 150,000 barils et que l'on projette de remplir avec de l'huile à chauffage".

Le Bureau de la prévention des incendies accorde son approbation dans les deux cas, à certaines conditions.

Le comité exécutif a résolu de faire droit aux deux requêtes.

Nepco Terminals Limited et Caloil Inc. ont signé un engagement le 2 novembre dernier.

Ces deux sociétés s'engageaient à faire immédiatement une demande pour l'émission d'un permis de travaux temporaires et à effectuer dans les 15 jours de l'émission de ce permis les travaux de nature temporaire nécessaires "pour remédier au danger grave que causent les installations actuelles sur le lot 38-A, ces travaux devant comprendre un mur de béton muni d'un système d'extinction pour séparer la zone de chargement des camions de celles des réservoirs, un remblai séparant et isolant les deux plus gros réservoirs des autres et un remblai entourant l'ensemble des installations, des systèmes d'extinction automatique et les autres exigences déterminées et aux conditions déterminées par la ville de Montréal".

Quant aux travaux permanents requis, ils devront être effectués avant le 1er septembre de l'an prochain.

La Communauté européenne donne son pavillon

La Communauté européenne a fait don hier à la Ville de Montréal de son pavillon et de son contenu. MM. Gerhard Ritter, commissaire général du pavillon, et Guy Simon, commissaire général adjoint, étaient au nombre des personnes présentes à la brève cérémonie tenue à l'hôtel de ville.

Et hier après-midi, M. Papa Diouf, commissaire général du Sénégal, a offert au maire Jean Drapeau le contenu du pavillon de son pays, un pavillon de la Place d'Afrique construite par la Compagnie de l'Exposition universelle canadienne.

La police capture un suspect et recouvre le butin d'un vol de banque

Une prompte intervention policière, ponctuée d'une fusillade, a permis hier à des détectives du Bureau des enquêtes criminelles et à des agents du poste no 6 de capturer un suspect et de récupérer intégralement la somme de $11,200 que quatre bandits avaient raflée quelques instants plus tôt dans une succursale de la Banque Royale du Canada, au 4951, rue Hochelaga, dans l'est de la métropole.

Trois des bandits, masqués et brandissant deux revolvers ainsi qu'un fusil à canon scié, avaient surgi dans la banque, vers 1 h. 30 hier après-midi, pour obliger les personnes présentes à se coucher par terre et s'emparer de leur butin avant de détaler dans une puissante limousine conduite par le quatrième complice.

Repérés et pris en chasse quelques secondes plus tard par des policiers, les tristes sires ont brisé la vitre arrière de leur véhicule et ont tiré par l'orifice plusieurs coups de feu en direction de leurs poursuivants.

Les détectives et les agents ont fini par coincer les bandits sur un terrain de stationnement situé à l'angle des rues Hochelaga et Dickson, d'où il semble que le quatuor projetait de changer d'automobile, mais seul un des individus est tombé aux mains des policiers.

Les autres sont parvenus à s'échapper, mais les enquêteurs disent avoir trouvé l'argent volé sur leur prisonnier. L'arrestation des fugitifs, toutefois, serait imminente.

Mère de trois enfants tuée à coups de couteau

La police de Verdun détient un homme de 35 ans dont la femme, mère de trois enfants en âge scolaire, a été découverte tuée de plusieurs coups de couteau, vers 1 h. 30 hier après-midi, à son domicile situé au 5657, avenue Verdun, à Verdun.

La victime, Mme Antoine Soucisse, 32 ans, a été frappée au coeur en plus de divers points du thorax. Les premiers renseignements recueillis portent les enquêteurs à croire que la femme avait succombé depuis environ une heure quand ils ont trouvé son cadavre baigné de sang.

Il semble d'autre part que les policiers de Verdun n'aient pas mis longtemps à conclure que le mari de la victime pouvait grandement les aider à jeter la lumière sur le funeste drame.

Ce n'est toutefois qu'à 11 h. 15 hier soir, à l'angle du boulevard Dorchester et de la rue Drummond, à Montréal, que des détectives de Verdun, dirigés par l'inspecteur Arthur Servant, ont finalement localisé et appréhendé leur suspect.

On s'attend à voir M. Soucisse comparaître en tant que témoin principal lors de l'enquête du coroner qui s'instruira la semaine prochaine afin de déterminer les circonstances entourant la mort de la victime, dont le corps a été transporté à la morgue de Montréal pour fin d'autopsie.

Les trois enfants Soucisse, âgés respectivement de 10, 9 et 8 ans, ont été remis par la police aux soins du Service social de Verdun.



YEUX IRRITÉS

OPTREX nettoie, soulage et rafraîchit les yeux fatigués ou irrités par la lecture, un travail appliqué, la conduite de l'auto la nuit, les rhumes, le vent, la neige, la poussière, le soleil, la fumée de tabac, etc.

Aussi COMPRESSES OPTREX POUR LES YEUX

Chez votre pharmacien

OPTREX

"le bien-être des yeux"

OP-19

SPÉCIAL DE CETTE SEMAINE

GÂTEAU SUISSE au CHOCOLAT à la CRÈME

Rég. 89¢ 79¢

En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage.

Richstone RB BAKERIES, Inc.

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, VENDREDI 10 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 261

Un diocèse en état de choc

L'IMMENSE archidiocèse de Montréal, en possession tranquille d'un chef aimé, admiré, vénéré, est aujourd'hui en état de choc. Son pasteur lui dira bientôt adieu et partira, serein et dépouillé, à la rencontre de l'idéal missionnaire qui animait ses jeunes années, idéal qu'il n'a jamais renié et qui l'attend encore quelque part dans la brousse africaine.

A une jungle d'asphalte où même les grandes voix comme la sienne sont aujourd'hui trop souvent couvertes par le bruit et l'agitation de ce qu'il appelle "une civilisation technocratique efficace, automatisée et sophistiquée", Mgr Léger, après un long cheminement intérieur, entend désormais substituer les paysages steppiques qu'il a connus il y a quatre ans, cette brousse tropicale où la faim, le sous-développement, l'analphabétisme et surtout "la souffrance silencieuse de milliers de lépreux" forment un si effarant contraste avec notre continent d'abondance.

Dans le touchant message qu'il a livré hier à ses ouailles mais en même temps au monde catholique tout entier, le cardinal Léger — l'une des figures dominantes d'une Eglise que sa pensée libérale a puissamment aidée à se régénérer — s'est dépeint comme un homme ayant beaucoup parlé, qui sent le temps venu de passer des paroles aux actes. C'est faire trop bon marché de l'activité incessante qu'il a déployée pendant les 17 ans de son épiscopat, non seulement pour réorganiser son diocèse qu'il laisse solidement structuré, mais pour soulager efficacement d'innombrables misères. C'est oublier trop volontiers aussi l'exemple qu'il a donné par son esprit de travail, par les rudes épreuves auxquelles il a soumis sa santé et par sa volonté constante de transformer graduellement une religion superbe, faite de pompe, de rites et d'éloquence en une religion de dévouement, de simplicité, de fraternité, de service social.

Sans un reproche à la jeunesse qui rejette toute religion, mais qui par ailleurs est sensibilisée aux besoins du Tiers-Monde, le cardinal-redevenu-missionnaire a voulu en quelque sorte proposer comme aliment au désir de sincérité, d'authenticité de cette même jeunesse, ce "dévouement de pauvreté" qui pourrait tenir lieu de pratique religieuse et constituer une nouvelle forme de la foi, "avant tout témoignage de vie".

En affirmant que son apostolat en terre africaine sera également bénéfique à l'Eglise de Montréal, Mgr Léger ne se trompe pas. Son geste total, absolu, secouera des torpeurs et des indifférences. Il nous liera tous à son oeuvre d'une façon étroite et définitive et nous en suivrons les progrès avec un intérêt ému dont la plus belle manifestation devra être celle d'une générosité sans défaillance.

Renaude LAPOINTE

La voie étroite du pragmatisme

CHAMPION du pragmatisme ferraillant contre l'idéalisme des amateurs de fines dissertations sur la réforme constitutionnelle, Ottawa donne en ce moment un curieux spectacle.

Si on prouve le mouvement en marchant, le pragmatisme devrait se démontrer par un étalage impressionnant d'actions décisives dans les domaines du banal terre-à-terre, royaume par excellence des prosaïques réalités économiques. Or, de loin — ce qui veut dire hors de la capitale — on a l'impression d'une dispersion notoire des talents de nos gouvernants dans toutes les directions à la fois.

On a vu dans quelles circonstances s'est amorcé le débat sur la loi de la radiodiffusion. En général, les éclats de Madame Judy LaMarsh ont été accueillis, au moins dans la presse de langue française, avec le plus vif étonnement et la plus vigoureuse désapprobation.

Les faits, les secrets incriminants que prétend connaître le secrétaire d'Etat sont peut-être, en effet, de nature à accabler Radio-Canada. Mais même le cas échéant et s'il devenait patent que Madame LaMarsh n'a pas indûment enflé la voix, restera le fait que le gouvernement aura mis en cause la compétence, l'administration d'un haut fonctionnaire (M. Ouimet) que ce même gouvernement, il y a un an, a voulu à tout prix maintenir à son poste, après son offre de démission. Offre de démission qui survenait d'ailleurs peu de temps après le renouvellement pour 7 ans du mandat du même haut fonctionnaire par le même gouvernement ! Etrange pragmatisme, en vérité . . .

Changement de décor, hier. On débat de la peine de mort. C'est une reprise en quelque sorte. Dans quelque temps, on examinera peut-être la passionnante question de l'homosexualité, car "Pearson est disposé à mettre à l'étude la légalisation de l'homosexualité". Et puis, voici l'avortement. Un comité de la Chambre s'en préoccupe. La peine de mort, l'homosexualité, l'avortement : trois grands sujets qui ont passionné Westminster. Peut-être à juste titre, je n'en sais rien.

Par quelle étrange coïncidence faut-il qu'une question identique soit portée à l'ordre du jour au Canada chaque fois qu'une réforme concernant les moeurs publiques est annoncée ou entreprise en Angleterre ? On a pu constater le même mimétisme dans le domaine de la radiodiffusion et de la télévision. Quand la "British Broadcasting Corporation" est sur la sellette il ne s'écoule pas six mois avant que Radio-Canada ne soit montré du doigt.

Bientôt, il ne restera pas une seule déviation de la psychologie humaine à laquelle Ottawa ne se sera pas intéressé. Soyons de bon compte et supposons, sans la moindre arrière-pensée, que les lois touchant la radiodiffusion, l'homosexualité, la peine de mort, l'avortement présentent un caractère d'urgence beaucoup plus marqué que la réforme constitutionnelle. Mais l'expansion, la prospérité, la santé économique passent avant tout cela. C'est le pragmatisme lui-même qui l'exige.

Or, il y a déjà plus d'un an, les rédacteurs les plus compétents des rubriques économiques — il y en a dans tous les journaux — attiraient l'attention sur l'absolue nécessité de réduire les dépenses gouvernementales. M. Sharp, ministre des Finances, passait d'ailleurs pour un partisan farouche d'une compression budgétaire. Partisan, il l'est sûrement. Mais parvient-il à se faire entendre de ses pairs à l'intérieur du Cabinet ?

Il est vrai qu'une conférence des ministres des Finances de toutes les provinces doit se tenir la semaine prochaine en présence de M. Sharp lui-même, aux fins d'en arriver à une coordination des politiques financières et économiques des 11 gouvernements. Cette conférence va précéder de quelques jours celle des premiers ministres des provinces à Toronto. Initiative de M. Robarts, la conférence de Toronto paraissait vouée à l'examen des problèmes constitutionnels. On laisse entendre maintenant que l'accent sera mis sur la conjoncture économique. N'y a-t-il pas risque de chevauchement, voire de télescopage ?

M. Sharp évite soigneusement de reprendre, dans ses allocutions, le thème qui a valu à M. Kierans une réputation douteuse — le thème des représailles économiques. Mais la pureté des intentions et l'image que se fait des événements l'homme de la rue sont deux choses. Ainsi, la parité des salaires dans l'industrie de l'automobile, conséquence des accords canado-américains de 1965, pourrait se traduire, pour le consommateur, par une hausse de 25 pour cent dans le prix des automobiles. Il va falloir expliquer cela au juge, c'est-à-dire à l'électeur-consommateur, pour qui toute atteinte au portefeuille équivaut à une brimade. En outre, il ne faut pas que le chômage augmente; Montréal ne souhaite pas voir s'enliser certains programmes qui lui tiennent à coeur . . .

Le pragmatisme est une voie étroite. Osons croire qu'elle mène au salut.

Guy CORMIER

L'unité sur l'essentiel

STRICTEMENT parlant, M. Daniel Johnson peut trouver de bonnes raisons et s'appuyer sur nombre de précédents pour rejeter de nouveau l'offre de collaboration du parti libéral en matière constitutionnelle, en vue de la conférence sur "la Confédération de demain" à Toronto, à la fin de novembre. Malgré tout, il parviendra difficilement à convaincre ceux qui croient qu'en cette occasion particulièrement importante, l'opinion et la représentation du Québec ne doivent pas se limiter à celles d'un seul parti, majoritaire en sièges mais minoritaire en suffrages.

La plupart sinon la totalité des précédents que M. Johnson pourra évoquer ne tiennent pas devant cette rencontre extraordinaire où les premiers ministres des dix provinces discuteront entre eux du présent et de l'avenir du pays. Depuis des années, les provinces de langue anglaise ne cessent de demander à tous les échos : "Que veut le Québec ?" Du 26 au 29 novembre, dans la capitale de l'Ontario, un début de réponse pourra leur être apporté. Cette réponse sera certes plus forte, plus convaincante, si les deux partis s'entendent pour la formuler.

En matière constitutionnelle — comme en toute autre matière, d'ailleurs — la politique bipartite est loin d'être la règle dans les Législatures provinciales. Au Québec, cependant, depuis 1960 surtout, les deux principaux partis ont souvent prôné des politiques identiques à l'égard d'Ottawa. Sous la direction de M. Lesage, le parti libéral a effectué un virage autonomiste assez marqué. A la faveur de la campagne électorale et des élections de 1966, le parti de M. Johnson a pris les devants dans le domaine constitutionnel, en exploitant le slogan : "L'égalité ou l'indépendance".

Lors de son dernier congrès, le parti libéral a montré qu'il n'était pas prêt à aller aussi loin que l'UN dans la voie de la revendication, même s'il est attiré par une certaine formule de statut particulier. Par ailleurs, l'on a pu croire à certains moments que l'Union nationale flirtait avec l'indépendantisme; il n'en est plus question maintenant surtout depuis que Me Marcel Faribault a accepté le poste de conseiller du cabinet en matière constitutionnelle et économique.

A la conférence de presse où il a réitéré la requête de son parti, M. Pierre Laporte a formulé quatre demandes inséparables les unes des autres. La première, qui se lit comme suit : "Que l'Union nationale et le parti libéral du Québec travaillent conjointement à l'élaboration d'une politique constitutionnelle axée sur l'avenir du Québec et son désir d'épanouissement", conditionne les suivantes. Elle n'est pas de celles que l'on peut repousser à la légère. Dans l'histoire politique récente, elle apparaît comme l'écho du fameux slogan d'Honoré Mercier : "Cessons nos luttes fratricides". Ce qui importe par-dessus tout, en ce moment, c'est de réaliser l'unité autour de l'essentiel.

Cyrille FELTEAU

VOUS AVEZ LA PAROLE

Suggestion d'un colloque sur le projet d'indépendance

Monsieur le Rédacteur,

Voici une lettre ouverte à l'adresse de M. Marc Carrière, président de Dupuis Frères Limitée.

Montréal, le 6 novembre 1967.

Monsieur Marc Carrière,
Dupuis et Frères
rue Sainte-Catherine,
Montréal.

Cher monsieur,

J'ai lu dans LA PRESSE, récemment, l'article de Claude Brun ayant comme titre "Carrière déplore le monopole des intellectuels à Radio-Canada", et dans lequel vous vous attaquez aux salariés — à 150 dollars par semaine — aux intellectuels, aux syndiqués, etc.

Rien de plus déplorable, à mon avis, de lire un personnage aussi prestigieux de la communauté québécoise prononçant des paroles aussi destructives, aussi négatives. Rien de positif.

Puis-je vous poser quelques questions :

1) Fais-je erreur en affirmant que ce sont les salariés, les intellectuels (syndiqués ou pas) qui achètent chez Dupuis, Corbeil et Fortin, et autres?

2) Quelle est la proportion de Juifs, d'Anglo-Saxons et d'immigrés qui achètent dans vos magasins?

3) Combien de milliers de nouveaux clients comptez-vous depuis une dizaine d'années, ceci grâce aux différents mouvements; SSJB, Fleur de Lys, RIN, RN et autres?

4) Lorsque vous parlez "d'un Québec isolé", de quelle bouche avez-vous entendu telle affirmation?

5) En vous attaquant aux salariés de la CTM qui vous ont fait perdre des milliers de $ avec leur grève (populaire ou impopulaire), que faites-vous de la grève des radiologistes?

6) Vous dites: "Il y a bien d'autres choses à discuter que de la Constitution". Pourquoi invitez-vous les hommes d'affaires du Québec "à faire entendre leurs opinions sur la controverse".

Puisque vous demandez aux hommes d'affaires québécois de faire connaître leur opinion et de faire entendre la voix du bon sens, du même coup exigez d'eux leur avis sur:

a) le manque d'universités françaises au Québec;

b) l'usage excessif de manuels anglais dans nos écoles;

c) les écoles françaises converties en écoles anglaises en faveur des immigrés;

d) l'affaire Pierrefonds;

e) le visage français de Montréal;

f) le bilinguisme à sens unique au Québec;

g) vos confrères opérant sous des raisons sociales anglaises;

h) l'anglicisation sans cesse croissante au Québec.

Afin d'en finir, j'aimerais être témoin d'un colloque (télévisé si possible) dont feraient partie six hommes d'affaires et politiques fédéralistes versus six représentants de la thèse souverainiste (ou indépendandiste), où chacun exposerait sa thèse et commenterait celle de l'opposant. Une période de question serait réservée à l'auditoire.

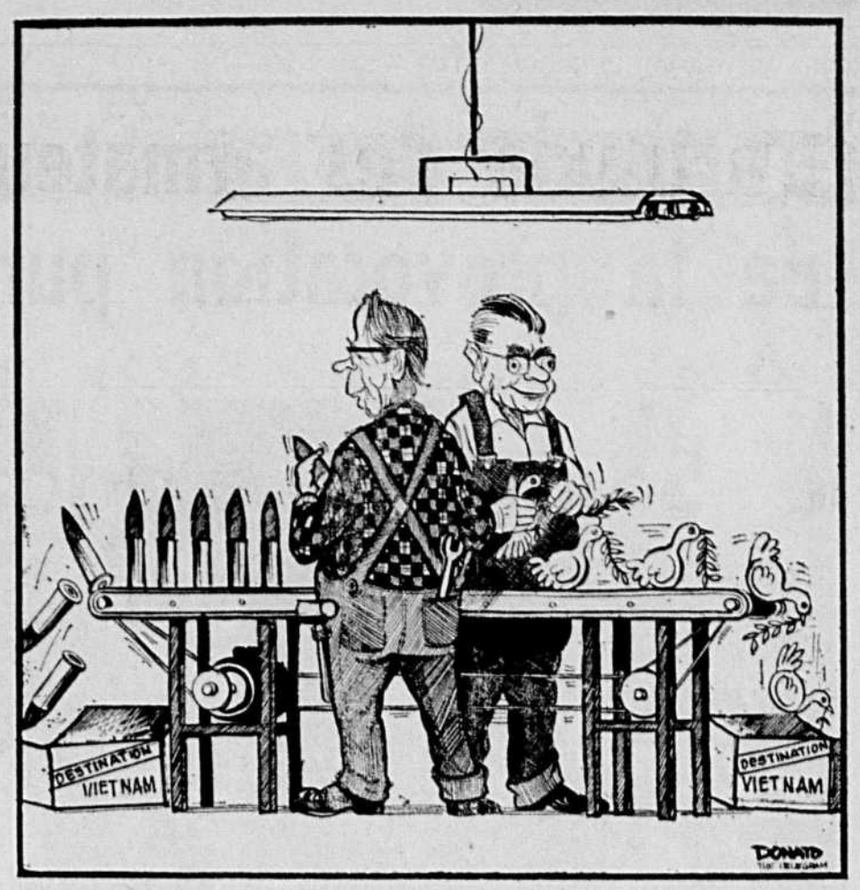
Comme le problème est sérieux (et urgent), ce colloque pourrait durer quelques jours ou plus, si necessaire.

Vous conviendrez avec moi que des hommes sérieux ont opté pour la souveraineté (indépendance politique du Québec). Ils l'ont fait de façon honnête et sincère, avec preuves à l'appui, des raisons valables, au profit de la nation québécoise, salariés... et autres.

Vous, hommes d'affaires et politiciens, veuillez me prouver avec sérénité les raisons qui vous poussent à combattre pour le statu quo. Dites-nous franchement ce qui vous effraie dans l'option souverainiste

A ce moment-là, seulement, auriez-vous peut-être l'appui de tous les Québécois qui désirent l'intérêt général pour toute la nation... salariés... et autres.

Denis Biron,
Montréal.



Les relations de notre province avec la France

Monsieur le Rédacteur,

Il est normal que ceux que préoccupe le bien général s'arrêtent de temps en temps pour réfléchir sur ce qui se dit et se passe et chercher à savoir où nous allons.

Nos deux derniers gouvernements provinciaux ont conclu des accords avec la France au niveau culturel. Avec M. Johnson le gouvernement québécois s'est, au surplus, piqué d'agir bien en marge du gouvernement fédéral, qui entretient depuis longtemps des relations diplomatiques avec la France. M. Johnson a semblé croire que le sentiment canadien s'était subitement volatilisé au Québec au profit du seul sentiment québécois. C'était accepter bien légèrement les répercussions d'une nouvelle division au Canada français et courir au-devant d'un malaise économique. Déjà le malaise se fait cruellement sentir. Et, après avoir remanié son cabinet, le premier ministre se voit contraint d'aller en vitesse à New-York en vue de corriger les mauvais effets d'une instabilité économique et sociale qui travaille contre le Québec.

Après les accords il y eut la visite du président de Gaulle, visite qui a évolué en affaire de Gaulle. Cette affaire, retenons-le, eut son point de départ dans un accueil "délirant" des Québécois. De Gaulle venait au Canada pour la troisième fois. Les boniments des maires des petites localités où s'est arrêté le cortège, en cette troisième visite, n'avaient rien de spontané.

Si la comédie est finie, on peut dire que la tragédie commence, car de Gaulle parait avoir trouvé chez nous une colonie, après en avoir perdu plusieurs. Disons ici, entre parenthèses, que le colonialisme, même français, répugne totalement à un très grand nombre des nôtres. En tout cas faire le pont entre les rochers de Saint-Pierre et Miquelon et la Martinique, en installant le plus possible, son influence au Québec, cela ne manquerait pas d'intérêt... et même d'intérêt politique. C'est M. Valéry Giscard d'Estaing qui a eu l'honnêteté de dire: "Ce que nous voulons c'est poser une question que nous croyons fondamentale pour l'avenir politique de la France".

Et bientôt après les ministres du gouvernement français nous inondaient, accompagnés de leurs fonctionnaires ! C'est le commencement des "liens" et de la tragédie. M. Alain Peyrefitte nous dit en arrivant: "La visite que j'effectue en compagnie de fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères, de certains hauts fonctionnaires de mon ministère et autres est destinée à apporter des suites concrètes au voyage du général de Gaulle. Vous connaissez la formule: l'intendance suivra, nous sommes l'intendance. M. Peyrefitte annonce ensuite qu'une centaine de professeurs français viendront au Québec en 1968. Et ce chiffre augmentera sans cesse. Nos professeurs ne seront peut-être pas inférieurs à ces nouveaux venus, mais à cause de leur accent local ils deviendront chez eux les professeurs de seconde zone.

Puis c'est au tour de M. Missoffe, ministre de la Jeunesse et des Sports. Ce dernier est d'abord impressionné par nos réalisations. "Votre système, dit-il, est différent du nôtre, mais je dois avouer qu'il est meilleur que le nôtre". Demandons alors à M. Masse pourquoi un nouveau "lien" avec le gouvernement français? Serait-ce pour le "plaisir" d'une nouvelle attitude coloniale vis-à-vis de la France ?

Après avoir rappelé les propos tenus par deux ministres français, il ne serait pas mauvais de réfléchir un peu sur les déclarations d'un autre député, celles de M. Gaston Defferre, député-maire de Marseille et ancien ministre. Ne nous disait-il pas récemment qu'en France tout est dirigé du Quai d'Orsay; il affirmait que ses lettres étaient ouvertes et qu'il faut deux ans de demandes préalables avant d'avoir une école dans le milieu où il est élu. Faire entrer la France dans nos affaires appelle une contrepartie. Et, pour éviter une naïveté jamais glorieuse, nous devons de plus en plus regarder et entendre ce qui se passe et se dit en France.

Anatole Vanier,
Montréal.

l'opinion *canadienne-française*

Pour une solution dans la discrétion

L'ACTION (Québec) — Laurent Laplante donne son opinion sur la crise provoquée par les déclarations du ministre Judy LaMarsh. Voici un extrait de son éditorial.

Un ministre doit être capable de mettre ses fonctionnaires au pas sans toujours jeter le problème sur la place publique. Malheureusement, Mlle LaMarsh a préféré saisir l'opinion publique de problèmes administratifs ou idéologiques qui devraient trouver leur solution dans la discrétion. Nommer les coupables n'est pas la procédure idéale, mais la diatribe de Mlle LaMarsh rend l'idéal inaccessible. Il faut se résigner à une solution de seconde zone et se contenter de limiter les dégâts.

Il est bien clair que quelque chose ne tourne pas rond dans la direction de Radio-Canada, mais Mlle LaMarsh ne choisit pas la bonne méthode pour améliorer le décor. En outre, elle ne peut reprocher à personne d'autre qu'à elle-même les délais qui empêchent Radio-Canada de posséder une direction stable. M. Ouimet a déjà démissionné, les nouveaux organismes sont déjà au point, mais, spécialement dans le réseau français, les nominations se font attendre. J'ai d'ailleurs l'impression qu'elles vont tarder encore davantage maintenant que Mlle LaMarsh s'est chargée de semer des broquettes sur le fauteuil du prochain président ! Dans ce fouillis, on aimerait bien entendre la voix de M. Gérard Pelletier qui a présidé le comité voué à la radiodiffusion. On a tellement multiplié les enquêtes sur cette société de la Couronne qu'un ministre devrait tout de même savoir comment localiser le problème et quel genre d'hommes nommer pour en venir à bout.

Projet qui gêne les "chapelles"

LE SOLEIL (Québec)—L'éditorialiste commente lui aussi l'affaire "Radio-Canada". Voici un extrait de son article.

On comprend que l'un des passages du projet de loi soumis aux Communes "fatigue" particulièrement les petites chapelles qui croient s'être installées à demeure à Radio-Canada. Celui-ci, selon le texte du projet de loi, devrait "contribuer au développement de l'unité nationale et exprimer la réalité canadienne".

Or, actuellement, Radio-Canada agit comme si elle s'était donné la mission contraire. Il n'y a pas de semaine où, sur le réseau français, on ne s'applique pas au mépris de nos institutions nationales, qui sont des institutions fédérales, où l'on ne cherche pas à sous-estimer le rôle de nos représentants à Ottawa, où l'on ne s'ingénie pas à multiplier les sarcasmes vis-à-vis de l'autre nationaltié canadienne. Cet état d'esprit s'exprime sous des formes multiples. Il se manifeste tantôt dans le choix des invités. Tantôt dans la présentation du sujet. Tantôt par des commentaires biaisés. Alors qu'un réseau d'Etat comme celui de Radio-Canada se doit d'être le plus objectif possible, c'est la subjectivité, souvent la plus inacceptable, qui y règne en maître.

Certes le but de Radio-Canada ne doit pas consister à préconiser en ce pays une unité nationale sur le modèle idéologique, donc de façon artificielle. Dans ses nouvelles et dans ses émissions d'affaires publiques, le réseau d'Etat doit s'en tenir à l'objectivité et à l'honnêteté intellectuelle. Cela implique qu'il doit refléter toutes les opinions qui s'expriment, même celles qui agissent contre l'unité nationale.

Il est du devoir d'un organisme comme celui-là de contribuer au développement de l'unité nationale. Encore une fois, il ne s'agit pas de le faire sur le modèle idéologique, mais plutôt en présentant le Canada aux Canadiens, en leur faisant connaître leur vaste pays, en leur présentant, le plus objectivement possible, l'actualité qui s'y déroule. Un réseau d'Etat peut contribuer à l'unité nationale en centrant d'abord son attention sur la scène nationale, ce qui dans tous les pays contribue à dessiner les contours de l'identité nationale.

Si Radio-Canada doit éviter de promouvoir l'unité nationale sur le modèle idéologique, il doit éviter également, il va sans dire, de préconiser la désunion nationale sur le modèle idéologique. Si extraordinaire que cela puisse paraître, on a justement l'impression depuis quelques années que c'est cette dernière option qui inspire le réseau français.

Au service de la collectivité

LE NOUVELLISTE (T.-Rivières) — Sylvio Saint-Amant est d'avis que les accusations de Judy LaMarsh auront peut-être un côté bénéfique si elles hâtent une réorganisation de cette société d'Etat . . . de même que le départ du ministre en question.

Précédemment, il écrit : Il est bien évident que la Société Radio-Canada n'est pas sans péché et qu'elle renferme dans son sein des éléments indésirables. Mais il est pour le moins exagéré de prétendre que la "pourriture" y est érigée en système.

D'ailleurs le premier ministre Pearson est parfaitement conscient de la gaffe monumentale de Mlle LaMarsh puisque quelques jours après les accusations que celle-ci portait allègrement, il profitait d'une visite de M. Ouimet à son bureau pour faire l'éloge de ce dernier et du rôle de Radio-Canada. Il ne faudrait pas se surprendre que M. Pearson invite Judy LaMarsh à démissionner, surtout si elle ne peut prouver ses accusations. Chose certaine, sa carrière politique est sérieusement compromise et cela au moment même où elle tentait d'obtenir l'approbation des Communes pour un projet de loi destiné à réorganiser la radiodiffusion canadienne.

Il est à espérer que cette nouvelle loi de la radiodiffusion accordera une autonomie encore plus grande à cette société d'Etat. Ce serait une véritable catastrophe si Radio-Canada devait devenir un véhicule de propagande au service du gouvernement canadien. D'autre part, cette société ne peut être au service d'une idéologie que ce soit du séparatisme ou du fédéralisme. Elle doit être au service de la collectivité.



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an :
Canada : $33.00 — Etats-Unis : $45.00
"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

Une affaire de vol de tableaux aux ramifications internationales ?

par Maurice MORIN

Un individu d'ascendance hongroise, George Kovats, âgé de 41 ans, du 5390, de l'avenue Plamondon et un deuxième qui a vu le jour en Roumanie, Sandor Leibovitz, 48 ans, du 365-b, avenue de l'Epée, ont été inculpés, mercredi après-midi, devant le juge John O'Meara, d'avoir volé des tableaux (peintures) d'une valeur globale de $20,000 et de les avoir illégalement "apportés" au Canada.

Les deux inculpés que Mes Harry Kliger et Conrad Shatner représentent, ont choisi un procès devant jury avec enquête préliminaire fixée au 15 de ce mois-ci. Mais Me André Chaloux assistant procureur chef de la Couronne, ayant déclaré à la Cour "qu'à cause des ramifications internationales que cette affaire pouvait avoir" il est plus que probable que l'instruction n'aura pas lieu à la date mentionnée. Des témoins de quatre pays d'Europe seraient appelés à déposer pour la poursuite.

Les deux prévenus ont été plus spécifiquement accusés d'avoir "apporté" les peintures nommé Mike Silverman se trouvant actuellement en Europe pour frauder plusieurs marchands européens de tableaux, entre le 13 décembre 1966 et le 11 août 1967.

Ils sont, de plus, soupçonnés d'avoir "aporté" les peintures à l'huile, 1,071 au total, au pays, au début de cette année, sachant qu'elles avaient été obtenues frauduleusement.

Et dans un autre chef d'accusation, comme on dit dans le langage judiciaire, il est dit : "qu'ils auraient été en possession illégale (recelé) 744 tableaux appartenant à des marchands d'Autriche, d'Italie et de Hollande".

Représentant Kovats, Me Shatner a réclamé la remise en liberté provisoire de son client... sous un cautionnement nominal soumettant que l'inculpé avait été interrogé dans cette affaire en août dernier, qu'aucune accusation n'avait été alors portée contre lui, et que s'il avait voulu fuir, il aurait pu très facilement s'esquiver de la police et de la justice canadienne, mais qu'il était demeuré à la disposition des enquêteurs.

Enfin, le disciple de Thémis a déclaré... mais bien candidement "que depuis qu'il exerce le droit, depuis 17 ans, aucun de ses clients n'a pris... la poudre d'escampette après avoir été "admis" en liberté sous cautionnement".

"Peut-être avez-vous été chanceux ? de répliquer Me Chaloux, mais je tiens à faire remarquer que, depuis le début de cette année, pas moins de 115 personnes ont négligé de se représenter en Cour après avoir obtenu un cautionnement."

Me Kliger demanda, pour sa part, que son client fût libéré... sur parole. Il donna lecture d'une lettre qu'il avait envoyée à la police lui demandant "de remettre à son client 355 peintures saisies dans la maison de ce dernier, en août dernier".

Me Chaloux prit de nouveau la parole pour dire "qu'il ne demandait pas de cautionnements prohibitifs dans le cas des deux inculpés... mais seulement de quoi garantir l'assurance de leur présence aux prochaines instructions auxquelles ils auront à faire face".

Le juge O'Meara décida finalement que les deux inculpés devront fournir un cautionnement immobilier de $1,000 ou un dépôt en espèces pour le même montant... pour assurer leur liberté provisoire.

Après la comparution, nous avons appris que l'enquête policière se poursuivait dans cette affaire et que les deux inculpés seraient recherchés dans au moins trois pays outre-mer.

Un mort et six blessés dans une collision

ST-LIBOIRE — Un homme de 50 ans, M. Jean-Marie Morin, de Ruisseau-Vert, comté de Saguenay, a été tué dans une collision d'automobiles survenue vers 7 h. 15 hier matin, dans le rang St-Edouard, à St-Liboire, comté de Bagot. Six autres personnes, blessées dans le funeste accident, ont été transportées à l'hôpital St-Charles, à St-Hyacinthe.



Montréal en bref



par GERMAIN TARDIF

Smallwood perd son pavillon

● Le premier ministre Joseph Smallwood, de Terre-Neuve, n'a peut-être pas été insulté, mais le pavillon des provinces de l'Atlantique, auquel sa province a participé, a été offert à la ville de Montréal. L'offre a été annoncée par le sous-ministre du Commerce et de l'Industrie de la Nouvelle-Ecosse, M. V. Knight. Un porte-parole de la société d'architectes qui a conçu le pavillon a dit, d'autre part, que des rénovations seront nécessaires si Montréal décide de rendre l'immeuble permanent. On ne sait pas encore si ce pavillon servira à la participation des provinces Maritimes au projet d'Expo permanente du maire Drapeau

Tout comme Terre-Neuve Toronto tient à ses bancs

● Depuis que la Commission métropolitaine de Toronto a décidé de récupérer les bancs et ses poubelles qu'elle avait gracieusement prêtés à l'Expo, les gorges-chaudes ne tarissent pas. Il était entendu, avant l'Expo, que ces articles allaient retourner dans la ville-reine. Mais en raison des circonstances, Toronto, à tort ou à raison, fait piètre figure. Si le maire de Toronto, le premier ministre de l'Ontario et l'Exposition nationale de Toronto ne s'étaient pas opposés si violemment au projet Drapeau, la récupération des bancs et des poubelles n'aurait pas soulevé tout ce tollé et serait apparue comme une opération normale. Trop parler nuit

Radio-Canada : où se situe la vérité ?

● A Ottawa ou ailleurs, certains groupes ou individus accusent Radio-Canada d'être "peuplé" de séparatistes, d'accorder trop d'importance aux propagandistes du Québec libre, de faire le jeu des mouvements contre l'unité canadienne, etc. Les indépendantistes québécois, d'autre part, RIN en tête, accusent Radio-Canada d'empêcher la liberté d'expression, de se faire le porte-parole d'Ottawa, de garder une attitude antiquébécoise et de promouvoir les thèses fédéralistes. Devant ces deux opinions opposées, l'observateur, lui, a a quand même une liberté : celle de penser ce qu'il veut de Radio-Canada.

Si Richard avait vu ça !

● Le dernier numéro du "Progrès d'Anjou" fait état d'une fête organisée au Forum en l'honneur de Jen Roger, récemment élu M. Télévision 1967-68. Il a fallu relire la page deux fois avant de se rendre compte que le héros de la fête était bien Jen Roger et non le maire Ernest Crépeault. Des photos qui agrémentent la page, cinq nous montrent le maire et une seule, Jen Roger. Les légendes de ces photos méritent vraiment qu'on en parle. L'une d'elle fait savoir que 14,981 personnes ont accueilli le maire Crépeault par des acclamations retentissantes, que celui-ci adressa quelques mots qui "furent écoutés dans un religieux silence. Ce fut comme un baume de douceur, de reconnaissance envers les artistes, les organisateur et le grand public". Une autre légende décrit l'apparition du maire Crépeault devant "une foule délirante de bravos, de cris de joie et de frénétiques applaudissements". De quoi rendre Maurice Richard violet d'envie . . .

Daniel Brochu est tenu criminellement responsable de la mort d'Arthur Mouffe

Une Cour du coroner a tenu criminellement responsable, hier, Daniel Brochu, 21 ans, du 2122 boul. Henri-Bourassa, de la mort d'Arthur Mouffe, survenue le 5 novembre au matin à l'hôpital du Sacré-Coeur.

Brochu aurait tiré deux balles sur la victime l'une dans le crâne de Mouffe et la seconde dans l'abdomen, alors que la victime et l'accusé se trouvaient au club de nuit Cupidon.

Selon les différents témoins entendus, une bagarre entre la victime et l'accusé a éclaté peu avant minuit au club de nuit.

Les deux antagonistes ont échangé des coups sur le trottoir en face du club et Mouffe est même parvenu à enlever la chemise de l'accusé.

Des témoins ont entendu la victime demander à celui qui l'accompagnait de tirer des coups de feu sur l'accusé. D'autres auraient vu l'un des deux antagonistes mettre la main dans la poche et pointer vers l'autre une arme cachée.

Cependant, selon le témoin Bernard M., qui accompagnait la victime, Mouffe n'avait aucune arme.

Dans le box des accusés, Brochu a déclaré qu'après s'être battu avec Mouffe sur le trottoir, bataille dans laquelle il a perdu son veston et sa chemise, il est retourné à la maison prendre deux armes en vue de recouvrer ses vêtements.

Selon Brochu, Mouffe lui a barré la route. Il a tiré un coup de feu dans le plafond, mais Mouffe n'a pas bougé et lui a lancé une chaise dans le visage.

L'accusé affirme qu'en tombant un ou plusieurs coups sont partis du revolver qu'il pointait sur la victime.

Le coroner a déclaré Brochu criminellement responsable. Ce dernier répondra, dès ce matin, à une accusation de meurtre prémédité.

C'est en fouillant dans les poches du veston de Brochu, qui était resté dans le club, que la police a retracé l'adresse de l'accusé grâce à une enveloppe contenant des photos en couleur de Brochu et sur laquelle figurait son adresse.

Au moment où il a été arrêté, Brochu, selon les déclarations de la police, dormait profondément et avait un des revolvers à côté de lui.

ATTENTION

CANADA DACTYLOGRAPHE INC.

DISTRIBUTEUR AUTORISE DEPUIS 15 ANS DES MACHINES DE BUREAU

OLIVETTI — UNDERWOOD

EST DEMENAGE A

7035 AVE DU PARC

MONTREAL 15

270-1141

STATIONNEMENT

1917 — 1967



"Je n'aurais jamais cru pouvoir ajuster mon dentier si parfaitement. Maintenant, il tient bien en place, grâce à CUSHION GRIP*". Cette découverte fait la joie de milliers de personnes, leur permettant de parler, rire et manger sans ennuis. CUSHION GRIP, une substance thermoplastique unique par sa malléabilité, assure un ajustement parfait des dentiers et les fait tenir bien en place. Une application dure 6 semaines et plus. Inodore et insipide, CUSHION GRIP s'applique directement du tube. Commandez CUSHION GRIP chez votre pharmacien. Pour recevoir un format d'essai, faites parvenir 25c avec vos nom et adresse à: Pharmaco (Canada) Ltd., Pointe Claire, Qué. Offre limitée aux résidents du Canada.

*marque déposée

Montréal-Québec



par le Rapido vous voyagez

en toute quiétude à quatre pieds d'altitude!

Entre Montréal et Québec, il n'existe pas de moyen de transport plus fiable, plus confortable que le Rapido. L'homme d'affaires voyage dans une atmosphère de détente. Repas offerts gracieusement aux détenteurs de billets de voiture-salon. Le tarif est raisonnable et la cuisine excellente.

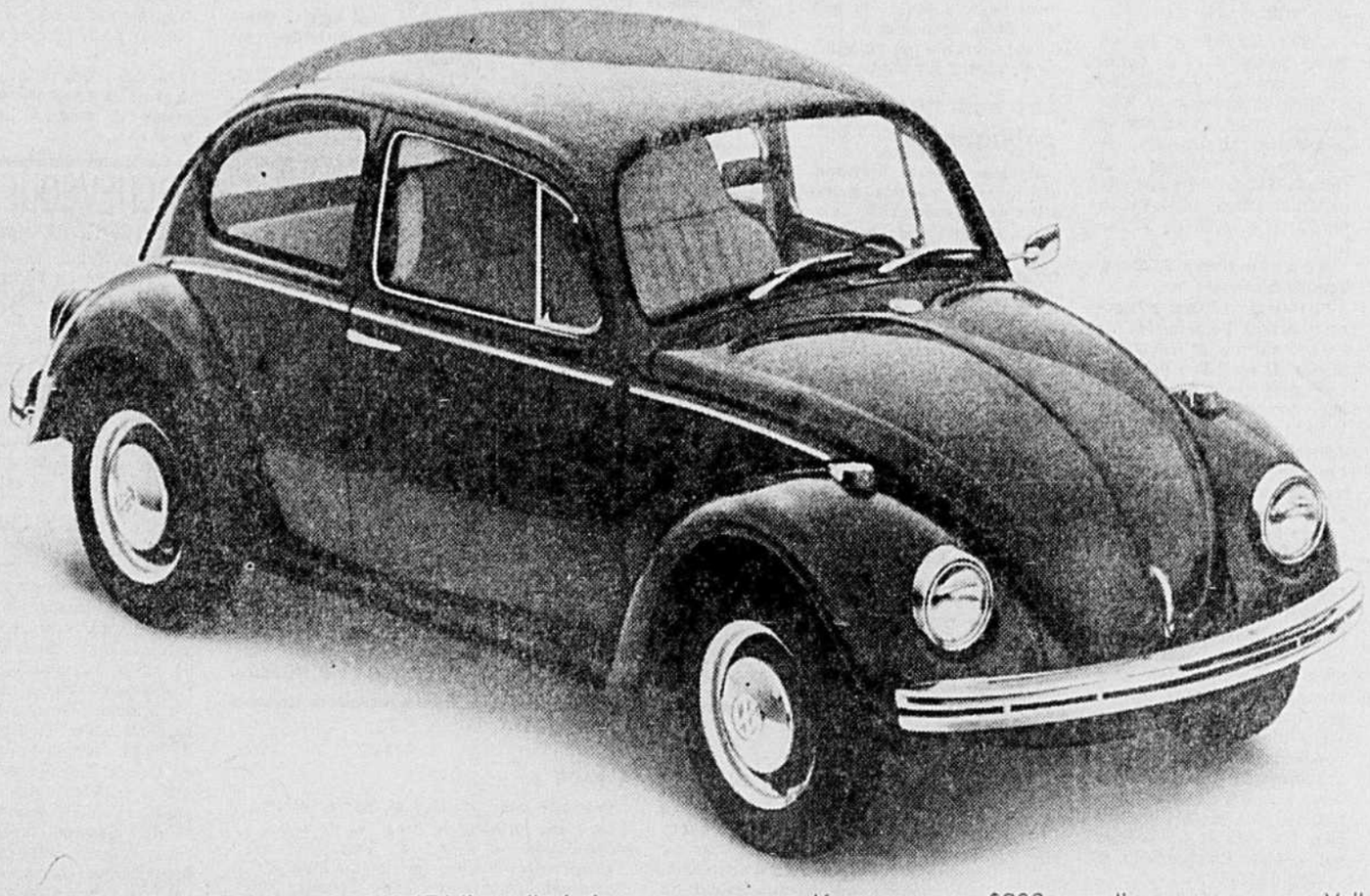
- 3 Rapidos par jour — aller-retour.
- Départs de la gare Centrale: 7h 50, 12h 00, 17h 20.
- A l'aller et au retour, le train arrête à Ste-Foy.

Le tarif Rouge est de retour! Billet simple de voiture coach, les jours de tarif Rouge:

$4.20

CN

Une aubaine neuve vs.



A gauche, avec du coffre à l'avant et pesant 1,676 livres, l'aubaine neuve appelée aussi parfois la Volks.

A droite, avec du coffre à l'arrière et pesant plus de 3,660 livres, l'aubaine usagée.

1ère RONDE: L'aubaine neuve en 68 coûte $1,868*. Directement de l'usine avec sa garantie.

L'aubaine usagée coûte $2,400**. Directement du terrain des usagées (et qui sait où elle était auparavant).

Première ronde à la Volks par 532 dollars.

2ème RONDE: En 5 ans, et en roulant environ 15,000 milles par an, vous ne dépenserez que $900 pour l'essence avec une Volks (en comptant 35 milles au gallon).

L'aubaine usagée, avec plus de 300 chevaux à nourrir, dévorera quelque 1,875 dollars (à 16 milles au gallon).

Deuxième ronde encore à la Volks par 975 dollars.

3ème RONDE: Avec une Volks neuve, pendant cette même période de 5 ans, vous n'aurez à changer qu'une fois les pneus (à environ 40,000 milles) et à 28 dollars le pneu, cela fait 112 dollars.

L'aubaine usagée vous coûtera $336 (changement de pneus tous les 20,000 milles).

*Basé sur les prix de détail suggérés maximum pour la Volkswagen Custom (F.A.B. ports d'entrée de l'est). **Prix moyen pour une voiture 1966, 2 portes, moteur V-8, transmission automatique.

Le regroupement de services communautaires devient essentiel dans les municipalités

— *Me Richard Beaulieu*

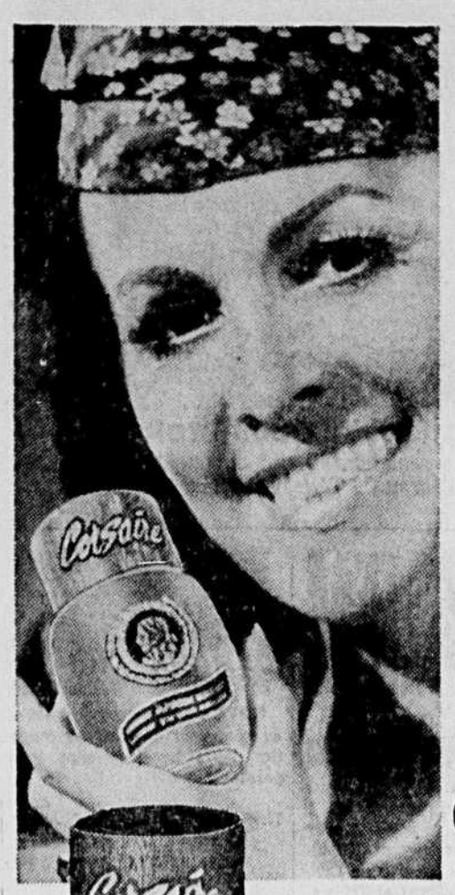
Tout le monde est d'accord pour reconnaitre qu'en 1967, une municipalité ne peut s'administrer en circuit fermé sans tenir compte de ses voisines. Les responsables d'une minorité doivent au moins consulter leurs voisins et la plupart du temps travailler avec eux à des réalisations communes. Il serait aujourd'hui difficile de citer un service municipal vraiment autonome, qui puisse s'organiser de façon rentable sans consultation avec l'extérieur. Plusieurs municipalités du Québec ont d'ailleurs, de cette façon, groupé certains de leurs services, notamment en ce qui regarde la police et la protection-incendie. Dans d'autres endroits, il ne s'agit pas, à proprement parler, de fusion de services puisqu'une seule municipalité demeure responsable du service, les autres profitant de ce service et lui fournissant une contribution : ce qui peut être le cas de l'approvisionnement en eau, mais il y a néanmoins consultation et collaboration.

C'est ce qu'a déclaré, hier soir, à Shawinigan, devant la section de la vallée du Saint-Maurice de l'Association canadienne des manufacturiers, Me Richard Beaulieu, sous-ministre adjoint au ministère des Affaires municipales, en donnant lecture d'une conférence que M. Jean-Louis Doucet, sous-ministre, devait lui-même prononcer au sujet du regroupement et du financement municipal.

Définissant une fusion ou un regroupement de municipalités, le conférencier a dit que c'est "l'acte par lequel deux conseils municipaux ou plus décident, avec le concours de leur population respective, de fondre en une seule entité, en un nouvel organisme municipal, deux, trois ou quatre municipalités. Il y précisait que même si l'initiative dépend des conseils municipaux, les projets ne peuvent être conduits à termes sans l'assentiment des populations concernées.

Le regroupement ne doit jamais être recherché comme un but en soi, mais uniquement comme un outil destiné à entraîner un mieux être collectif, soit pour mettre au service de plusieurs ce que l'un possède déjà, soit pour permettre à plusieurs de se doter ensemble de ce que l'un ou l'autre, individuellement, n'a pas les moyens de s'offrir.

La fusion des services municipaux peut constituer une forme de noviciat à une éventuelle fusion totale, mais il ne faut pas immédiatement conclure, en envisageant la fusion de certains services dans un secteur donné, que ces municipalités sont automatiquement et nécessairement sur le chemin de la fusion totale, a précisé le conférencier, ajoutant que le ministère des Affaires municipales a mis sur pied et ne cesse d'améliorer et d'assouplir les mécanismes qu'il tient à sa disposion pour fournir aux municipalités l'aide technique qu'elles peuvent solliciter dans la recherche des solutions à leurs problèmes.



DUPUIS

et ça, messieurs c'est le cadeau des fêtes qu'elle a choisi pour vous...

Corsaire

Dès son apparition CORSAIRE a suscité un enthousiasme sans précédent auprès de l'homme de goût, car les produits de toilette Corsaire sont: frais, virils, raffinés, discrets, vraiment faits pour "Lui". Maintenant que vous connaissez la réponse à un tel enthousiasme ... aux Fêtes, offrez-lui les produits qu'il aime ... CORSAIRE.

Corsaire APRÈS-RASAGE: c'est le vent du large qui souffle sa fraicheur tonifiante sur son visage; c'est l'arôme légèrement parfumé qu'"ELLE" adore.

Le Désodorisant Corsaire: un produit qui est fait pour mener une vie active, sportive, pleine d'exercices: une vie de gentleman-pirate.

Corsaire pour les hommes ... pour plaire aux femmes

VAPO-DÉSODORISANT • VAPO-COLOGNE • POUDRE DE TALC • SAVON DE DOUCHE • DÉSODORISANT SOLIDE • LOTION APRÈS-RASAGE • COLOGNE • MOUSSE À RASAGE • VAPO-LAQUE • FIXATIF CAPILLAIRE • LOTION AVANT-RASAGE

CORSAIRE — division de Société Jacquar Inc.

COMPOSEZ: 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSÉE — RAYON 240

OU À LA BOUTIQUE D'ESTHÉTIQUE DUPUIS, STATION DE MÉTRO BERRI-DEMONTIGNY — 845-7044

Pourquoi pas chez Dupuis... A 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 842-6171
1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES: 374-2411

Il plonge sur le trottoir, et une balle lui siffle aux oreilles

Un jeune Ontarien de 21 ans, qui n'habite Montréal que depuis septembre, a failli se faire descendre par la pègre, la nuit dernière.

M. Ronald-C. Campbell, 175 est, rue Roy, app. 4, déambulait dans la rue St-Urbain, quand à la hauteur du no 2027, entre les rues Président-Kennedy et Sherbrooke, il vit une auto rouler en trombe vers lui, cependant que l'un de ses occupants sortait un bras par une portière et pointait une arme dans sa direction.

Instinctivement, M. Campbell se jeta sur le trottoir. Au même moment un coup de feu partait.

M. Campbell a relaté l'incident à la police, précisant qu'il doit ces jours-ci témoigner devant les tribunaux. Il croit qu'on a voulu le réduire au silence.

LEMAY

SUITE DE LA PAGE 3

prendre place, pendant 120 secondes, tout à côté de celui qui l'impliquera le plus directement dans le vol de $633,000 dont il est accusé.

Mais les deux hommes font apparemment mine de ne pas se voir, même s'ils peuvent s'entendre respirer, et ils reprennent leurs sièges respectifs sans incident.

Et c'est alors que débute la longue déposition de l'homme qui a fait condamner Primeau et les frères Lemieux, il y a quelques années.

Sa première rencontre avec un membre de la bande ?

A l'infirmerie de la prison de Bordeaux, en février 1961.

André Lemieux qui va sortir de cette geôle en mars, presque en même temps que lui, lui propose du travail "honnête", dans les Laurentides, un logement, une auto même.

C'est à ne pas refuser.

Aussi, le jour où Lemieux sort de prison, Lajoie est tout près de la porte pour se mettre à sa disposition. Mais un autre est venu chercher son compagnon de détention. C'est Georges Lemay, qu'il ne connaît toutefois pas, à ce moment-là.

Une semaine plus tard, il est installé dans le logement de Lemieux, à St-Sauveur, où il garde notamment les enfants et ... décrotte, pendant que son patron sort presque tous les soirs avec Lemay.

Où vont-ils ?

Il sait que c'est "en ville", mais ceux-ci ne parlent que vaguement de ce qu'ils font et de ce qu'ils projettent.

Un soir, cependant, en revenant plus fourbu que d'habitude, ils diront :

"Ça va être "tough", on a marché sur des tuyaux".

Puis, en mai, les premiers préparatifs se font plus concrets.

Lui et Lemieux sont envoyés dans la métropole pour acheter des outils. Puis, en juin, il y a une séance d'essai d'une foreuse circulaire, dans le sous-sol de Rolland Primeau, à Chomedey.

C'est André Lemieux qui manie l'appareil de façon apparemment si experte que Lemay le félicite devant tout le monde. Les disques abrasifs entrent dans le béton du sous-sol comme dans du beurre.

Lemay, de son côté, a essayé un autre appareil et, en un tournemain, a scié un barreau de rampe de fer de l'escalier du sous-sol.

Entre-temps, on lui donne de vagues indices sur le coup qui se prépare.

Et l'on fixe même à $10,000 la part de butin qui sera la sienne.

On l'appelle familièrement "le bonhomme" parce qu'il a les cheveux légèrement grisonnants et on lui laisse entrevoir, selon les jours et l'humeur de chacun, qu'il sera ou ne sera pas de la passe.

On endosse la "chienne"

Mais jusqu'au 23 juin, en soirée, Lajoie affirme ne pas avoir su où le vol allait être commis.

Ce soir-là, cependant, on va chercher les "outils" au domicile de la famille Lemieux, à l'angle des rues Papineau et Henri-Bourassa, et, sur place, lui et André Lemieux endossent "la chienne".

Il explique que c'est une salopette couvre-tout qui va leur permettre de "travailler" sans se salir.

Dans deux voitures, le groupe circule longuement dans le quartier, seul Primeau ayant toutefois reçu le droit de regarder dans la direction de la banque que l'on s'apprêtait à dévaliser.

Puis, finalement, leur voiture s'immobilise en face du 1408, rue St-Alexandre.

Préalablement, Georges Lemay leur a donné la clef de cette porte latérale de l'immeuble où est située une succursale de la Banque de la Nouvelle-Ecosse.

Ils laissent alors leurs poches d'outils près de l'entrée et vont faire une vérification des étages supérieurs pour voir si personne ne s'y trouve.

Et c'est le feu vert.

D'un coup de tournevis, toujours selon Lajoie, André Lemieux soulève une trappe de fer qui se trouve tout près de l'entrée et s'engouffre dans le tunnel souterrain.

Lajoie reste au rez-de-chaussée pour faire le guet.

Quant à Lemay et Primeau, ils se promènent dans la rue voisine et, pour donner l'alerte, s'il y a lieu, ils passeront devant la porte et allumeront une cigarette.

Du tunnel, Lajoie entend alors un bruit semblable à celui que faisait la foreuse circulaire dans le sous-sol de Primeau.

Mais, quelques heures plus tard, André Lemieux remonte de la cave de l'immeuble et lance :

"Chr ..., ça ne marche pas".

On s'en va alors rejoindre les deux autres à l'angle des rues Burnside et Stanley, où Lemay s'étonne fortement de ce qu'ils font là.

Lemieux fait part de nouveau des résultats de sa première expérience, en employant le même jeu de jurons, et il soutient que le béton de la voûte est trop dur pour les outils qu'on lui a donnés.

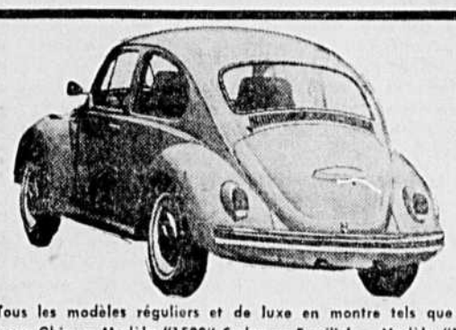
On discute alors brièvement la situation et, soudainement, la décision est prise : on utilisera de la dynamite.

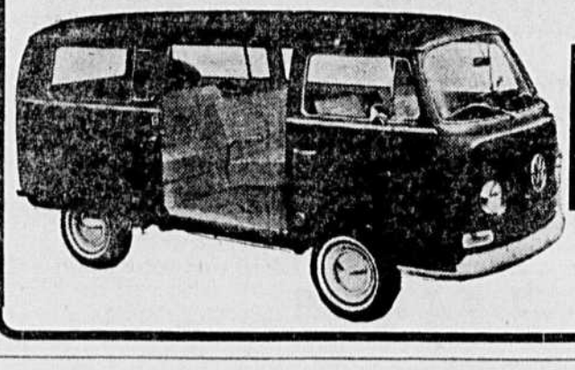
Et, sur ce, on va se coucher, tous les outils utilisés jusque-là étant restés dans le sous-sol de la banque, évidemment.

Et, sur ce également, la séance est levée.

la puissance
l'économie
le service

Aucune offre raisonnable refusée.
Obtenez la meilleure allocation d'échange.





Tous les modèles réguliers et de luxe en montre tels que : Karmann Ghia — Modèle "1500" Sedan — Familial — Modèle "1600" Fast Back et Familial et Camionnettes

HOULE AUTOMOBILE LTÉE

LE CENTRE "VOLKS" DE L'EST DE MONTREAL

9080 Hochelaga tél.: 351-5010
12230 est, Sherbrooke Tél.: 645-7476

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures

ARMATEURS

SUITE DE LA PAGE 3

les recommandations du rapport Picard".

"Non seulement l'AID a refusé des hommes supplémentaires, déclarait le capitaine Martin, mais les officiers du local (375) ont donné instruction aux travailleurs dans les équipes régulières de ralentir le travail. Conséquemment, la productivité a atteint son niveau le plus bas."

Baisse de la productivité

A ce sujet, M. Michael S. Shaw, d'Editorial Communications Canada Ltd., a fourni quelques chiffres à LA PRESSE.

M. Shaw a déclaré que pour un rendement simplement bon, sans être excellent, une équipe peut décharger en moyenne entre 20 et 22 tonnes de marchandises d'exportation à l'heure.

"Mardi, a-t-il dit, le rendement variait entre 10 et 12 tonnes l'heure; mercredi, il était d'environ 12 tonnes."

"Quant au chargement, un bon rendement varie entre 23 et 25 tonnes l'heure. Mardi, il était de 10 tonnes et mercredi, de 9 tonnes, au moment où le port de Montréal accueillait des bâtiments à presque tous ses quais. On peut donc parler d'un ralentissement de travail."

M. Shaw a ajouté qu'un problème connexe à celui de la réduction des équipes est celui de l'abolition, par la Commission Picard, des restrictions sur le chargement et le déchargement par treuil. "Le syndicat voudrait retourner à l'ancien système."

M. Shaw croit que le noeud du problème est la façon d'interpréter cette recommandation de la Commission Picard qui, après avoir réduit les équipes à 16 hommes, "accorde à l'employeur le droit d'engager un peu plus ou un peu moins d'hommes au besoin". La Fédération, dit-il, se prévaut justement de ce droit d'engager un peu plus d'hommes, en raison d'un surcroît de travail.

une aubaine usagée.



La troisième ronde va encore à la Volks par 224 dollars.

4ème RONDE: Après 75,000 milles avec votre Volks, vous n'aurez dépensé que $43.75 pour l'huile à 70¢ la pinte (la Volks n'a besoin que de 5 chopines).

L'aubaine usagée a besoin de 4 pintes. Ce qui fait $53.20 d'huile.

La Volks remporte la quatrième ronde par 9.45 dollars.

5ème RONDE: La Volks a un moteur refroidi par air. Il ne peut pas geler. Donc il n'a pas besoin d'antigel.

L'aubaine usagée n'a pas de moteur refroidi par air. Donc il peut geler. Donc il a besoin d'antigel. Disons qu'en 5 ans, ça vous coûterait 12 dollars.

Cinquième ronde à la Volks par un bon 12 dollars.

Le match devrait se dérouler en 10 rondes, mais, à la fin de la cinquième ronde, la Volks menant par 1,752.45 dollars, il ne serait pas humain de continuer. Et pourtant nous n'avons pas encore abordé le sujet de la dépréciation, des réparations, des plaques, de l'assurance. Ou encore pourquoi l'aubaine usagée est vite retournée sur son terrain d'autos usagées.

Cependant, si vous voulez être sûr de l'issue du match et savoir par combien de dollars la Volks a gagné, venez la voir chez votre concessionnaire Volkswagen (regardez dans les Pages Jaunes).

Vous pourrez même sortir la championne pour un peu d'exercice.



A VENDRE
ARBRES de NOEL
(SCOTCH-PINE)
JOUR 667-0760
SOIR 737-5764

CAHIER No 2 / PAGES 13-26 LA PRESSE VIE FEMININE / VIE MONDAINE / FINANCE / ARTS ET SPECTACLES

MONTREAL, VENDREDI 10 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 261



Le lancement de Saturne a été pour von Braun le plus beau jour de sa vie

CAP KENNEDY (UPI) — Au moment où la fusée "Saturne-5" décollait lentement de son socle, hier matin à Cap Kennedy, Wernher von Braum a connu des secondes angoissantes.

Le "père" de la fusée Saturne, né en Allemagne et pionnier de la technologie spatiale moderne, a utilisé un pur américanisme au moment où la fusée s'envolait : "Go, baby, go", s'est-il exclamé.

Von Braum, le directeur de l'énorme centre spatial George C. Marshall de Huntsville, en Alabama, n'avait que 19 ans lorsqu'il a écrit un articles qui prévoyait le jour où des fusées pourraient parcourir de longues distances.

La fusée Saturne, longue de 363 pieds et d'un poids total de 8.7 millions de livres, est l'oeuvre maîtresse de sa vie, sa contribution principale à l'astronautique moderne. La complexité des problèmes à résoudre pour en arriver au chef d'oeuvre technique ùu'est "Saturne-5" a été beaucoup plus grande qu'il l'avait imaginée.

Von Braum croit que ce sera la plus grosse fusée qu'il construira au cours de toute sa vie. "J'ai 55 ans aujourd'hui, a-t-il révélé, et je ne me vois pas entreprendre quelque chose de plus gros".

Il a avoué que les 10 secondes qu'il a fallu à la fusée pour dépasser la hauteur de la tour de lancement ont été les plus longues de sa vie, mais que la journée d'hier a été la plus merveilleuse de sa vie.

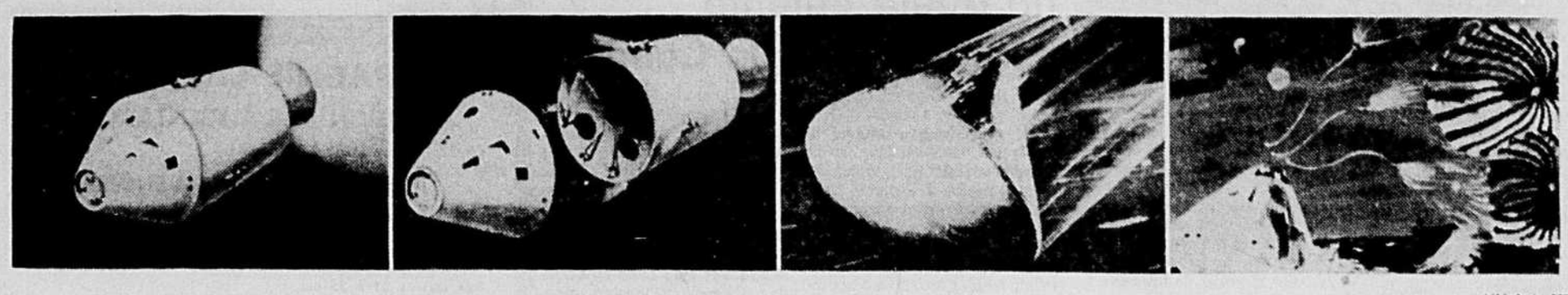
Von Braun est citoyen américain depuis 1955. Maintenant grisonnant, il parle un anglais teinté d'un léger accent allemand. Il a consacré les deux tiers de sa vie à des recherches sur les fusées. C'est son intérêt dans l'astronomie qui l'a emmené à l'astronautique.

A l'âge de 20 ans, il était reçu bachelier à l'Université de Berlin, et deux ans plus tard, il était docteur en physique à la même institution.

En 1930, il était membre d'une société allemande qui étudiait les voyages spatiaux. En 1932, il entrait au service du gouvernement de son pays. De 1932 à 1937, il a dirigé la mise au point d'une petite fusée à carburant liquide, précurseur des fameuses fusée "V2".

A la fin de la guerre, au moment où l'Allemagne d'Hitler s'effondrait, von Braun a décidé de se rendre aux forces alliées en compagnie d'une centaine de ses collègues. Il est arrivé aux Etats-Unis en septembre 1945.

Les quatre étapes de la rentrée dans l'atmosphère



téléphoto UPI

Journée triomphale pour l'astronautique américaine

Après un vol impeccable de huit heures et demie, la capsule "Apollo-4" est récupérée en parfait état

d'après AFP et UPI

L'astronautique américaine a vécu hier une journée exceptionnelle : en un peu plus de huit heures et demie, elle a accompli un grand pas en avant sur la route reliant la Terre à la Lune, cette route au bout de laquelle les experts et astronautes de la NASA espèrent bien arriver avant 1970, tandis que cet exploit lui donne une avance importante sur l'URSS dans la course vers la Lune.

Ce progrès considérable de l'astronautique nationale, les Etats-Unis le doivent à la parfaite réussite de la première expérience réalisée dans l'espace au moyen de la fusée géante "Saturne-5", la plus puissante que l'homme ait jamais construite, et c'est avec une indiscutable fierté que la NASA, longtemps humiliée par l'énorme poussée des fusées soviétiques, se flatte aujourd'hui de les avoir dépassées, et de beaucoup.

L'observatoire de Palisades, dans l'Etat de New York, a enregistré l'onde sonore développée par le rugissement des moteurs de la fusée "Saturne-5" au moment du décollage. Il a fallu 75 minutes à cette onde sonore pour parcourir les 900 milles qui séparent Cap Kennedy de l'observatoire. Les experts sont d'avis que l'enregistrement du phénomène sera d'une très grande valeur pour les recherches atmosphériques.

Seul le bruit de deux autres phénomènes naturels a pu dépasser en intensité celui de la fusée : l'éruption du volcan Krakatoa en 1883 dans l'archipel indonésien, et la chute d'un météorite géant en Sibérie, en 1908.

L'impeccable opération "Big Shot" a commencé à 7 heures, hier matin, dans les marécages de Merrit Island, en bordure de l'Atlantique, sous les yeux émerveillés de milliers de personnes. Puis, à l'issue d'un vol de près de trois orbites, la cabine a plongé en direction de l'atmosphère à la vitesse de 25,000 milles à l'heure. "Apollo-4" a touché la mer, à quelque 600 milles au nord-ouest de Honolulu, à 3 h 37 min. de l'après-midi, où elle a été récupérée par le porte-avions "Bennington", à bord duquel elle a été hissée un peu après 6 heures.

Pendant les huit heures 37 minutes qu'a duré l'expérience, il n'y a jamais eu, pour les experts de l'agence aérospatiale, de problèmes graves à résoudre. C'est sans doute ce qui a fait dire à l'un d'entre eux qu'il s'agissait de quelque chose d'"incroyable". L'opération a été marquée, d'autre part, par une série de "premières" triomphales :

— Premier essai en vol des premier et deuxième étages du lanceur des futures cabines lunaires.

— Première mise à feu à distance du troisième étage, opération délicate qui a démontré que le moteur à hydrogène liquide était parfaitement capable de se remettre en marche par une température extrêmement basse (moins de 100 degrés centigrades).

— Première épreuve pour la cabine à trois places "Apollo" des conquérants de la Lune, qui n'avait encore jamais été placée dans son véritable milieu : le vide cosmique.

— Première utilisation des nouvelles installations du cap Kennedy réservées aux missions d'exploration lunaire.

— Première mise sur orbite d'une charge utile record de 126 tonnes.

— Première orbite elliptique suivie par un engin commandé du sol jusqu'à un apogée record de 11,400 milles, atteint à 12 heures 48.

Pour un vol aussi réussi qu'"Apollo-4", il n'est certainement pas de meilleure conclusion que celle qu'en a tirée le général Samuel Phillips: "Hier, a déclaré le chef du programme "Apollo", j'aurais dit que nous avions des chances relativement bonnes de débarquer sur la Lune avant la fin de 1969. Aujourd'hui, je pense que nos chances sont un peu plus que relativement bonnes."

"Symbole de puissance"

Le président Johnson a déclaré hier que le succès du premier vol "Saturne-Apollo" démontre que la conquête humaine de la Lune est entièrement réalisable. Dans un communiqué publié par la Maison Blanche, il a commenté dans les termes suivants le succès retentissant de l'astronautique américaine : "Le monde entier a pu assister, à 7 heures locales très précises ce matin, au spectacle impressionnant du premier lancement de ce qui constitue désormais la fusée la plus grande jamais expérimentée. Ce lancement est un symbole de la puissance que notre pays est en train d'exploiter en vue de l'utilisation pacifique de l'espace."

Les chefs de la NASA n'ont adressé que les plus chaleureux éloges aux responsables du succès total du vol orbital "Apollo-4". Ils voient en cette opération un "exploit considérable".

Le directeur adjoint de l'agence spatiale, le Dr Robert Seamans a affirmé, au cours d'une conférence de presse, que cette prouesse "revêt une importance extrême pour tous nos vols à venir, y compris le débarquement (d'Américains) à la surface de la Lune". "Les informations scientifiques fournies par cette opération, qui a mis en jeu la plus puissante fusée du monde, sont très importantes et de haute valeur", a dit encore le savant le plus en vue de la NASA.

De son côté, le directeur du programme "Apollo", le général Sam Phillips, a révélé que le prochain vol de ce projet, "Apollo-5", aura lieu au début de l'an prochain. Il mettra à l'épreuve, dans le cosmos, la cabine à bord de laquelle deux pilotes américains débarqueront sur la Lune, avant la fin de 1969, espère la NASA, fortement encouragée par le brillant succès d'"Apollo-4".

Le "Surveyor-6" atterrit en douceur sur la Lune

PASADENA (Californie) (AFP, UPI, PA) — Après le succès retentissant du vol inaugural de la fusée géante "Saturne-5", les Etats-Unis réalisaient hier un deuxième exploit en moins de 12 heures, alors que la sonde "Surveyor-6" se posait en douceur sur la Lune, quelques heures à peine après le retour de la capsule "Apollo", soit exactement à 8 heures 01 hier soir.

Cet engin, auquel les experts attribuaient à peine 47 chances sur 100 d'atteindre sa destination en vue de sa mission photographique sur la Lune, semble maintenant en excellente condition. Les techniciens du laboratoire de propulsion à réaction de Pasadena considèrent que l'opération d'atterrissage s'est déroulée sans heurt, d'après le plan de vol prévu.

"Surveyor-6", qui s'approchait de la Lune à une vitesse de plus de 6,000 milles à l'heure, a été freiné par ses rétrofusées trois minutes avant de toucher le sol lunaire, dans la région du "sinus medii". L'engin a atterri à une vitesse de 10 milles à l'heure, à environ 4 milles de son point d'impact virtuel.

Cinquante minutes après son atterrissage, "Surveyor-6" a commencé à transmettre ses premières photographies du sol lunaire. Ces clichés montrent une région accidentée qui n'avait jamais été photographiée de près.

Au cours des expériences antérieures, les "Surveyor" 2 et 4 s'étaient écrasés sur la Lune, tandis que les essais 1, 3 et 5 avaient été parfaitement réussis et que ces trois "caméras lunaires" avaient transmis un nombre considérable d'excellents clichés.

L'ONU ajourne à lundi son débat sur la crise du Moyen-Orient; une lueur d'espoir surgit

NATIONS-UNIES — (PC, UPI, AFP) — Le Conseil de sécurité des Nations unies a ajourné à lundi son débat sur la crise du Moyen-Orient, après une longue séance qui s'est enlisée dans la procédure. Toutefois, un nouvel espoir a surgi que les discussions privées pourraient apporter un règlement de paix durable à cette région.

Les observateurs voient un signe encourageant dans un passage du discours prononcé hier soir au Conseil de sécurité par le ministre égyptien des Affaires étrangères. "Les peuples de notre partie du monde ne peuvent bénéficier en aucune façon d'un état de guerre, a dit M. Mahmoud Riad. Ils ont besoin d'un état de sécurité et de stabilité dans lequel ils pourront consacrer leurs ressources aux tâches du progrès et du développement."

M. Riad n'en a pas moins demandé "que toute assistance militaire, politique et économique soit refusée à Israël" jusqu'à ce que ce pays retire ses forces des territoires "qu'il occupe à la suite de son agression.

Au cas où Israël refuserait de retirer ses troupes sur leurs positions d'avant "l'agression, le Conseil devrait mettre en oeuvre des mesures coercitives", a dit le ministre égyptien.

Israël perd son tour

Le Conseil a dû suspendre la séance après un long débat de procédure sur l'ordre de parole des orateurs inscrits. La délégation américaine tenta d'obtenir qu'Israël prît la parole immédiatement après l'Egypte, mais le délégué soviétique, M. Kouznetsov, insista pour que les délégués parlent dans l'ordre où ils étaient inscrits sur la liste, ce qui plaçait Israël au septième rang. Le Conseil appuya la position soviétique.

Irrité par cette décision, le délégué israélien, M. Abba Eban, refusa de prendre la parole "à minuit dans des conditions préjudiciables à la position d'Israël". Il renonça donc à l'occasion de répondre immédiatement à M. Riad, préférant s'inscrire en tête de liste pour la reprise du débat, lundi.

Deux résolutions

Au cours de la soirée, le délégué américain, M. Arthur Goldberg, plaça devant le Conseil une résolution prévoyant l'envoi d'un représentant spécial de l'ONU au Moyen-Orient pour y créer un climat de réconciliation, et demandant le retrait des troupes des territoires occupés — sans mentionner Israël — et la fin de l'état de belligérance de la part des pays arabes. Les Etats-Unis, a-t-il dit, appuieront de leur "influence diplomatique et politique" les efforts d'un émissaire "pour trouver un règlement juste et équitable de sorte que tous les pays de la région puissent vivre dans la paix, la sécurité et la tranquillité".

Mais le délégué soviétique dénonça le projet américain pour son caractère "ambigu, dilué" sur la question du retrait des Israéliens. Washington, dit-il, cherche à couvrir l'agression israélienne avec le drapeau des Nations unies.

De son côté, le délégué de l'Inde, M. Parthasarathi, présenta une résolution, également appuyée par le Nigéria et le Mali, qui propose l'envoi d'un émissaire de l'ONU, mais réclame d'abord le retrait des forces israéliennes des territoires arabes occupés pendant la guerre de juin.

Cependant, des milieux bien informés du Caire laissent entendre que l'Egypte serait prête à discuter une solution politique selon une formule proposée en juillet par les Etats-Unis et l'URSS. Cette formule comporterait le retrait d'Israël des territoires occupés et la reconnaissance par les pays arabes du droit de chaque nation de la région, y compris Israël, de vivre en paix et en sécurité. L'Algérie, dit-on, ne s'objecterait plus à ce que Le Caire recherche un règlement politique avec Israël.



Moyen moderne de "s'écraser"

Une expérience qui pourrait éventuellement sauver la vie à de nombreux passagers d'avions en panne, s'est révélée un succès hier, quand le pilote d'essai Tommy Walker, de New York, a rejoint la terre en parachute non loin de son avion monomoteur Stimson à quatre places. Le pilote et l'appareil ont touché le sol sains et saufs. Ci-dessus l'avion au moment de sa descente en parachute.

Un parachute permet l'atterrissage d'un avion "en panne"

LAKEHURST, New Jersey (UPI) — Hier après-midi, un petit avion monomoteur a survolé la base aéronavale de Lakehurst, le pilote a fait tomber les ailes grâce à une légère explosion, et l'appareil a atterri au moyen d'un parachute.

Cet événement unique était la mise à l'épreuve d'une idée conçue par deux agents d'immeuble de New York, qui s'intéressent vivement aux questions d'aviation depuis qu'ils étaient sur les bancs d'école il y a 32 ans.

Leur but était de faire atterrir sain et sauf un avion "en panne", et cette initiative pourrait avoir d'heureuses répercussions mondiales si d'autres tests se révèlent concluants.

Le pilote, H.-M.-C. "Tommy" Walker, de New York, vétéran de la célèbre escadrille des "Flying Tigers" du général Claire Chennault, a dit qu'il serait demeuré dans l'appareil s'il n'avait pas eu son propre parachute. Il a ajouté que cette "épreuve s'était déroulée telle qu'il l'avait prévue, et que s'il était demeuré dans l'avion il aurait été sain et sauf".

Les deux instigateurs de ce remarquable procédé sont Dario Manfredi et Angelo Raiti, tous deux de New York. M. Raiti avait immigré d'Italie en 1935 à l'âge de 15 ans; les deux hommes sont des amis d'enfance.

A l'issue de l'épreuve, M. Manfredi, tout joyeux, a dit : "C'est un succès extraordinaire. Ceci prouve que nos plans étaient exacts".

L'avion, dépourvu de ses ailes est descendu à peu près à la même vitesse que le pilote, et s'est posé en douceur dans un marais de deux pieds de profondeur à proximité de la base aéronavale, étant donné une erreur du pilote dans son calcul de la vélocité du vent qui soufflait à environ 40 noeuds dans les airs.

Le pilote a fait tomber les ailes, grâce à une légère charge d'explosif, alors qu'il voulait à 4,600 pieds d'altitude à quelque 80 milles à l'heure. Le parachute de l'avion était dans un compartiment à l'arrière du siège du pilote, et était fixé à la carlingue. Chaque aile était munie d'un parachute, mais ils ne se sont pas ouverts.

Cette expérience permettra peut-être un jour à des appareils aussi lourds que le "Boeing 707", quand ils sont en panne, d'éviter le désastre grâce à cette idée, en employant plusieurs parachutes.

Washington offre des missiles sol-air à la Thaïlande en échange de 10,000 soldats pour combattre au Vietnam

d'après Reuter, AFP, PA, UPI

Des sources bien informées à Bangkok annoncent aujourd'hui que les Etats-Unis ont accepté de livrer à la Thaïlande des missiles sol-air et d'autres armes modernes en échange d'un contingent de 10,000 soldats que la Thaïlande s'engage à ajouter aux troupes qu'elle entretient déjà au Sud-Vietnam.

Les sources thaïlandaises précisent que les Etats-Unis ont promis de livrer assez de missiles sol-air pour un bataillon, mais que cette livraison se ferait par étapes. Les Etats-Unis s'engageraient aussi, selon les mêmes sources, à équiper à neuf deux divisions d'armée, soit un total de 40,000 hommes.

Enfin, les porte-parole estiment que les Etats-Unis vont se trouver ainsi à accroître d'un montant variant entre $45 et $54 millions une aide qui était déjà de l'ordre de $60 millions l'an dernier.

Les autorités de l'ambassade des Etats-Unis à Bangkok confirment que des négociations pour ce qui a trait à la livraison éventuelle de missiles sol-air sont actuellement en cours.

Offensive ennemie partout

On constate de plus en plus que l'offensive ennemie s'étend désormais du delta au 17e parallèle, soit sur une distance de 500 milles, mais il semble que ce soit dans la région de Tam Ky (343 milles au nord de Saigon) qu'elle est le plus intense.

Pour la troisième journée consécutive la division "Americal" se bat à Tam Ky. Elle réussissait à se dégager hier après l'intervention de l'aviation et de l'artillerie. Bilan chez les Américains : 10 morts et 42 blessés. Chez l'ennemi : 27 morts.

A Dak To, sur les hauts plateaux, on se bat depuis six jours. Bilan d'hier chez les Américains : 45 morts et 150 blessés. Chez les Nord-Vietnamiens : 236 morts.

A la colline 724 (hauts plateaux) les B-52 ont eu raison d'une offensive qui a coûté 79 morts aux Américains et 271 aux communistes.



(Téléphoto PA)

Les tueurs d'avions USA

Cette photo-radio diffusée par l'Agence de nouvelles nord-vietnamienne de Hanoï et capté à Varsovie en Pologne hier précisait qu'il s'agit de "combattants préposés au bataillon X de missiles, inspirés par les victoires glorieuses de Hanoï, et qui ont abattu à eux seuls 186 avions américains.

Des camionneurs mécontents provoquent la fermeture des usines de la Chrysler

DETROIT (UPI, PA PC) — En dépit de l'accord conclu quelques heures avant le déclenchement de la grève chez Chrysler mercredi soir, avec le syndicat des ouvriers unis de l'auto, des arrêts de travail ont forcé hier la fermeture de toutes les usines d'assemblage de la compagnie, ainsi que des ateliers de General Motors.

Des actes de violence ont éclaté à l'usine Chrysler de Belvidere, Illinois, et 50 ouvriers ont été arrêtés.

Nous devions construire 6,500 voitures hier, mais seule une usine d'assemblage fonctionnait, et nous n'avons pu en produire que 400, a dit un préposé aux relations publiques de la société Chrysler.

Pour le moment, plus d'un tiers des 95,000 ouvriers de Chrysler, membres du syndicat des ouvriers unis de l'auto, ont quitté le travail.

L'entente collective conclue mercredi soir ne comprenait pas les quelque 8,000 employés de bureau également représentés par le syndicat des ouvriers unis de l'auto. Ces employés ont installé des piquets de grève devant le siège social de la société Chrysler à Détroit, pendant que se poursuivent les négociations au sujet de leur contrat.

Le travail chez Chrysler a été interrompu quand 600 camionneurs ont rejeté l'appel des dirigeants de la succursale syndicale, de le reprendre. Les camionneurs soutiennent que 200 griefs sont toujours en litige.

On sait que l'entente collective conclue mercredi soir chez Chrysler, prévoit la parité de salaire pour les syndiqués canadiens avec leurs confrères américains. A ce propos, M. W.-M. Anderson, président de la Canadian Chamber of Commerce a lancé un avertissement en précisant que cette initiative "en ce moment" ne servira qu'à "mousser l'inflation".

La puissance nucléaire des USA face à celle de l'URSS

WASHINGTON (UPI, AFP) — Le Département de la Défense est d'avis que si une guerre nucléaire éclatait dans les années '70, les USA pourraient subir une attaque surprise soviétique, et il leur resterait encore des "milliers" d'ogives nucléaires capables de détruire l'URSS.

Les experts précisent que même si seulement "quelques centaines" de ces engins franchissent les défenses soviétiques, 30 pour cent de la population de l'URSS trouveraient la mort. Ils soutiennent également que si deux des trois forces nucléaires stratégiques des USA, soit les missiles terrestres et sous-marins ainsi que les bombardiers étaient anéantis, la force survivante pourrait à elle seule infliger de "graves dégâts" à l'URSS.

Ces déclarations font partie d'un remarquable document du Département de la Défense, qui analyse en profondeur les données de la guerre nucléaire, plus que ne l'a jamais fait jusqu'ici l'administration.

Ce terrifiant document de trois pages est signé par le secrétaire adjoint à la Défense, M. Paul H. Nitze, et a été présenté mercredi, à la sous-commission militaire de la Commission conjointe de l'énergie atomique du Congrès, qui étudie les préparatifs nucléaires des USA.

Ce document était en réponse à une déposition du représentant Craig Hosmer, républicain de la Californie, versée au dossier lundi. Il soutenait qu'entre les années 1969 et 1972, l'URSS aurait plus de missiles balistiques intercontinentaux que les Etats-Unis.

Le document de M. Nitze révèle également que les USA sont décidés à contrebalancer l'effort de production de l'URSS en fusées intercontinentales en multipliant le nombre des ogives nucléaires sur chacun de leurs missiles des types "Minuteman", "Polaris" et "Poseidon".

Québec recommande la fusion de la paroisse et du village de Varennes

par Claude MASSON

Le ministère des Affaires municipales du Québec est favorable au regroupement de la paroisse et du village de Varennes qui formeraient une municipalité d'environ 5,000 âmes.

Un rapport préparé par le Service du plan et des projets du ministère, mis sur pied depuis l'accession au pouvoir de l'Union nationale, indique que la fusion des services est déjà accomplie dans une importante proportion et que le regroupement des territoires serait géographiquement et financièrement profitable.

La conclusion du rapport soumis aux autorités de la paroisse et du village de Varennes est claire : "La situation financière des deux municipalités est très bonne et, de ce point de vue, il ne semble pas y avoir d'obstacle à la fusion. Déjà, le village et la paroisse ont plusieurs services en commun. Seule l'administration est distincte et l'on peut dire que, en un certain sens, la procédure de fusion viendrait tout simplement confirmer un état de fait".

L'aspect financier, point sensible qui est soulevé dans tous les cas de fusion, n'est pas un obstacle dans ce cas-ci aux yeux du ministère.

"Nous ne voyons pas d'obstacle majeur, mentionne le ministère dans son rapport, et nous recommandons la fusion de ces deux municipalités. Sur le plan financier elle nous paraît rentable pour les deux municipalités".

C'est en 1965 que les démarches en vue du regroupement du village et de la paroisse se sont amorcées alors que les deux conseils adoptaient une résolution demandant au ministère des Affaires municipales de déléguer un représentant pour étudier le projet de fusion.

A la fin de 1966, les deux corporations municipales décidaient de donner un caractère plus formel à la démarche en adoptant une résolution qui, cette fois, priait le ministère d'apporter son aide et sa collaboration à l'étude objective d'une fusion éventuelle des deux municipalités.

Le rapport du ministère étant reçu, c'est à chacun des deux conseils municipaux intéressés de prendre la décision finale.

Le conseil de la paroisse serait disposé à "passer à l'action". Les élus du village doivent se prononcer incessamment.

Il semble, dans ce dernier cas, qu'un obstacle empêche de réaliser immédiatement la fusion.

Le ministère suggère en effet dans son rapport que chaque municipalité conserve son propre service de la dette.

Or, la dette du village est plus élevée que celle de la paroisse et son développement est terminé alors que la paroisse est en pleine expansion. Le village ne compte pas d'industries ou presque alors que la paroisse a consacré une importante partie de son territoire au zonage industriel. Résultat : le village aimerait bien que la dette des deux municipalités soit remboursée par les contribuables de la future ville, après le regroupement, et non seulement par les payeurs de taxes du village actuel.

Le président de la CEQ en tournée gaspésienne

QUEBEC (PC) — Le président de la Corporation des enseignants du Québec, M. Raymond Laliberté, entreprendra à compter de la semaine prochaine, une tournée d'information en Gaspésie.

Dans un communiqué, on précise que le 13 novembre, le président de la CEQ sera à Baie-des-Chaleurs tandis que les 14 et 15 novembre, il prononcera des allocutions à Chandler.

Ce sera la première fois que M. Laliberté se rendra en Gaspésie depuis qu'il est président de la CEQ.

Les Pays-Bas mettent fin à leur entente aérienne avec le Canada

LA HAYE (Reuters) — Le premier ministre des Pays-Bas, M. Piet de Jong, a informé le parlement canadien hier, de la décision de son gouvernement de mettre fin à l'entente gouvernant les lignes aériennes entre les deux pays.

La décision qui requiert encore l'approbation du parlement, résulte du refus d'accorder à la société KLM le droit d'atterrir à Toronto. Les lignes royales hollandaises — KLM — n'ont le droit de se poser qu'à Montréal présentement.

Dans la lettre envoyée par le premier ministre hollandais, les secrétaires d'Etat au Transport et aux Affaires étrangères déclarent que le Canada a rejeté une modification "modérée et raisonnable" à l'entente qui prévaut actuellement et que cette modification n'est motivée que par les exigences nouvelles du transport aérien international.

Les deux ministres déclarent qu'ils ne regarderont plus l'entente comme l'instrument d'équilibre établissant des services aériens réciproques entre la KLM et les lignes du Canadien Pacifique (CPA).

Les hommes d'Etat demeurent confiants, cependant, qu'une nouvelle entente pourra être signée avant que leur décision n'ait de conséquences légales. La nouvelle entente, souhaitent-ils, pourrait favoriser une exploitation mieux équilibrée des deux lignes aériennes.

Ils ont fait remarquer que la société canadienne maintient des lignes directes entre Amsterdam et cinq villes du Canada : Calgary, Edmonton, Montréal, Toronto et Vancouver.

Le gouvernement des Pays-Bas a voulu l'amélioration souhaitée en s'inspirant des principes de liberté qui devraient gouverner les communications aériennes entre les peuples.

"Toutefois, font-ils remarquer, le gouvernement hollandais croit que certaines légères modifications doivent être apportées aux routes aériennes qui sont demeurées pratiquement inchangées depuis 1948.

La société KLM, ont-ils poursuivi, se trouve dans une situation défavorable du fait qu'elle ne peut fréquenter que l'aéroport de Montréal.

Les secrétaires d'Etat déclarent que le Canada a rejeté la proposition hollandaise et que ce refus serait maintenu même s'il était accordé ultérieurement à d'autres lignes transatlantiques.

La parité des salaires chez les travailleurs de l'auto attise le feu de l'inflation

— M. W. Anderson

La Chambre de commerce du Canada affirme que la parité des salaires entre les travailleurs de l'auto canadiens et américains "en ce moment" ne sert qu'à "attiser le feu de l'inflation".

Le président, N. W. Anderson, de Vancouver, dans une déclaration sur le contrat syndical signé avec la corporation Chrysler à Détroit, lequel éliminerait la disparité actuelle des salaires, a déclaré :

"Les pressions inflationnistres, si elles ne sont pas contrôlées, nuiront à notre position compétitive, mettront les emplois en jeu et conduiront même à un standard de vie plus bas pour tous les citoyens.

"Les problèmes de productivité, de taux de salaires et autres questions similaires devaient finalement être résolus par des Canadiens pour des Canadiens."

Le contrat de trois ans avec Chrysler négocié par le syndicat des Travailleurs unis de l'automobile prévoit une disparition graduelle de la disparité de salaires entre les travailleurs canadiens et américains. La parité totale devrait être atteinte d'ici juin 1970.

Productivité

M. Anderson a déclaré que le taux de productivité du Canada est resté en arrière de celui des Etats-Unis "comme l'a souligné le Conseil économique du Canada".

"Le facteur-clé dans la réalisation de la parité des salaires, a-t-il ajouté, se trouve dans l'augmentation de la productivité nationale parallèlement à la productivité des Etats-Unis.

"La parité des salaires au Canada, si elle n'est pas accompagnée d'un taux d'accroissement dans la productivité nationale, pourrait avoir des effets nocifs sur notre économie."

Deux pêcheurs de morue disparus

MATANE (PC f) — Deux pêcheurs de morue du comté de Matane, MM. Paul Lamarre, 50 ans, des Méchins, et Louis Courcy, 23 ans, des îles de Matane, sont disparus dans le golfe St-Laurent, depuis dimanche dernier, à bord d'une chaloupe de 15 pieds de longueur.

Un porte-parole de la Sûreté provinciale du Québec a révélé qu'aucun indice n'a été découvert à leur sujet en dépit de recherches intenses.

La disparition de MM. Lamarre et Courcy porte à sept le nombre de personnes qui manquent à l'appel depuis un mois à la suite d'expéditions en mer.

Rappelons que, le 9 octobre, la goélette "Gérard-Raymond" sombrait au cours de la traversée entre Rimouski et Port-Alfred, entraînant ainsi la disparition de ses trois membres d'équipage, dont le capitaine Emery Lavoie, 59 ans, de Petite-Rivière St-François, dans le comté de Charlevoix.

CKAC/73



Samedi de 9 h. 05 à 9 h. 15

découvrez un monde passionnant avec l'émission

ELECTRONIQUE POUR TOUS

présentée par Pierre Labelle et Jacques Lajeunesse, experts en électronique

UN COGNAC REMY MARTIN c'est la France dans votre verre



REMY MARTIN

FINE FLEUR DU COGNAC DE FRANCE

une seule qualité, la qualité SUPÉRIEURE

V.S.O.P. Fine Champagne

Apprenez le langage des connaisseurs

COGNAC produit obtenu par double distillation des vins sélectionnés de la région délimitée de Cognac

FINE CHAMPAGNE cognac provenant uniquement de la "Champagne charentaise", cœur du pays de Cognac

V.S.O.P. un cognac n'a le droit à cette désignation que s'il est vieilli de longues années en fûts de chêne du limousin.



CARRIÈRES et PROFESSIONS

CONTREMAITRES
POUR USINES LAITIERES

Sous l'autorité du Gérant Général pour diriger et contrôler l'exécution des différentes opérations d'une usine laitière soit la réception, le crémage, la fabrication du beurre, l'ensachage, etc.

Qualification : 12ème année, expérience 5 ans

Salaire suivant la compétence du candidat

Faire parvenir curriculum vitae à

CASE 10,319 LA PRESSE

COMPAGNIE CARNATION
DIVISION DE L'ALIMENTATION

Opportunité exceptionnelle comme

REPRESENTANT DES VENTES

pour la région de Montréal, sera appelé à voyager en province. La position consiste à visiter grossistes et détaillants.

Minimum d'instruction : 11ème année ou équivalent.

Age requis : 23 à 35 ans.

Expérience utile non nécessaire.

Entraînement complet — voiture fournie — comptes de dépenses — plan de retraite et d'assurance — participation aux profits et autres bénéfices.

Envoyer curriculum vitae à

CASE 10,332 LA PRESSE

SURINTENDANT DE PRODUCTION DE BOULANGERIE

Homme fort et tenace demandé pour diriger la main-d'oeuvre ; doit avoir l'expérience de toutes les phases de la boulangerie. Commerce situé dans l'Est de l'Ontario.

Réponses confidentielles. Envoyez tous les détails de votre expérience en mentionnant les postes occupés.

Ecrivez à CASE 10341 LA PRESSE

INGÉNIEUR-VENDEUR
pour les marchés industriels d'Europe

Un fabricant canadien de produits industriels vendus dans le monde entier demande un ingénieur-vendeur parfaitement bilingue (français et anglais), pour devenir son représentant en Europe.

Le candidat choisi (de préférence célibataire) recevra une préparation de 6 mois au siège social de Montréal, avant d'aller s'établir en permanence au bureau de la société à Londres. Il faut être disposé à entreprendre de nombreux voyages sur le continent. Salaire dans les cinq chiffres, selon titres, compétence et expérience. Toute sécurité sociale, etc.

Ecrire, donnant résumé détaillé, à

CASE 10343, LA PRESSE

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE POINTE-CLAIRE ET BEACONSFIELD

requiert les services d'un

DIRECTEUR DE L'ORDINATION INFORMATIQUE
(Data Processing)
N.C.R. 500

pour prendre charge du département. Expérience requise dans la programmation, les applications et la planification sur un ordinateur NCR 500 — Système de cartes.

Salaire et bénéfices marginaux avantageux.

S'ADRESSER A : M. Marc-A. HUBERDEAU,
Directeur de l'administration,
130, Ambassador,
Pointe-Claire, P.Q. — Tél. : 697-6320

Carrière dans la publicité

Un hebdomadaire à fort tirage requiert les services d'un représentant avec un minimum d'expérience dans la vente de publicité.

Agressif, positif, bilingue, ambitieux.

Bonnes commissions, bénéfices marginaux.

Envoyez curriculum vitae à :

CASE 10323 LA PRESSE

SERVICE PÉNITENTIAIRE CANADIEN
Institutions de St-Vincent-de-Paul et de Cowansville

PLUSIEURS POSITIONS PRESENTEMENT DISPONIBLES

	Salaire initial selon expérience, compétence et degré d'instruction MINIMUM	MAXIMUM
PREPOSE AU CLASSEMENT (Travailleur Social)	$6,103 à	$ 9,641
PROFESSEUR : (Cowansville seulement)	$3,840 à	$10,380
PSYCHOLOGUE : (Cowansville seulement)	$6,656 à	$10,712
	SALAIRE INITIAL	MAXIMUM
BILIOTHECAIRE : (Cowansville seulement)	$4,989	$6,620
INSTRUCTEUR EBENISTE :	$6,099	$6,677
INFIRMIER : 10ième année ou équivalence, de préférence diplômé d'une école d'infirmerie, bilingue, 2 années d'expérience pratique dans un hôpital approuvé.	$5,081	$5,590
AGENT DE CORRECTION : 21 à 40 ans. 5'6" pieds nus. Minimum — 9ième année scolaire.	$4,743	$5,590

AVANTAGES

Uniforme gratuit; vacances annuelles après 6 mois; congé spécial et de maladie; semaine de 5 jours de 37½ ou 40 heures; fonds de pension; assurance-groupe et maladie; etc.

Supplément additionnel possible au salaire initial, variant de $140 à $700.

Pour demande d'emploi et renseignements additionnels, écrire à

CASE POSTALE 7,
MONTREAL-NORD, Qué.

GERANT SERVICE ADMINISTRATIF
DISTRIBUTEUR DE PNEUS

Expérience : Minimum 3 ans, de préférence bilingue.

Responsabilités : Le candidat choisi aura la responsabilité des services suivants : Comptabilité et prix de revient, paies, prévisions bancaires, contrôles du crédit et de l'inventaire. (Siège et succursale).

Allocation de transport. Salaire selon expérience.

Envoyer curriculum vitae à :

CASE 10,337 LA PRESSE

Une importante compagnie de construction de la province recherche

GÉRANT DIVISION MACHINERIE

possédant diplôme d'ingénieur en mécanique et ayant une expérience de 2 à 3 ans dans une fonction similaire. Age 35 ans environ.

Ecrire donnant curriculum vitae et échelle de salaire demandé

CASE 10,342, "LA PRESSE"

QUEBEC-TELEPHONE, RIMOUSKI
requiert les services d'un économiste

FONCTIONS :

Le candidat est responsable de la recherche et de la préparation d'études et d'analyses de la conjoncture économique, des tendances de l'industrie et du développement démographique en vue de la planification des besoins téléphoniques et financiers et autres prévisions associées.

EXIGENCES :

Diplôme universitaire en sciences économiques ou l'équivalent. 2 ans de pratique dans le domaine des études et recherches économiques ou en statistiques.

Traitement initial, $7,800.00 — $8,450.00 d'après expérience.

Veuillez adresser votre demande et votre curriculum vitae au :

SURVEILLANT DE L'EMPLOI ET FORMATION,
QUEBEC-TELEPHONE,
6 rue ST-JEAN,
RIMOUSKI, P.Q.

Les frais occasionnés par les déplacements des candidats convoqués pour une entrevue seront remboursés.

REPRÉSENTANTS

LE DEFI : Pénétration du marché des appareils de dictée individuelle et de groupe (systèmes centralisés).

L'AVENIR : L'homme qui réussira se verra offrir une gérance, dans un avenir rapproché.

L'HOMME : Possède un passé de ventes impressionnant, désire rémunération supérieure, tenue impeccable, bilingue de préférence, conduit une voiture de modèle récent, âgé de plus de 25 ans, moins de 35.

LA REMUNERATION : Salaire et commission, avantages sociaux usuels, dix milles et plus.

LA COMPAGNIE : La plus progressive dans ce domaine.

Pour rendez-vous, communiquer avec le gérant,

J.-Pierre St-Arnaud

733-5373

CARRIÈRES DANS LES VENTES AU DÉTAIL

Nous sommes une Compagnie de Pétrole progressive et bien établie dans la Province de Québec. Nous sommes à la recherche de candidats agressifs pour agir comme représentants dans les ventes au détail, et qui pourront ainsi prendre part à notre expansion.

Les fonctions principales consistent à organiser et à stimuler les ventes chez nos détaillants et agents, de les conseiller dans leurs fonctions administratives et pratiques.

EXIGENCES

Immatriculation Senior — Avec expérience dans les ventes.

Degré Universitaire — Expérience dans les ventes non nécessaire.

Age — 24 à 33 ans maximum.

Les candidats choisis devront être parfaitement bilingues

Les avantages comprennent tous les bénéfices marginaux, une automobile fournie par la Compagnie et un programme d'entraînement intensif.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

PRODUITS PETROLIERS CHAMPLAIN LIMITEE,
SUITE 1300, PLACE VICTORIA, MONTREAL 3
ATTENTION : Coordonnateur des Ventes au Détail.

COMPTABLES AGRÉÉS

Une firme de comptables agréés de Montréal désire s'adjoindre d'autres comptables agréés avec clientèle sur une base de société. Ecrire à

CASE 10346 LA PRESSE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS :

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .80 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel.

La date limite pour réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.

SERVICE CONFIDENTIEL

Réponse via numéro de case

Il peut arriver, qu'en répondant à une annonce utilisant un numéro de case, vous apprenniez, par la suite l'identité de l'annonceur et que l'ayant su au préalable vous n'auriez certainement pas écrit. Un tel risque peut être éliminé. Placez tout simplement votre demande d'emploi dans une enveloppe adressée au numéro de case spécifié dans l'annonce; joignez-y une liste de telles firmes ou personnes et glissez le tout dans une autre enveloppe adressée au Service Confidentiel de LA PRESSE, case 0000 Montréal 1. Il sera ainsi possible d'empêcher que votre demande d'emploi ne parvienne à destination si le nom de l'annonceur utilisant un numéro de case est mentionné dans votre liste et votre demande sera détruite.

Téléphonez à 874-7245
7246 ou 7258
Demandez
Mlle PAULETTE FREGEAU ou
Ecrivez à LA PRESSE
7 rue St-Jacques
Montréal

Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

GRANDE VENTE-HIVER

CHAQUE ARTICLE... UNE AUBAINE

DEMAIN DERNIER JOUR DE LA VENTE

SPÉCIAUX 9 H A.M.

TOUS CES ARTICLES EGALEMENT EN VENTE DES 9 H. 30 A.M. à FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE SAUF INDICATION CONTRAIRE

Pour dames !

ELEGANTS CHANDAILS 100% LAINE

Rég. $11 à $17 Ch. 6.99 à 10.99

De notre boutique Mlle Simpson ! Ligne désassortie de pull-overs et de cardigans, aussi vaste choix de chandails "vagabond", à col roulé ou avec encolure "bateau". Rayures ou tons unis de cactus, turquoise, brun, orange, fraise ou chili. Tailles P.M. et G. Pas toutes les couleurs dans chaque taille.

SIMPSON — La Boutique Mlle Simpson (735) au troisième en ville seulement

OFFRE A ½ PRIX ! RAVISSANTS JUPONS POUR DAMES ! Tissu nylon facile d'entretien. Garniture dentelle et appliqués. Tons rouge, beige, rose ou bleu. Tailles P. et M. mais non disponibles dans chacun de ces coloris. **Rég. $3 à $6** Ch. 1.49 à 2.99

SIMPSON — Lingerie pour dames (742) au quatrième

SOUTIENS-GORGE COURTS DE MARQUES FAMEUSES ! Choix de nylon, bretelles lingerie ou puissant filet Lycra*. Les deux sont lavables. Ton chair. Bonnets A 32 et 34, B 32, 34, 38, 40; C 32 et D 40. **Orig. $4 et $5.50** Ch. 99¢

*Marque déposée DuPont pour sa fibre spandex.

SIMPSON — Vêtements de base (741) au quatrième

Pour les sports d'hiver !

LUNETTES DE SOLEIL

Rég. $4 à $7 Paire 2.98

Economisez de ¼ à ½ ! Vous serez fières d'en avoir une paire à votre disposition cet hiver. Formes variées. Tons pastels, blancs quadrillés et quelques tons foncés.

SIMPSON — Articles de toilette (701) au rez-de-chaussée

UNE FABRICATION CANADIENNE ! GANTS POUR DAMES ! Extérieur en nylon, doublure molleton. Aussi gants extensibles lavables. Choix de modèles fourreau, courts ou à la mi-bras. Tons noir, brun et autres à la mode. Pointures 6½ à 7½ et extensibles. Chaque coloris et modèle non disponible dans chaque pointure. **Spécial, pai.** 1.59

SIMPSON — Gants pour dames (708) au rez-de-chaussée

ELEGANTES ROBES D'AUTOMNE POUR DAMES ! Tissus coton, Arnel* ou tissus mixtes. Vaste choix de modèles. Tons unis ou imprimés en bleu, marine, brun, vert ou orange. Tailles 8 à 18 dans le groupe. **Rég. $13 à $25** Ch. 7.99 à 12.50

*Marque canadienne déposée.

SIMPSON — Vêtements sport pour dames (736) au troisième

Pour dames !

ROBES D'AUTOMNE ET GALA

Spécial $12

Profitez de cet intéressant solde ! Choix de crêpe, soie, tricot crimplene, dentelle. Modèles droits, genre chemisier ou taille haute. Toutes des plus féminines. Tons bleu, blanc, ton or, vert, rose ou bleu. Tailles 8 à 20 dans le groupe.

*Marque canadienne déposée

**Marque déposée DuPont pour sa fibre acrylique

SIMPSON — Robes pour dames (734) au troisième

BAS DE NYLON SANS COUTURE POUR DAMES ! Nylon première qualité. Tons de beige ou taupe. Pointures 8½ à 11 non disponible dans chaque coloris. Venez tôt pour un meilleur choix. **Orig. 1.50** Pai. 39¢

SIMPSON — Bas pour dames (707) au rez-de-chaussée

BAS AU-DESSUS DU GENOU POUR DAMES ! Nylon extensible. Parfaits pour la saison froide. Choix de marine, beige, vert foncé, rouge foncé. Une seule pointure pour 9 à 11. **Orig. 1.50** Pai. 89¢

SIMPSON — Bas pour dames (707) au rez-de-chaussée

50 seulement ! Pour dames !

MANTEAUX EN SUEDE DOUBLES MOUTON*

Rég. $140 à $180 Ch. 99.99

Superbes manteaux, chauds et confortables pour l'hiver. Modèles à devant droit — Vert seulement. Tailles 10 à 18 dans le groupe.

SIMPSON — Robes pour dames (731) au troisième

ACCESSOIRES DE SACS A MAINS POUR DAMES ! OFFRE A ½ PRIX ! Ils sont menus, pratiques et peuvent être achetés séparément ou par ensembles. Peignes, étuis à rouges à lèvres, étui à cigarettes, boîtes à pillules ou aromatiseurs assortis. **Rég. $3 à $8** Ch. 1.50 à $4

SIMPSON — Bijoux (703) au rez-de-chaussée

MEDAILLON-PENDENTIF PARFUME ! ½ PRIX ET MOINS ! Agréable à donner et à recevoir ! Genre bijou décoratif de forme ronde ou ovale. Achetez-en plusieurs à ce bas prix. **Rég. 1.98 et 2.98** Ch. 99¢

SIMPSON — Parfumerie (701) au rez-de-chaussée

SOLDE ! PANTOUFLES POUR DAMES ! RABAIS 2.10 A 3.10 ! Marques fameuses. Lignes désassorties ou fins de séries. Vaste choix de modèles en satin avec vison, brocarts, feutres ou tissus veloutés. Noir, bleu, rose, ton or ou rouge dans le groupe. Pointures 5 à 9 (avec ½) mais non disponibles dans chaque modèle ni coloris. **Rég. 4.98 et 5.98** Pai. 2.88

SIMPSON — Souliers pour dames (721) au deuxième En ville seulement

Peuvent être teints !

RABAIS $6 A 14 ! SOULIERS POUR DAMES

Rég. 10.98 à $18 Paire 4.99

Solde de souliers provenant de lignes discontinuées. Empeignes en peau de soie. Choix de différentes hauteurs de talons en modèles escarpins ou à courroies. Pointures 5½ à 9½ B et 6½ à 9 AA mais non dans chaque modèle.

SIMPSON — Souliers pour dames (721) au deuxième en ville seulement

GRAND SOLDE ! ELEGANTS CHANDAILS POUR DAMES ! Pullovers Orlon*. Manches courtes ou longues. Modèles en vogue. Tons bleu, vert, or. Tailles P, M. et G. Chaque coloris non disponible dans chaque taille. **Rég. $7 à $9** Ch. 4.99

*Marque déposée DuPont pour sa fibre acrylique.

SIMPSON — Colifichets (709) au rez-de-chaussée

3 modèles au choix !

ATTRAYANTS SACS A MAIN

Orig. 21.98 Ch. 10.98

Pour dames ! Ils sont en cuir et entièrement doublés de suède. Compartiments intérieurs. Poignées simples ou doubles. Choix de tons noir, brun ou marine.

SIMPSON — Sacs à main pour dames (702) au rez-de-chaussée

ENSEMBLES-CADEAUX DE BEAUTE A MOINS QUE ½ PRIX ! Achetez-en plusieurs et offrez-les à Noël ! L'ensemble parfumé au lilas blanc comprend de la lotion pour les mains et de la poudre dans un élégant emballage. **Rég. 3.50** 1.49

SIMPSON — Parfumerie (701) au rez-de-chaussée

POUR HOMMES

VESTES EN NYLON IMPERMEABLE POUR HOMMES ET JEUNES GENS. ½ PRIX ! Fabrication canadienne. Extérieur en nylon, doublure en tissu matelassé. Devant fermé par boutons sous patte de boutonnage. Olive ou marine. Tailles 36, 38, 40. **Rég. 19.98** Ch. 9.98

SIMPSON — Accessoires pour hommes (713) au rez-de-chaussée En ville seulement.

Rabais $3 !

BOTTES AVIATEUR pour hommes

Rég. 9.98 Paire 6.98

Bottes genre "Aviateur" de fabrication canadienne. 60 paires seulement. Tige en cuir solide. Double glissière. Empeigne en caoutchouc. Doublure en nylon. Noir, brun, dans le groupe. Pointures 6 à 11 sans ½.

SIMPSON — Souliers pour hommes (723) au deuxième

PULL-OVERS A ENCOLURES EN V POUR HOMMES. Chandails en laine et Orlon lavable et d'entretien facile. Modèles avec encolure en V et manches raglan entièrement diminuées, pour plus de confort et d'élégance. Coloris désassortis de noir, brun, bleu clair. Tailles moyennes et grandes seulement. **Rég. 10.95** Ch. 4.99

SIMPSON — La Boutique 977 pour jeunes gens. (715) au deuxième.

½ prix et moins !

ELEGANTES CHEMISES

Rég. $5 à $7 Ch. 2.99

Pour hommes ! Elégantes chemises en coton fin, coton Oxford ou coton "Vanopress". Modèles avec col "fused", col mou et quelques-uns avec col à pointes boutonnées. Manches longues avec poignets simples ou manchettes doubles ou transformables. Blanc et quelques chemises à rayures dans le groupe. Encolures désassorties. Rég. $5 à $7. Ch. 2.99

SIMPSON — Accessoires pour hommes (713) au rez-de-chaussée

POUR ENFANTS

CARDIGANS ET PULL-OVERS EN ORLON POUR ENFANTS. Quelques chandails au tricot gonflant. Choix de blanc, bleu, marine, rouge dans le groupe. Ages 4, 6, 6x dans le groupe. **Orig. 4.98** Ch. 1.99

SIMPSON — Vêtements pour enfants (744) au deuxième

BOITES A COUTURE POUR PETITES FILLES. Modèles spacieux 10 po. x 8 po. x 7 po. pouvant contenir tout ce qui est nécessaire pour les premiers essais des petites couturières. Cadre en bois, recouvrement en tissu. **Rég. 9.98** Ch. 5.98

SIMPSON — Menus articles (710) au rez-de-chaussée

TRICYCLE AVEC MOTEUR "VA-ROOM". Solide tricycle de 12 po. avec selle en métal réglable. Guidon en métal plaqué chrome. Poignées en plastique. Marque "Thistle". Marche sur batterie "D" en plus **4 pour 72¢ Rég. 21.99** Ch. 12.98

SIMPSON — Jouets (759) au cinquième

½ prix et moins sur prix d'origine !

COSTUMES LAINE pour fillettes

Orig. 19.98 à 39.98 Ch. 9.99 à 15.99

34 seulement ! Costumes deux pièces en laine, importés d'Angleterre et d'Italie. L'ensemble comprend la veste et une jupe plissée. Aussi ensembles pull-over et jupe dans la collection. Choix de marine, rouge cerise et bleu pâle. Tailles 7 à 14.

SIMPSON — Vêtements pour fillettes (745) au deuxième en ville seulement

Pour garçons ! 150 seulement !

ANORAKS DE SKI EN NYLON

Bas prix Ch. 1.99

Anoraks en nylon Shuss 8 oz. rebelle au vent. Modèles amples permettant une complète liberté de mouvements. Capuchon tenant. Tailles et poignets avec cordon coulissant. Noir. Tailles petites, moyennes, grandes.

SIMPSON — Accessoires pour garçons (714) au deuxième. En ville seulement

POUR LE FOYER

24 SEULEMENT ! ENSEMBLES DINETTES 5 ET 7 PIECES ! Choix de tons bronze ou chrome dans le groupe. Attrayants modèles variés. **Rég. 79.98 à 209.98** Ens. 49.99 à 159.99

SIMPSON — Meubles (769) au sixième

VAPORISATEURS-HUMIDIFICATEURS A TRES BAS PRIX ! Fonctionnent instantanément ! Récipient en plastique incassable. S'arrêtent automatiquement. **Rég. 5.95** Ch. 2.97

SIMPSON — Articles de toilette (701) au rez-de-chaussée

VASTE CHOIX DE TISSUS A ½ PRIX ! 300 verges seulement. Choix de cotonnades imprimées suédine de coton unie, dentelle pour robes **Rég. 49¢ à 1.49** Ver. 24¢ à 74¢

SIMPSON — Tissus (727) au quatrième en ville seulement

CADRES A ½ PRIX ! UN SOLDE INTERESSANT ! Quelques-uns légèrement défraîchis ! Choix de métal, tons or ou argent, ou cuir dans le groupe. Dimensions : 3½ x 5; 5 x 7 ou 8 x 10 po. simples ou doubles dans le groupe. **Rég. 2.98 à $20** Ch. 1.49 à $10

SIMPSON — Photographie (704) au rez-de-chaussée. En ville seulement

CARPETTES TOUT COTON D'UNE DURABILITE ETONNANTE ! Lavables ! Motif anneau en relief. Envers latex anti-dérapant. Tons or, blanc, avocat, turquoise, bleu moyen, bois de Santal, beige ou rose.
30 x 60". **Rég. 9.98** Ch. 4.99 — 27 x 48 po. **Rég. 7.98** Ch. 3.99

SIMPSON — Tapis (750) au quatrième. En ville seulement

BATTERIES DE CUISINE EN FAMEUX TEFLON ! Teflon, synonyme de cuisson sans graisse et nettoyage facile !

A—Ens. 11 pces dont 3 casseroles 1, 2 et 3 pintes avec couvercles, 1 fait-tout 5 pintes, 1 poêle 10 po., 1 cuillère et 1 spatule nylon. **Rég. 34.50** Ens. 17.25

B—Ens. 10 pces dont 3 casseroles 1, 2 et 3 pintes avec couvercles, poêlon 8 po., poêle 10 po., cuillère et spatule nylon. **Rég. 22.99** Ens. 11.49

SIMPSON — Articles ménagers (755) au cinquième. En ville seulement

Offre à très bas prix !

SOLDE ! SERVICES A DINER

Orig. 10.98 à 39.99 Ens. 5.99 à 14.99

Parmi cette collection vous en trouverez certainement un qui répondre à vos exigences. Choix de services pour 4, 6 ou 8 personnes. Attrayants modèles variés.

SIMPSON — Porcelaine et verrerie (757) au cinquième. En ville seulement

BATTERIE DE CUISINE 9 PIECES EN ALUMINIUM ! Poignées et protège-doigts rebelles à la chaleur du four ! Chaleur uniforme, l'ensemble comprend : casseroles 1-2-3 pintes avec couvercles, 1 poêle 1 cocotte et couvercle. **Rég. 29.95** Ens. 9 pcs 14.98

SIMPSON — Articles ménagers (755) au cinquième. En ville seulement

ABAT-JOUR "BALLERINE" ! Parfaitement désignés pour redécorer votre maison pour les fêtes ! Choix de blanc, rose ou bleu. **Rég. 1.98** Ch. 1.49

SIMPSON — Lampes (754) au quatrième

ELEGANTS RIDEAUX TETORON* ! Fibre 100% polyester lavable, ne requérant jamais de repassage ! Ils s'harmonisent avec tout décor et laissent passer la lumière du jour ! Prêts à être posés. Par panneaux ou par paires dans le groupe. **Rég. 3.29 à 6.49** Ch. pan. ou pai. 2.69 à 5.19

SIMPSON — Rideaux et tentures (753) au quatrième

½ PRIX ! LAINE "SUPREMACY" GONFLANTE ! Idéale pour tricoter vos chandails. Quantité limitée ! Blanc seulement. **Rég. 59¢** Echeveau de 2 on. 29¢

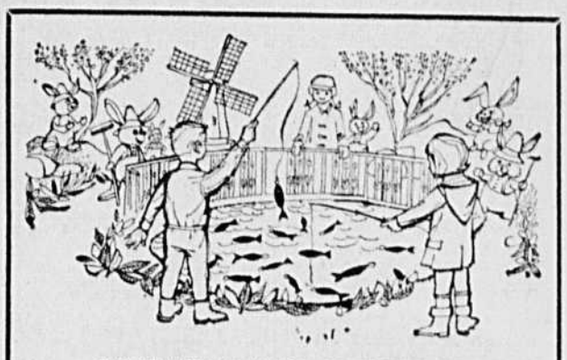
SIMPSON — Laine et articles de fantaisie (752) au quatrième

SERVIETTES DE BAIN A ½ PRIX ! Tissu éponge très épais. Motifs et rayures variés. Coloris variés. **Rég. 2.50** Ch. 1.24

SIMPSON — Linge de maison (751) au quatrième

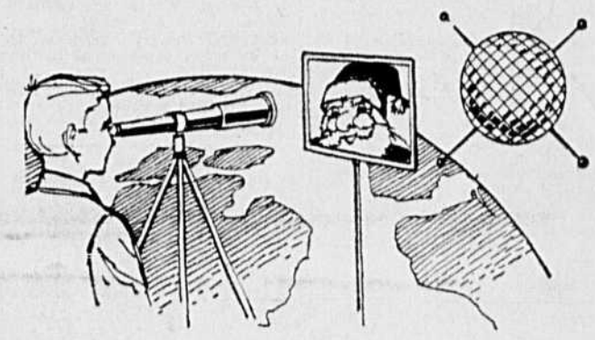
TOURNE-DISQUES "FONOVOX" 4 VITESSES ! ½ PRIX ! Quantité limitée ! Table tournante 4 vitesses. Modèle portatif genre mallette. Porte une garantie de 90 jours. **Orig. 39.98** Ch. 19.99

SIMPSON — Radio et télévision (770) au cinquième



L'ETANG AUX POISSONS

Tous ceux qui pêchent un poisson gagnent un prix ! Venez essayer vous aussi. Le prix 25¢ taxe comprise.



PARLEZ AU PERE NOEL GRACE A "TELSTAR"

Vous lui parlerez et le verrez travailler dans son atelier de jouets du Pôle Nord. Et ceci grâce au télescope magique de Simpson, au Rayon des Jouets, au cinquième. Vous pourrez appeler Père Noel chaque jour de 10 h. a.m. à midi et de 2 h. p.m. à 4 h. 30 p.m. Les jeudis et vendredis soirs de 7 h. p.m. à 9 h. p.m

LE SERVICE DE REPARATION ET DE RESTAURATION DE SIMPSON EST A VOTRE DISPOSITION

Il y a, bien sûr, dans toute votre maison, un appareil ménager qui ne fonctionne pas très bien. Que ce soit un grille-pain, un fer à repasser, une machine à écrire ou tout autre article nécessitant des réparations ou un bon nettoyage, n'hésitez pas à nous le confier. En plus, Simpson fait le nettoyage des planchers, tapis, murs ou recouvrements ; il se spécialise dans le polissage des meubles et peut les remettre à neuf, si vous le désirez.

Pour rendez-vous ou informations, composez 842-3241, poste 641

AU SOUS-SOL D'AUBAINES

POUR DAMES

CHAUDS MANTEAUX D'HIVER POUR DAMES, 75 seulement. Manteaux tailleur en tweed, bouclé ou worsted. Doublure rayonne entre-doublure et chamois au dos. Plusieurs avec doublure sur glissière dans le groupe. Pour 6 à 16, petite et 8 à 18. Ch. 39.99 à 44.99

SIMPSON — Manteaux pour dames (778) au sous-sol en ville seulement

GAINES LATEX IMPARFAITES, 75 seulement. Doublées de coton. Haut qui ne roule pas. 4 jarretelles. Minimes imperfections. Blanc. P, M et G. Imp. de qual. **Rég. 5.95** Ch. 2.97

SIMPSON — Vêtements de base (785) au sous-sol

RABAIS $1 ! VETEMENTS DE NUIT EN FLANELLETTE POUR DAMES, 250 seulement. Pyjamas tailleur et robes de nuit courtes; divers imprimés en rose ou bleu. P, M et G. dans le groupe. **Rég. 2.99** Ch. 1.99

SIMPSON — Lingerie (784) au sous-sol

½ PRIX ET MOINS ! BLOUSES POUR DAMES, 250 seulement. Modèles dernier cri en Arnel, coton, Fortrel mixte. Tons unis ou imprimés. Quelques modèles défraîchis. Tailles 10 à 18. **Rég. 1.99 à 4.99** Ch. 99¢ à 1.99

SIMPSON — Vêtements sport pour dames (781) en ville seulement

POUR HOMMES

½ PRIX ! SOLDE DE CHANDAILS POUR HOMMES ET JEUNES GENS, 300 seulement. Vaste choix de modèles de cardigans et pullovers. Laine, laine mixte et fibres acryliques dans le groupe. P, M. et G. dans le groupe. **Rég. 6.99** Ch. 3.49

SIMPSON — Accessoires pour hommes (789) au sous-sol

SOLDE DE VESTES SPORT POUR HOMMES ET JEUNES GENS, 75 seulement. Vestes de ski, vestes d'auto, vestes en velours côtelé, d'autres avec doublure amovible dans le groupe. Bourgogne, bleu, noir ; P, M. et G. dans le groupe. **Rég. 13.99 à 15.99** Ch. 6.99

SIMPSON — Vêtements pour hommes (790) au sous-sol en ville seulement

POUR ENFANTS

Modèle 4 saisons pour garçons !

VESTE SPORT VELOURS COTELE

Rég. 5.99 Ch. 2.99

La veste sport par excellence. D'entretien minime, toujours d'un confort incomparable. • Velours côtelé rais moyennes; • Devant 3 boutons, fente au dos; • Bleu, vert bouteille, fusani whisky; • 8 à 16. Pas tous les coloris dans chaque modèle.

SIMPSON — Vêtements pour garçons (788) au sous-sol

PANTALONS VISCOSE/ACETATE POUR GARÇONS, 300 seulement. Maillot manches courtes, encolure ronde; caleçon à la cheville. Coton tricot thermique. Blanc ou prune. Pour 8 à 16 ans. **Imp. de qual. rég. 1.39 et 1.99** Ch. 69¢ et 99¢

SIMPSON — Vêtements pour garçons (788) au sous-sol

½ PRIX COSTUMES-PANTALONS EN VELOURS COTELE POUR ENFANTS, quantité limitée. Tons unis ou quadrillés — Aussi coton imprimé ou motifs Paisley. Pour 4, 6 et 6x. **Rég. 3.99 et 4.99** Ch. 1.99

SIMPSON — Vêtements pour enfants (786) au sous-sol

PANTALONS POUR GARÇONS. Tissu viscose et acétate. Tailles continentale, bas sans revers. Gris ou fusain. Ages 12 à 15 dans le groupe. **Rég. 2.59** Ch. 1.99

SIMPSON — Vêtements pour garçons (788) au sous-sol

SOULIERS POUR ENFANTS, 150 paires seulement. Oxford 4 oeillets, empeigne mocassin en cuir, semelles et talons composition. Autres modèles dans le groupe. Brun ou noir; 10 à 12 dans le groupe. **Rég. 2.59** Pai. 1.99

SIMPSON — Soulier (787) au sous-sol

RABAIS $2 ! FUSEAUX EN LAINE POUR FILLETTES, 144 seulement. De marque connue. Modèle de bonne coupe, large ceinture. Ecossais et quadrillés en tons de brun, vert, vin, cuivre. Pour 7 à 14 ans. Rég. 6.99 Ch. 4.99

SIMPSON — Vêtements pour fillettes (782) au sous-sol

HEURES D'AFFAIRES : EN VILLE : 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M.—JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M.—FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE : 9 H. 30 A.M. à 6 H. P.M — JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H. P.M.

940 AUTOS A VENDRE

VALIANT, Signet 1963, sièges baquets, propre. Après 6 heures, 388-4429.

VALIANT 1965, 2 portes, hardtop, 145 H.P., radio, 28,000 milles, voiture de très belle apparence. Financerais avec $500 comptant. Blais Auto, 489-8439.

VAUXHALL 1960, en très bon ordre, $100. 663-3157.

VAUXHALL '61, très propre, prix discutable. Après 6 heures, 376-7420.

VAUXHALL VIVA 1966, 8,500 MILLES, EXCELLENT ETAT GENERAL, AUBAINE $885. VI. 9-1203.

VAUXHALL 1965, parfaite condition, cause de maladie. 721-8994.

VAUXHALL Victor 1962, excellente condition. Radio, pneus d'hiver. 276-6143.

VAUXHALL VIVA, seulement 16,000 milles, 1½ an, excellent état. 738-4817, Gerry, après 5 h.

VAUXHALL 1959, STATION-WAGON, TRES PROPRE, $75. 663-5537.

VAUXHALL Victor 1961, en bon état mécanique, visible en tout temps; appelez 288-9187 ou 737-9023.

VAUXHALL 60, propre, 10,983 Ste-Gertrude.

VAUXHALL 1962, standard, $275, propre, 4 portes, soir 727-0853.

VIVA VAUXHALL 1965, noire, intérieure rouge, sièges baquets, $675. 322-4522.

VOLKSWAGEN 1964, chaufferette, gaz, mécanique, A-1 financerais, 677-6438.

VOLKSWAGEN, autobus, 1962, bon mécanisme, $600. Après 6 heures, 681-6918.

VOLKSWAGEN 1963, 1964, 1965, deluxe, chaufferette gaz, 271-9225.

VOLKSWAGEN 1958 de luxe, transmission 4 vitesses, 41,000 milles parcours véritable. Carrosserie et moteur excellent état. Pas de rouille, $175. Tél. 521-0318.

VOLKSWAGEN, station, 1963, très bon état,$850.Tél.: 274-6036.

VOLKSWAGEN 1965, de luxe, radio, $950, $11 comptant, $38 mois. 349-4834.

VOLKSWAGEN 1966, chaufferette à gaz, radio, 17,000 milles, parfaite condition, $1,100. 256-5469.

VOLKSWAGEN 1959, moteur reconditionné, $175. Jour: 321-4990, soir: 523-8528.

VOLKSWAGEN deluxe, 1965, très bonne condition, $900. 626-2362.

VOLKSWAGEN 1963, petite autobus 9 passagers, bonne condition. Termes faciles, CR. 6-5519.

VOLKSWAGEN 1965, de luxe, chaufferette à gaz, radio, prix $800, 652-2114.

VOLKSWAGEN 1965, de luxe, 1200, sièges cuirette, chaufferettes, en excellente condition, radio, clignoteur d'urgence, $950. 728-1951.

VOLKSWAGEN, 1961, peinture neuve, parfaite condition, sacrifierais $275. 256-3452.

VOLKSWAGEN 1962, de luxe, radio, très bonne condition, freins, batterie neufs, $400. Après 5 heures, 273-1838.

VOLKSWAGEN '67, fast back (coupé), tout équipée. Particulier. Renseignements jour, 766-1893. Soir: 767-8467.

VOLKSWAGEN 1963, Chevrolet 1966, sedan, 6 cylindres, automatique. Démonstrateur. 7900 St-Hubert, 274-2233.

VOLKSWAGEN 1964, 1500, STATION-WAGON, COMPLETEMENT RECONDITIONNEE, PEINTURE NEUVE. 849-1203.

VOLKSWAGEN 62, très bonne condition, 37,000 milles, 321-0863, jour; après 7 heures: 721-1077.

VOLKSWAGEN 1963, modèle 1500, station wagon, très propre, facilité de paiements, 254-4524.

VOLKSWAGEN 1965, tous accessoires, en parfait état; moteur neuf; mécaniquement parfait, pneus neufs; vendra $725. 277-0136.

VOLVO 544, très propre et en parfaite condition. 672-4232.

1965 VOLVO, en très bonne condition, radio, 342-1083.

VOLVO 144 S, 1967, soir 277-8208.

VILLE DE MONTREAL
SERVICES DES ACHATS ET MAGASINS
SOUMISSIONS

1. SOUFFLEUSES-CHARGEUSES AUTOMOTRICES
2. VOITURES AUTOMOBILES

On recevra, à l'Hôtel de Ville, des soumissions cachetées adressées au Comité exécutif et transmises par courrier recommandé, pour la fourniture de :

Souffleuses-chargeuses automotrices
Voitures automobiles

pourvu que ces soumissions soient mises à la poste au plus tard le 4 décembre 1967 pour être ouvertes le 6 décembre 1967, à midi, au Bureau du Greffier, à l'Hôtel de Ville.

Un dépôt présenté sous forme de chèque fait à l'ordre de la Ville de Montréal équivalant à cinq (5%) pour cent du montant total devra accompagner chaque soumission.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis à compter du 13 novembre 1967 par M. Jean-L. Renaud, directeur du service des achats et magasins, 9515, rue Saint-Hubert, Montréal 11.

Hôtel de Ville, Montréal, le 10 novembre 1967.

Le Greffier de la Ville, ROBERT BOUCHARD, c.r.

VILLE DE MONTREAL
SERVICES DES ACHATS ET MAGASINS
SOUMISSIONS

1. CHASSIS DE CAMION DE 24,000 LB P.T.C. ET FOURGONS DE 10,000 LB P.T.C., TYPE "METRO KURBSIDE"
2. 3 TOURS A METAUX AVEC TOLERANCE D'OUTILLAGE ET 1 TOUR A METAUX AVEC TOLERANCE D'ATELIERS

On recevra, à l'Hôtel de Ville, des soumissions cachetées adressées au Comité exécutif et transmises par courrier recommandé, pour la fourniture de :

Châssis de camion de 24,000 lb P.T.C. et fourgons de 10,000 lb P.T.C., type "Metro Kurbside"
3 tours à métaux avec tolérance d'outillage et
1 Tour à métaux avec tolérance d'ateliers

pourvu que ces soumissions soient mises à la poste au plus tard le 4 décembre 1967 pour être ouvertes le 6 décembre 1967, à midi, au Bureau du Greffier, à l'Hôtel de Ville.

Un dépôt présenté sous forme de chèque fait à l'ordre de la Ville de Montréal équivalant à dix (10%) pour cent du montant total devra accompagner chaque soumission.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis à compter du 13 novembre 1967 par M. Jean-L. Renaud, directeur du service des achats et magasins, 9515, rue Saint-Hubert, Montréal 11.

Hôtel de Ville, Montréal, le 10 novembre 1967.

Le Greffier de la Ville, ROBERT BOUCHARD, c.r.

VILLE DE MONTREAL
SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS
SOUMISSIONS

Changement de date pour la mise à la poste et l'ouverture de la soumission
No 7471 — Camion-échelle pour service d'incendie

Les soumissionnaires sont par le présent avis informés que la date fixée au 13 novembre 1967 pour la mise à la poste de la soumission est reportée au 27 novembre 1967, et que celle de l'ouverture de la soumission, le 5 novembre 1967, est reportée au 29 novembre 1967. Ces annonces ont déjà paru dans La Presse et le Montreal Star le 27 octobre 1967.

Hôtel de Ville, Montréal, le 10 novembre 1967.

Le Greffier de la Ville, ROBERT BOUCHARD.

VILLE DE MONTREAL
SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS
SOUMISSIONS

IMPRESSION DE BROCHURES : L'AQUEDUC DE MONTREAL WATERWORKS

On recevra, à l'Hôtel de Ville, des soumissions cachetées adressées au Comité exécutif et transmises par courrier recommandé, pour l'impression de brochures : l'Aqueduc de Montréal Waterworks, pourvu que ces soumissions soient mises à la poste au plus tard le 27 novembre 1967 pour être ouvertes le 29 novembre 1967, à midi, au Bureau du Greffier, à l'Hôtel de Ville.

Un dépôt présenté sous forme de chèque fait à l'ordre de la Ville de Montréal équivalant à dix (10%) pour cent du montant total devra accompagner chaque soumission.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis à compter du 13 novembre 1967 par M. Jean-L. Renaud, directeur du service des achats et magasins, 9515, rue Saint-Hubert, Montréal 11.

Hôtel de Ville, Montréal, le 10 novembre 1967.

Le Greffier de la Ville, ROBERT BOUCHARD, c.r.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT NO 747" concernant

LA REFECTION ET REMISE EN ETAT DU BETON DES BAJOYERS, DES PORTS ET DES AQUEDUCS, ECLUSES 6E, 6W ET 7, CANAL DE WELLAND — VOIE MARITIME, PROJET DE WELLAND — MODERNISATION ET AMELIORATION

seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Place de Ville, 112, rue Kent, Ottawa 4e, ou au 508, avenue Glendale, St. Catharines (Ont.), jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, le mardi 21 novembre 1967.

On pourra obtenir les plans, devis, formules de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 9e (Qué.), ou au Secrétaire, Place de Ville, 112, rue Kent, Ottawa 4e (Ont.), ou au directeur de la construction, 508, avenue Glendale, St. Catharines (Ont.), contre le versement de cent dollars ($100), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir soit un dépôt afférent à la soumission, représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, en conformité des conditions de la formule de soumission, soit une garantie de soumission, représentant dix pour cent (10 p. 100) de la soumission, par laquelle il s'engage à passer un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et à satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le Secrétaire,
L. E. BELAND
ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
OTTAWA, le 7 novembre 1967

MUNICIPALITE DE LACHENAIE
DEMANDE DE SOUMISSIONS

Le soussigné recevra, sous pli cacheté, des soumissions pour les projets suivants jusqu'à mardi, le 21 novembre 1967, à 8 h. p.m.

Règlement No 130
Pavage rue Prime 350 v.ca.
Règlement No 131
Aqueduc rue Messier 480 pi. lin.
Règlement No 132
Mise en forme rue Someca 600 v.cu.

Les soumissionnaires pourront se procurer les plans, cahiers de charges et formules de soumissions chez Leroux, Leroux & Associés, Ingénieurs-conseils, 110, Place Crémazie, ch. 220, Montréal, sur dépôt de $25.00 lequel dépôt sera remis aux soumissionnaires sur retour en bon état des documents en dedans de 15 jours de l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié tiré sur une banque à charte au montant de 10% de la soumission payable à la Municipalité de Lachenaie.

La Municipalité de Lachenaie ne s'engage à n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Jean Poirier, sec.-trés.,
351, boul. St-Charles,
Lachenaie,
Comté de L'Assomption, P.Q.

VILLE DE KIRKLAND
Comté Robert Baldwin
Province de Québec
APPEL D'OFFRES CONTRAT 27-A

Des soumissions seront reçues jusqu'à 4.00 P.M. (H.N.E.), vendredi le 24 novembre 1967, pour la construction d'éclairage de rues.

Les soumissions seront reçues dans une enveloppe scellée, adressée à la Ville de Kirkland, a/s M. Roméo Labrèche, secrétaire-trésorier, 3068, rue Daniel, Ville de Kirkland, Qué.

Le projet comprend environ 20 lampadaires avec le filage souterrain et les accessoires habituels.

Les plans, spécifications et formules de soumission peuvent être obtenus à partir du 10 novembre 1967 aux bureaux de Villeneuve et Gauvin, 366, rue Lafleur, LaSalle, Qué., sur dépôt de $50.00 dollars ou un chèque fait à l'ordre de la Ville de Kirkland.

Ce dépôt sera remboursé si les documents sont rapportés en bon état dans les 10 jours qui suivront l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié au montant d'au moins 10% du total de la soumission et payable à l'ordre de la Ville de Kirkland.

La Municipalité ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

Roméo Labrèche,
Secrétaire-trésorier.

DEMANDE DE SOUMISSIONS
MUNICIPALITE DE ST-PHILIPPE

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSION" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 20 heures, H.N.E., vendredi le 1er décembre 1967 pour:

"LA FOURNITURE ET LA POSE D'EGOUT DOMESTIQUE ET W'AQUEDUC".

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur des formules fournies par Lalande, Tétreault & Associés, ingénieurs-conseils, 2, boulevard Desaulniers, Saint-Lambert, Qué. Ces formules, de même que les plans et devis, pourront être obtenus au bureau des ingénieurs-conseils moyennant un dépôt de $25.00 en argent ou en chèque visé à l'ordre de : Lalande, Tétreault & Associés. Ce montant ne sera remboursé qu'aux entrepreneurs qui auront soumissionné et à condition que les plans et devis soient retournés en bon état dans les dix jours suivant l'ouverture des soumissions.

La municipalité de St-Philippe ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la plus haute, et se réserve le droit de les rejeter toutes sans encourir de responsabilité vis-à-vis quiconque.

Ce 8e jour de novembre 1967.

Municipalité de St-Philippe,
227, boul. Edouard-VII,
St-Philippe, Qué.
a/s de M. Gaétan Brosseau,
secrétaire-trésorier.

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES GPE-67-10309

pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 12 décembre 1967
Poste Sainte-Agathe
(Comté de Terrebonne)

FOURNITURE DE SECTIONNEURS A 23 kV, 69 kV et 115 kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m., à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de SIX MILLE DOLLARS ($6,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires :
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 7 novembre 1967.

VENDEURS QUINCAILLERIE EN GROS

Distributeur en gros en plein essor recherche vendeurs d'expérience ayant déjà fait leurs preuves dans la vente de quincaillerie au détail. Notre assortiment comprend : outils, articles de quincaillerie, articles de sport, petits appareils électriques et autres articles menagers.
Secteurs disponibles dans Montréal et la banlieue, ainsi que dans d'autres régions de la province de Québec et de l'Est de l'Ontario. Excellentes dispositions financières et gros revenu aux hommes possédant les qualités requises. Discrétion assurée. Ecrire au

Directeur des ventes
Boite postale 1081,
Station "O",
St-Laurent, Québec

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code civil, que la Compagnie Dentaire America Inc., une corporation ayant sa principale place d'affaires en la ville de Laval, province de Québec, a, le deux novembre mil neuf cent soixante-sept, cédé et transféré à la Banque Royale du Canada tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée dans la division d'enregistrement de Laval, le trois novembre mil neuf cent soixante-sept, sous le numéro 251811.

Daté le 8ème jour de novembre 1967.
LA BANQUE ROYALE DU CANADA,
Centre d'Achats Duvernay,
Laval (Duvernay) (Québec).

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT
SOUMISSIONS

ENLEVEMENT DE LA NEIGE
DIVERS ENSEMBLES D'HABITATIONS
REGION GRAND MONTREAL

Des soumissions scellées indiquant clairement leur contenu et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à MIDI MARDI LE 21 NOVEMBRE 1967 pour ENLEVEMENT DE LA NEIGE POUR LA SAISON 1967-68 — A DIVERS ENSEMBLES D'HABITATIONS — REGION GRAND MONTREAL.

Les devis et les formules de soumissions requis peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous. Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement garantissant la soumission ou d'un dépôt de sécurité se chiffrant à 10% de la cotation. Ce dépôt de sécurité compensera la Société contre toute perte dans l'éventualité où le soumissionnaire accepté refuserait d'entreprendre le contrat. Un chèque certifié ou des obligations négociables du Gouvernement du Canada seront acceptés comme dépôt de sécurité. Tout chèque doit être fait payable à l'ordre de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement celle acceptée.

LE GERANT,
SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT,
2350 Chemin Manella,
Ville Mont-Royal,
Montréal 16, Québec.

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT
SOUMISSIONS

REMPLACEMENT DE BALCONS AVANT
LES APPS MARQUIS ST-JEAN, QUE.

Des soumissions scellées indiquant clairement leur contenu et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à MIDI MARDI LE 21 NOVEMBRE 1967.

pour

LE REMPLACEMENT DE SOIXANTE DOUZE (72) BALCONS AVANT AU PROJET D'HABITATIONS "LES APPS MARQUIS" ST-JEAN, QUEBEC.

Les devis et les formules de soumissions requis peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous. Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement garantissant la soumission ou d'un dépôt de sécurité se chiffrant à 10% de la cotation. Ce dépôt de sécurité compensera la Société contre toute perte dans l'éventualité ou le soumissionnaire accepté refuserait d'entreprendre le contrat. Un chèque certifié ou des obligations négociables du Gouvernement du Canada seront acceptés comme dépôt de sécurité. Tout chèque doit être fait payable à l'ordre de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement celle acceptée.

LE GERANT,
SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT,
2350 Chemin Manella,
Ville Mont-Royal,
Montréal 16, Québec.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
CITE D'OUTREMONT
AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la cité d'Outremont et à tous ceux que ces présentes regardent :

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à une séance générale du Conseil de la cité d'Outremont, tenue à l'Hôtel de Ville, en ladite cité d'Outremont, mercredi le onzième (11ième) jour du mois d'octobre mil neuf cent soixante-sept (1967), à laquelle étaient présents les échevins P. G. Brassard, R. Coallier, P. Des Marais II, F. Desmarais, P. Fainer, J. J. Gladu et C. Joncas, formant un quorum dudit Conseil sous la présidence du maire B. Couvrette le règlement numéro six cent vingt-huit (628) relatif à l'examen médical des employés de la cité, fut dûment passé et adopté conformément à la Loi.

Ce règlement a pour but de faire subir un examen médical aux employés de la cité lors de leur embauchage, le tout ainsi qu'il appert plus amplement et plus clairement au règlement numéro six cent vingt-huit (628) qui est présentement de record au Bureau du secrétaire-trésorier de ladite cité, où tous intéressés peuvent en prendre connaissance.

DONNE en la cité d'Outremont, ce dixième jour du mois de novembre mil neuf cent soixante-sept (1967).

Paul Soulière,
Secrétaire-Trésorier

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES GPE-67-10314

pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 28 novembre 1967
Poste Ste-Rose
(Comté de Laval)

INSTALLATION DU MATERIEL ELECTRIQUE ET TRAVAUX CIVILS CONNEXES (ADDITION 1967)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m., à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires :
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 7 novembre 1967.

BESOIN D'UNE VOITURE ?

- Un seul appel suffira
- Nous irons vous chercher sans aucuns frais
- Aucun comptant requis

Appelez immédiatement
M. Bruno Barrière
524-3761

Création du Conseil de l'Université de Montréal

par Yves LECLERC

Les quinze premiers membres du nouveau Conseil de l'Université de Montréal (qui remplace l'ancien Conseil des gouverneurs) ont été nommés hier par le gouvernement, l'archevêché et l'assemblée universitaire.

Le seizième membre est le recteur, M. Roger Gaudry, qui d'office fait partie du Conseil. Quatre autres personnes, deux représentant les diplômés de l'Université et deux autres les étudiants, seront choisies après consultation des organismes intéressés.

Les huit membres nommés par le gouvernement comprennent quatre des ex-gouverneurs de l'université : MM. Pierre Gendron, chimiste, Roger Larose, ancien doyen de la Faculté de pharmacie et ancien président de l'AGEUM, Lucien-G. Rolland, président de la compagnie des papiers Rolland, et le juge en chef Lucien Tremblay, professeur émérite de la Faculté de droit.

Les quatre "nouveaux-venus" sont : MM. Jean Gérin-Lajoie, directeur du syndicat des métallos du Québec et vice-président de la FTQ, Marcel Piché, avocat et président du Théâtre du Nouveau Monde, Salvatore Randaccio, homme d'affaires et le Dr Jacques Léger.

Nommés par l'université

Cinq autres membres du Conseil ont été nommés par l'Assemblée universitaire, un autre des nouveaux organismes de gouvernement universitaire créés par la nouvelle Charte de l'université.

Ce sont MM. Maurice Bouchard, professeur aux Sciences sociales ; Maurice L'Abbé, directeur du département de Mathématiques de la Faculté des sciences ; Jacques Parizeau, professeur aux HEC et ancien conseiller du gouvernement en affaires économiques ; Jacques St-Pierre, directeur du Centre de calcul de l'université ; et le Dr Eugène Robillard, vice-doyen de la Faculté de médecine.

Ces cinq nouveaux membres du Conseil font partie du corps professoral de l'université.

S'il y a des surprises dans la composition du nouveau Conseil, ce n'est ni au gouvernement ni à l'Assemblée universitaire qu'on les doit, mais au "modérateur des facultés ecclésiastiques".

En effet, alors qu'on s'attendait à ce qu'il choisisse sinon deux du moins un membre du clergé, le cardinal Léger a préféré nommer deux laïques, dont une femme. Ce sont : Me Jules Deschênes, conseiller de la reine et président de la Régionale du Québec du Barreau canadien, et Mme Livia Thür, professeur agrégé au département de Sciences économiques de la Faculté des sciences sociales.

Mme Thür, qui fait également partie du Comité gouvernemental sur la réalisation d'une nouvelle université de langue française à Montréal, sera la seule femme à siéger au Conseil de l'université, à moins que les étudiants et les diplômés ne préparent eux aussi des "surprises".

Le Conseil est l'autorité suprême de l'université, dont il détient en principe tous les pouvoirs. Il peut cependant déléguer une partie de ceux-ci à d'autres organismes, dont l'Assemblée universitaire qui correspond à peu près au "sénat" des universités américaines.

Le Conseil aura à choisir parmi ses rangs le prochain chancelier de l'université.


M. Roger Gaudry
recteur

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 2 novembre 1967 par lequel Montreal Aircraft Parts Manufacturing Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre, présentes et futures, à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 6 novembre 1967, sous le No 2024431.

Banque de Montréal, le 6 novembre 1967.

AVIS PUBLIC est donné qu'une demande de lettres de vérification de la succession de feu Dame Sarah Wittal, veuve de Chaim Caiserman, de son vivant domiciliée à 2400 Van Horne Avenue, Montréal, sera présentée devant la Cour Supérieure, District de Montréal, Division Pratique, Chambre 31, vieux palais de justice, 155 est, rue Notre-Dame, le 15 décembre 1967, à 10 heures le matin.

SPECTOR & SCHECTER
Procureurs de l'Exécutrice,
Dame Ghitta Caiserman.

VILLE DE DELSON
COMTE DE LAPRAIRIE
DEMANDE PUBLIQUE DE SOUMISSIONS

Des soumissions sont demandées par la Ville de Delson, pour la construction de tronçons d'aqueduc, d'égouts sanitaires, d'égouts pluviaux, de bordures de rue en béton et de pavage d'asphalte.

Les plans, devis et conditions, les formules de soumissions peuvent être obtenus de Rosario Frigon, Ingénieur-Conseil, dont les bureaux sont situés au 5165 ouest, rue Sherbrooke, suite 303, Montréal 28, sur dépôt de la somme de $50.00.

Toutes les enveloppes devront être scellées et les mots "SOUMISSIONS POUR AQUEDUCS, EGOUTS SANITAIRES, EGOUTS PLUVIAUX, BORDURES DE RUE ET PAVAGE D'ASPHALTE" devront y être inscrits. Ces soumissions devront être déposées entre les mains du secrétaire-trésorier de la Ville de Delson, au plus tard, mardi le 28 novembre 1967, plus tard mardi le 28 novembre 1967.

G. Robitaille,
Secrétaire-trésorier.

MINISTERE DE L'EDUCATION
ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

Appel d'offre pour l'enlèvement de la neige sur les terrains de stationnement et des entrées de l'Ecole normale Jacques-Cartier. On devra visiter les lieux, prendre connaissance des devis et se procurer des formules de soumission en s'adressant au soussigné. Des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, le 27 novembre, moment où elles seront ouvertes en public. On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Les soumissions cachetées devront porter la mention "enlèvement de la neige", et être adressées à :

Gérard Beaudry, principal,
Ecole normale Jacques-Cartier,
1301 est, rue Sherbrooke,
Montréal (24e), P.Q.

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES DST-67-10317

pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 28 novembre 1967
Région St-Laurent

CONSTRUCTION D'UN RESEAU DE CONDUITS SOUTERRAINS, VILLE DE HAMPSTEAD (HAMPSTEAD No 5 ET CHEMIN GAYTON)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m., à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de QUATRE MILLE DOLLARS ($4,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires :
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 7 novembre 1967.

COMMIS DEMANDÉ

S'adresser à
CHAUSSURES YELLOW
5680, RUE ST-DOMINIQUE
MONTREAL


M. Maurice Bouchard


Me Jules Deschênes


M. Pierre Gendron


Me Jean Gérin-Lajoie


M. Maurice L'Abbé


M. Roger Larose


Dr Jacques Léger


M. Jacques Parizeau


M. Marcel Piché


M. Salvatore Randaccio

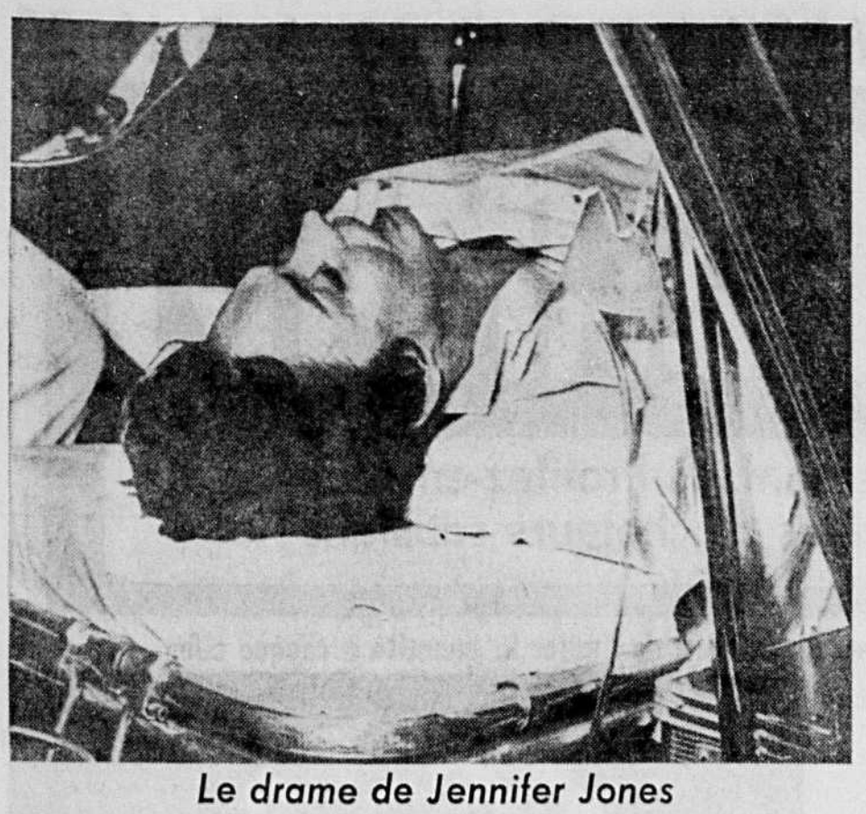

Dr Eugène Robillard


M. Lucien-G. Rolland


M. Jacques St-Pierre


Mme Livia Thür


Juge Lucien Tremblay



Le drame de Jennifer Jones

LOS ANGELES (PA, UPI) — Fortement ébranlée par la mort de son principal partenaire dans le film "Le chant de Bernadette", l'actrice Jennifer Jones a absorbé hier soir une forte quantité de barbituriques.

Les policiers alertés de sa disparition par le médecin personnel de Mlle Jones, à qui elle avait fait part de ses intentions, l'ont retrouvée, inanimée, sur une plage de la côte du Pacifique. Elle est ici photographiée à son entrée à l'hôpital. Les autorités ont plus tard signalé que son état est satisfaisant.

La célèbre actrice, qui est âgée de 48 ans, s'était méritée un Oscar pour son interprétation de Bernadette Soubirous, en compagnie de Charles Bickford dans le film "Le chant de Bernadette". Lorsqu'elle apprit la mort de l'acteur, elle absorba des barbituriques puis téléphona à son médecin pour lui dire qu'elle allait en prendre davantage. Les policiers l'ont retrouvée sur une plage au pied d'un promontoire de 44 pieds sur lequel son auto était stationnée.

Pékin : essai-H par fusée téléguidée

TAIPEH, Formose (UPI) — Des sources proches des services de renseignements de la Chine nationaliste ont déclaré hier que les autorités de Pékin sont prêtes à faire exploser à brève échéance un engin nucléaire véhiculé par une fusée.

Ces sources ont ajouté que cet essai, le premier impliquant une vraie fusée téléguidée, serait effectué pour coïncider avec le débat aux Nations unies sur l'admission de la Chine au sein de l'organisation mondiale. Le débat est prévu pour les prochaines semaines.

L'essai serait le septième de la Chine populaire depuis octobre 1964. Les Etats-Unis ont prédit, il y a quelques mois, qu'un tel essai nucléaire serait effectué par Pékin et que la fusée tomberait dans l'océan Indien. La prédiction faite hier par les milieux de la Chine nationaliste indique que la date d'un tel essai a été avancée d'un ou deux mois.

La Chine a effectué son dernier essai nucléaire le 17 juin dernier. Radio-Pékin avait précisé par la suite qu'il avait eu lieu dans l'atmosphère de la Chine de l'ouest.

Hellyer conseille à Grégoire de construire un brise-glace avec ses "fonds français"

OTTAWA — (PC) — Le ministre des Transports, M. Paul Hellyer, a remarqué hier à l'adresse du député Gilles Grégoire que l'hiver se passerait bien mieux s'il consacrait à la construction de brise-glace les fonds qu'il compte recueillir en France pour promouvoir l'indépendance du Québec.

M. Hellyer a fait ce commentaire en réponse à une question de M. Grégoire qui cherchait à savoir si durant l'hiver qui vient les brise-glace du gouvernement fédéral dans le Saint-Laurent seront employés seulement à prévenir les inondations.

M. Grégoire, qui — en arrivant aux Communes hier — a fait part aux journalistes de son intention de ne pas se présenter aux prochaines élections fédérales, proposait qu'ils soient également employés à assurer la navigation d'hiver ininterrompue jusqu'à Montréal dans le fleuve Saint-Laurent.

"Si le député de Lapointe recueille suffisamment d'argent en France, il pourrait l'employer à faire construire un brise-glace de sorte que les opérations des brise-glace dans le Saint-Laurent deviennent de plus en plus efficaces", a déclaré M. Hellyer.

M. Grégoire a répliqué en demandant au ministre des Transports s'il était informé que l'an dernier, l'Union soviétique a offert au Canada de mettre un brise-glace soviétique en service dans le Saint-Laurent pour y assurer la navigation d'hiver.

Cette question de M. Grégoire a été jugée irrecevable par le président des Communes, M. Lucien Lamoureux.

Par ailleurs, M. Robert Thompson, (CS-Red Deer) a demandé au gouvernement si des mesures étaient entamées contre le député de Lapointe parce que ce dernier avait violé son serment d'allégeance à la reine comme député aux Communes.

M. Grégoire a répondu qu'il ne devait allégeance qu'à ses électeurs.

Le président du Ralliement national, était à son siège aux Communes hier pour la première fois depuis son voyage de deux semaines en France où il a formé des comités en vue de recueillir des fonds devant servir à assurer l'indépendance du Québec.

Comme commentaire à la question de M. Thompson, le député de Lapointe a soulevé une question de privilège demandant que "l'accusation du député de Red Deer soit précisée ou retirée".

Le président des Communes a déclaré qu'il prenait en délibéré l'argument soulevé par M. Grégoire.

Kidnappés aux USA et en Europe, 33 Sud-Coréens sont jugés à Séoul

D'après AFP

Hier s'est ouvert devant le tribunal de Séoul le procès de trente-trois intellectuels sud-coréens, accusés d'appartenir à un réseau travaillant pour le régime communiste de la Corée du Nord.

Ce procès est l'épilogue d'une affaire qui a provoqué dans le courant de l'été dernier des protestations de différents pays (France et Allemagne fédérale notamment) contre les conditions anormales dans lesquelles ces citoyens sud-coréens résidant sur leur territoire avaient été contraints de regagner leur pays. Dix-sept Sud-Coréens furent ainsi "enlevés" en Allemagne fédérale, huit en France, trois aux Etats-Unis, un en Autriche. Quelque temps après leur disparition, leur présence était signalée à Séoul où ils devaient répondre des contacts qu'ils auraient pu avoir avec des Nord-Coréens.

Devant les notes de protestation de Paris et de Bonn, le gouvernement de Séoul fut amené à présenter des excuses pour "l'activité exercée par des agents de ses services de sécurité", assurant que "de tels faits ne se reproduiraient plus à l'avenir".

Finalement 194 personnes — y compris celles appréhendées en Corée du Sud — étaient impliquées dans cette affaire, présentée comme un vaste réseau à la solde de la Corée du Nord dont le siège pour l'Europe était installé à Berlin. Par la suite, certains "suspects" furent relâchés, plusieurs revinrent en Europe et c'est en fin de compte trente-trois personnes que juge le tribunal de Séoul. Parmi elles figurent plusieurs professeurs de l'Université de Séoul qui avaient suivi des cours à Paris, Francfort et Heidelberg, des étudiants, des artistes comme le peintre Lee Ung-no, 64 ans, et son épouse qui vécurent longtemps à Sèvres, près de Paris.

L'accusation reproche notamment aux inculpés d'être devenus des agents du régime nord-coréen et d'avoir pris contact directement ou par le canal d'intermédiaires avec le représentant de la Corée du Nord à Berlin-Est. Certains se seraient même rendus secrètement à Pyong-yang pour adhérer au parti communiste, crime passible de la peine de mort selon les lois de la Corée du Sud.

France : dissolution de l'Assemblée nationale ?

PARIS (UPI) — Le président de Gaulle serait prêt à dissoudre l'Assemblée nationale française si le gouvernement Pompidou est mis en minorité aujourd'hui sur les questions budgétaires. M. Pompidou, chef du gouvernement, a mis en garde les députés de la tendance républicains-indépendants que le général de Gaulle n'hésiterait pas à dissoudre l'Assemblée et décréter des nouvelles élections générales législatives.

L'Angleterre, l'Italie et les USA, bonnes sources d'immigration

OTTAWA (PC) — Durant les neuf premiers mois de 1967, 174,593 immigrants sont entrés au Canada, comparativement à 144,534, durant la même période l'an dernier.

L'Angleterre, l'Italie et les Etats-Unis ont constitué les principales sources de ce flot de population et sont les seuls pays dont les immigrants ont dépassé le cap des 10,000.

Quelque 36,013 personnes sont venues d'Angleterre pour un gain de 4,000 sur l'an dernier. Le nombre de 23,831 Italiens entrés au pays ne représentait qu'une légère augmentation sur les chiffres de l'an dernier.

On rapporte la venue de 14,976 Américains au Canada, soit une hausse de 1,300, tandis que 12,597 citoyens Ecossais se sont ajoutés à la population pour une hausse de 1,100.

Le nombre d'immigrants français a enregistré un soubresaut en passant de 5,944 en octobre 1966, à 7,715 cette année.

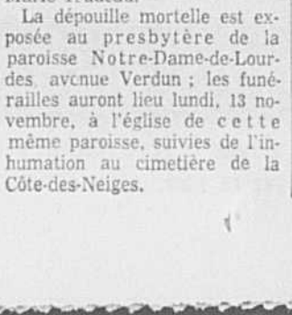
Ces statistiques font partie du troisième rapport trimestriel émis par le ministère de l'Immigration. Le total des immigrants de juin à septembre s'est chiffré par 65,635.

Nécrologie

M. l'abbé Emile Trudeau

M. l'abbé Emile Trudeau, curé de la paroisse Notre-Dame de Lourdes de Verdun depuis 1963, est mort subitement hier, à son presbytère.

Le défunt avait fait ses études à l'académie Richard, de Verdun, au séminaire de Sainte-Thérèse et au Grand Séminaire de Montréal ; il avait été ordonné prêtre par Mgr Georges



Gauthier en 1931. Professeur au séminaire de Sainte-Thérèse pendant vingt ans, il avait ensuite été supérieur du collège Marie-Médiatrice de Montréal, puis curé de la paroisse Saint-Antonin, à Notre-Dame-de-Grâce, pendant dix ans avant d'être nommé curé de Notre-Dame de Lourdes il y a quatre ans ; il était également grand prieur de l'Ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem.

Lui survivent : ses frères, M. l'abbé Georges Trudeau, curé de Saint-Antonin, MM. Jules Trudeau, imprimeur, et Lucien Trudeau, greffier ; ses soeurs, Mlle Bernadette Trudeau, Mmes A. Desaulniers (Germaine) et Rolland Brousseau (Thérèse) ; ses neveux, le Dr Jean-Guy Brousseau, Me Michel Proulx et M. Bernard Trudeau ; ses nièces, Mmes Ronald Desrochers et G. Trudeau, Mlles Simone, Lucie et Marie Trudeau.

La dépouille mortelle est exposée au presbytère de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes, avenue Verdun ; les funérailles auront lieu lundi, 13 novembre, à l'église de cette même paroisse, suivies de l'inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Les Hippies de Toronto retournent au conformisme

OTTAWA (PC) — Selon le porte-parole des Hippies de Yorkville, ce groupe serait en voie d'extinction parce que plusieurs de ses adeptes retourneraient à la société conforme.

David Depoe, père spirituel des Hippies et militant de la Compagnie des Jeunes Canadiens a déclaré : "Les Hippies ont été créés, hissés jusqu'à un certain niveau et ils sont maintenant en voie d'être détruits".

Un scindement tri-directionnel s'opère actuellement dans le mouvement : quelques-uns des anciens adeptes se dirigent vers les fermes, d'autres vers l'action politique et sociale et d'autres enfin, retournent à la société conventionnelle.

DECES



M. Rodolphe Pepin

A Ville de Laval, le 8 novembre 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M.Rodolphe Pepin, demeurant à 1 Talbot. M. Pepin avait été courtier en assurances et était Chevalier-de-Colomb (4e degré).

Il laisse son épouse, Jeanne Godard, et son fils Claude : deux soeurs, Mme veuve Eugène Sansfaçon (Germaine), Mlle Annette Pepin ; un frère Maurice (époux de Lucille Tremblay), de nombreux beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces.

La dépouille est exposée chez Urgel Bourgie, 400 est, Henri-Bourassa. Funérailles à l'église Notre-Dame-de-Pontmain à 10 heures. Inhumation au cimetière de Saint-Vincent-de-Paul.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES



Mme Jean-D. Charron

Nous apprenons le décès de Paulette Beauchesne, épouse de M. Jean-D. Charron, médecin-vétérinaire, décédée le 8 courant. Lui survivent, outre son époux : son fils, Jean; ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Gérard et Paul Beauchesne; sa soeur et beau-frère, le docteur et Mme Georges Gagnon (Yvette); sa belle-mère, Mme veuve Emile Charron; ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Rosario Charron et Bernard Perreault, tous deux de St-Denis-sur-le-Richelieu; MM. et Mmes Gilles et Maurice Charron, tous deux de St-Hyacinthe, et M. et Mme Jean-Claude Hébert, de St-Pie-de-Bagot; ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire René Thériault, 1120 est, rue Jean-Talon. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 11 heures, en l'église St-Vincent-Ferrier et l'inhumation au cimetière paroissial St-Anicet, comté Huntingdon.

Marcel Brière
SPECIALISTE-GRAVEUR
Travail machine garanti
Bas prix
Pas d'intermédiaire.
11707 Palletier
Montréal-Nord
324-2186

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

ARCHAMBAULT-PICARD-ROBITAILLE (Marie-Célina) — A Montréal, le 8 novembre 1967, à l'âge de 84 ans 10 mois, est décédée Mme veuve J.-A. Robitaille, épouse en 1ères noces de Z. Archambault, et en 2èmes noces d'Alphonse Picard, née Marie-Célina Langlois, demeurant rue Brébeuf. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARSENAULT (Elodie) — A l'hôpital Royal Victoria, le 7 novembre 1967, est décédée Elodie Lezere, épouse d'Armand Arsenault. La dépouille mortelle est exposée au salon
D. A. Collins,
5610, rue Sherbrooke ouest
Les funérailles auront lieu à l'église St. Ignatius of Loyola, vendredi 10 novembre, à 10 a.m. Inhumation au cimetière de Côtes-des-Neiges.

BEAULIEU (Berthe) — A Montréal, le 7 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Arthur Beaulieu, née Berthe Brisebois, demeurant 5660 Lacordaire. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse et 11ème,
Rosemont,
à 9h.30, pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs, (5905, Turenne) où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEGARDE (Rose-Anna) — A Montréal, le 7 novembre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Philippe Bellegarde, née Rose-Anna Boulanger, demeurant à 3151 Ontario. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3186, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Samuel) — A St-François-de-Sales, le 9 novembre 1967, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Samuel Belisle, époux de feu Marie Chamberot ; demeurant à 540 Parisien, St-François-de-Sales, Ville de Laval. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766, rue St-Hubert,
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-Noël-Chabanel, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de St-François-de-Sales, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT (Gaston jr) — Accidentellement, à St-Hubert, le 8 novembre 1967, à l'âge de 18 ans, est décédé Gaston Benoit jr, fils de Gaston Benoit, et de Marguerite Dubois; demeurant à 1071, Marmier, Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils
527, rue Ste-Hélène, Longueuil
pour se rendre à l'église Ste-Louise-de-Marillac, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIGAOUETTE (Ludger) — A Montréal, le 8 novembre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Ludger Bigaouette, époux de Juliette Gravel, demeurant à 2157 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam,
à 8h.45, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BILODEAU (Gérard) — Subitement, à Montréal, le 7 novembre 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gérard Bilodeau, époux de Lucille Portugais épouse en 1ères noces de Jules Gravel, en 2èmes noces de Paul-Emile Gravel et en 3èmes noces de Gérard Bilodeau; demeurant au 2761, boul. Lapointe. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois
8628, rue Hochelaga
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 9 hrs. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISSON (Maurice) — A Montréal, le 8 novembre 1967, à l'âge de 35 ans, est décédé Maurice Brisson, époux de Denise Roy; demeurant à 5969, Pierre-Bédard; père de Christian. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse,
coin 11ème Avenue
pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BUSSIERES (Joseph Adélard) — A Pont-Rouge, comté Portneuf, le 8 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Joseph Adélard Bussières, époux en 1ères noces de feu Dame Angélina Paquette et en 2èmes noces de feu Dame Blanche Larue, et en 3èmes noces de Dame Mariette Senécal. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Julien et Fils Enrg.
à 1 hre 45, pour se rendre à l'église de Pont-Rouge, où le service sera célébré à 2 hrs, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMPBELL (Alec-Bob) — Subitement, à Pointe-au-Chêne, le 7 novembre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Alec-Bob Campbell, époux de feu Léa Cléroux. Il laisse dans le deuil, 4 fils: René, de Pointe-au-Chêne; Marcel, de Montréal; Cyrille, de Cumberland, Ont.; Maurice, de St-Jérôme; 3 filles: Mme Paul-Emile Massie (Jeanne-D'Arc), Mme Hector Chalifoux (Simone); Mme Gérard Brisebois (Denise); toutes 3 de Montréal; 2 frères: Osias, de Shawinigan-sud; Duncan-B. Campbell, de Pointe-au-Chêne; 1 soeur: Rév Soeur Jeanne-d'Arc, des Soeurs de la Providence, de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée
416, rue McGill
Hawkesbury
à 2 hrs 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, de Pointe-au-Chêne, où le service sera célébré à 3 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Noé) — A Montréal, le 7 novembre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé Noé Charron, époux en 1ères noces de Maria Gaouette, en 2èmes noces d'Alida Pharand en 3èmes noces de Florida Portugais; demeurant à 4377, Mentana. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire & Vandelac
4340, rue Saint-Denis
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Paulette) — A Montréal, le 8 novembre 1967, est décédée Mme Paulette Beauchesne, épouse de Jean-D. Charron, M.V., mère de Jean-Charles, soeur de Paul Gérard Beauchesne, et Mme docteur Georges Gagnon (Yvette) Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon
à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de St-Anicet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHASSE (Fleur-Ange) — A Montréal, le 9 novembre 1967, à l'âge de 69 ans, est décédée Mlle Fleur-Ange Chassé, fille de feu Georges Chassé et de feu Hermine Roy, demeurant 1649 William-David. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Barnabé, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Charles-Henri) — A Montréal, le 7 novembre 1967, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Charles-Henri Côté, époux d'Arsélia Pelletier; demeurant à 7927, Drolet. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
8078, rue Drolet, angle Jarry
à 9 hrs 50, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURVAL (Joseph-Alfred) — A Pont-Viau, le 9 novembre 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Joseph-Alfred Courval, époux d'Agnès Provost, demeurant 145 Boischatel, Pont-Viau, père de Mme Rose-Alma Rivest Courval et grand-père de Suzanne. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 est, boul. Henri-Bourassa,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Gilles, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CSOMAN (Jules) — Accidentellement, le 7 novembre 1967, à l'âge de 34 ans, est décédé M. Jules Csoman, (Shuman) fils de feu Joseph Csoman et de Maria Krausz, demeurant à 10,985, Lamoureux. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11,130, boul. Pie-IX
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Hongrois, 90 Guizot ouest, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELISLE (Marcelle) — A Montréal, le 8 novembre 1967, à l'âge de 45 ans, est décédée Marcelle Despatie, épouse de Julien Delisle, président de Arrow Industrie. Les funérailles auront lieu vendredi soir, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
St-Maurice
2,000, rue Champ-Fleury,
Duvernay
pour se rendre à l'église St-Maurice, où le service sera célébré à 21 heures. Inhumation à 9 heures, au cimetière de Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : J. Ouimet et Fils.

DELORME (Florida) — A Montréal, le 8 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Joseph Delorme, née Florida Chaput; mère de Mme Pierre Quirion (Aline), Fernand, Florian, Mme veuve Paul-Emile Tanguay (Réjeanne), de la rue Curatteau. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.
8988, rue Hochelaga
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Onésime) — A Montréal, le 7 novembre 1967, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Onésime Demers, époux de Valéda Brousseau, demeurant 2036, Valois. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte
3635, rue Hochelaga
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIS (Clarisse) — A Montréal, le 8 novembre 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Denis, née Clarisse Gauthier; demeurant à 17, Terrasse Robert, Chambly. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers
20, rue Des Carrières
pour se rendre à l'église St-Joseph, de Chambly, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière de Brownsburg, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORE (Alexina) — A Montréal, le 8 novembre 1967, à l'âge de 69 ans est décédée Mme veuve Camille Doré, née Alexina Courval, mère de Rita. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6603, rue St-Laurent
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église Saint-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE-BEAUMONT (Rose-Alice) — A Montréal, le 7 novembre 1967, à l'âge de 44 ans, est décédée Mme Rose-Alice Beaumont, épouse d'Arthur Dufresne, fils de feu Amable Dufresne; demeurant 504, rue Trudeau, à LaSalle. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4305, rue Notre-Dame ouest
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Catherine-Labouré, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMOND (Robert) — A Coteau Station, le 8 novembre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Robert Emond, employé du Canadien National, époux de May West, demeurant à Peterborough. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-E. Ménard et Fils,
Coteau Landing,
pour se rendre à l'église paroissiale de Coteau Station, où le service sera célébré à 3 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Laura) — A Montréal, le 9 novembre 1967, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve J.-Alexis Gagnon, née Laura Dufresne. Elle laisse dans le deuil sa fille, Marguerite ; ses fils, Raymond et Fernand ; son frère, M. Aimé Dufresne. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
1750, rue Amherst,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUMOND (Aurore) — A Montréal, le 6 novembre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Léon Gaumond, née Aurore Belanger. Elle laisse ses enfants: Raymond, Mme Rolland Lazure (Marie-Paule), Mme Marcel Carrière (Madeleine), Mme Adrien Daré (Marcelle), Maurice, Robert, Mme Jean-Claude Delisle (Françoise), et Mme Raymond Varin (Monique) et ses bru Mme Raymond Gaumond (Eva Nobert), Mme Maurice Gaumond (Cécile McDuff), Mme Robert Gaumond (Jeannine Pelletier), et son gendre René Courtemanche, ainsi que sa soeur Mme veuve Alma Leclerc. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Paul) — Accidentellement à Montréal, le 8 novembre 1967, à l'âge de 24 ans, est décédé M. Paul Gauthier, employé au port de Montréal, époux de Lise Turcot, demeurant 4440 Garnier. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERIN (Joseph-Aimé) — A Montréal, le 8 novembre 1967, à l'âge de 95 ans, est décédé M. Joseph-Aimé Guérin, époux de Laure Garon, demeurant 1604 Dezery. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario,
pour se rendre à l'église Nativité, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Almanzar) — A Montréal, le 8 novembre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé Almanzar Gravel, époux de Paula Laperrière, père de Mme Fernand Gignac (Mariette), et père adoptif de Robert Landry. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est
à 9 h., pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores, Duvernay, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAINAULT (Laura Dorais) — A Montréal, le 7 novembre 1967, est décédée Laura Dorais, épouse de feu Arthur Hainault. Elle laisse dans le deuil : 2 fils : Lucien, Robert; 2 filles : Cécile (Mme Roger Charette), Georgette (Mme Louis Lavoie) de Québec; 3 frères : Emilien, Viateur, Jean-Paul; 1 soeur : Luce (Mme Antonio Laberge) de St-Timothée; ses gendres : Dr Roger Charette, M. Louis Lavoie; une belle-fille : Mme Robert Hainault, ainsi que 13 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650, Chemin Côte-des-Neiges,
à 9 hres, pour se rendre à l'église de St-Timothée, Co. Beauharnois, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HETHRINGTON (Lawrence) — A Montréal, le 8 novembre 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé Lawrence Hethrington, époux de Claire Rajotte ; demeurant à 7230 Marie-Victorin. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
8671, boul. Rivière-des-Prairies,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Joseph, de Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEAN (Camille) — A Montréal, le 7 novembre 1967, à l'âge de 55 ans, 2 mois, est décédé M. Camille Jean, époux de Simonne Patenaude, demeurant rue Brunet, Montréal-Nord, père bien-aimé de Manon (Mme Robert Del Duchetto), Micheline (Mme Gaston Bisson). Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2643, Boul. Henri-Bourassa est,
à 9h.45, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Rolland) — A Montréal, le 9 novembre 1967, à l'âge de 48 ans, est décédé Rolland Labelle, époux de Jeannette Dion, demeurant 6675 - 1ère ave. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse et
11ème, Rosemont,
pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Rose) — A Montréal, le 7 novembre 1967, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Louis Lalonde, née Rose Marleau; demeurant à 6090, Laurendeau. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Zotique, de Montréal, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Zotique, comté Soulanges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARRIVEE (Joseph) — A Montréal, le 8 novembre 1967, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Joseph Larrivée, époux de Berthe Roy, demeurant 7401 Christophe-Colomb. Père d'Yvon. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766, rue St-Hubert,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Albert) — A Montréal, le 8 novembre 1967, est décédé M. Albert Lavoie, époux en 1ères noces d'Alice Campeau, et en 2èmes noces de Marguerite Lecours, demeurant à 2550 Davidson. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam,
à 10h.45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Joseph) — Subitement, à Montréal, le 8 novembre 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Joseph Leblanc, restaurateur à Terrebonne, époux de Simone Gaboury; demeurant 185, rue Gagnon. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis,
939, rue St-Louis
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 10 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC (Georgianna) — A La Salle, le 9 novembre 1967, à l'âge de 70 ans et 22 jours, est décédée Mme Ephrem Leclerc, née Georgianna Laplante, demeurant à 7735 Edouard, La Salle. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
7708, rue Centrale
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis

Hausse temporaire des taxes ce mois-ci — P. 2

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Attentat à la bombe à Toronto
— Page 2

ÉDITION DE MONTRÉAL • • 10¢ Montréal, vendredi 10 novembre 1967 / saint André Avellin / 83e année, No 261 / 4 cahiers / 52 pages / Les prévisions météorologiques : nuageux, périodes ensoleillées / Minimum 30 / Maximum 40

"On sera peut-être ébranlé par nos actes"

C'est la crise religieuse qui incite le cardinal Léger à quitter son poste

Les principales raisons qui ont décidé le cardinal Paul-Emile Léger à quitter son poste à la mi-décembre pour se rendre en Afrique centrale s'y occuper des lépreux jusqu'à la fin de ses jours, se ramènent à trois :

- La crise religieuse qui secoue le monde actuel et dont il a pris une vive conscience au synode, a provoqué chez lui "un véritable drame de conscience" et l'a incité à "redevenir un simple prêtre missionnaire" ;
- Puisque "la foi est avant tout un témoignage", il croit que les actes de sincérité et d'authenticité peuvent ébranler ceux qui n'arrivent pas à comprendre les paroles;
- Il a atteint l'âge (63 ans) où la sclérose menace l'âme et le corps et fait facilement s'installer dans des habitudes confortables, surtout dans un diocèse à majorité catholique.

Lisant calmement et sans éclat de voix un texte de quatre pages contenant les principales raisons de son geste, le cardinal a expliqué hier après-midi, au cours d'une conférence de presse, que "l'affaissement de la foi chez les jeunes, l'indifférence d'un grand nombre de chrétiens vis-à-vis de l'Eglise, le désengagement et la désaffection, pour ne pas dire l'aggressivité de certaines classes sociales face au problème religieux, sont des symptômes de cette crise".

L'archevêque de Montréal a invité la jeunesse "qui aime la sincérité et l'authenticité à s'engager sur les chemins dépouillés de la foi et à répondre aux appels de Dieu par un dévouement de pauvreté qui peut paraitre inutile".

"C'est pour le plus grand bien de l'Eglise de Montréal que je deviens un simple missionnaire — j'ai été un missionnaire toute ma vie — au milieu des plus pauvres hommes du Tiers-Monde. Ici, nous avons toutes les possibilités d'une société d'abondance pour venir en aide à la pauvreté de chez nous."

Le cardinal Léger restera pour un court temps, "administrateur apostolique" du diocèse.

• Humilité, dévouement, discrétion et efficacité

— Pages 5 et 6

La tempête

"Quelques-uns se demanderont, et à bon droit, pourquoi je quitte le navire au moment où il affronte la tempête ? Au fond, c'est justement cette crise religieuse qui m'incite à quitter un poste de commande pour redevenir un simple prêtre missionnaire", a dit le cardinal Léger.

Tout au long de sa courte allocution, il a laisé entrevoir une sorte de parallèle entre deux types de sociétés. D'abord, une société d'abondance, dans laquelle l'homme a à sa disposition tous les moyens aptes à rendre son action efficace, mais aussi une société technocratique, automatisée et sophistiquée qui a tendance à rejeter Dieu et toute sa religion.

Voir LEGER en page 2



Le cardinal répond aux questions, au cours de la conférence de presse d'hier.



photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Auparavant, face à une batterie de micros et de caméras, il avait lu un court texte, en français et en anglais.

• Chez Georges Lemay, Lajoie "époussetait" les pelouses

— Page 3

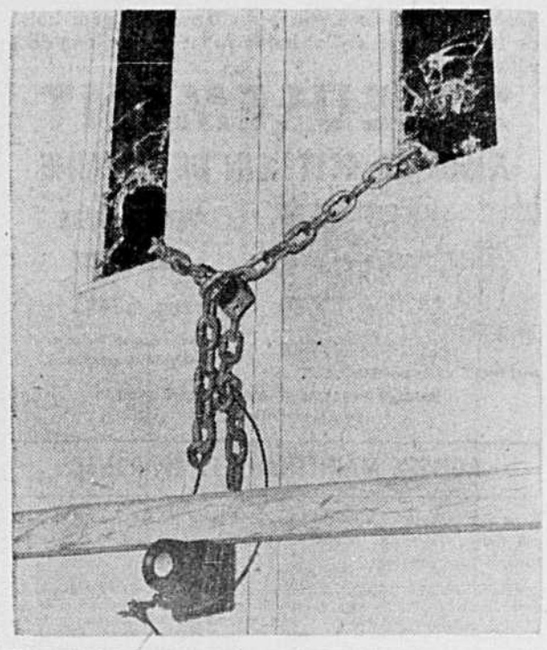
• Johnson: le Québec sera solidaire de son continent

— Page 39 (de notre envoyé spécial à New York)

• Lesage: Johnson doit encore refaire sa réputation

— Page 19 (de notre envoyé spécial au Témiscamingue)

McGILL



Malgré des portes cadenassées et fermées avec des chaines, une soixantaine d'étudiants ont pénétré hier soir dans le bureau du principal de l'Université McGill.

— Page 3

AUJOURD'HUI

Formation du Conseil de l'Université de Montréal

Le Conseil de l'Université de Montréal, qui remplace l'ancien Conseil des gouverneurs, vient d'être formé. Les quinze premiers membres ont été nommés par le gouvernement, l'archevêché et l'assemblée universitaire.
— Page 49

Deux exploits spatiaux des Etats-Unis

Dans la seule journée d'hier, les Etats-Unis ont réussi deux exploits spatiaux : la fusée géante "Saturne-5" effectuait une "première" retentissante et la seconde "Surveyor-6" se posait en douceur sur la Lune.
— Page 13

Filion suggère une banque d'affaires pour le Québec
— Page 20

DEMAIN, dans le MAGAZINE

L'Esquimau du Nouveau-Québec



"Pour ces jeunes Esquimaux, le Québec crée des maternelles et dispense un enseignement primaire dans leur langue d'origine. Ottawa ne croit pas encore à cette marque de respect."

SOMMAIRE

Annonces classées / 35 à 37 et 40 à 49
Arts et spectacles / 22 à 25
Bandes dessinées / 34
Calendrier des pionniers / 26
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc. / 51
Editorial / 4
Finance / 20 et 21
Horoscope / 18
Loisirs et récréation / 34
Mots croisés / 36
Nouvelles internationales / 13
Nouvelles nationales / 15 et 39
Radio et télévision / 10
Sports / 27 à 33
Tribunaux / 11
Vie féminine / 16 et 18
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 18

CKAC 73 AU CAVEAU

Admiration et respect du peuple pour cet homme "pas comme les autres"...

par Michel-G. TREMBLAY

La démission et le départ vers les léproseries d'Afrique du cardinal Léger sont des nouvelles qui ont fait, hier, la manchette des ondes et des journaux... mais il n'y a pas que ces derniers qui se sont fait une opinion sur la décision de l'archevêque.

Monsieur, madame ou mademoiselle ont également eu des réactions qui, dans l'ensemble, dénotent une profonde amitié pour le cardinal et surtout un respect pour cet "homme qui n'est pas comme les autres". Un geste surprise que l'on n'ose interpréter, un départ que l'on regrette et un homme que tous admirent, voilà un sommaire bien incomplet des réactions populaires. Le témoignage de chacune des personnes est unanime, quoiqu'il soit important de préciser que l'étonnement pour ne pas dire la stupeur ont grandement influencé leur réponse.

Le vieil adage, "Partir, c'est mourir un peu", est vrai une fois de plus, car les gens nous ont parlé du cardinal comme s'il n'était plus. Au contraire, il semble bien vivant si l'on en juge par la conférence qu'il a donnée au cours de l'après-midi. Laissons maintenant parler l'homme de la rue.



M. F. Provencher, policier, 22 ans.

"Un homme courageux"

Il est évident qu'il faut énormément de courage pour poser un geste aussi significatif que celui que vient de faire le cardinal Paul-Emile Léger.

Quand j'ai entendu la nouvelle de son départ vers l'Afrique, à la radio, je ne l'ai pas crue... Puis j'ai réalisé qu'il n'y avait qu'un homme pour agir ainsi et c'est le cardinal. Chose certaine, c'est qu'il sera difficile de trouver un évêque ou un cardinal de sa taille pour le remplacer.

Pour moi, le cardinal est un homme bien courageux.

"Un grand homme"

Je me rappelle, il y a deux ou trois ans, il avait parlé de travailler dans ses léproseries en Afrique et que le Pape lui avait refusé cette permission.

Son départ est, selon moi, la réalisation d'un rêve. Il a déjà été prêtre-missionnaire et c'est sans aucun doute, après plusieurs années de réflexions qu'il a décidé de revenir à sa vocation première. Le cardinal Léger est un très grand homme qui a marqué l'église et, même si je ne suis pas catholique romain, je dois admettre spontanément qu'il a influencé l'action catholique dans le monde.



M. George Chambers, catholique orthodoxe, 48 ans.

"On perd un leader"



M. Raymond Viau, comptable, 49 ans.

Le Canada français perd un de ses plus grands hommes.

L'archevêque de Montréal est une autorité reconnue dans tous les secteurs d'activité.

C'est une des prélats qui ont le plus fait pour le rajeunissement de l'Eglise, un avant-gardiste qui a contribué à mettre l'Eglise en son siècle.

Sa décision est évidemment une surprise, elle démontre cependant que son esprit missionnaire a eu le dessus. On doit le remercier pour ce qu'il a fait en souhaitant que son action future ait le même succès. Nous perdons un leader, un vrai.

"Un père pour nous"

Rencontrée à la sortie Craig du métro, cette soeur-infirmière a appris de nous la nouvelle de la démission du cardinal.

La première réaction en fut une de surprise, "si cela est vrai, cela me fait franchement de la peine". Notre interlocutrice a toutefois rappelé que le cardinal avait toujours eu l'intention d'aller en Afrique, "mais je ne pouvais pas m'imaginer que cela viendrait aussi vite". "Le cardinal, c'est un père pour nous et son départ me chagrine même si je sais qu'il concrétise ainsi un désir de longue date."



Soeur Cécile Pichette, infirmière, hôpital Ste-Jeanne-d'Arc.

"Il couronne son sacerdoce"

M. Camille avait appris la démission du cardinal Léger, ce qui lui a fait dire, quand nous l'avons rencontré, rue Craig, "c'est une perte pour Montréal et un gain pour l'Afrique".

"Pour couronner son cacerdoce, le cardinal a décidé avec l'accord du Pape de reprendre son travail en mission.

"Un pilier de l'Eglise, voilà ce qu'est le cardical Léger." Contrairement à quelques-uns, M. Camille ne nous a pas parlé du cardinal au passé, comme s'il était mort, mais bien comme un homme qui a encore un rôle vital à jouer dans l'Eglise, même s'il quitte Montréal.



M. Gabriel Camille, origine haïtienne, 40 ans.

"Un homme extraordinaire"



Mlle Léontine Paquin, courtier, Montréal.

J'ai eu le bonheur de rencontrer à quelques reprises son éminence lorsque je prenais des cours pour devenir missionnaire laïque. Je ne suis pas surprise de son départ. Lorsqu'il venait nous parler des problèmes des pauvres, des malades et des déshérités, nous sentions qu'il vivait de loin leur condition et nous avions l'impression très nette qu'il partirait un jour.

Même si le cardinal Léger est âgé de 63 ans, je ne crois pas que cela soit une entrave à son action future. C'est un homme qui sent le besoin de se donner, il a fait énormément pour les pauvres et il veut continuer son oeuvre. Quand on regarde ce qu'il a fait, on s'aperçoit que ce n'est pas un homme ordinaire, il est tout simplement extraordinaire.

"Un homme de grande valeur"

Cette femme d'un certain âge se reposait dans un grand magasin quand nous lui avons demandé si elle était au courant de la décision du cardinal Léger. Dans un anglais très pur, elle nous a fait remarquer que le cardinal est respecté de tous, "c'est un homme de grande valeur".

Son départ me fait de la peine comme à tous ceux qui le connaissent et même si je suis protestante de l'Eglise anglicane, je sais que l'archevêque de Montréal a joué un rôle oecuménique de premier plan et que sa valeur humaine est incontestable."



Mrs. Dales, ménagère, Church of England

"Il est aimé de tous"



Madame Hélène Makris, ménagère, Montréal.

"Je me souviens quand j'étais petite que mes parents m'amenaient à l'occasion à la montagne où le cardinal prononçait des sermons. Je garde un souvenir précis de ses paroles.

Il est rare de pouvoir dire d'un homme qu'il est aimé de tous, eh bien, pour le cardinal Léger, même s'il a été critiqué de temps à autre, je m'aperçois qu'il est estimé de tous. Une perte énorme pour Montréal; ceci a été ma première impression à l'annonce de son départ pour l'Afrique.

"Il a trop de coeur"

Pour moi, la décision du cardinal Léger est vraiment grande, mais quand on pense qu'il existe des pauvres et des malades à Montréal, pourquoi part-il pour l'Afrique quand il y a encore du travail à faire ici ? Cela je le comprends moins.

J'irais même jusqu'à dire qu'il laisse tomber Montréal.

A son âge, même s'il est encore en bonne santé, je me demande s'il ne prend pas la place d'un plus jeune qui pourrait peut-être plus énergiquement travailler comme missionnaire.

C'est le cardinal lui-même qui nous fournira la réponse à ces questions, car il est vraiment trop tôt pour se faire une idée.

Je pense qu'il a trop de coeur.



M. Gilles Charbonneau, électricien, 17 ans

Pour combattre l'inflation
Sharp annonce une augmentation temporaire des taxes

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral décrétera prochainement une augmentation temporaire de taxes, plus tard ce mois-ci, a annoncé aujourd'hui aux Communes, le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp.

Dans une brève déclaration, le ministre a indiqué que cette mesure est prise afin de contrôler l'inflation.

Selon lui, les prix et les coûts ont atteint un rythme de progression qui "nécessitent clairement quelques restrictions".

Augmenter les taxes serait d'après lui une mesure "meilleure et plus juste" d'obtenir de l'argent plutôt que d'augmenter les emprunts du gouvernement, a-t-il dit.

M. Sharp a par ailleurs ajouté que si l'assurance-santé, qui doit normalement entrer en vigueur en juillet 1968, entame le budget fédéral, de nouvelles taxes devront être imposées pour financer son coût.

"Nous n'augmenterons pas la dette nationale pour la financer."

M. Sharp n'a pas précisé dans quel secteur les taxes seront augmentées.

Attentat à la bombe à Toronto: Rush, accusé d'une fraude de $100,000,000. est assassiné

TORONTO. (PC) — Un homme d'affaires, qui devait comparaître en Cour ce matin sous une accusation de fraude de $100 millions, est mort vers 11 h. ce matin, quelques heures après qu'une bombe eut explosé tout près de son lit dans une chambre d'hôtel.

La victime est M. Myer Rush, qui logeait à l'hôtel Sutton Place à Toronto.

Souffrant de graves blessures à la figure et à l'abdomen, M. Rush avait été conduit à l'hôpital où on a tenté désespérément de lui sauver la vie.

L'engin avait été placé sous le matelas, vis-à-vis l'oreiller du lit de Rush, et avait été réglé pour sauter à 3 h. 42, ce matin.

L'incident s'est produit six heures avant que Rush ne comparaisse en cour sous une accusation de fraude d'une valeur de $100,000,000.

C'est la deuxième fois en moins d'un an que Rush était l'objet d'un attentat. Le 20 février dernier, il avait été battu avec un bâton de baseball et il avait fallu pratiquer 80 points de suture.

La bombe

Les détectives de l'escouade des incendies criminels et des bombes ont déclaré que la machine infernale semblait être constituée d'un réveille-matin masqué de ruban gommé et relié à un détonateur par deux pieds de fil électrique.

La capsule détonante était d'un type analogue à celles utilisées par les perceurs de coffres-forts.

Les policiers se sont penchés sur la possibilité que l'explosion du détonateur ait servi à allumer une charge de poudre à fusil.

Rush vivait depuis plusieurs mois dans cet hôtel, l'un des plus récents et des plus luxueux de la capitale ontarienne. On ne sait pas quand exactement il était descendu dans cet établissement. Le commis à la réception a déclaré aux policiers que la carte de Rush était disparue des fichiers.

Rush et l'avocat Joseph Williams ont été accusés en juin dernier à la suite d'une enquête menée par la Commission ontarienne des valeurs mobilières et son pendant américain.

Un Torontois âgé de 49 ans, Manuel Britstone, a également été accusé de fraude, vers la fin de l'instruction préliminaire.

Britstone a plaidé coupable à l'issue de l'enquête et le tribunal l'a condamné à un an de prison et à verser une amende de $10,000.

Un boum sonique

A l'hôtel torontois, une femme originaire de Buffalo a déclaré que l'explosion avait ressemblé à un "boum sonique".

La femme, qui n'a pas voulu s'identifier, a déclaré qu'elle avait entendu l'explosion et s'était précipitée vers la fenêtre à temps pour voir des débris de verre tomber sur le pavé de la rue.

Depuis ce matin, on voit des policiers de faction dans les ascenseurs, dans les corridors attenant à la chambre de Rush et à l'intérieur de celle-ci. Les détectives ont affirmé que la chambre était lourdement endommagée et qu'un mur était craqué du plancher au plafond. Les pompiers ont réussi à préserver les autres pièces.

Un voisin de palier a déclaré aux policiers qu'il avait été réveillé par le bruit de l'explosion. Il n'a toutefois remarqué aucune activité inhabituelle près de la chambre dévastée.

Rush vivait à Downsview et l'on s'explique mal les raisons de son déménagement vers Sutton Place.

LEGER

SUITE DE LA PAGE 1

L'autre société souffre de la faim, du sous-développement, de l'analphabétisme, mais elle est en même temps plus ouverte à la foi et à ceux qui veulent se consacrer au mieux-être de ses habitants.

Les scléroses

Le cardinal déclare que son geste se situe dans une logique de foi et de vie.

"Même si la nature gémit à la pensée de quitter tant d'amis et tant de souvenirs, je ressens une grande paix. Car la paix est le fruit de l'unité et je sais maintenant que je pourrai parler avec une sincérité nouvelle des problèmes qui angoissent la conscience humaine.

"Le temps est venu de passer des paroles aux actes, dit-il. Ceux qui n'arrivent pas à comprendre nos paroles seront peut-être ébranlés par nos actes.

"J'ai atteint l'âge où les scléroses menacent l'âme et le corps. Il faut se cravacher pour sortir des ornières. L'affrontement avec le paganisme peut stimuler la foi."

Demande au Pape

Le cardinal Léger a expliqué de la façon suivante le processus de sa décision :

"C'est au Synode, durant la discussion sur les problèmes de la foi et sur l'athéisme, que j'ai vécu un véritable drame de conscience. J'ai compris tout à coup que le Seigneur exigeait de moi des actes, en plus des paroles. Durant les dix-sept années passées au milieu de vous, j'ai beaucoup parlé — 5,000 allocutions prononcées en tous lieux et en toutes occasions. Il fallait maintenant me laisser conduire par la main du Seigneur. Comme la pression invisible se faisait sentir toujours plus fortement que la conscience, je consultai des personnes prudentes et, fort de leur avis, j'exposai toute la situation au Saint-Père. Le Pape me répondit qu'il fallait beaucoup prier, réfléchir et consulter encore, afin de discerner l'origine et la qualité de ce désir que je manifestais de partir en missions. Le dernier jour du Synode, le Saint-Père acceptait ma démission et acquiesçait à ma demande."

Bâtir une léproserie

En réponses aux questions des journalistes, l'archevêque de Montréal a précisé qu'il irait dans le centre de l'Afrique — dans un pays qu'il ne peut préciser pour le moment parce que l'évêque du lieu n'a pas encore été averti — afin de servir comme aumônier dans une léproserie.

"Il y a de grandes léproseries dans le centre de l'Afrique. Mais il est probable que je m'installerai dans un diocèse où il n'y a pas de léproserie. Je la bâtirai et je tâcherai d'avoir du personnel."

Pourquoi avoir choisi l'Afrique et les lépreux ?

"Les lépreux meurent de faim, et on ne le sait pas. Je crois que c'est là la pire des misères d'être lépreux, c'est-à-dire de ne pas être capable de travailler, de faire quoi que ce soit, et de ne rien avoir à manger. Pour moi, ce sont les hommes les plus misérables."

Trop de concepts

Question : "Est-ce que vous ne croyez pas que votre départ puisse être interprété comme reflétant peut-être la difficulté de demeurer un chef stable dans une société en complète évolution ?"

Réponse : "Je ne crois pas. Pour quelqu'un qui réfléchit, qui regarde le problème avec objectivité, sans passion, je pense qu'il y a là un acte de foi. Si un grand nombre de chrétiens ont des difficultés aujourd'hui, c'est qu'ils conceptualisent la foi. Ils ne font que cela et alors ce sont leurs concepts, leurs idées, qui deviennent l'objet de leur foi.

"L'objet de la foi, c'est une personne vivante, le Seigneur. Il faut aller plus loin que les concepts, que les paroles, que les attitudes extérieures."

Les Hippies de Toronto retournent au conformisme

OTTAWA (PC) — Selon le porte-parole des Hippies de Yorkville, ce groupe serait en voie d'extinction parce que plusieurs de ses adeptes retourneraient à la société conforme.

David Depoe, père spirituel des Hippies et militant de la Compagnie des Jeunes Canadiens a déclaré : "Les Hippies ont été créés, hissés jusqu'à un certain niveau et ils sont maintenant en voie d'être détruits".

Un scindement tri-directionnel s'opère actuellement dans le mouvement : quelques-uns des anciens adeptes se dirigent vers les fermes, d'autres vers l'action politique et sociale et d'autres enfin, retournent à la société conventionnelle.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 30

MAXIMUM : 40

MONTREAL — (PC) — Voici les prévisions de la météo :

Régions de Montréal et Ottawa : nuageux avec périodes ensoleillées, s'éclaircissant en fin d'après-midi. Samedi, généralement nuageux avec quelques périodes de pluie en fin de journée et un peu plus doux. Vents légers. Maximum et minimum à Montréal et Ottawa, 40 et 30.

Régions de Québec, Cantons de l'Est, Laurentides et Saint-Maurice : nuageux, périodes ensoleillées cet après-midi, s'éclaircissant par la suite. Samedi, se couvrant avec neige mouillante ou pluie plus tard dans la journée et un peu plus doux. Vents légers. Maximum et minimum à Québec et Ste-Agathe, 35 et 25 ; Sherbrooke, 40 et 25 ; La Tuque, 35 et 20.

Régions du Lac Saint-Jean, Rimouski et Baie-Comeau : nuageux, quelques périodes ensoleillées cet après-midi, s'éclaircissant ce soir. Samedi, généralement ensoleillé devenant nuageux plus tard dans la journée avec possibilité de neige en soirée. Frais et vents de l'ouest de 15 milles avec rafales, devenant légers cet après-midi. Maximum et minimum à Chicoutimi et Baie-Comeau, 32 et 20; Mont-Joli et Rivière-du-Loup, 35 et 25.

Régions de Sept-Iles et Gaspé : neige cessant au début de l'après-midi, s'éclaircissant la nuit prochaine

SALLE DE JEU
Causeuse et deux fauteuils en cuirette. Idéal pour salle de T.V. $83.00
SOCIETE D'ESCOMPTES
8299, St-Denis — 384-0621
angle Guizot

A Paris, la décision du cardinal suscite de nombreux commentaires

Pierre Saint-Germain
CORRESPONDANT DE LA PRESSE À PARIS



PARIS — Dès qu'elle s'est répandue à Paris, en début de soirée hier, la nouvelle de la démission du cardinal Léger a suscité de nombreux commentaires aussi bien dans les milieux canadiens que français. Même si l'événement ne semble pas avoir causé une grande surprise.

La presse parisienne de ce matin consacre des articles à la décision prise par l'archevêque de Montréal. Dans un commentaire publié à la suite d'une dépêche du correspondant du "Figaro" à Rome, l'abbé Laurentin souligne dans ce journal : "La démission du cardinal n'est pas un fait nouveau. Il l'avait proposée à Jean XXIII, qui l'avait refusée. Le motif de cette démission n'est pas non plus un fait nouveau. Le cardinal Léger est un homme qui a toujours regardé beaucoup plus loin que les frontières de son vaste pays." Notant qu'il avait rencontré le cardinal, à Montréal, en mars et en septembre dernier, l'abbé Laurentin écrit : "J'avais ressenti chez lui à la fois une lassitude à l'égard de l'appareil ecclésiastique, des complications techniques de la théologie d'aujourd'hui et un appel des réalités humaines les plus simples et les plus essentielles."

Santé mauvaise au début du synode

Puis, après avoir signalé que la santé du cardinal avait été mauvaise dans les premiers jours du synode, à Rome, l'abbé Laurentin conclut : "Elle s'était rétablie ensuite. Il faut souhaiter qu'elle permette au cardinal de donner ce témoignage d'un retour à la base dans l'évangélique réalité du monde des pauvres et des lépreux."

Pour sa part, "L'Aurore" titre sur trois colonnes une dépêche de son correspondant à Rome et publie une photo du cardinal.

M. Jules Léger, ambassadeur du Canada à Paris, frère du cardinal, s'est abstenu de tout commentaire, de même que d'autres personnalités officielles.

Au séminaire sulpicien d'Issy-les-Moulineaux, où l'archevêque de Montréal enseigna pendant trois ans dans les années 40, avant de se rendre au Japon, il a été impossible de joindre ce matin des religieux qui l'ont connu pendant cette période.

"Un geste admirable"

Rejoint à la fraternité sacerdotale, pension ecclésiastique canadienne à Paris, le R. P. Bradet, dominicain, ancien curé de Notre-Dame-de-Grâce, fondateur de la revue "Maintenant", actuellement aumônier des Canadiens de Paris, a déclaré: "Je trouve admirable le geste du cardinal. Ce geste prouve de la générosité, du désintéressement, une capacité de renouvellement. Le cardinal est assez lucide et ouvert pour voir que l'action qu'il a exercée à Montréal, il peut maintenant l'apporter ailleurs, et je suis sûr qu'il va retrouver une nouvelle jeunesse. C'est un bel exemple pour d'autres . . ."

Un peu plus tard M. Alfred Morin, sulpicien directeur de la fraternité sacerdotale, a déclaré à "LA PRESSE": "Les prophètes enseignaient par leurs actes autant que par leurs paroles. C'est ce que vient de faire le cardinal Léger".

Quant aux personnalités religieuses françaises qui ont bien connu le cardinal Léger, il était impossible d'obtenir d'elles des témoignages, la plupart se trouvant à l'assemblée plénière des évêques à Lourdes.

Les Obligations d'épargne du Canada portent intérêt depuis le 1er novembre. Mais vous pouvez encore les acheter à leur valeur nominale jusqu'au 15 novembre.

Voyez ou appelez
Greenshields
Incorporated
4 Place Ville-Marie
861-3831

CHALET AU BORD DU LAC
AU CLUB MAGOG
DANS LES CANTONS DE L'EST
Chalet rustique de 4 pièces sur terrain joliment boisé de 10,000 pi. car. sur les bords du lac Magog long de 8 milles.
2 SEULEMENT
A SOLDER CETTE FIN DE SEMAINE



VENEZ FAIRE UNE OFFRE
rég. $3495
Prix complet incluant terrain et érection
AUCUN VERSEMENT AVANT JUIN 1968
10 ANS POUR PAYER
AGISSEZ MAINTENANT ET EPARGNEZ
Plage sablonneuse, vue magnifique, excellente pêche, canotage, bonnes routes, électricité, téléphone, près pentes de ski, 1 heure de Montréal par autoroute.
COMMENT S'Y RENDRE : Suivre l'autoroute des Cantons de l'Est depuis le pont Champlain. Sortir vers Stanstead, un mille passé la sortie 69 et continuer sur la route express durant environ 3 milles jusqu'à la sortie vers Chemin de Katevale et North Hatley. Tourner à gauche sur le Chemin de Katevale et surveiller notre grosse enseigne "CLUB MAGOG" du côté gauche de la route, environ 1500 pieds passé le viaduc. Tourner à gauche et suivre les enseignes sur environ 1½ mille vers le bureau.
VENEZ NOUS VISITER SAMEDI OU DIMANCHE

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, VENDREDI 10 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 261

"L'attitude des armateurs, c'est de la provocation pure et simple"

— *Me Phil CUTLER*

"Après avoir fait réduire les équipes de débardeurs de 18 à 16, la Fédération des armateurs du Canada estime maintenant qu'il n'y a pas suffisamment d'hommes pour charger et décharger les navires, et se plaint d'une grève du zèle. La voilà qui, sans consultation avec le syndicat, choisit elle-même une salle pour embaucher du personnel, qu'elle convoque d'ailleurs à 7 h. alors que le travail ne commence qu'à 8 h."

C'est ce que déclarait hier à LA PRESSE un des avocats de l'Association internationale des débardeurs, Me Phil Cutler, pour expliquer la teneur d'un télégramme envoyé à la Fédération, en réponse à l'avis de convocation des armateurs.

L'avis de la Fédération priait les débardeurs de se présenter aujourd'hui au "nouveau centre d'embauchage" de l'Institut catholique des marins, à Montréal, "afin de devenir éligibles pour une garantie d'emploi".

Dans sa réponse aux armateurs, l'Association affirmait que "ni la convention collective ni les modifications apportées à cette convention par le rapport de la Commission d'enquête sur les ports du Saint-Laurent ne vous permettent d'organiser et de mettre en oeuvre unilatéralement" un service d'embauchage.

L'Association prévenait ensuite les armateurs que le syndicat n'utiliserait la salle choisie que pour une période d'une semaine, demandait des consultations sur le processus d'embauchage et les modalités de paiement, et désignait MM. Jean-Marc Saint-Onge, Charles Blanchette et Adrien Tremblay comme co-administrateurs du service.

Selon Me Cutler, la convention collective, avant sa modification, accordait au syndicat le privilège de créer et administrer les bureaux d'embauchage.

"La Commission Picard, a ajouté M. Cutler, n'y a rien changé mais a suggéré aux parties de coopérer et d'agir raisonnablement. C'est pourquoi nous sommes résolus à tout faire pour éviter les tragiques conséquences d'une grève qu'on voudrait nous voir déclencher . . C'est de la provocation pure et simple."

"Bien plus, et vous êtes le premier à le savoir, la Fédération prétend que, dans certains cas, la semaine de travail est de sept jours, 35 heures, non plus cinq jours, 40 heures. On ne trouve rien de tout cela dans le rapport Picard."

Réponse du commodore Jetté à Me Phil Cutler

Le commodore Marcel Jetté, président de la Fédération des armateurs du Canada, répond à Me Cutler que l'Association des débardeurs s'est soustraite à sa responsabilité de fournir les hommes et les contremaîtres requis pour le travail qu'exige la présence de navires à presque tous les quais d'arrimage du port de Montréal, en refusant nettement de coopérer lundi dernier.

"Il s'ensuit, a-t-il dit, que les hommes qui ne font pas partie des équipes régulières, soit plus de 500 ouvriers, se trouvent sans travail et ne peuvent plus offrir leurs services."

"Afin de combler le vide créé par le syndicat, la Fédération a décidé d'établir un centre d'embauchage où tous les surnuméraires pourront offrir leurs services. Nous voulons qu'entre 400 et 500 débardeurs soient employés pour qu'ils jouissent de cette garantie de salaire établie par la Commission Picard."

Hier, le capitaine Jean-Paul Martin, président du comité des relations de travail de la Fédération, avait démenti l'accusation portée par M. Louis Laberge, président de la FTQ, qui affirmait que "les employeurs ont commencé un lock-out partiel dans le port de Montréal, en vue de saboter

Voir ARMATEURS en page 9



photo René Picard, LA PRESSE

Les étudiants de McGill s'emparent du bureau du principal

Une soixantaine d'étudiants se sont installés hier soir dans le bureau du principal de l'Université McGill, M. Rocke Robertson, après avoir enfoncé une porte pour y pénétrer.

La police intervient en force sur le campus : 2 étudiants et un professeur appréhendés

par Yves LECLERC
et Gilles NORMAND

La police est intervenue en force sur le campus de l'Université McGill, hier soir, pour déloger de leur citadelle une soixantaine d'étudiants qui s'étaient emparés du bureau du principal de l'Université, M. Rocke Robertson.

Deux étudiants et un professeur ont été appréhendés, tôt ce matin, à la suite de brèves échauffourées qui ont marqué, à l'extérieur de l'immeuble, cette manifestation à caractère généralement paisible.

L'une des trois personnes arrêtées a été relâchée après avoir passé quelques heures derrière les barreaux.

Quant aux deux autres, elles ont été accusées de voies de faits simples et devaient comparaître durant la matinée devant la cour municipale, a révélé à midi le sergent P. Lajoie, du poste de police no 10.

Les arrestations sont survenues au moment où une soixantaine de policiers tentaient de disperser une foule de 150 à 200 manifestants qui s'étaient rassemblés devant la porte centrale de l'immeuble de l'administration.

Pendant ce temps, à l'intérieur, le principal, M. Rocke Robertson, et le chancelier, M. Howard Ross, tentaient en vain de convaincre les soixante étudiants installés dans les bureaux de quitter les lieux. Mais aucune tentative n'a été faite pour les chasser par la force.

C'est vers 8 h. hier soir que la lutte pacifique que menaient depuis quelques jours les étudiants pour inciter l'administration à laisser tomber ses accusations contre trois journalistes étudiants s'est transformée en opération militaire de grand style.

Les 60 manifestants qui assiégeaient littéralement depuis trois jours et trois nuits les bureaux de l'administration ont décidé de passer à l'action directe, et devant les yeux ébahis des concierges et autres employés présents, ils ont enfoncé la porte menant au cabinet du principal et se sont installés dans la place.

"Nous voulions, a expliqué l'un d'eux (qui a refusé de donner son nom, mais qui agissait comme porte-parole du groupe), montrer que comme étudiants nous avons le droit de voir le principal, et pas seulement sur invitation. Nous demeurerons ici tant que l'on ne répondra pas à nos demandes."

"Nous avons des cendriers"

Une quarantaine d'entre eux étaient assis sur le plancher, les autres debout, ou installés sur des fauteuils. Presque autant de filles que de garçons.

"Défense de fumer ici !" a tout à coup crié un des employés.

"Nous avons des cendriers, monsieur", a poliment répondu une des jeunes filles. "Nous faisons bien attention de ne rien salir ou abîmer."

"Rappelez-vous, disait par ailleurs le porte-parole, un garçon en chandail gris appelé "John", que nous sommes ici paisiblement, que nous estimons avoir le droit d'y être, et que nous n'en sortirons pas avant d'avoir obtenu une réponse. Nous sommes là-dedans ensemble et nous en sortirons ensemble."

La police sur le campus

Dehors, une foule d'étudiants commençaient à s'assembler devant l'immeuble et c'est à ce moment que les autorités ont décidé de faire appel à la police.

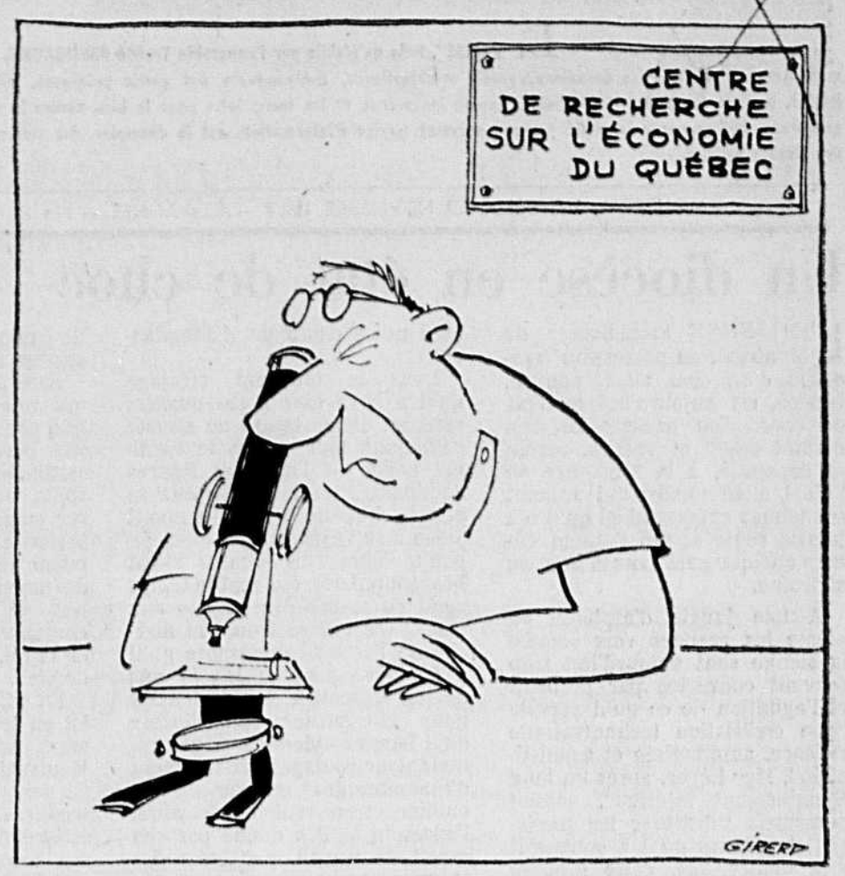
Une trentaine de policiers arrivés sur les lieux vers 11 h. ont fermé l'entrée en formant un cordon. Une quinzaine d'autres sont venus leur prêter main-forte, sous les huées de quelque 200 étudiants. Le cordon policier s'est renforcé et, graduellement, les agents ont entrepris de repousser les manifestants qui, pour la plupart, sont demeurés calmes.

D'autres renforts policiers se sont amenés par étapes et, vers 2 h. du matin, au moins 60 agents étaient là, prêts à intervenir. L'entrée était interdite à tous. Même aux journalistes.

M. Robertson a par ailleurs annoncé qu'il avait fait remettre à tous ceux qui ont envahi son bureau des mandats de comparaître devant le Comité de discipline qui doit juger lundi les trois journalistes étudiants accusés d'avoir publié un article "obscène".

Ils devront vraisemblablement répondre, entre autres, à l'ac-

Voir McGILL en page 9



La première tâche de Lajoie chez Lemay: 'épousseter' les pelouses

par Léopold LIZOTTE

Jacques Lajoie, l'un de ceux qui ont participé au cambriolage de banque le plus spectaculaire de la dernière décennie, à Montréal, et qui est, depuis hier, le principal témoin à charge contre Georges Lemay, n'a pas reçu immédiatement la confiance de son chef. Et de ses premiers sous-ordres.

Tout frais émoulu de prison, on ne lui confia au fait que des tâches anodines pour débuter.

Chez André Lemieux, à Saint-Sauveur, il fut tout d'abord, et avant tout, "baby-sitter".

Puis, admis dans l'inner sanctum de l'Ile Lachaîne, à Mont-Rolland, il reçut pour première mission officielle celle "d'épousseter" les pelouses avec une balayeuse électrique. Sic.

Puis on le promut standardiste.

Pendant une semaine, il se tint près de l'appareil téléphonique situé près de la piscine, avec un crayon et un calepin, avec ordre de noter tous les appels qui pourraient être faits. Sur l'île, par ailleurs, on ne pénètre jamais sans rendez-vous préalable.

Puis, bientôt, nouvelle marque de confiance. On le commit au nivelage du terrain, et même au dynamitage des pierres qui jonchaient la vaste propriété de l'accusé.

Finalement, on commença à lui faire savoir qu'une "passe" se préparait, et qu'il pourrait en être. Et qu'il pourrait même recevoir une somme de $10,000 pour ses services.

Et, effectivement, dans la journée du 23 juin, il prenait la direction de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, à l'angle des rues Ste-Catherine et St-Alexandre, pour participer, avec André Lemieux, à la première phase (non réussie) de la percée d'un trou sous la voûte de l'établissement.

Interrogé par Me Pierre Sauvé, qui occupe pour la Couronne avec Me Stephen Cuddihy, Lajoie (dont on ne peut dévoiler ni l'occupation présente ni l'adresse) dépose avec beaucoup d'assurance, tout comme au cours de ses témoignages précédents, les multiples interventions de Me Léo-René Maranda, le procureur de la défense, n'ayant que l'effet apparent de l'agacer superlativement, à certains moments.

Un autre témoin qui avait dit une . . . demi-vérité

La première séance de la journée avait d'autre part débuté de la même façon que la matinée précédente. Par la demande d'un témoin qui voulait rectifier, et fort sérieusement, ce qu'il avait dit la veille.

Au moment de revenir en Cour, en effet, un pompier de Laval, M. René Morin, ami d'enfance de Lemay déclara que, s'étant embarqué dans un très mauvais bateau, il y a quelques années, il voulait maintenant aller jusqu'au bout.

"Ça fait sept ans, dit-il, que j'ai cela sur le coeur et que je ne dors pas".

Puis, du même trait, il ajouta :

Hier, j'ai conté une menterie. Puis, ce matin, j'ai vu certaines personnes, dans le passage. Et j'ai décidé de dire la vérité.

— Et quelle est-elle, cette "vérité" ? de lui demander alors, doucement, Me Maranda.

"C'est à propos du médaillon et de la bague que j'ai dit avoir jetés dans l'océan, en janvier 1961. Quant au médaillon, c'est exact. Lemay m'a demandé de le jeter, et je l'ai fait. Mais la bague . . . eh bien ! je l'ai gardée. Et je l'ai donnée à quelqu'un.

— Et Lemay ne vous avait pas dit de la jeter ? de lui demander encore le procureur de la défense.

"Non, il m'avait dit que quel-

Voir LEMAY en page 9

La police capture un suspect et recouvre le butin d'un vol de banque

Une prompte intervention policière, ponctuée d'une fusillade, a permis hier à des détectives du Bureau des enquêtes criminelles et à des agents du poste no 6 de capturer un suspect et de récupérer intégralement la somme de $11,200 que quatre bandits avaient raflée quelques instants plus tôt dans une succursale de la Banque Royale du Canada, au 4951, rue Hochelaga, dans l'est de la métropole.

Trois des bandits, masqués et brandissant deux revolvers ainsi qu'un fusil à canon scié, avaient surgi dans la banque, vers 1 h. 30 hier après-midi, pour obliger les personnes présentes à se coucher par terre et s'emparer de leur butin avant de détaler dans une puissante limousine conduite par le quatrième complice.

Repérés et pris en chasse quelques secondes plus tard par des policiers, les tristes sires ont brisé la vitre arrière de leur véhicule et ont tiré par l'orifice plusieurs coups de feu en direction de leurs poursuivants.

Les détectives et les agents ont fini par coincer les bandits sur un terrain de stationnement situé à l'angle des rues Hochelaga et Dickson, d'où il semble que le quatuor projetait de changer d'automobile, mais seul un des individus est tombé aux mains des policiers.

Les autres sont parvenus à s'échapper, mais les enquêteurs disent avoir trouvé l'argent volé sur leur prisonnier. L'arrestation des fugitifs, toutefois, serait imminente.

Le mystère plane toujours sur l'incendie de Calex

A la suite de la première journée de l'enquête du commissaire John McDougall sur l'incendie qui a dévasté les installations de Calex, au 6370 est, rue Notre-Dame, les 19 et 20 août dernier, le mystère plane toujours sur la cause exacte de cet incendie.

L'audience, qui a débuté vers 2 h. hier après-midi, au Commissariat des incendies, rue Craig, a été ajournée à 10 h. lundi matin, après l'audition de sept des quelque 20 témoins qui avaient été assignés.

Dès le début de l'enquête, M. Pierre Sénécal, président de la compagnie Cal-Oil, qui administre Calex, est venu produire un plan des installations qui devait servir de guide aux témoins qui défileraient dans le box. M. Sénécal a également fourni des précisions sur les propriétaires des lieux.

Il a souligné qu'une partie du terrain et des réservoirs était la propriété de la Joy Oil Co., et que trois grands réservoirs et le terrain sur lequel ils sont érigés sont la propriété de NEPCO Terminal Ltd.

Le principal témoin a été le conducteur du camion-citerne dans lequel les flammes ont pris naissance. M. Armand Pagé, du 1628 rue Georges, à Laflèche, qui a fait un séjour de 56 jours à l'hôpital à la suite des blessures subies dans cet incendie, n'est pas encore tout à fait remis de cet accident et n'a pas encore pu reprendre son travail.

Il est à l'emploi d'une compagnie de transport qui livre de l'essence à Calex. M. Pagé a révélé qu'il en était à sa deuxième livraison quand l'incendie s'est déclaré.

Le témoin déclare qu'il avait avancé son véhicule près d'une valve dans laquelle il devait déverser son chargement. Il est sorti de son véhicule par la portière de droite.

"Dès que j'ai eu mis les deux pieds par terre, dit-il, j'ai été entouré de flammes et le feu a pris dans ma chemise. J'ai reculé vers l'arrière et je suis tombé près d'un tuyau".

Le témoin souligne qu'il a cru que sa dernière heure était venue et qu'il ne sait trop comment il s'est rendu jusqu'à la cabine du gardien pour lui demander de le conduire à l'hôpital.

L'un des nombreux avocats, qui représentent les diverses parties intéressées à cet incendie, a tenté de savoir exactement de quelle façon le tout a débuté. Le témoin affirme qu'il y a eu "une espèce d'explosion", qu'il a entendu un "pssch". Plus tard, il dira un "pouf", pour ensuite revenir à un "pssch".

Un retour de flamme

Interrogé à plusieurs reprises afin de déterminer si son moteur avait fait un retour de flamme ("back fire"), M. Pagé répond dans la négative. Mis en présence d'une déclaration qu'il aurait faite au gardien de la Calex alors qu'il le conduisait à l'hôpital, M. Pagé insiste encore sur le fait qu'il n'a pas prononcé la phrase suivante : "Le camion a fait un retour de flamme, jamais, jamais je ne conduirai un camion à gaz".

Deux capitaines de pompiers et deux pompiers étaient venus précédemment décrire la scène telle qu'elle se présentait à leur arrivée sur les lieux. Le camion-citerne était complètement enveloppé de flammes et, peu après leur arrivée, un nouveau foyer d'incendie était localisé dans un tuyau, les flammes jaillissaient à quelque 20 pieds dans les airs alimentées par du liquide inflammable sortant sous pression. Les témoins n'ont pu déterminer si le liquide s'écoulait par une valve ou par un orifice dans le tuyau.

Finalement, le radio-reporter Gérald Robitaille, du poste CKAC, fut appelé à déposer. Il a révélé qu'il venait de manger dans un restaurant, à environ 1,000 pieds de Calex, quand il fut averti de l'incendie. Il s'est rendu à proximité de Calex et, voyant le danger, il a placé sa voiture en travers de la rue, de façon à arrêter la circulation. Il signale qu'au même moment les premiers pompiers arrivaient sur les lieux.

"Au début, a-t-il dit, il n'y avait qu'un seul foyer d'incendie, dans le camion. J'ai entendu deux ou trois explosions sourdes, comme si elles provenaient de sous terre", ajoute-t-il.

Le reporter signale que, quelques minutes plus tard, il a noté la présence d'un second foyer d'incendie, près du camion.

Afin d'éviter un autre Calex . . .

Le comité exécutif a pris hier, à l'hôtel de ville, des décisions qui rappellent l'incendie spectaculaire survenu à "Calex" vers la mi-août.

En effet, Joy Oil Québec Limitée, par son représentant autorisé, M. Pierre Sénécal, président de Caloil Inc., a soumis une requête en vue d'exécuter les travaux de nature temporaire pour "remédier, dit-on, à l'hôtel de ville, au danger grave que causent des installations existantes de dépôt de produits inflammables situés rue Notre-Dame est".

Les installations comportent "un réservoir de 125,000 barils, un réservoir de 100,000 barils et quatre réservoirs de 7,500 barils chacun, qui peuvent emmagasiner soit de l'essence, soit de l'huile à chauffage".

Le comité exécutif a également été saisi d'une requête de Nepco Terminals Limited, par son représentant et locataire, aussi M. Pierre Sénécal, qui demande l'autorisation d'effectuer aussi des travaux de nature temporaire "afin d'éliminer les risques de danger grave que peuvent apporter deux réservoirs de 150,000 barils et que l'on projette de remplir avec de l'huile à chauffage".

Le Bureau de la prévention des incendies accorde son approbation dans les deux cas, à certaines conditions.

Le comité exécutif a résolu de faire droit aux deux requêtes.

Nepco Terminals Limited et Caloil Inc. ont signé un engagement le 2 novembre dernier.

Ces deux sociétés s'engageaient à faire immédiatement une demande pour l'émission d'un permis de travaux temporaires et à effectuer dans les 15 jours de l'émission de ce permis les travaux de nature temporaire nécessaires "pour remédier au danger grave que causent les installations actuelles sur le lot 38-A, ces travaux devant comprendre un mur de béton muni d'un système d'extinction pour séparer la zone de chargement des camions de celles des réservoirs, un remblai séparant et isolant les deux plus gros réservoirs des autres et un remblai entourant l'ensemble des installations, des systèmes d'extinction automatique et les autres exigences déterminées et aux conditions déterminées par la ville de Montréal".

Quant aux travaux permanents requis, ils devront être effectués avant le 1er septembre de l'an prochain.

Mère de trois enfants tuée à coups de couteau

La police de Verdun détient un homme de 35 ans dont la femme, mère de trois enfants en âge scolaire, a été découverte tuée de plusieurs coups de couteau, vers 1 h. 30 hier après-midi, à son domicile situé au 5657, avenue Verdun, à Verdun.

La victime, Mme Antoine Soucisse, 32 ans, a été frappée au coeur en plus de divers points du thorax. Les premiers renseignements recueillis portent les enquêteurs à croire que la femme avait succombé depuis environ une heure quand ils ont trouvé son cadavre baigné de sang.

Il semble d'autre part que les policiers de Verdun n'aient pas mis longtemps à conclure que le mari de la victime pouvait grandement les aider à jeter la lumière sur le funeste drame.

Ce n'est toutefois qu'à 11 h. 15 hier soir, à l'angle du boulevard Dorchester et de la rue Drummond, à Montréal, que des détectives de Verdun, dirigés par l'inspecteur Arthur Servant, ont finalement localisé et appréhendé leur suspect.

On s'attend à voir M. Soucisse comparaître en tant que témoin principal lors de l'enquête du coroner qui s'instruira la semaine prochaine afin de déterminer les circonstances entourant la mort de la victime, dont le corps a été transporté à la morgue de Montréal pour fin d'autopsie.

Les trois enfants Soucisse, âgés respectivement de 10, 9 et 8 ans, ont été remis par la police aux soins du Service social de Verdun.

Triple capture à la suite d'un vol chez Coca-Cola

Grâce à leur intervention rapide, les policiers du poste 6 de Montréal ont réussi un coup de maître, vers 9 h. 30 ce matin, en capturant trois individus qui venaient de commettre un vol à main armée dans les bureaux de la compagnie Coca-Cola Ltée au 5445 de la rue Boyce.

En plus des suspects, la police a également recouvré l'argent volé et a saisi une carabine de calibre 30-30 ainsi que deux revolvers.

Les agents Gilles Beaupré, matricule 60, et Richard Sicotte, matricule 2591, ont poursuivi les bandits qui s'étaient réfugiés à l'intérieur d'un entrepôt de la Standard Paper Box, situé dans ce secteur, après avoir pris la fuite à pied à travers un champ.

A leur arrivée à la Coca-Cola Ltée, les malfaiteurs ont brisé la grande vitre de l'entrée et se sont précipités à l'intérieur pour s'emparer des sacs contenant l'argent des dépôts.

L'alerte a été aussitôt sonnée et de nombreuses voitures de radio-police ont été dépêchées dans le secteur pour cerner les voleurs. Ceux-ci, pris de panique, ont couru à travers champs et se sont réfugiés dans un entrepôt.

L'agilité des agents Beaupré et Sicotte a permis leur arrestation en quelques secondes seulement. Les trois suspects ont immédiatement été conduits au quartier général de la police, rue Bonsecours, pour interrogatoire.

Il s'agit, selon nos informations, de récidivistes bien connus dans les milieux de la police.

Par ailleurs, vers 10 h. ce matin, quatre cagoulards audacieux se sont présentés à la Banque Provinciale sise au 1909 est, rue Laurier, et ont lestement vidé les tiroirs-caisses de leur contenu, soit d'une somme d'environ $3,000.

Notons que cette succursale bancaire a été victime de son quatrième vol à main armée en moins d'un mois.

Peu après le vol, la police a retracé l'auto qui avait servi à la fuite des bandits. Ces derniers ont apparemment utilisé un deuxième véhicule pour poursuivre leur fuite.



YEUX IRRITÉS

OPTREX nettoie, soulage et rafraîchit les yeux fatigués ou irrités par la lecture, un travail appliqué, la conduite de l'auto la nuit, les rhumes, le vent, la neige, la poussière, le soleil, la fumée de tabac, etc.

Aussi COMPRESSES OPTREX POUR LES YEUX

Chez votre pharmacien

OPTREX

"le bien-être des yeux"

OP-19

SPÉCIAL DE CETTE SEMAINE

GÂTEAU SUISSE au CHOCOLAT à la CRÈME

Rég. 89¢ 79¢

En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage.

Richstone RBI BAKERIES Inc.

Des réactions quasi-générales d'admiration, de respect, de gratitude et aussi de regret

Hommes d'Eglise, hommes politiques, hommes d'affaires, personnalités journalistiques, milieux de l'éducation, tous pour le moins, ont été surpris de la décision prise par le cardinal-archevêque de Montréal.

D'après leurs relations antérieures plus ou moins intimes avec Mgr Léger, d'après leurs convictions religieuses respectives, d'après leur opinion du rôle qu'il a joué dans la vie montréalaise depuis 17 ans, d'après leur interprétation personnelle du geste qu'il vient de poser, les personnalités ci-dessous interrogées ont fait connaître leurs réactions spontanées.

La grande majorité de ces personnes on le verra, trahissent un mélange de sentiments d'admiration, de respect, de gratitude et de regret, alors que quelques-unes, deux ou trois, ont exprimé spontanément des opinions neutres ou franchement vinaigrées.



En janvier 1953, Mgr Léger recevait des mains de Pie XII le chapeau cardinalice et devenait à 48 ans un des plus jeunes membres du Sacré-Collège. Le style du pape Pie XII a marqué profondément le jeune prélat, qui avait pour lui l'admiration et la vénération qu'un fils porte à son père.



Mais c'est la personnalité du pape Jean, toute différente de celle de son prédécesseur, qui devait dans les années '60 provoquer chez le cardinal Léger une sorte de conversion qui en a fait un des pasteurs les plus libéraux de l'Eglise.

Son Eminence le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne :

"Le geste que vient de poser le cardinal Léger est très noble et trop grand pour qu'on puisse en mesurer du premier coup toute la valeur. Je crois parler au nom de mes collègues dans l'Episcopat en disant qu'il nous consterne tous, car il nous faut perdre un pasteur dont le zèle, la lucidité, la sensibilité très vive à la vie profonde de l'Eglise ont fait un chef qui rayonne sur tout le Canada. Le Concile, d'ailleurs, l'a fait admirer dans le monde entier.

"Personnellement, il me sera très pénible de ne plus voir au milieu de nous celui qui était pour moi, depuis tant d'années, un conseiller digne d'une entière confiance et un ami très cher. Mais par dessus tout, nous retrouvons dans ce choix le missionnaire qui se trahissait si souvent par l'accent avec lequel, dans l'intimité, il nous parlait des pauvres et de l'Eglise, et que nous admirons plus que jamais au moment où, renonçant à l'administration d'un grand diocèse, il va porter l'Evangile aux plus malheureux."

Son Eminence le cardinal Richard Cushing, archevêque de Boston :

(C'est le premier cardinal qui, à quelques reprises, a demandé au pape de le relever de ses fonctions pour s'occuper des missions mais la permission ne lui a pas encore été accordée.)

"Ça me plairait à mort de me joindre à mon confrère cardinal qui vient de résigner ses fonctions pour travailler auprès des lépreux.

"J'aimerais être dans la même position que le cardinal Léger qui a résigné dans une telle situation."

"Toute ma vie comme prêtre, durant 40 ans, a été consacrée au travail missionnaire."

● Conférence catholique canadienne (réunion des cardinaux, archevêques et évêques du Canada)

"Le Conseil d'administration vient d'apprendre avec une sorte de stupeur, votre démission comme archevêque de Montréal, aussi votre ferme intention de mettre désormais toute votre charité et le reste de vos forces aux missions, au soulagement de ceux qui souffrent.

"Chacun des membres veut vous dire son profond regret de perdre un guide éclairé, un pasteur des plus dévoués à l'avancement de l'Eglise, un frère sur qui nous comptions plusieurs années encore pour régler nos problèmes et faire jouer au christianisme de notre pays un rôle de constante montée du règne de Dieu en Terre des hommes. Nous n'oublions pas non plus que l'Eglise de Montréal perd actuellement un chef de grande taille.

"Eminence, même en partant vous restez avec nous. Nous, en restant, nous partons avec vous par le souvenir, la reconnaissance, la prière, les voeux et la charité."

Mgr Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme :

"Le départ de Son Eminence nous peine car nous perdons en lui un homme qui a fait énormément de bien au Canada, au Québec, à Montréal et à l'Eglise tout entière. Ayant été une des grandes figures du Concile, sa perte pour nous est énorme, mais nous savons qu'il fera encore beaucoup de bien ailleurs."

Le Tr. Rév. Kenneth Maguire, évêque anglican de Montréal :

"C'est avec une très grande surprise que j'ai appris la démission du cardinal Léger, et, cela va sans dire, avec un regret profond. Sa contribution à l'oecuménisme a été extraordinaire et je désire lui rendre maintenant l'hommage qu'elle mérite."

"Je veux affirmer qu'aucun climat oecuménique n'aurait pu s'installer sans lui ici. Il était en position déterminante pour ce faire."

"Le point saillant de son intervention dans le domaine oecuménique aura été, selon moi, sa participation à la Conférence des Eglises chrétiennes."

Le Rév. Douglas Smith, de l'Exécutif de l'Eglise Unie :

"Je ne puis qu'exprimer mon très grand regret de cette décision du cardinal Léger. Nous avions trouvé en lui un grand guide dans l'oecuménisme et nos relations avec lui ont toujours été remarquablement aisées. Nous avons toujours eu l'impression, nous autres Protestants, qu'il avait pour nous une amitié sincère."

"Nous avons particulièrement apprécié sa collaboration dans le Pavillon chrétien qui, je peux l'affirmer, sans lui n'aurait pas vu le jour."

● Père Vincent Harvy, o.p., directeur de la revue "Maintenant" :

"Le cardinal Léger est avant tout un mystique. L'administration d'un diocèse comme Montréal, il trouvait ça pénible. Il a besoin d'une activité charismatique. Il a conservé son esprit missionnaire. Il mérite bien de se laisser aller à ses tendances spirituelles. Durant ses années à Montréal, il a énormément évolué car à ses débuts c'était un homme conservateur. Durant la crise de la foi, il a sauvé, dans un sens, l'Eglise du Québec."

Père Richard Arès, directeur de la revue "Relations" :

"J'ai de l'admiration pour le geste qu'il pose. C'est un geste prophétique qui va en faire réfléchir plusieurs. C'est une sorte d'appel providentiel. Il y a aussi une réaction de regret. Le cardinal a accompli une tâche immense."

Pasteur Claude de Mestral, président du Groupe oecuménique de Montréal :

"Nous remercions Dieu de nous avoir fait connaître le cardinal Léger et de l'avoir fait travailler avec nous et de l'avoir vu contribuer au développement unique de l'Eglise au Québec et dans le monde."

"La vie à mes yeux ne vaut pas qu'on en parle, pourvu que j'achève ma course et que j'accomplisse la mission que j'ai reçue." C'est le passage du 20e chapitre des Actes, qui contient l'adieu de saint Paul aux anciens d'Ephèse, que le pasteur a lu aux membres du groupe réunis.

L'abbé Gérard Lalonde, curé de St-Jacques et proche collaboration du cardinal :

"La réaction à la suite de l'annonce de son départ en est une de peine profonde. Je suis énormément affecté. Moralement parlant, c'est aussi dur que mon terrible accident qui a failli me coûter la vie quelques jours avant le début de l'Expo. L'amitié ne se commande pas. Mais, que voulez-vous, il faut que les enfants acceptent de voir partir leur père si c'est pour son bonheur. Le cardinal sera heureux là où il ira."

L'abbé Lalonde a été un étroit collaborateur du cardinal Léger qui l'a nommé assistant et directeur de l'Action catholique, du Service de préparation au mariage, de l'Oeuvre des vocations, de la Grande Mission, responsable de l'information, missionnaire diocésain et curé de St-Jacques.

Rabbin Harry J. Stern, Temple Emanuel :

"Le cardinal Léger a beaucoup aidé à l'élimination de l'antisémitisme à travers le monde. Il était l'un des plus courageux chefs de relations interconfessionnelles ici et au Vatican. Nous avons travaillé ensemble à plusieurs projets conjoints. Il a toujours été près de moi. Il me manquera personnellement."

Père Paul Aquin, s.j., Oeuvre du Bon Dieu en Taxi :

"Son Eminence le cardinal Léger est le père de l'Oeuvre du Bon Dieu en Taxi. C'est lui-même qui l'a lancée, soutenue et dirigée. Son départ nous peine certes mais nous avons la consolation de savoir que même quand il ne vivra plus à Montréal, ses nombreuses oeuvres, son esprit apostolique et sa grande bonté seront toujours présents et d'un grand stimulant pour les laïcs et les prêtres qui aiment leur prochain et veulent l'aider."

L'abbé Hubert Falardeau, vicaire à St-Enfant-Jésus :

"C'est une bombe que l'annonce de sa démission. Je n'ai pas d'autres commentaires à faire."

L'abbé Ovila Bélanger, directeur du Foyer de Charité :

té."

"L'homme s'en va, son oeuvre du Foyer de charité demeure avec son même esprit. Le cardinal Léger a pensé, fondé, orienté et guidé le Foyer. Comme preuve de notre bonne volonté de poursuivre ce qu'il a fait ici, un petit volume contenant ses allocutions et causeries prononcées au Foyer a été édité".

Père Irénée Desrochers, supérieur provincial des Jésuites de Montréal :

"Nous ne pouvons qu'exprimer notre admiration devant le geste posé par le cardinal par suite de son désir de se consacrer aux déshérités du tiers monde. C'est à regret que nous voyons l'Eglise de Montréal, du Québec et du Canada tout entier perdre un chef de cette taille."

Mère Mayrand, des Soeurs Grises de Montréal :

"Nous regrettons comme bien d'autres cette perte. Cette nouvelle subite peut surprendre mais nous ne devons pas être surprises quand on constate avec quel amour il a consacré ses activités aux lépreux."

Congrégation Notre-Dame :

"La décision de Son Eminence comporte sûrement un élément de surprise. Mais si l'on se rappelle son séjour en Afrique après la première session du Concile, il est évident que c'était là sa terre d'élection. Ainsi, son rêve est devenu réalité. C'est une perte pour nous car le cardinal fut le protecteur de la communauté et de plusieurs autres."

Les hommes politiques

Me Daniel Johnson, premier ministre de la province de Québec, a confié, à New York, à notre envoyé spécial : spécial :

"Le cardinal Léger est un homme envers qui j'ai toujours eu beaucoup d'admiration, a dit M. Johnson, et je ne peux que regretter son départ de l'archevêché de Montréal."

"Mais, conclut M. Johnson, je respecte son désir de consacrer d'autres années de sa vie à l'apostolat missionnaire."

M. Johnson, qui était attendu devant un groupe de financiers newyorkais au moment où il a appris la nouvelle de la démission du cardinal Léger, n'a pas eu le loisir d'élaborer davantage.

M. Jean-Jacques Bertrand, vice-premier ministre et ministre de la Justice :

"La démission du cardinal Léger n'est qu'une autre manifestation de l'esprit missionnaire très profond qui a toujours animé cet homme. Le cardinal est un homme qui a joué un rôle prépondérant dans la vie religieuse à Montréal et au Québec. Son dynamisme et ses largeurs de vue étaient reconnues partout. Il n'y a aucun doute que la population de Montréal et l'archevêché sont attristés de son départ".

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif :

"C'est une nouvelle qui nous consterne et ce sera une très lourde perte pour l'archidiocèse de Montréal. Les initiatives qu'il a prises durant les années vont perpétuer le souvenir d'une action apostolique extrêmement féconde. Nos prières et nos voeux l'accompagnent dans l'action apostolique particulièrement méritante qu'il a maintenant choisie".

M. Jos. Marie Savignac, ancien président du comité exécutif :

"C'est avec regret que nous le voyons nous quitter et s'éloigner de nous. Par son travail et son dévouement incessant pour les affligés, il s'est acquis notre attachement et notre reconnaissance inaltérable. Il laisse un souvenir profond dans le coeur de tous ceux qui l'ont connu. Pour lui et pour ses oeuvres nombreuses, nous continuons de prier et de demander à Dieu qu'il lui conserve la santé pour le bien de tous. Et de tout coeur nous lui souhaitons santé, succès, bonheur".

M. André d'Allemagne, fondateur du Rassemblement pour l'indépendance nationale :

"Je n'ai absolument aucune réaction et aucun commentaire. Ca regarde l'Eglise et les gens que ça intéresse".

Le monde de l'éducation

M. Roger Gaudry, recteur de l'Université de Montréal :

(Pendant dix-sept ans, et jusqu'à la semaine dernière, le cardinal était le chancelier de l'Université).

"C'est sous l'habile et discrète direction du cardinal que l'Université a connu un développement prodigieux. C'est lui qui a tenu à ce que l'institution ait le premier recteur laïc des universités françaises du Québec. Il est un des artisans de la nouvelle charte. La dette de l'Université de Montréal envers celui qui fut son chancelier pendant 17 ans est immense et moi qui ai oeuvré à ses côtés depuis sept ans, je puis en témoigner avec émotion".

M. Matthias Rioux, président de l'Alliance des professeurs :

"Nous ne pouvons que regretter énormément la décision que vous avez prise, et nous croyons, permettez-nous de vous le signifiez, que dans cette période à la fois passionnante et angoissante pour l'Eglise et tous les chrétiens, votre départ est prématuré."

"Il nous semble important que ce diocèse pluraliste ait un pasteur compréhensif devant l'évolution et les crises qui confrontent notre milieu, un pasteur permissif, respectueux des différences individuelles, un pasteur honnêtement et profondément engagé dans un état de recherches, un pasteur enfin qui soit courageux jusque dans son isolement. C'est ce type de pasteur que vous représentiez pour nous".

M. Raymond Laliberté, président de la Corporation des enseignants du Québec :

"C'est une décision qui lui appartenait en propre. Quant à son action dans le domaine de l'éducation, elle s'est exercée de façon trop diverse et sur une trop longue période pour que l'on puisse la commenter ou la résumer en quelques phrases. Il nous reste cependant à l'esprit certains gestes, certaines prises de position plus frappantes".

Commission des écoles catholiques de Montréal :

A la réunion des commissaires, hier, une résolution a été adoptée qui exprime l'admiration pour le travail que le cardinal a accompli depuis 1950 à Montréal et tout spécialement dans le domaine scolaire. Ce texte, approuvé à l'unanimité, réflète aussi toute la sympathie que les membres de la CECM éprouvent pour la nouvelle vocation que le prélat vient de se choisir et lui souhaite du succès dans son nouveau rôle.

Me Yvon Groulx, président de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal :

"La démission soudaine de Son Eminence de son poste d'archevêque consterne la population entière. Nous avons tous l'impression et la conviction de perdre non seulement un chef spirituel, admiré et écouté, mais un père bien-aimé. Par son travail apostolique vigoureux et par ses réalisations audacieuses, il a largement contribué au cours des 17 dernières années à l'amélioration progressive du bien-être de nos compatriotes. Notre souvenir, nos voeux et nos prières l'accompagnent".

Mouvement laïque de langue française :

"La cardinal Léger avait toujours fait montre d'un esprit assez ouvert et avait semblé favoriser l'élargissement des cadres religieux pour permettre l'établissement parallèle de structures non confessionnelles, ce pourquoi le MLF lui rend hommage".

Le milieu judiciaire

Juge en chef adjoint George S. Challies, de la Cour supérieure :

"Tout le monde a été désappointé d'apprendre le départ de Son Eminence. Ce prélat d'une grande distinction a fait beaucoup pour le mouvement oecuménique. Son départ sera regretté autant par les non catholiques que par les catholiques.

"Il a été question de ce départ depuis quelques années mais l'exécution de cette décision comportera une perte pour toute la population".

Les hommes d'affaires

M. Gérard Filion, ancien journaliste, président de Marine Industries :

"La décision de s'occuper des lépreux correspond à un penchant naturel chez lui. Mais cette décision a été suscitée par un motif très personnel que je n'ai pas à commenter. C'est une grande surprise".

M. Charles B. Neapole, président de la Bourse de Montréal et de la Bourse canadienne :

"J'ai eu l'occasion de le rencontrer à trois reprises et, chaque fois, j'ai pu apprécier ses penchants humains : c'est un vrai "gentleman". Comme canadien-anglais et non-catholique, je peux dire qu'il était bien adapté aux deux communautés du pays et son attitude a toujours été sans reproche. Je regrette pour Montréal qu'il doive nous quitter".

M. Marc Carrière, financier, président de Dupuis Frères et président de la grande corvée du cardinal :

"Comme administrateur, le cardinal Léger était un homme pratique, qui savait frapper aux bonnes portes et trouvait facilement dans tous les milieux la collaboration financière que nécessitait la création des nombreuses oeuvres dont il est à l'origine".

"C'est un homme de grande vision et d'un optimisme extraordinaire. Connaissant sa lucidité, je ne doute pas que sa décision de quitter Montréal où il a fait tant de bien et d'abandonner tous ses diocésains qui avaient toute sa confiance pour aller soigner les lépreux a été mûrement réfléchie".

M. Jean Brunelle, directeur-général du Centre des Dirigeants d'Entreprises :

"Le cardinal Léger, par son autorité et son prestige, était l'homme sur lequel on comptait pour effectuer la difficile transition rendue nécessaire par l'évolution actuelle de notre société et l'attitude du clergé catholique en voie de procéder à une ré-évaluation et à une revalorisation de son rôle. Je pense qu'il sera difficile à remplacer pour cette tâche nouvelle".

M. Létourneau, président de la Chambre de commerce du Québec :

"J'ai été très surpris d'apprendre la décision du cardinal de quitter son diocèse de Montréal et je ne peux, à titre personnel, qu'y voir des raisons de fatigue et de santé".

M. Sam Gagné, vice-président de la Chambre de commerce du District de Montréal :

"Peu d'hommes se sont donnés aussi entièrement à leur devoir et j'éprouve un grand chagrin à la nouvelle de sa démission, mais je sais qu'il continuera l'oeuvre qui lui est chère et qu'il en sera heureux, c'est pourquoi je me réjouis avec lui. C'est un homme à qui le Canada français en particulier, et le Canada tout entier et l'Eglise doivent beaucoup.

"Comme administrateur, le cardinal a beaucoup de clairvoyance, de jugement et de sens pratique, avec un enthousiasme que n'égale que son dévouement. Sans doute s'est-il brûlé à la tâche qui lui était chère et où il tenait à donner son rendement maximum".

M. André Laurendeau, journaliste :

"Vous m'apprenez la nouvelle. Sa décision d'aller en mission, lui ressemble par le côté générosité. A Montréal, il a joué un rôle extraordinaire sans trop de préparation. Il est arrivé ici avec une certaine arrogance cléricale mais il s'est adapté.

"Il avait un sens inouï de pastorale. Il a renouvelé les attitudes de l'Eglise, principalement à l'égard du respect d'autrui, qu'il soit catholique ou non. Je regrette vivement son départ".

M. Jean-Louis Gagnon, journaliste :

"J'ai toujours trouvé qu'il faisait bien son métier. J'ai été très frappé par son évolution. J'ai l'impression que les Montréalais vont le regretter".

M. Jacques Tremblay, directeur de Cité libre :

"Pas de commentaires ni maintenant ni plus tard parce que je ne repenserai pas à cela de la journée. J'ai beaucoup de travail à faire".

M. Philippe Bernard, directeur de Parti Pris :

"Le cardinal Léger a choisi la solution la plus facile pour lui. Il a abandonné parce que sans doute il trouvait que c'est plus facile d'être évêque en Afrique qu'ici."

Au cours de la journée, hier, il a été impossible d'obtenir les réactions du sénateur Sarto Fournier, Mme Thérèse Casgrain, MM. Gérard Pelletier et Pierre Elliott-Trudeau, le président du Conseil des oeuvres et de la Fédération des oeuvres, l'abbé Ambroise Lafortune et autres . . .

CARDINAL

SUITE DE LA PAGE 5

le gazon, en plein centre du vaste terrain de pique-nique. Ce geste fut salué par des bravos enthousiastes lancés par 15,000 jeunes poitrines !

Dans les parcs comme dans les centres de loisirs, le cardinal se voyait entouré par les jeunes. Il savait dialoguer avec eux et même se mêler à leurs jeux comme un bon ami. Que de fois, dans ses allocutions, ne leur a-t-il pas démontré comment il s'intéressait à leurs activités récréatives !

A maintes reprises, Son Eminence se plaisait à illustrer son message aux jeunes en utilisant l'exemple de Jacques Plante, alors gardien de buts du club "Canadien", qui devait se munir d'un lourd équipement pour bien jouer son rôle et se protéger contre les blessures. Le cardinal admettait même qu'il regrettait profondément le fait que dans sa jeunesse, il n'avait pas été un adepte du sport, car il en reconnaissait toutes les valeurs de formation et de détente.

Les responsables des services paroissiaux de Loisirs, comme les dirigeants des organismes municipaux de Récréation et tous les travailleurs en loisirs de la région de Montréal sont profondément reconnaissants envers le cardinal Léger pour la compréhension, l'appui et la généreuse collaboration qu'il leur a toujours apportés en sa qualité de père spirituel de ce diocèse.

ARCHEVEQUE

SUITE DE LA PAGE 5

Montréal, fut organisée dans la métropole en juillet 1963.

Le cardinal y délégua ses observateurs, qui y participèrent en fait comme délégués de plein droit et contribuèrent par leurs éclaircissement à quelques-unes des résolutions les plus importantes, en particulier l'admission du témoignage de la Tradition aux côtés de celui des Ecritures.

En outre, le 21 juillet, il présidait dans l'auditorium de l'Université de Montréal une soirée de prières communes organisée sur son initiative qui fut considérée par tous les participants comme un signe extraordinairement prometteur d'unité, avec des déclarations émouvantes du cardinal Léger, du Dr Visser 't Hooft, secrétaire général du Conseil Mondial des Eglises, du Métropolite Athenagoras, et du Dr Johnston, de l'Eglise Unie du Canada.

La dernière manifestation oecuménique à laquelle le cardinal Léger a lié son nom, c'est le Pavillon chrétien de l'Exposition universelle : de l'avis des représentants des sept Eglises chrétiennes n'auticipantes, ce Pavillon n'aurait pas existé si le cardinal Léger, en tant qu'ordinaire du diocèse qui recevait l'Expo, n'avait pas fait campagne avec ses collègues de l'épiscopat canadien, et obtenu du Vatican la décision historique de renoncer à un pavillon pontifical en faveur d'un pavillon unique pour les Eglises participantes.

CONSTERNATION

SUITE DE LA PAGE 6

ment très profond au monde du travail", a-t-il dit.

Le président de la FTQ voit, de la part du cardinal, un geste d'une extrême générosité envers les pays en voie de développement qui bénéficieront de ses services. "Je trouve cela formidable." M. Laberge est reconnu lui-même pour son attachement aux missions pour lesquelles d'ailleurs il contribue généreusement.

Le cardinal avait démontré à quelques reprises son attachement à la classe des travailleurs. M. Pepin se souvient de son intervention discrète dans un conflit ouvrier, à Montréal, intervention qui avait permis aux parties de reprendre leurs pourparlers. Il faisait allusion à la grève chez Dupuis et Frères.

Lors de la déconfessionnalisation de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC), qui est devenue la CSN, en 1960, le cardinal fut un des évêques du Québec, a dit M. Pepin qui a accueilli cette transformation avec le plus de respect.

M. Pepin se souvient particulièrement du discours qu'avait prononcé le cardinal Léger au congrès de 1962 de sa centrale, à Montréal. Le cardinal s'était penché particulièrement alors sur le problème du chômage et de l'organisation de la société.

Le prélat avait manifesté alors toute sa sympathie pour les déshérités de notre société, a dit M. Pepin.

M. Laberge souligne que vers les années 1957 sa centrale syndicale avait fait des représentations au cardinal à cause de certains articles du nouveau catéchisme qui invitaient les catholiques à faire partie de syndicats catholiques, ce qui semblait exclure les syndicats affiliés à la FTQ. Il y avait eu une rencontre des dirigeants de la centrale, dont le président, M. Roger Provost, avec le cardinal, et tout s'est finalement arrangé.

L'aumônier de la CSN, le chanoine Henri Pichette, regrette le départ du cardinal. "J'ai toujours rencontré beaucoup de sympathie chez lui pour les travailleurs," a-t-il dit.

Le cardinal Léger a été nommé au moment où le climat social du Québec était fort bouleversé. La grève de l'amiante de 1949 et le départ précipité de Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal avaient aigri les travailleurs.

Au départ donc, le remplaçant de Mgr Charbonneau, qui avait pris ouvertement partie pour les grévistes de l'amiante n'avait pas toutes les sympathies souhaitables. Les premières rencontres des dirigeants syndicaux avec le cardinal Léger avaient d'ailleurs été plutôt froides. Pendant deux ou trois ans, les communications étaient courtoises, mais sans plus. Il s'est établi ensuite une grande confiance envers le cardinal qui avait lui-même suivi la transformation sociale du Québec au point de devenir un des hommes considérés comme les plus progressistes.

Les syndicalistes ont remarqué chez le cardinal son sens aigu de la démocratie et du respect des institutions. Il est vite devenu pour eux un véritable ami, et un ami des pauvres et de tous ceux pour qui la société ne porte pas beaucoup d'attention encore aujourd'hui.

HUMILITE

SUITE DE LA PAGE 5

toutes les inquiétudes humaines et religieuses qui sont la rançon quotitâche. Il arriva au Concile, lesté de dienne d'un évêque. Et s'il contribua, puissamment, au rajeunissement de la théologie, ce ne fut pas pour le discutable plaisir de jouer les iconoclastes mais par un souci en quelque sorte corrosif d'adapter l'Eglise au rythme de l'Histoire. De lui permettre de rattraper son retard sur l'évolution du monde et de jouer son rôle de levain dans la pâte. On classait le cardinal Léger parmi les "progressistes" du Concile : le terme est équivoque et sans vraie justification. Disons, plutôt, qu'il fut un des chefs de file de l'aile marchante de l'Eglise. J'admire qu'il ait, comme sans effort, fait un ballot d'une certaine théologie soi-disant traditionnelle pour la jeter au panier et qu'il ait retrouvé le droit fil de la Révélation et de la Tradition. Croyez-moi comme je le dis : le cardinal Léger aura été, au Concile, un des collaborateurs actifs de l'Esprit. Parce qu'il aura eu le courage de l'humilité. "Droiture et bonté que Yahvé . . . il dirige les humbles dans la justice." (Ps. 25, 8, 9)

Je termine ces réflexions mal ordonnées et trop rapides. Et je sens bien qu'elles ne m'ont pas délesté d'un drôle de malaise : j'ai encore mal au creux de l'estomac. Comme à l'annonce d'un deuil . . . ! C'est vrai que j'aimais beaucoup le Cardinal. D'immenses qualités, de coeur et d'esprit. Et quelques défauts, un homme comme je les aime.

Emile Legault, c.s.c.

Le regroupement de services communautaires devient essentiel dans les municipalités

— Me Richard Beaulieu

Tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'en 1967, une municipalité ne peut s'administrer en circuit fermé sans tenir compte de ses voisines. Les responsables d'une minorité doivent au moins consulter leurs voisins et la plupart du temps travailler avec eux à des réalisations communes. Il serait aujourd'hui difficile de citer un service municipal vraiment autonome, qui puisse s'organiser de façon rentable sans consultation avec l'extérieur. Plusieurs municipalités du Québec ont d'ailleurs, de cette façon, groupé certains de leurs services, notamment en ce qui regarde la police et la protection-incendie. Dans d'autres endroits, il ne s'agit pas, à proprement parler, de fusion de services puisqu'une seule municipalité demeure responsable du service, les autres profitant de ce service et lui fournissant une contribution.

C'est ce qu'a déclaré, hier soir, à Shawinigan, devant la section de la vallée du Saint-Maurice de l'Association canadienne des manufacturiers, Me Richard Beaulieu, sous-ministre adjoint au ministère des Affaires municipales, en donnant lecture d'une conférence que M. Jean-Louis Doucet, sous-ministre, devait lui-même prononcer au sujet du regroupement et du financement municipal.

La fusion des services municipaux peut constituer une forme de noviciat à une éventuelle fusion totale, mais il ne faut pas immédiatement conclure, en envisageant la fusion de certains services dans un secteur donné, que ces municipalités sont automatiquement et nécessairement sur le chemin de la fusion totale, a précisé le conférencier.

Napierville: on retrouve deux cadavres

La Sûreté provinciale et les pompiers volontaires de Napierville ont retrouvé ce matin, les corps calcinés de deux victimes de l'incendie qui a rasé durant la nuit d'hier l'hôtel de l'endroit.

Les victimes sont :

M. M. Archambault, âgé de 63 ans; et

Mlle Gemma Trudel, 20 ans, de Estcourt, comté de Témiscouata, qui ne logeait en ce lieu que depuis trois jours.

Les chimistes et les experts de l'escouade des incendies criminels de la PP s'affairent dans les décombres à relever des indices leur permettant de découvrir l'origine du sinistre.

Entre-temps, les restes des deux victimes seront transportés au bureau de médecine légale pour autopsie et enquête.

McGILL

SUITE DE LA PAGE 3

cusation d'avoir pénétré par effraction dans les bureaux. En effet, pour entrer, ils ont arraché complètement la poignée d'une porte fermée avec des chaînes.

Nouvelle manifestation ?

A la cafeteria de l'Association des étudiants, située rue MacTavish, les discussions allaient bon train, ce matin, et il semble que les étudiants préparent pour la fin de semaine une manifestation spéciale. L'entrée de l'édifice de l'administration est étroitement gardée par des surveillants de l'Université qui contrôlent le va-et-vient à l'intérieur de l'édifice afin d'éviter tout rassemblement.

Par ailleurs, les étudiants devaient se réunir au cours de l'après-midi à la Faculté des Arts de l'Université pour discuter sur l'intervention de la police, l'attitude de l'administration et sur l'arrestation de leur confrère.

LEMAY

SUITE DE LA PAGE 3

qu'un viendrait la chercher. Et, effectivement, un dénommé Louis Viau est venu, je la lui ai donnée et, par la suite, il m'a peut-être donné quelques centaines de dollars.

Le témoin ajoute alors que, pendant toute cette période, tout le monde venait le voir, à sa station-service de Miami ou au quai où le bateau de Lemay était amarré, et que tout le monde disait toutes sortes de choses.

Et qu'il en a presque perdu les esprits, d'autant plus qu'à ce moment-là, il était en instance de divorce de sa femme qui, selon toutes les apparences, vit maintenant avec son ex-patron.

Du côté de la police, toutefois, il soutient n'avoir jamais reçu ni promesses ni faveurs ni menaces.

On l'a évidemment interrogé pendant longtemps, au cours de cette affaire, mais que, chaque soir, on lui permettait de rentrer chez lui.

Lajoie et Lemay côte à côte quelques instants

Et Morin cède sa place à celui qui est le témoin-clé de la Couronne, et qui va, de toute évidence, rester dans le box des témoins pendant plusieurs jours.

Avant que Lajoie soit appelé, toutefois, Me Sauvé réclame une triple décision de la cour. Que l'on interdise d'utiliser son nom, que l'on ne dévoile pas son adresse, et qu'aucune photo ni caricature ne soit prise de sa personne.

Et ce, parce que, réhabilité, le témoin risque de perdre une autre fois un emploi, parce que tout le monde va de nouveau être appelé à le désigner du doigt.

Me Maranda s'oppose évidemment à ce traitement particulier, mais le juge Trahan, tout en n'ordonnant pas que les journaux taisent le nom (ce qui aurait été bien inutile vu la publicité qui a entouré ses témoignages antérieurs) accepte les deux autres requêtes de la Couronne.

Mais Lemay lui-même et son procureur vont pouvoir entendre le témoin décliner son adresse et son présent emploi.

Et, pour ce faire, Lemay quitte son banc pour venir prendre place, pendant 120 secondes, tout à côté de celui qui l'impliquera le plus directement dans le vol de $633,000 dont il est accusé.

Mais les deux hommes font apparemment mine de ne pas se voir, même s'ils peuvent s'entendre respirer, et ils reprennent leurs sièges respectifs sans incident.

Et c'est alors que débute la longue déposition de l'homme qui a fait condamner Primeau et les frères Lemieux, il y a quelques années.

Sa première rencontre avec un membre de la bande ?

A l'infirmerie de la prison de Bordeaux, en février 1961.

André Lemieux qui va sortir de cette geôle en mars, presque en même temps que lui, lui propose du travail "honnête", dans les Laurentides, un logement, une auto même.

C'est à ne pas refuser.

Aussi, le jour où Lemieux sort de prison, Lajoie est tout près de la porte pour se mettre à sa disposition. Mais un autre est venu chercher son compagnon de détention. C'est Georges Lemay, qu'il ne connaît toutefois pas, à ce moment-là.

Une semaine plus tard, il est installé dans le logement de Lemieux, à St-Sauveur, où il garde notamment les enfants et ... décrotte, pendant que son patron sort presque tous les soirs avec Lemay.

Où vont-ils ?

Il sait que c'est "en ville", mais ceux-ci ne parlent que vaguement de ce qu'ils font et de ce qu'ils projettent.

Un soir, cependant, en revenant plus fourbu que d'habitude, ils diront :

"Ça va être "tough", on a marché sur des tuyaux".

Puis, en mai, les premiers préparatifs se font plus concrets.

Lui et Lemieux sont envoyés dans la métropole pour acheter des outils. Puis, en juin, il y a une séance d'essai d'une foreuse circulaire, dans le sous-sol de Rolland Primeau, à Chomedey.

C'est André Lemieux qui manie l'appareil de façon apparemment si experte que Lemay le félicite devant tout le monde. Les disques abrasifs entrent dans le béton du sous-sol comme dans du beurre.

Lemay, de son côté, a essayé un autre appareil et, en un tournemain, a scié un barreau de rampe de fer de l'escalier du sous-sol.

Entre-temps, on lui donne de vagues indices sur le coup qui se prépare.

Et l'on fixe même à $10,000 la part de butin qui sera la sienne.

On l'appelle familièrement "le bonhomme" parce qu'il a les cheveux légèrement grisonnants et on lui laisse entrevoir, selon les jours et l'humeur de chacun, qu'il sera ou ne sera pas de la passe.

On endosse la "chienne"

Mais jusqu'au 23 juin, en soirée, Lajoie affirme ne pas avoir su où le vol allait être commis.

Ce soir-là, cependant, on va chercher les "outils" au domicile de la famille Lemieux, à l'angle des rues Papineau et Henri-Bourassa, et, sur place, lui et André Lemieux endossent "la chienne".

Il explique que c'est une salopette couvre-tout qui va leur permettre de "travailler" sans se salir.

Dans deux voitures, le groupe circule longuement dans le quartier, seul Primeau ayant toutefois reçu le droit de regarder dans la direction de la banque que l'on s'apprêtait à dévaliser.

Puis, finalement, leur voiture s'immobilise en face du 1408, rue St-Alexandre.

Préalablement, Georges Lemay leur a donné la clef de cette porte latérale de l'immeuble où est située une succursale de la Banque de la Nouvelle-Ecosse.

Ils laissent alors leurs poches d'outils près de l'entrée et vont faire une vérification des étages supérieurs pour voir si personne ne s'y trouve.

Et c'est le feu vert.

D'un coup de tournevis, toujours selon Lajoie, André Lemieux soulève une trappe de fer qui se trouve tout près de l'entrée et s'engouffre dans le tunnel souterrain.

Lajoie reste au rez-de-chaussée pour faire le guet.

Quant à Lemay et Primeau, ils se promènent dans la rue voisine et, pour donner l'alerte, s'il y a lieu, ils passeront devant la porte et allumeront une cigarette.

Du tunnel, Lajoie entend alors un bruit semblable à celui que faisait la foreuse circulaire dans le sous-sol de Primeau.

Mais, quelques heures plus tard, André Lemieux remonte de la cave de l'immeuble et lance :

"Chr ..., ça ne marche pas".

On s'en va alors rejoindre les deux autres à l'angle des rues Burnside et Stanley, où Lemay s'étonne fortement de ce qu'ils font là.

Lemieux fait part de nouveau des résultats de sa première expérience, en employant le même jeu de jurons, et il soutient que le béton de la voûte est trop dur pour les outils qu'on lui a donnés.

On discute alors brièvement la situation et, soudainement, la décision est prise : on utilisera de la dynamite.

Et, sur ce, on va se coucher, tous les outils utilisés jusque-là étant restés dans le sous-sol de la banque, évidemment.

Et, sur ce également, la séance est levée.

ARMATEURS

SUITE DE LA PAGE 3

les recommandations du rapport Picard".

"Non seulement l'AID a refusé des hommes supplémentaires, déclarait le capitaine Martin, mais les officiers du local (375) ont donné instruction aux travailleurs dans les équipes régulières de ralentir le travail. Conséquemment, la productivité a atteint son niveau le plus bas."



DUPUIS

et ça, messieurs c'est le cadeau des fêtes qu'elle a choisi pour vous...

Corsaire

Dès son apparition CORSAIRE a suscité un enthousiasme sans précédent auprès de l'homme de goût, car les produits de toilette Corsaire sont: frais, virils, raffinés, discrets, vraiment faits pour "Lui". Maintenant que vous connaissez la réponse à un tel enthousiasme ... aux Fêtes, offrez-lui les produits qu'il aime ... CORSAIRE.

Corsaire APRÈS-RASAGE: c'est le vent du large qui souffle sa fraîcheur tonifiante sur son visage; c'est l'arôme légèrement parfumé qu'"ELLE" adore.

Le Désodorisant Corsaire: un produit qui est fait pour mener une vie active, sportive, pleine d'exercices: une vie de gentleman-pirate.

Corsaire pour les hommes ... pour plaire aux femmes

VAPO-DÉSODORISANT • VAPO-COLOGNE • POUDRE DE TALC • SAVON DE DOUCHE • DESODORISANT SOLIDE • LOTION APRÈS-RASAGE • COLOGNE • MOUSSE À RASAGE • VAPO-LAQUE • FIXATIF CAPILLAIRE • LOTION AVANT-RASAGE

CORSAIRE — division de Société Jacquar Inc.

COMPOSEZ: 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSÉE — RAYON 240

OU À LA BOUTIQUE D'ESTHÉTIQUE DUPUIS, STATION DE MÉTRO BERRI-DEMONTIGNY — 845-7044

Pourquoi pas chez Dupuis... A 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 842-6171
1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES: 374-2411

la puissance
l'économie
le service

Aucune offre raisonnable refusée.
Obtenez la meilleure allocation d'échange.



Tous les modèles réguliers et de luxe en montre tels que :
Karmann Ghia — Modèle "1500" Sedan — Familial — Modèle "1600" Fast Back et Familial et Camionnettes



HOULE AUTOMOBILE LTÉE

LE CENTRE "VOLKS" DE L'EST DE MONTREAL

9080 Hochelaga — tél.: 351-5010
12230 est, Sherbrooke — Tél.: 645-7476

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures

une aubaine usagée.



La troisième ronde va encore à la Volks par 224 dollars.

4ème RONDE: Après 75,000 milles avec votre Volks, vous n'aurez dépensé que $43.75 pour l'huile à 70¢ la pinte (la Volks n'a besoin que de 5 chopines).

L'aubaine usagée a besoin de 4 pintes. Ce qui fait $53.20 d'huile.

La Volks remporte la quatrième ronde par 9.45 dollars.

5ème RONDE: La Volks a un moteur refroidi par air. Il ne peut pas geler. Donc il n'a pas besoin d'antigel.

L'aubaine usagée n'a pas de moteur refroidi par air. Donc il peut geler. Donc il a besoin d'antigel. Disons qu'en 5 ans, ça vous coûterait 12 dollars.

Cinquième ronde à la Volks par un bon 12 dollars.

Le match devrait se dérouler en 10 rondes, mais, à la fin de la cinquième ronde, la Volks menant par 1,752.45 dollars, il ne serait pas humain de continuer. Et pourtant nous n'avons pas encore abordé le sujet de la dépréciation, des réparations, des plaques, de l'assurance. Ou encore pourquoi l'aubaine usagée est vite retournée sur son terrain d'autos usagées.

Cependant, si vous voulez être sûr de l'issue du match et savoir par combien de dollars la Volks a gagné, venez la voir chez votre concessionnaire Volkswagen (regardez dans les Pages Jaunes).

Vous pourrez même sortir la championne pour un peu d'exercice.

A VENDRE
ARBRES de NOEL
(SCOTCH-PINE)
JOUR 667-0760
SOIR 737-5764

CAHIER No 2 / PAGES 13-26 LA PRESSE VIE FEMININE / VIE MONDAINE / FINANCE / ARTS ET SPECTACLES

MONTREAL, VENDREDI 10 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 261



Le lancement de Saturne a été pour von Braun le plus beau jour de sa vie

CAP KENNEDY (UPI) — Au moment où la fusée "Saturne-5" décollait lentement de son socle, hier matin à Cap Kennedy, Wernher von Braun a connu des secondes angoissantes.

Le "père" de la fusée Saturne, né en Allemagne et pionnier de la technologie spatiale moderne, a utilisé un pur américanisme au moment où la fusée s'envolait : "Go, baby, go", s'est-il exclamé.

Von Braun, le directeur de l'énorme centre spatial George C. Marshall de Huntsville, en Alabama, n'avait que 19 ans lorsqu'il a écrit un article qui prévoyait le jour où des fusées pourraient parcourir de longues distances.

La fusée Saturne, longue de 363 pieds et d'un poids total de 8.7 millions de livres, est l'oeuvre maitresse de sa vie, sa contribution principale à l'astronautique moderne. La complexité des problèmes à résoudre pour en arriver au chef-d'oeuvre technique qu'est "Saturne-5" a été beaucoup plus grande qu'il l'avait imaginée.

Von Braun croit que ce sera la plus grosse fusée qu'il construira au cours de toute sa vie. "J'ai 55 ans aujourd'hui, a-t-il révélé, et je ne me vois pas entreprendre quelque chose de plus gros."

Il a avoué que les 10 secondes qu'il a fallues à la fusée pour dépasser la hauteur de la tour de lancement ont été les plus longues de sa vie, mais que la journée d'hier a été la plus merveilleuse de sa vie.

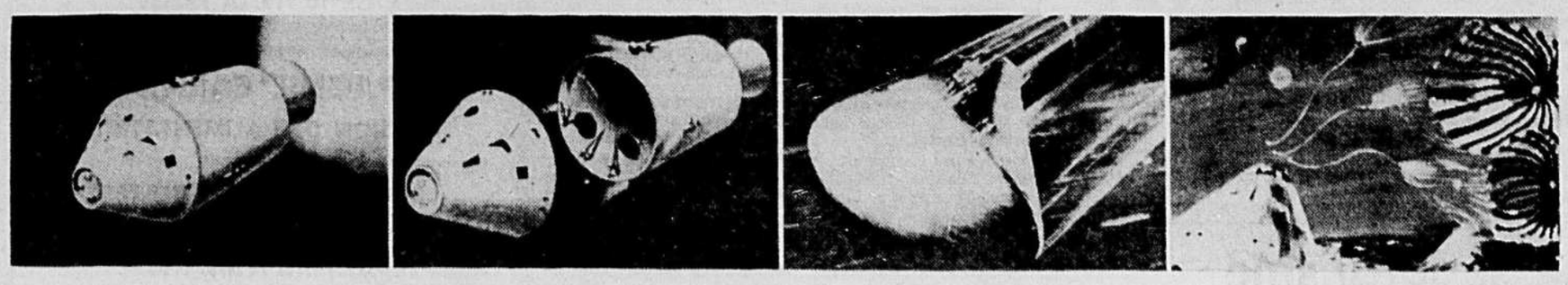
Von Braun est citoyen américain depuis 1955. Maintenant grisonnant, il parle un anglais teinté d'un léger accent allemand. Il a consacré les deux tiers de sa vie à des recherches sur les fusées. C'est son intérêt dans l'astronomie qui l'a emmené à l'astronautique.

A l'âge de 20 ans, il était reçu bachelier à l'Université de Berlin, et deux ans plus tard, il était docteur en physique à la même institution.

En 1930, il était membre d'une société allemande qui étudiait les voyages spatiaux. En 1932, il entrait au service du gouvernement de son pays. De 1932 à 1937, il a dirigé la mise au point d'une petite fusée à carburant liquide, précurseur des fameuses fusée "V2".

A la fin de la guerre, au moment où l'Allemagne d'Hitler s'effondrait, von Braun a décidé de se rendre aux forces alliées en compagnie d'une centaine de ses collègues. Il est arrivé aux Etats-Unis en septembre 1945.

Les quatre étapes de la rentrée dans l'atmosphère



téléphoto UPI

Journée triomphale pour l'astronautique américaine

Après un vol impeccable de huit heures et demie, la capsule "Apollo-4" est récupérée en parfait état

d'après AFP et UPI

L'astronautique américaine a vécu hier une journée exceptionnelle : en un peu plus de huit heures et demie, elle a accompli un grand pas en avant sur la route reliant la Terre à la Lune, cette route au bout de laquelle les experts et astronautes de la NASA espèrent bien arriver avant 1970, tandis que cet exploit lui donne une avance importante sur l'URSS dans la course vers la Lune.

Ce progrès considérable de l'astronautique nationale, les Etats-Unis le doivent à la parfaite réussite de la première expérience réalisée dans l'espace au moyen de la fusée géante "Saturne-5", la plus puissante que l'homme ait jamais construite, et c'est avec une indiscutable fierté que la NASA, longtemps humiliée par l'énorme poussée des fusées soviétiques, se flatte aujourd'hui de les avoir dépassées, et de beaucoup.

L'observatoire de Palisades, dans l'Etat de New York, a enregistré l'onde sonore développée par le rugissement des moteurs de la fusée "Saturne-5" au moment du décollage. Il a fallu 75 minutes à cette onde sonore pour parcourir les 900 milles qui séparent Cap Kennedy de l'observatoire. Les experts sont d'avis que l'enregistrement du phénomène sera d'une très grande valeur pour les recherches atmosphériques.

Seul le bruit de deux autres phénomènes naturels a pu dépasser en intensité celui de la fusée : l'éruption du volcan Krakatoa en 1883 dans l'archipel indonésien, et la chute d'un météorite géant en Sibérie, en 1908.

L'impeccable opération "Big Shot" a commencé à 7 heures, hier matin, dans les marécages de Merrit Island, en bordure de l'Atlantique, sous les yeux émerveillés de milliers de personnes. Puis, à l'issue d'un vol de près de trois orbites, la cabine a plongé en direction de l'atmosphère à la vitesse de 25,000 milles à l'heure. "Apollo-4" a touché la mer, à quelque 600 milles au nord-ouest de Honolulu, à 3 h 37 min. de l'après-midi, où elle a été récupérée par le porte-avions "Bennington", à bord duquel elle a été hissée un peu après 6 heures.

Pendant les huit heures 37 minutes qu'a duré l'expérience, il n'y a jamais eu, pour les experts de l'agence aérospatiale, de problèmes graves à résoudre. C'est sans doute ce qui a fait dire à l'un d'entre eux qu'il s'agissait de quelque chose d'"incroyable". L'opération a été marquée, d'autre part, par une série de "premières" triomphales :

— Premier essai en vol des premier et deuxième étages du lanceur des futures cabines lunaires.

— Première mise à feu à distance du troisième étage, opération délicate qui a démontré que le moteur à hydrogène liquide était parfaitement capable de se remettre en marche par une température extrêmement basse (moins de 100 degrés centigrades).

— Première épreuve pour la cabine à trois places "Apollo" des conquérants de la Lune, qui n'avait encore jamais été placée dans son véritable milieu : le vide cosmique.

— Première utilisation des nouvelles installations du cap Kennedy réservées aux missions d'exploration lunaire.

— Première mise sur orbite d'une charge utile record de 126 tonnes.

— Première orbite elliptique suivie par un engin commandé du sol jusqu'à un apogée record de 11,400 milles, atteint à 12 heures 48.

Pour un vol aussi réussi qu'"Apollo-4", il n'est certainement pas de meilleure conclusion que celle qu'en a tirée le général Samuel Phillips: "Hier, a déclaré le chef du programme "Apollo", j'aurais dit que nous avions des chances relativement bonnes de débarquer sur la Lune avant la fin de 1969. Aujourd'hui, je pense que nos chances sont un peu plus que relativement bonnes."

"Symbole de puissance"

Le président Johnson a déclaré hier que le succès du premier vol "Saturne-Apollo" démontre que la conquête humaine de la Lune est entièrement réalisable. Dans un communiqué publié par la Maison Blanche, il a commenté dans les termes suivants le succès retentissant de l'astronautique américaine : "Le monde entier a pu assister, à 7 heures locales très précises ce matin, au spectacle impressionnant du premier lancement de ce qui constitue désormais la fusée la plus grande jamais expérimentée. Ce lancement est un symbole de la puissance que notre pays est en train d'exploiter en vue de l'utilisation pacifique de l'espace."

Les chefs de la NASA n'ont adressé que les plus chaleureux éloges aux responsables du succès total du vol orbital "Apollo-4". Ils voient en cette opération un "exploit considérable".

Le directeur adjoint de l'agence spatiale, le Dr Robert Seamans a affirmé, au cours d'une conférence de presse, que cette prouesse "revêt une importance extrême pour tous nos vols à venir, y compris le débarquement (d'Américains) à la surface de la Lune". "Les informations scientifiques fournies par cette opération, qui a mis en jeu la plus puissante fusée du monde, sont très importantes et de haute valeur", a dit encore le savant le plus en vue de la NASA.

De son côté, le directeur du programme "Apollo", le général Sam Phillips, a révélé que le prochain vol de ce projet, "Apollo-5", aura lieu au début de l'an prochain. Il mettra à l'épreuve, dans le cosmos, la cabine à bord de laquelle deux pilotes américains débarqueront sur la Lune, avant la fin de 1969, espère la NASA, fortement encouragée par le brillant succès d'"Apollo-4".

Le "Surveyor-6" atterrit en douceur sur la Lune

PASADENA (Californie) (AFP, UPI, PA) — Après le succès retentissant du vol inaugural de la fusée géante "Saturne-5", les Etats-Unis réalisaient hier un deuxième exploit en moins de 12 heures, alors que la sonde "Surveyor-6" se posait en douceur sur la Lune, quelques heures à peine après le retour de la capsule "Apollo", soit exactement à 8 heures 01 hier matin.

Cet engin, auquel les experts attribuaient à peine 47 chances sur 100 d'atteindre sa destination en vue de sa mission photographique sur la Lune, semble maintenant en excellente condition. Les techniciens du laboratoire de propulsion à réaction de Pasadena considèrent que l'opération d'atterrissage s'est déroulée sans heurt, d'après le plan de vol prévu.

"Surveyor-6", qui s'approchait de la Lune à une vitesse de plus de 6,000 milles à l'heure, a été freiné par ses rétrofusées trois minutes avant de toucher le sol lunaire, dans la région du "sinus medii". L'engin a atterri à une vitesse de 10 milles à l'heure, à environ 4 milles de son point d'impact virtuel.

Cinquante minutes après son atterrissage, "Surveyor-6" a commencé à transmettre ses premières photographies du sol lunaire. Ces clichés montrent une région accidentée qui n'avait jamais été photographiée de près.

Au cours des expériences antérieures, les "Surveyor" 2 et 4 s'étaient écrasés sur la Lune, tandis que les essais 1, 3 et 5 avaient été parfaitement réussis et que ces trois "caméras lunaires" avaient transmis un nombre considérable d'excellents clichés.

Johnson: la paix serait établie plus vite au Vietnam si les critiques se taisaient

FORT BENNING, Georgie (UPI, AFP, PA) — Inaugurant une tournée d'inspection de cinq grandes bases militaires américaines, le président Johnson a prononcé un important discours aujourd'hui en Georgie pour dire que la paix viendrait plus rapidement au Vietnam si l'ennemi recevait moins d'encouragement de la part des Américains.

Parlant à l'intérieur d'un stade rempli de 15,000 soldats — première étape de sa tournée — le président a semoncé vertement tous ceux qui critiquent la guerre.

"La paix viendra plus rapidement quand l'ennemi de la liberté ne découvrira plus de faille à notre courage, aucune fissure dans notre révolte, aucun encouragement à prolonger la guerre du fait de notre perte de patience et aucune intempérance de langage. L'ennemi met présentement à l'épreuve notre sens de l'unité, mais il sera déçu quand il entendra la réponse que les citoyens-soldats ont toujours donné à l'agression", a dit le président.

Interpelant les militaires, il a ajouté : "Pour vous autres, le Vietnam n'est pas une question académique. Ce n'est pas un sujet de conversation pour cocktails".

Citant Thomas Jefferson, le président a dit : "Le ciment de notre Union (pays) est fait du coeur et du sang de chaque Américain."

Au moment où je vous parle, a-t-il continué, "des milliers de jeunes Américains marchent avec Jefferson au Vietnam. Ils marchent tragiquement et avec désintéressement; ils répandent leur sang pour défendre les intérêts vitaux de notre Union, et de cette union encore plus vaste que forment les hommes libres qui n'embitionnent que de vivre et de construire dans la paix".

Après sa visite en Georgie et à New York, le président se rendra au camp d'entrainement des pilotes en Californie et il fera l'inspection des opérations à bord du porte-avions nucléaire Enterprise dans le Pacifique.

Le très court délai accordé jeudi à la police newyorkaise pour assurer la protection du chef de l'Etat et organiser le service d'ordre pendant sa visite de quelques heures dans la Métropole souligne les progrès accomplis dans ce domaine depuis l'assassinat du président Kennedy en 1963.

Ce n'est, en effet, qu'au milieu de l'après-midi que la police fut avertie officiellement de la décision du président d'assister à un banquet syndicaliste dans un grand hôtel de New York.

Il y a quelques années encore, il eût été impossible de prendre si rapidement les mesures de sécurité nécessaires.

Mais aujourd'hui le service secret dispose des moyens les plus modernes. Le nombre des agents spéciaux chargés de la protection du président et de sa famille est passé de 350 en 1963 à 575 cette année. Les agents peuvent se déplacer en hélicoptères et surveiller ainsi les toits des immeubles à proximité de l'itinéraire présidentiel; et surtout, la liaison a été améliorée entre le service et les autres agences gouvernementales, notamment le FBI et la CIA.

Un ordinateur permet maintenant au service de trier, en quelques minutes, les cartes d'individus suspects qui pourraient se trouver dans la région lors d'un voyage présidentiel — individus ayant menacé directement, ou par lettre, le président des Etats-Unis.

Malgré l'accord conclu, Chrysler est paralysé par une série de grèves

DETROIT (UPI, PA, PC)— Des ouvriers "rebelles" de la compagnie Chrysler ont ignoré aujourd'hui les appels de leurs dirigeants syndicaux leur demandant de mettre fin à une série de grèves locales qui ont provoqué un arrêt complet de toute la production du 3e plus grand fabricant d'automobiles aux Etats-Unis.

Ce matin, le président du syndicat des ouvriers unis de l'automobile, M. Walter P. Reuther, s'est rendu chez Chrysler pour signer le nouveau contrat de travail de trois ans. L'accord au sujet de ce contrat est intervenu seulement quatre heures avant le moment prévu pour le début de la grève mercredi dernier.

Mais la série de grèves au niveau local a comme point de départ des griefs non réglés. Le mouvement a fait boule de neige et Chrysler a dû fermer ses usines d'assemblage à cause du manque de pièces.

Chrysler a révélé que 20 des 43 usines de montage ont fermé à la suite des grèves, les autres à cause du manque de pièces.

Des actes de violence ont éclaté à l'usine Chrysler de Belvidere, Illinois, et 50 ouvriers ont été arrêtés.

Nous devions construire 6,500 voitures hier, mais seule une usine d'assemblage fonctionnait, et nous n'avons pu en produire que 400, a dit un préposé aux relations publiques de la société Chrysler.

Pour le moment, plus d'un tiers des 95,000 ouvriers de Chrysler, membres du syndicat des ouvriers unis de l'auto, ont quitté le travail.

L'entente collective conclue mercredi soir ne comprenait pas les quelque 8,000 employés de bureau également représentés par le syndicat des ouvriers unis de l'auto. Ces employés ont installé des piquets de grève devant le siège social de la société Chrysler à Détroit, pendant que se poursuivent les négociations au sujet de leur contrat.

Washington offre des missiles sol-air à la Thaïlande en échange de 10,000 soldats pour combattre au Vietnam

d'après Reuter, AFP, PA, UPI

Des sources bien informées à Bangkok annoncent aujourd'hui que les Etats-Unis ont accepté de livrer à la Thaïlande des missiles sol-air et d'autres armes modernes en échange d'un contingent de 10,000 soldats que la Thaïlande s'engage à ajouter aux troupes qu'elle entretient déjà au Sud-Vietnam.

Les sources thaïlandaises précisent que les Etats-Unis ont promis de livrer assez de missiles sol-air pour un bataillon, mais que cette livraison se ferait par étapes. Les Etats-Unis s'engageraient aussi, selon les mêmes sources, à équiper à neuf deux divisions d'armée, soit un total de 40,000 hommes.

Enfin, les porte-parole estiment que les Etats-Unis vont se trouver ainsi à accroître d'un montant variant entre $45 et $54 millions une aide qui était déjà de l'ordre de $60 millions l'an dernier.

Les autorités de l'ambassade des Etats-Unis à Bangkok confirment que des négociations pour ce qui a trait à la livraison éventuelle de missiles sol-air sont actuellement en cours.

Offensive ennemie partout

On constate de plus en plus que l'offensive ennemie s'étend désormais du delta au 17e parallèle, soit sur une distance de 500 milles, mais il semble que ce soit dans la région de Tam Ky (343 milles au nord de Saigon) qu'elle est le plus intense.

Pour la troisième journée consécutive la division "Americal" se bat à Tam Ky. Elle réussissait à se dégager hier après l'intervention de l'aviation et de l'artillerie. Bilan chez les Américains : 10 morts et 42 blessés. Chez l'ennemi : 27 morts.

L'agence de presse officielle du Nord-Vietnam annonce aujourd'hui que 600 civils nord-vietnamiens ont été tués ou blessés le mois dernier, la plupart par des avions américains. Durant le même mois, affirme l'agence, les forces armées et la population du Nord-Vietnam ont abattu 129 avions américains, dont 37 à Hanoï seulement entre les 24 et 30 octobre.



(Téléphoto PA)

Les tueurs d'avions USA

Cette photo-radio diffusée par l'Agence de nouvelles nord-vietnamienne de Hanoi et captée à Varsovie en Pologne hier précisait qu'il s'agit de "combattants préposés au bataillon X de missiles, inspirés par les victoires glorieuses de Hanoï, et qui ont abattu à eux seuls 186 avions américains.



Moyen moderne de "s'écraser"

Une expérience qui pourrait éventuellement sauver la vie à de nombreux passagers d'avions en panne, s'est révélée un succès hier, quand le pilote d'essai Tommy Walker, de New York, a rejoint la terre en parachute non loin de son avion monomoteur Stimson à quatre places. Le pilote et l'appareil ont touché le sol sains et saufs. Ci-dessus l'avion au moment de sa descente en parachute.

Un parachute permet l'atterrissage d'un avion "en panne"

LAKEHURST, New Jersey (UPI) — Hier après-midi, un petit avion monomoteur a survolé la base aéronavale de Lakehurst, le pilote a fait tomber les ailes grâce à une légère explosion, et l'appareil a atterri au moyen d'un parachute.

Cet événement unique était la mise à l'épreuve d'une idée conçue par deux agents d'immeuble de New York, qui s'intéressent vivement aux questions d'aviation depuis qu'ils étaient sur les bancs d'école il y a 32 ans.

Leur but était de faire atterrir sain et sauf un avion "en panne", et cette initiative pourrait avoir d'heureuses répercussions mondiales si d'autres tests se révèlent concluants.

Le pilote, H.-M.-C. "Tommy" Walker, de New York, vétéran de la célèbre escadrille des "Flying Tigers" du général Claire Chennault, a dit qu'il serait demeuré dans l'appareil s'il n'avait pas eu son propre parachute. Il a ajouté que cette "épreuve s'était déroulée telle qu'il l'avait prévue, et que s'il était demeuré dans l'avion il aurait été sain et sauf".

Les deux instigateurs de ce remarquable procédé sont Dario Manfredi et Angelo Raiti, tous deux de New York. M. Raiti avait immigré d'Italie en 1935 à l'âge de 15 ans; les deux hommes sont des amis d'enfance.

A l'issue de l'épreuve, M. Manfredi, tout joyeux, a dit : "C'est un succès extraordinaire. Ceci prouve que nos plans étaient exacts".

L'avion, dépourvu de ses ailes est descendu à peu près à la même vitesse que le pilote, et s'est posé en douceur dans un marais de deux pieds de profondeur à proximité de la base aéronavale, étant donné une erreur du pilote dans son calcul de la vélocité du vent qui soufflait à environ 40 noeuds dans les airs.

Le pilote a fait tomber les ailes, grâce à une légère charge d'explosif, alors qu'il voulait à 4,600 pieds d'altitude à quelque 80 milles à l'heure. Le parachute de l'avion était dans un compartiment à l'arrière du siège du pilote, et était fixé à la carlingue. Chaque aile était munie d'un parachute, mais ils ne se sont pas ouverts.

Cette expérience permettra peut-être un jour à des appareils aussi lourds que le "Boeing 707", quand ils sont en panne, d'éviter le désastre grâce à cette idée, en employant plusieurs parachutes.

La Syrie ne voit qu'une solution : une victoire militaire sur Israël

d'après UPI, PC, AFP

La Syrie a vivement dénoncé le roi Hussein de Jordanie et réaffirmé que seule une victoire militaire sur Israël peut effacer les cicatrices de la guerre de juin et "libérer" la Palestine. La déclaration du ministre des Affaires étrangères de la Syrie, diffusée par radio-Damas, a de nouveau assombri les espoirs d'une solution prochaine à la crise du Moyen-Orient.

Dans son intervention d'hier soir au Conseil de sécurité des Nations unies, le ministre égyptien des Affaires étrangères avait apporté une nouvelle note de modération en déclarant que les peuples du Moyen-Orient "ne peuvent bénéficier en rien d'un état de guerre... mais ont plutôt besoin d'un état de sécurité et de stabilité dans lequel ils pourraient consacrer leurs ressources aux besoins du progrès et du développement".

A l'ONU, le Conseil de sécurité a ajourné à lundi son débat sur la crise du Moyen-Orient, après une longue séance retardée par des discussions de procédure. N'ayant pu obtenir de parler immédiatement après le délégué égyptien, le ministre des Affaires étrangères d'Israël a préféré attendre à lundi pour prendre la parole.

Le délégué soviétique, M. Kouznetsov, a dénoncé le projet de résolution déposé par les Etats-Unis, le jugeant trop vague sur la question du retrait des forces israéliennes des territoires occupés pendant la guerre de juin.

L'Inde a également déposé une résolution prévoyant le retrait des forces israéliennes et l'envoi d'un médiateur des Nations unies au Moyen-Orient.

A Tel Aviv, M. David Hacohen, membre du parti ministériel Mapai et président de la commission des Affaires étrangères et de la sécurité du Knesset, a fourni un indice d'un règlement possible de la crise.

La démilitarisation de la péninsule de Sinaï pendant 20 ans pourrait être une solution acceptable, a-t-il dit. Cela voudrait dire que les Israéliens retireraient leurs forces de la rive du canal de Suez, mais que les Egyptiens ne pourraient réoccuper le vaste désert.

Le roi Hussein, poursuivant à Chicago sa tournée des Etats-Unis, a réitéré sa position, à savoir que les Israéliens doivent évacuer le territoire occupé avant que des pourparlers de paix puissent être entrepris.

Il plonge sur le trottoir, et une balle lui siffle aux oreilles

Un jeune Ontarien de 21 ans, qui n'habite Montréal que depuis septembre, a failli se faire descendre par la pègre, la nuit dernière.

M. Ronald-C. Campbell, 175 est, rue Roy, app. 4, déambulait dans la rue St-Urbain, quand à la hauteur du no 2027, entre les rues Président-Kennedy et Sherbrooke, il vit une auto rouler en trombe vers lui, cependant que l'un de ses occupants sortait un bras par une portière et pointait une arme dans sa direction.

Instinctivement, M. Campbell se jeta sur le trottoir. Au même moment un coup de feu partait.

M. Campbell a relaté l'incident à la police, précisant qu'il doit ces jours-ci témoigner devant les tribunaux. Il croit qu'on a voulu le réduire au silence.

Le séparatisme ne nuit pas aux investissements

— Le président de la Banque provinciale

QUEBEC (PC) — Le nouveau président de la Banque provinciale du Canada, M. Léo Lavoie, a affirmé qu'il est faux de prétendre que le mouvement séparatiste nuit aux investissements au Québec.

M. Lavoie, qui accordait une entrevue aux journalistes à la suite d'une réunion du conseil d'administration de la Banque provinciale, tenue hier à Québec, a soutenu que les Canadiens, les Canadiens français en particulier, devraient investir davantage dans les entreprises et prendre plus de risques sur le plan des investissements en général.

L'accroissement des investissements privés aiderait considérablement l'économie du Québec et du Canada, mais, a-t-il ajouté, même si on mettait à profit tout l'argent disponible au pays, il faudra toujours aller chercher des fonds ailleurs pour satisfaire le progrès de l'économie.

A ce sujet, il a qualifié "d'excellente chose" que le premier ministre du Québec, M. Johnson, soit actuellement à New York pour expliquer la situation économique de la province aux financiers américains.

M. Lavoie a enfin révélé que la Banque provinciale publiera, mardi prochain son bilan pour l'exercice financier terminé le 31 octobre et qu'elle sera, selon lui, la première banque canadienne à présenter un bilan dévoilant les réserves de l'institution, conformément à l'amendement apporté à la loi des Banques.

Le bilan de la Banque provinciale révélera un actif de quelque $642,000,000 marquant une hausse de 12 pour cent sur l'année précédente.

Les Pays-Bas mettent fin à leur entente aérienne avec le Canada

LA HAYE (Reuters) — Le premier ministre des Pays-Bas, M. Piet de Jong, a informé le parlement canadien hier, de la décision de son gouvernement de mettre fin à l'entente gouvernant les lignes aériennes entre les deux pays.

La décision qui requiert encore l'approbation du parlement, résulte du refus d'accorder à la société KLM le droit d'atterrir à Toronto. Les lignes royales hollandaises — KLM — n'ont le droit de se poser qu'à Montréal présentement.

Dans la lettre envoyée par le premier ministre hollandais, les secrétaires d'Etat au Transport et aux Affaires étrangères déclarent que le Canada a rejeté une modification "modérée et raisonnable" à l'entente qui prévaut actuellement et que cette modification n'est motivée que par les exigences nouvelles du transport aérien international.

Les deux ministres déclarent qu'ils ne regarderont plus l'entente comme l'instrument d'équilibre établissant des services aériens réciproques entre la KLM et les lignes du Canadien Pacifique (CPA).

Les hommes d'Etat demeurent confiants, cependant, qu'une nouvelle entente pourra être signée avant que leur décision n'ait de conséquences légales. La nouvelle entente, souhaitent-ils, pourrait favoriser une exploitation mieux équilibrée des deux lignes aériennes.

Ils ont fait remarquer que la société canadienne maintient des lignes directes entre Amsterdam et cinq villes du Canada : Calgary, Edmonton, Montréal, Toronto et Vancouver.

Le gouvernement des Pays-Bas a voulu l'amélioration souhaitée en s'inspirant des principes de liberté qui devraient gouverner les communications aériennes entre les peuples.

"Toutefois, font-ils remarquer, le gouvernement hollandais croit que certaines légères modifications doivent être apportées aux routes aériennes qui sont demeurées pratiquement inchangées depuis 1948.

La société KLM, ont-ils poursuivi, se trouve dans une situation défavorable du fait qu'elle ne peut fréquenter que l'aéroport de Montréal.

Les secrétaires d'Etat déclarent que le Canada a rejeté la proposition hollandaise et que ce refus serait maintenu même s'il était accordé ultérieurement à d'autres lignes transatlantiques.

La parité des salaires chez les travailleurs de l'auto attise le feu de l'inflation

— M. W. Anderson

La Chambre de commerce du Canada affirme que la parité des salaires entre les travailleurs de l'auto canadiens et américains "en ce moment" ne sert qu'à "attiser le feu de l'inflation".

Le président, N. W. Anderson, de Vancouver, dans une déclaration sur le contrat syndical signé avec la corporation Chrysler à Détroit, lequel éliminerait la disparité actuelle des salaires, a déclaré :

"Les pressions inflationnistres, si elles ne sont pas contrôlées, nuiront à notre position compétitive, mettront les emplois en jeu et conduiront même à un standard de vie plus bas pour tous les citoyens.

"Les problèmes de productivité, de taux de salaires et autres questions similaires devaient finalement être résolus par des Canadiens pour des Canadiens."

Le contrat de trois ans avec Chrysler négocié par le syndicat des Travailleurs unis de l'automobile prévoit une disparition graduelle de la disparité de salaires entre les travailleurs canadiens et américains. La parité totale devrait être atteinte d'ici juin 1970.

Productivité

M. Anderson a déclaré que le taux de productivité du Canada est resté en arrière de celui des Etats-Unis "comme l'a souligné le Conseil économique du Canada".

"Le facteur-clé dans la réalisation de la parité des salaires, a-t-il ajouté, se trouve dans l'augmentation de la productivité nationale parallèlement à la productivité des Etats-Unis.

"La parité des salaires au Canada, si elle n'est pas accompagnée d'un taux d'accroissement dans la productivité nationale, pourrait avoir des effets nocifs sur notre économie."

Les deux principales villes du Canada comptent 41 p.c. de tous les chômeurs du pays

Les deux principales villes du Canada, Montréal et Toronto, comptent 41 p. 100 de tous les chômeurs du pays.

En effet, sur 254,000 personnes à la recherche d'un emploi en octobre dernier, selon les chiffres du Bureau fédéral de la statistique, 105,700 étaient inscrites dans les Centres de main-d'oeuvre de Toronto et de Montréal.

A Montréal, il y avait, à la fin d'octobre, 63,400 personnes à la recherche d'un emploi, soit comme on sait 25 p. 100 de toutes les personnes dans cette situation au Canada. A Toronto, on en comptait 42,300, soit 16 p. 100 de l'ensemble des sans-travail.

Le taux de chômage à Toronto, par rapport à l'ensemble de la force ouvrière évaluée à 842,950 personnes, était de 5 p. 100, en regard de 6.3 p. 100 à Montréal où la force ouvrière atteint le million de travailleurs, et de 3.3 p. 100 pour l'ensemble du pays. C'est donc dans les grands centres urbains qu'on constate les plus forts taux de chômage.

Le directeur du centre de la main-d'oeuvre de Toronto, M. Duncan Young, fait savoir qu'il y avait 16,056 femmes et 26,426 hommes à la recherche d'un emploi à la fin d'octobre.

Le directeur du centre de Montréal, M. Raymond Poirier, déclare qu'il y avait à la même date 20,000 femmes et 43,300 hommes qui se cherchaient du travail, dont 3,000 environ (hommes et femmes) avaient un emploi mais cherchaient à améliorer leur sort.

CKAC/73



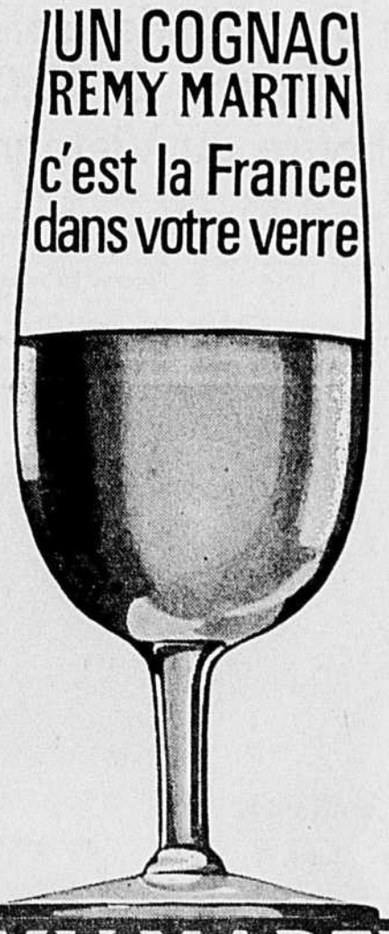
Samedi de 9 h. 05 à 9 h. 15

découvrez un monde passionnant avec l'émission

ELECTRONIQUE POUR TOUS

présentée par Pierre Labelle et Jacques Lajeunesse, experts en électronique

UN COGNAC REMY MARTIN c'est la France dans votre verre



REMY MARTIN

FINE FLEUR DU COGNAC DE FRANCE

une seule qualité, la qualité SUPÉRIEURE

V.S.O.P. Fine Champagne

Apprenez le langage des connaisseurs

COGNAC produit obtenu par double distillation des vins sélectionnés de la région délimitée de Cognac

FINE CHAMPAGNE cognac provenant uniquement de la "Champagne charentaise", cœur du pays de Cognac

V.S.O.P. un cognac n'a le droit à cette désignation que s'il est vieilli de longues années en fûts de chêne du limousin.



CARRIÈRES et PROFESSIONS

CONTREMAITRES
POUR USINES LAITIERES

Sous l'autorité du Gérant Général pour diriger et contrôler l'exécution des différentes opérations d'une usine laitière soit la réception, le crémage, la fabrication du beurre, l'ensachage, etc.

Qualification : 12ème année, expérience 5 ans

Salaire suivant la compétence du candidat

Faire parvenir curriculum vitae à

CASE 10,319 LA PRESSE

COMPAGNIE CARNATION
DIVISION DE L'ALIMENTATION

Opportunité exceptionnelle comme

REPRESENTANT DES VENTES

pour la région de Montréal, sera appelé à voyager en province. La position consiste à visiter grossistes et détaillants.

Minimum d'instruction : 11ème année ou équivalent.

Age requis : 23 à 35 ans.

Expérience utile non nécessaire.

Entraînement complet — voiture fournie — comptes de dépenses — plan de retraite et d'assurance — participation aux profits et autres bénéfices.

Envoyer curriculum vitae à

CASE 10,332 LA PRESSE

SURINTENDANT DE PRODUCTION DE BOULANGERIE

Homme fort et tenace demandé pour diriger la main-d'oeuvre ; doit avoir l'expérience de toutes les phases de la boulangerie. Commerce situé dans l'Est de l'Ontario.

Réponses confidentielles. Envoyez tous les détails de votre expérience en mentionnant les postes occupés.

Ecrivez à CASE 10341 LA PRESSE

INGÉNIEUR-VENDEUR
pour les marchés industriels d'Europe

Un fabricant canadien de produits industriels vendus dans le monde entier demande un ingénieur-vendeur parfaitement bilingue (français et anglais), pour devenir son représentant en Europe.

Le candidat choisi (de préférence célibataire) recevra une préparation de 6 mois au siège social de Montréal, avant d'aller s'établir en permanence au bureau de la société à Londres. Il faut être disposé à entreprendre de nombreux voyages sur le continent. Salaire dans les cinq chiffres, selon titres, compétence et expérience. Toute sécurité sociale, etc.

Ecrire, donnant résumé détaillé, à

CASE 10343, LA PRESSE

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE POINTE-CLAIRE ET BEACONSFIELD

requiert les services d'un

DIRECTEUR DE L'ORDINATION INFORMATIQUE
(Data Processing)
N.C.R. 500

pour prendre charge du département. Expérience requise dans la programmation, les applications et la planification sur un ordinateur NCR 500 — Système de cartes.

Salaire et bénéfices marginaux avantageux.

S'ADRESSER A : M. Marc-A. HUBERDEAU,
Directeur de l'administration,
130, Ambassador,
Pointe-Claire, P.Q. — Tél. : 697-6320

Carrière dans la publicité

Un hebdomadaire à fort tirage requiert les services d'un représentant avec un minimum d'expérience dans la vente de publicité.

Agressif, positif, bilingue, ambitieux.

Bonnes commissions, bénéfices marginaux.

Envoyez curriculum vitae à :

CASE 10323 LA PRESSE

SERVICE PÉNITENTIAIRE CANADIEN
Institutions de St-Vincent-de-Paul et de Cowansville

PLUSIEURS POSITIONS PRESENTEMENT DISPONIBLES

	Salaire initial selon expérience, compétence et degré d'instruction MINIMUM	MAXIMUM
PREPOSE AU CLASSEMENT (Travailleur Social)	$6,103 à	$ 9,641
PROFESSEUR : (Cowansville seulement)	$3,840 à	$10,380
PSYCHOLOGUE : (Cowansville seulement)	$6,656 à	$10,712
	SALAIRE INITIAL	MAXIMUM
BILIOTHECAIRE : (Cowansville seulement)	$4,989	$6,620
INSTRUCTEUR EBENISTE :	$6,099	$6,677
INFIRMIER : 10ième année ou équivalence, de préférence diplômé d'une école d'infirmerie, bilingue, 2 années d'expérience pratique dans un hôpital approuvé.	$5,081	$5,590
AGENT DE CORRECTION : 21 à 40 ans, 5'6" pieds nus. Minimum — 9ième année scolaire.	$4,743	$5,590

AVANTAGES

Uniforme gratuit; vacances annuelles après 6 mois; congé spécial et de maladie; semaine de 5 jours de 37½ ou 40 heures; fonds de pension; assurance-groupe et maladie; etc.

Supplément additionnel possible au salaire initial, variant de $140 à $700.

Pour demande d'emploi et renseignements additionnels, écrire à

CASE POSTALE 7,
MONTREAL-NORD, Qué.

GERANT SERVICE ADMINISTRATIF
DISTRIBUTEUR DE PNEUS

Expérience : Minimum 3 ans, de préférence bilingue.

Responsabilités : Le candidat choisi aura la responsabilité des services suivants : Comptabilité et prix de revient, paies, prévisions bancaires, contrôles du crédit et de l'inventaire. (Siège et succursale). Allocation de transport. Salaire selon expérience. Envoyer curriculum vitae à :

CASE 10,337 LA PRESSE

Une importante compagnie de construction de la province recherche

GÉRANT DIVISION MACHINERIE

possédant diplôme d'ingénieur en mécanique et ayant une expérience de 2 à 3 ans dans une fonction similaire. Age 35 ans environ.

Ecrire donnant curriculum vitae et échelle de salaire demandé

CASE 10,342, "LA PRESSE"

QUEBEC-TELEPHONE, RIMOUSKI
requiert les services d'un économiste

FONCTIONS :

Le candidat est responsable de la recherche et de la préparation d'études et d'analyses de la conjoncture économique, des tendances de l'industrie et du développement démographique en vue de la planification des besoins téléphoniques et financiers et autres prévisions associées.

EXIGENCES :

Diplôme universitaire en sciences économiques ou l'équivalent. 2 ans de pratique dans le domaine des études et recherches économiques ou en statistiques.

Traitement initial, $7,800.00 — $8,450.00 d'après expérience.

Veuillez adresser votre demande et votre curriculum vitae au :

SURVEILLANT DE L'EMPLOI ET FORMATION,
QUEBEC-TELEPHONE,
6 rue ST-JEAN,
RIMOUSKI, P.Q.

Les frais occasionnés par les déplacements des candidats convoqués pour une entrevue seront remboursés.

REPRÉSENTANTS

LE DEFI : Pénétration du marché des appareils de dictée individuelle et de groupe (systèmes centralisés).

L'AVENIR : L'homme qui réussira se verra offrir une gérance, dans un avenir rapproché.

L'HOMME : Possède un passé de ventes impressionnant, désire rémunération supérieure, tenue impeccable, bilingue de préférence, conduit une voiture de modèle récent, âgé de plus de 25 ans, moins de 35.

LA REMUNERATION : Salaire et commission, avantages sociaux usuels, dix milles et plus.

LA COMPAGNIE : La plus progressive dans ce domaine.

Pour rendez-vous, communiquer avec le gérant,

J.-Pierre St-Arnaud

733-5373

CARRIÈRES DANS LES VENTES AU DÉTAIL

Nous sommes une Compagnie de Pétrole progressive et bien établie dans la Province de Québec. Nous sommes à la recherche de candidats agressifs pour agir comme représentants dans les ventes au détail, et qui pourront ainsi prendre part à notre expansion.

Les fonctions principales consistent à organiser et à stimuler les ventes chez nos détaillants et agents, de les conseiller dans leurs fonctions administratives et pratiques.

EXIGENCES

Immatriculation Senior — Avec expérience dans les ventes.

Degré Universitaire — Expérience dans les ventes non nécessaire.

Age — 24 à 33 ans maximum.

Les candidats choisis devront être parfaitement bilingues

Les avantages comprennent tous les bénéfices marginaux, une automobile fournie par la Compagnie et un programme d'entraînement intensif.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

PRODUITS PETROLIERS CHAMPLAIN LIMITEE,
SUITE 1300, PLACE VICTORIA, MONTREAL 3
ATTENTION : Coordonnateur des Ventes au Détail.

COMPTABLES AGRÉÉS

Une firme de comptables agréés de Montréal désire s'adjoindre d'autres comptables agréés avec clientèle sur une base de société. Ecrire à

CASE 10346 LA PRESSE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS :

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .80 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel.

La date limite pour réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.

SERVICE CONFIDENTIEL

Réponse via numéro de case

Il peut arriver, qu'en répondant à une annonce utilisant un numéro de case, vous apprenniez, par la suite l'identité de l'annonceur et que l'ayant su au préalable vous n'auriez certainement pas écrit. Un tel risque peut être éliminé. Placez tout simplement votre demande d'emploi dans une enveloppe adressée au numéro de case spécifié dans l'annonce; joignez-y une liste de telles firmes ou personnes et glissez le tout dans une autre enveloppe adressée au Service Confidentiel de LA PRESSE, case 0000 Montréal 1. Il sera ainsi possible d'empêcher que votre demande d'emploi ne parvienne à destination si le nom de l'annonceur utilisant un numéro de case est mentionné dans votre liste et votre demande sera détruite.

Téléphonez à 874-7245
7246 ou 7258
Demandez
Mlle PAULETTE FREGEAU ou
Ecrivez à LA PRESSE
7 rue St-Jacques
Montréal

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	Ch. 11 h.
Abitibi	—	8¾	8½	—
Alcon	900	26⅞	26⅞	26⅞
Algoma	—	21½	21¼	—
Arg ¼-3⅝? Pr	—	39½	39½	—
Asbestos	—	21½	21½	—
Aft Sug	600	12¼	12¼	12¼
Bq CN	—	10¼	10	—
Bq d'Epargne	—	10⅝	10⅛	—
Bq Imp-C	—	12½	12⅜	—
Bq Mont	—	11¾	11½	—
Bq N-E	—	14⅛	14⅛	—
Bq PC	—	8¾	8⅝	—
Bq Roy	400	14⅝	14⅝	14⅝
Bq Tor-D	—	13½	13⅛	—
Bell Phone	—	45⅞	45¼	—
Brazil	—	12⅞	12⅞	—
BA Bk Note	—	67	67	—
BA OIL	200	36½	36½	36½
BC Ph 5.15	—	86	86	—
Brinco	2400	330	330	330
Bruck (A)	—	18	18	—
CAE	—	11¾	11½	—
Cal Pow	—	23	23	—
Can Cem	—	34½	34½	—
Can Cem Pr	200	21⅝	21⅝	21⅝
C Pack B	—	90¼	90¼	—
C S L Pr	—	5¼	5¼	—
C Brew	500	7¾	7¾	7¾
C Brew	—	43	43	—
CP Inv Pr	—	23⅜	23¼	—
C I L	—	16¼	16¼	—
CI Pow	—	33½	33	—
C Marconi	—	6½	6¼	—
CPR $3 Pr	—	10½	10¼	—
CPR	—	61	60¼	—
C Pfina	—	13⅞	13⅞	—
Cdn Tire	—	28½	28½	—
C Vickers	—	8	8	—
Central Del	—	20⅜	20⅜	—
Chemcell	—	9¼	9	—
Cominco	1100	27	27	27
Cons Bath	—	27¾	27½	—
C Bath Wts	—	450	450	—
Couvrette	—	5	5	—
Cr Zell (A)	—	18	18	—
Crush Int	—	12	12	—
Denison	400	81	81	81
Dst Seg	—	38½	37¾	—
D Bridge	—	15¼	15¼	—
D Coal Pr	—	13¾	13¾	—
D Fasco	—	20¾	20½	—
Dasco	—	7⅛	7⅛	—
D Stores	—	17¼	17	—
Domtar	1200	12	12	12
D Text	—	20	19½	—
Donohue	—	8⅜	8	—
Du Pont	—	27	27	—
Fm Play	—	40½	40¼	—
Fulcrum Iv	—	375	375	—
Glengair	400	215	215	215
GL Paper	—	20	20	—
Hawk Sd	—	300	300	—
Hom A	—	22	22	—
Hom B	—	26½	25⅜	—
Hud Bay	—	57½	57	—
HBC	—	20¼	20⅛	—
Husky Oil	—	22⅜	22½	—
Husky Dw	—	12	12	—
Imp Oil	—	65¾	65½	—
Imp Tob	—	12⅞	12¾	—
Inland NG	—	10	10	—
Int Nickel	—	117¼	115½	—
Int Util	—	39⅛	38½	—
Int Util Pr	—	39	38¾	—
Inter PL	—	32¾	22⅝	—
Invest Gr "A"	—	9	8¾	—
Jamaica PS	800	18	18	18
Labatt	—	14⅜	14⅜	—
Laur Fin	—	470	470	—
Levy Ind	—	37¾	36	—
Loblaw (A)	—	7	7	—
Loeb M	—	14½	14⅜	—
Mac Millan	400	25½	25½	25½
Marit Tel	—	21	21	—
Massey F	—	18¼	18	—
Melchers	—	28	27¾	—
McAllister	—	10¾	10¾	—
Met Stores	—	29	29	—
Melch drts	—	90	80	—
Miron &p.c.	—	450	450	—
Molson (A)	—	19¼	19⅛	—
Mtl drts	—	58	55	—
Mtl Trust	—	13	13	—
Moore Corp	200	21¼	31¼	31¼
MorseR A	—	23½	23½	—
NB Tel	—	14⅜	14⅜	—
Noranda	—	52	51	—
North Gas	—	12	12	—
NS Lp	—	9¼	9¼	—
Ogilvie	500	12	12	12
Oshawa A	—	25¼	24⅞	—
Pac Pte	—	18⅞	18¾	—
Pow Cp	—	9¼	9	—
Price	—	10¾	10⅛	—
QN Gas	500	9½	9½	9½
reitmans	—	10½	10½	—
Rio Algom	—	35	34½	—
Ronalds F	—	17¾	17⅝	—
Rothmans	—	22⅝	22	—
Saloda F	—	9¾	9¾	—
Royal Trust	—	—	18¾	—
Scott LaS	—	34½	34	—
Shaw	—	8	8	—
Shell Can	—	30	29¾	—
Shell I Pr	—	32¼	32¼	—
Shop Save	—	13½	13½	—
Simpsons	—	34⅛	33¾	—
Southam	—	49½	49½	—
Steel Can	200	20¾	20¾	20¾
Steinbg A	—	18⅝	18⅝	—
Texaco Can	—	30¾	30¼	—
T Grp A	—	8¾	8¾	—
Tr-C PL	200	28¾	28⅜	28⅜
Tr-C PL Pr	—	46	46	—
Tr Mt PL	900	20¾	20⅜	20⅜
Trust G Pr	600	22½	22½	22½
Un Carbide	—	19½	19¼	—
U Westburne	—	7½	7½	—
Wajax	—	7½	7½	—
Walk GW	—	34⅜	34⅜	—
Weldwood	—	11⅞	11¾	—
W Coast Tr	—	22⅞	22⅜	—
W Pac Pd	—	5⅞	5⅞	—
Weston A	—	15¾	15¾	—
Wstn 4½	—	80	80	—
Zeller's	—	34½	34¼	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ch. 11 h.
Agassiz	—	38	37	—
alscope	—	220	215	—
amg B Bel	—	8	8	—
Am Met En	200	215	215	215
Arno	—	4½	4½	—
Atl Mines	—	22	22	—
baker Talc	—	35	34	—
band Ore	—	10	10	—
Bateman	1000	7	7	7
Bellechasse	—	12	12	—
Beth Copper	—	725	725	—
Blue Bon	—	260	260	—
Bluewater	—	16	16	—
Bruce Presto	—	10	9½	—
bruneau	—	17	15	—
burnt Hill	—	72	68	—
Camflo	—	355	350	—
CDR	—	8	7¾	—
C Secur	—	280	275	—
Carbec	500	400	400	400
Cassidys	—	8	7½	—
Chemalloy	1400	460	450	460
Chib Copp	1000	5½	5	5
Chipman	—	9	9	—
Comm HM	—	69	69	—
Commod	900	285	285	285
Commodore	—	75	65	—
Manitoba	—	54	54	—
C New Poc	—	76	72	—
C Persh	—	15	15	—
CQ Smelt	500	240	240	240
Corgemines	1000	64	64	64
Crusade	—	23	23	—
Devil's Elbow	—	20	20	—
Dolsan	—	12½	11½	—
Dom Exp	14000	19	19	19
Dumagami	—	22	20	—
Eagle Gold	2800	153	152	153
East Sull	—	525	525	—
East Vest	—	14½	14	—
Fab Met	—	8	8	—
Fidelity	—	23	23	—
Fleet Mfg	—	185	185	—
Flint Rock	500	13	13	13
FT Reliance	—	32	31	—
Fox Lake	—	7	7	—
Futurity	—	35	34	—
Gilchrist	—	390	390	—
Glen Lake	—	220	210	—
Grt W Min	—	50	50	—
Grissol	—	300	300	—
IDO¼?Imbrex	—	5⅞	5⅞	—
Inspiratn	—	125	125	—
Int Atlas	—	24	24	—
Int Norvalie	—	14	14	—
Int Pts Pr	—	30	30	—
Intp Dredg	—	4½	3½	—
James Bay	3500	52	52	52
K Desmond	—	25	25	—
Kenting Av	—	23⅞	23¾	—
Kodiac Pet	1000	90	90	90
Laduboro	—	45	44	—
L Dufault	—	10¾	10¾	—
Lowney	—	27½	27½	—
Louvana G	500	18½	18½	18½
Matachewan	1900	271	270	270
Merrill	300	170	170	170
Mid Chib	—	13	13	—
IDO¾Midsepa	—	225	224	—
Miro Mines	1000	25	25	25
Moly Hill	—	7	5	—
Mt Pleast	—	12	12	—
Native Min	—	6½	6½	—
N Glacier	3000	33	33	33
N MT Costigan	—	30	30	—
Nocana	—	6	6	—
NA Rare M	—	21	20	—
Opem Ex	—	32½	31	—
Pat Silver	—	23½	23½	—
Peace Riv	200	710	710	710
Pennbec	—	8½	8	—
Peso S	—	160	160	—
Pine Ridge	1000	19	19	19
Pitt Gold	—	4½	4½	—
Prime Potash	—	8½	8½	—
Rancheria	—	16	16	—
Rouyn Ex	—	11	11	—
Rusty L	—	8½	8	—
St L Colm	—	200	200	200
St Lucie E	—	14	13	—
Sapawe	6	6	6	—
Shawng	—	30	30	—
Silv Reg	—	18	17	—
Silv Sum	—	13	12	—
Sobeys	—	7¾	7½	—
S Dufault	—	27	22	—
Spartan Air	—	110	105	—
Subeo	—	186	180	—
Superjack	—	9	9	—
Talisman	—	23	23	—
Tazin	1000	17	17	17
Terrex Mg	—	25	25	—
Titan	—	8	7	—
Trsterre	1000	16½	16½	16½
Un Obalski	3000	146	146	146
V Der Ht	—	300	300	—
Wabasso . B	—	38	38	—
Westairs	&	17½	13½	—
Wst Hilt	2500	26	26	26
West Tin	—	20	19½	—
Wisconsin	—	22	22	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement	+ .68	—1.29	— .54	+ .18	— .77
Clôture — 9 nov.	165.83	137.09	118.73	155.72	94.78
Haut — 1967	173.93	150.19	136.26	164.41	125.04
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	92.28

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Banque d'Economie de Québec	$0.05	tr.	1-12-67	15-11-67
Cdn. Western Naturel Gas (4% priv)	$0.20	tr.	1-12-67	15-11-67
id (5½% priv)	$0.27	tr.	1-12-67	15-11-67
F.P.E. Pioneer Electric "A"	$0.14	tr.	1-12-68	1-1-68
id. "A" priv (X)	$0.68¾	tr.	15-1-68	1-1-68
Laura Secord Candy Shops	$0.11¼	tr.	1-12-67	15-11-67
Noranda Mines (X)	$0.50	tr.	15-12-67	17-11-67
Silverwood Dairies "A" & "B"	$0.20	tr.	2-1-68	30-11-67
Pacific Atlantic Cdn. Investment	$0.05	tr.	30-11-67	15-11-67

(X) Augmentation de 5 cents par action.

américaine

	Haut	Bas	11 h.
2400 Atlas CP w	3⅛	3	3⅛
25000 Brazil Lt&Pw	12	11¾	12
200 Breeze Corp	18⅜	18⅜	18⅜
900 Bishop Ind	10⅜	10⅜	10⅜
500 Brit Pet	8¼	8¼	8¼
1200 Can Javelin	7½	7½	7½
700 Can Marconi	6⅜	6⅜	6⅜
1000 Dixilyn CP	30½	30⅛	30½
100 Cott Corp	10⅜	10⅜	10⅜
600 Creole Pet	36⅜	36¼	36⅜
6600 Dynalectron	31⅞	31⅝	31⅝
100 Felmont Pet	11½	11½	11½
200 Hunt Chem	41⅜	41½	41½
100 Jeanette Gl	10¼	10¼	10¼
3100 La Land	60⅜	60	60
700 M Johnson	33¼	33¼	33¼
2800 Molybdenum	43⅛	42½	42½
2000 Pancoastal Vtc	2⅛	2	2
400 Phil. Electr	29	28½	29
2100 Scurry Rain	38⅜	37⅞	37⅞
200 Rodney Metal	31⅞	31⅜	31⅛
1300 Seeman Bros	6¾	6⅜	6⅜
800 Shatt Denn	7½	7⅛	7½
2400 Syntex	79⅞	79⅜	79⅜
600 Tech Oper	34½	34	34½
400 US Filter	10¼	10¼	10¼
3400 Un Asbestos	7¼	7	7¼

Devises étrangères

Afrique du Sud	Rand	1.50
Allemagne	Mark	.2696
Angleterre	Livre	2.9898
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.20
Autriche	Schilling	.0417
Belgique	Franc	.0217
Brésil	Cruzeiro	.4000
Chili	Escudo	.1720
Danemark	Couronne	.1548
Espagne	Peseta	.0180
France	Franc	.2193
Hollande	Florin	.2989
Italie	Lire	.001728
Japon	Yen	.002975
Mexique	Peso	.0861
Etats-Unis	Dollar	1.07½
Norvège	Couronne	.1503
N.-Zélande	Dollar	1.4910
Pérou	Sol	.0280
Suède	Couronne	.2079
Suisse	Franc	.2486
Tchécoslovaquie	Couronne	.1497
Venezuela	Bolivar	.2396

CAE Industries a obtenu un contrat de la Getty Oil Co.

La CAE Industries a confirmé qu'elle a obtenu un contrat de $800,000 de la Getty Oil Company, en Californie, pour procéder à l'installation d'un système unique en son genre d'enregistrement de données sur la prospection des puits de pétrole dans la région pétrolifère de Kern River, près de Bakersfield, en Californie.

CAE mettra au point et construira ce système mécanographique qui est destiné à contrôler et à normaliser le rythme de rendement des puits.

Le sterling n'en a guère bénéficié

LONDRES (AFP) — Le sterling n'a guère bénéficié jeudi du relèvement du taux d'escompte. Après une hausse initiale, il est retombé, pour clôturer le soir à peu près à son niveau de départ : 2,7827 par rapport au dollar. Il a même cédé du terrain par rapport au mark allemand, qui a encore bénéficié d'opérations spéculatives à la suite des rumeurs de revalorisation et par rapport au franc suisse, très ferme à la suite d'une pénurie de capitaux sur le marché monétaire suisse.

Marché des bestiaux

RAPPORT HEBDOMADAIRE

(PC) — Les prix des bestiaux sont stables cette semaine en regard de ceux de la semaine dernière sur les marchés de Montréal: la demande est bonne et le commerce actif.

Les arrivages: 2,005 bêtes à cornes, 1,433 veaux, 324 porcs et 378 moutons et agneaux.

Les bouvillons de choix se sont vendus de $28.75 à $29.50, ceux de qualité moyenne de $25 à $28.10, ceux de qualité commune de $15 à $24.75.

Les vaches de bonne qualité se sont vendues de $18.50 à $19.75, celles de qualité moyenne de $17 à $18.75, celles de qualité commune de $15.25 à $17.50, tandis que les morceaux destinés à la mise en conserve se vendaient de $10.75 à $16.

Les taures de bonne qualité se vendaient $24, celles de qualité moyenne de $21.50 à $22.75, celles de qualité commune de $15.50 à $21.00.

Les taureaux de bonne qualité se sont vendus de $22 à $22.75, ceux de qualité moyenne ou commune de $15 à $21.75.

Les veaux de bonne qualité se sont vendus de $37 à $41, ceux de qualité moyenne de $30 à $36.50, ceux de qualité commune de $15 à $30.

Les porcs de catégorie A se sont vendus de $26 à $26.75, et les truies de $16 à $17.50.

Les agneaux destinés aux sacrifices rituels se sont vendus de $27 à $30 par cent livres, les agneaux de bonne qualité de $25 à $26, ceux de qualité moyenne de $22 à $24.50, les moutons de bonne qualité de $12 à $15, ceux de qualité commune de $5 à $8.

fruits et légumes

(PC) Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes : McIntosh, $1.50 à $2, commerciales, $1 à $1.15, Wolfe River, $1.25 à $1.40, Russet, $3 à $4, Cortland, $1.50 à $2 le boisseau.

Betteraves : $1.25 à $1.50 les 50 livres.

Brocoli : $2 la douzaine.

Carottes : $1.25 à $1.50 les 50 livres, $1.75 pour 24 cellos de 2 livres.

Chicorée-escarole : $1.25 la douz.

Choux verts : .75 à .80 la douz, **choux rouges** $1.50 pour 18, Savoy $1.50 à $1.75 pour 18.

Choux chinois : $1.25 à $1.50 la douzaine.

Choux-fleurs : no 1 $2.50 la douz., no 2 $1.50 à $1.75 la douz.

Epinards : $2 le boisseau.

Hubbard : $2 le boisseau.

Marreau : $1.50 la douz.

Oignons : jaunes $2 les 50 livres.

Rouges : $2.25, jaunes moyens, $1.50, petits, 40 cents pour 10 livres.

Pommes de terre : $1.10 à $1.15 les 50 livres ; lavée, $1.50 le boisseau de 50 livres.

Panais : $2 les 50 livres, le boisseau ; $2.50 pour 12 cellos de 2 livres.

Persil : .50 à .60 la doz.

Poireaux : .75 à .90 la doz.

Rutabaga : $1.50 à $1.75 les 50 livres, No 2, $1.25 les 50 livres ; $1.75 le minot.

Salsifis : $1.75 la doz.

denrées agricoles

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'agriculture.

Beurre : Arrivages courants 92 points, .62 ; 93 points, .63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .63.

Fromage : Livré à Montréal, cire, arrivages courants, québecois blanc en gros .45, coloré .45¼.

Poudre de lait écrémé : Procédé par vaporisation, no 1, en sacs : 18½ à 22 ; procédé par rouleau, no 1, en sacs: 18¾ à 19¾; autre catégorie pour nourrisage 14¼ à 14¾.

Poudre de lait de beurre : Pour nourrissage 14¼ à 14½, poudre de lait 6 à 6½ cents.

Pommes de terre : Prix de gros : Québec, 1.10 à 1.15 les 50 livres, I.-P.-E. $2 à $2.10 les 75 livres, $1.40 à $1.50 les 50 livres, .36 à .37 les 10 livres ; N.-B. $1.20 à $1.25 les 50 livres, .34 à .35 les 10 livres.

Oeufs : Prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : A-extra,gros 53.4, A-gros 47.3, A-moyens 40.7, A-petits 30.7.

Affinage de l'argent

Le département américain du Commerce annonce qu'il autorisera à partir du 12 novembre l'affinage à l'étranger de l'argent provenant des stocks gouvernementaux. L'exportation de l'argent vendu par la "General Service Administration" est interdit depuis l'été dernier. La décision du département du Commerce résulte du fait que les raffineries américaines sont paralysées depuis de longues semaines par une grève.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	8	11
Africana	35	45
Advance RL	6	9
Aconic	2	5
Albatros S	25	30
Amal Mng	5	—
Americ	5	7
Amer Chib	2	5
Arnora	—	1½
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2	4
Bla Nell	6	8
Boma Chib	10	15
Beauport Holding	15	20
Bracemac	11	13
Burrex	11	14
Chibtown	1.10	1.20
Clearwater	—	20
Clero	15	20
Columbia River	30	35
Can Javelin	9½	10
Cuvier	3	5
De Lesseps	75	80
Dasson	—	10
Doral	15	25
Dubulsson	3	5
Ducrcs	58	68
Elmac	2	4
En-O-La Ex	—	10
Ganda Silver	7	10
Gaspe Copper	45	48
Gaspesia	—	25
Gibson	5	8
Gold Star	—	10
Grt Laks Nickel	4.25	4.50
Hucamp	40	50
Independent	3	5
Iroquois	10	20
Imperial Minerals	—	25
Jack Waite	1	3
Jubilee	55	65
Juma	ε	8
Kewogama	3	5
Kukatush	7½	8½
Lake Beaver	15	18
Leeds Metal	10	15
Little Tex	—	10
Lun Echo	30	35
Madex	24	34
Mt. Cartier	37	44
Mariner	25	30
Martin Bird	¼	1½
Mattagami Ex	—	5
Milada	—	10
Molybia	20	25
Naganta	12	—
Nat. Malartic	1.35	1.45
New Assac Dev	6½	9½
New Baska	20	25
New Insco	17	22
New Lorie	7	9
New Miller	5	8
New Pascalis	28	33
Nipiron	25	35
Norque	5	8
Nouvelle	38	48
Oklend	1	2
Olympius	—	25
Prado	1.40	1.50
Que Explorers	20	25
Quejo	3	6
Ran Lux	—	25
Rand Mal	5	8
Seaway	2	4
Scott Chip	1	2
Scandia Mng	5	15
Starlight	¼	1½
Sullico	4.50	5.50
Thunder Bay	1.20	1.40
Timrod	10	—
Waco Pete	3	8
Watson Lake	1	3
Wm Leys	2	4
Young Dave	14	17

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

Bque d'Economie Que	6½	7¼
Bank West	11½	12½
BC Molv	8	8¾
Carrier	7¾	8¼
Chartered Credit	2½	3
Corpex W.	—	0.50
Credit St. L. "B"	15½	17
Crown Life	21	23
East C Sav	5	6
Grenache	2.50	3.00
Ind Life	15	17
Income	6½	7½
Int. Systcoms	42	43
Jenkins	16	18
La Prev	15½	17
Les Prevoy	—	7
Lincoln Trust	5	6
Loebs wts	22	—
London Life	44	46
Monarch Life	65	75
NS Trust	47	49
id. 5 pr	47	49
NW Life	6½	8
Poc Gas	14	15
Paco	1.40	1.60
Permeater	16½	17½
Ply Dom	0.15	0.30
Seaboard	6½	8
Simard wts	0.50	—
Supersol	4	5
Soc d'Am et Fld	26½	28
Stabilite	3.25	4.00
Steadman	21¼	22
Trizec	1.50	1.70
Un Amus	—	24
Un Amus B	—	23
Velcro	57	58
Well Bank	11¼	13¼
Wind Life	8¼	9

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.35	2.57
Andreae Equity	3.49	3.81
All Cdn Com	7.70	8.42
All Cdn Div	9.52	10.41
All Cdn Ven	7.92	8.66
American Growth	6.58	7.79
Associate Investors	4.99	5.04
Beaubran	38.06	41.32
Canada Growth	6.22	7.60
Canada Security	4.61	5.07
Cdn Gas Energy	12.61	13.82
Cdn Investment Fund	3.99	4.38
Cdn Scudder Fund	16.96	16.96
Cdn Sec Growth	7.32	8.02
Cdn Trusteed	4.52	4.94
Canafund	54.11	56.82
Champion Mutual	7.13	7.75
Collective Mutual	6.66	7.24
Commonwealth Intl	10.55	11.56
Commonwealth Intl Lev	11.83	12.96
Corporate Investors	5.86	6.41
Diversified Income A	1.46	1.62
Diversified Income B	4.87	5.36
xDividend Shares	3.58	3.90
Dominion Compound	4.32	4.70
xDreyfus	14.47	15.79
Entarea Investment	5.00	5.05
European Growth	7.31	7.99
Exec. Inv. Intl. Ltd.	7.49	7.86
Executive Fund of Cda	7.48	7.85
Federated Financial	5.09	5.56
Federated Growth	7.63	8.34
xFidelity Trend	32.53	35.36
Fonds Collectif A	6.39	6.94
Fonds Collectif B	5.06	5.21
Fonds Collectif C	8.66	9.42
Fonds Desjardins A	4.63	—
Fonds Desjardins B	4.47	—
Fraser	12.72	12.78
Gis Compound	8.78	9.60
Gis Income	3.97	4.34
Growth Equity	6.72	7.34
Growth Oil and Gas	18.86	—
Guardian Growth	7.48	7.18
Harvard	11.13	12.16
Investors Growth	10.11	10.99
Investors Intl Mutual	7.17	7.80
Investors Mutual	5.15	5.60
Keystone Canada	8.92	9.80
xKeystone Cust S-1	21.70	23.67
xKeystone Cust S-4	6.89	7.53
xKeystone Cust K-2	7.76	8.48
Le Fonds P.E.P.	4.00	4.35
xLexington Research	16.40	17.92
Maison M. Fund	4.38	4.60
Mutual Accumulating	5.29	5.79
Mutual Bond	8.22	8.59
Mutual Growth	5.69	6.22
Mutual Income	5.97	6.53
Natrusco	12.35	12.85
Natural Resources	7.20	7.87
xOne William Street	16.80	16.80
Pension Mutual	12.14	13.27
Pret et Rev.	7.11	7.77
Provident Mutual	6.52	7.09
xPutnam Growth	14.30	15.63
Radisson	4.25	4.67
Regent Fund	9.53	10.42
Royfund	5.11	5.27
Spec	11.87	13.04
xTV Electronics	9.49	10.34
Timed Investment Fund	6.15	6.18
United Accumulative	10.68	11.67
Universal Savings Equity	5.59	6.11
Western Growth	5.14	5.62
York Fund of Canada	3.85	4.18

x—Fonds américains.

du parquet de la bourse

Tendance en hausse à l'ouverture

La séance débute assez activement à la **Bourse de Montréal** ce matin, où la tendance, semblable à celle d'hier soir, est étroitement en hausse.

Canadien Pacifique qui avait perdu 1¼ hier gagne ¼ à 60½. Trust Général du Canada, l'action privilégiée, gagne ½ à 22½. Imperial Oil à 65¾, Moore Corp. à 31¼, Atlantic Sugar à 12¼ progressent de ¼ respectivement. Canadian Breweries gagne ⅛ à 7¾ et Brinco, assez actif, 5 cents à 3.30.

Jamaica Public Service perd ½ à 18. Massey et Trans-Mountain Pipe Line se replient étroitement. Gaz Naturel de Québec est actif mais inchangé à 9½.

Dans le secteur minier à la Bourse Canadienne, Chemalloy gagne 10 cents à 4.60 et Miro 2 à 25 cents. United Obalsky perd 3 cents à 1.46.

* * *

TORONTO (PC) — Les prix étaient à la hausse à l'ouverture de la Bourse aujourd'hui.

Consumers' Gas a gagné ⅝ à 21. La compagnie a annoncé qu'elle étudiait les possibilités d'une fusion avec Union Gas.

Ingersoll a gagné 5 à 36⅛ et Alcan et Laura Secord, ⅜ chacune à 26⅞ et 14⅞ respectivement. CPR a gagné ¼ à 60½.

Levy Industries a perdu 2½ à 37. La compagnie a annoncé que les actionnaires recevraient au moins $50, une action commune dans la prise de contrôle projetée par Allen Electric and Equipment de Chicago.

Chez les métaux vils, Denison a gagné ½ à 81.

* * *

Wall Street débute activement et continue de gagner du terrain ce matin.

Les gains sont nombreux et s'échelonnent à peu près dans tous les compartiments du marché.

Whittaker hausse de 1⅛ à 69, Bristol-Myers de 1¾ à 72½, Sperry Rand de ¼ à 53¾, Bethlehem Steel de ¼ à 31½, Gulf & Western de ⅛ à 52⅞.

La plupart des électroniques sont en hausse. Control Data gagne ⅝ à 150½, Fairchild Camera ¾ à 85 et Ling-Temco ⅛ à 123½. Aux automobiles, Chrysler gagne ¼ à 53 et American Motors ⅛ à 11⅜. General Motors reste inchangée. United Aircraft aux avionneries gagne 1 à 74¾.

* * *

LONDRES — La tendance est nerveuse au Stock Exchange. Le danger d'une nouvelle hausse prochaine du taux d'escompte britannique qui pourrait intervenir en raison de la hausse constante de taux d'intérêt américains est considéré par les opérateurs sur le marché et cette possibilité déprime fortement les Fonds d'Etat britanniques. Leur baisse de la veille s'accentue et ils se replient sur un large front d'environ ¼ à ½ point. Les cours semblent se stabiliser à leurs bas niveaux toutefois grâce à des achats opérés par le courtier gouvernemental. Les aurifères en revanche bénéficient d'une active demande spéculative encouragée par le manque de confiance actuel dans le sterling et elles progressent sensiblement.

* * *

PARIS — Baisse modérée cet après-midi des valeurs françaises dans leur ensemble avec cependant des reculs très importants sur certaines d'entre elles, comme le Crédit Foncier qui perd 15 francs. Il semble que les trois dernières séances de hausse n'aient été qu'un feu de paille spéculatif et que de nouveau le marché retrouve ses démons. La conjoncture économique internationale, notamment les difficultés monétaires britanniques continuent en fait à peser lourdement sur la tenue de la bourse de Paris.

NEWyork

par la PRESSE CANADIENNE

CLOTURE DU 9 NOVEMBRE 1967

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. net
Copw Stl	4800	22½	22	22¼	+ ½
Corn Pd	23400	38⅜	37¾	38¼	+ ¼
Crane Co	800	49⅜	48⅝	49⅛	+ ½
Cr Zell	28000	43⅝	42⅝	43⅛	+ ⅜
Cruc Stl	3300	24½	24	24¼	+ ⅜

Choix très sévère aux Concours artistiques

Le salon des Concours artistiques du Québec, qui présente chaque année les dernières oeuvres des meilleurs peintres, sculpteurs, graveurs et artisans du Québec, a été inauguré, mercredi soir, au Musée d'art contemporain, par M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles.

Le salon est, comme à l'accoutumée, divisé en deux catégories : "Beaux-arts" et "Arts appliqués". La section "Beaux-arts" est présentée au Musée d'art contemporain, celle des "Arts appliqués", à l'Institut des Arts appliqués, rue St-Denis. Les deux expositions se termineront le 10 décembre, pour être présentées au Musée de Québec en janvier.

Concours ouvert à tous ceux qui veulent y participer, le salon est le résultat du choix d'un jury. A partir de ce choix, on décernait anciennement douze prix d'un montant total de $30,000. Mais l'an passé, on a changé la formule, préférant acheter à ce salon pour $30,000 d'oeuvres d'art au lieu de décerner des prix.

430 oeuvres ont été présentées cette année dans la catégorie "Beaux-arts", contre 294 l'an passé. Mais le jury a été sévère ; il n'a retenu pour l'exposition que 58 pièces alors que, l'an passé, 70 oeuvres avaient été exposées. 30 pièces ont été achetées sur les 70 retenues, soit 17 pour le Musée de Québec et 13 pour le Musée d'art contemporain.

Section "Arts appliqués", 77 pièces ont été présentées, 8 acceptées, une seule achetée : une tapisserie de Monique Mercier.

Ces 31 pièces ont coûté au ministère des Affaires culturelles $25,480, soit $4,620 de moins que le budget alloué. "Nous avons considéré, a déclaré un des organisateurs, que 77 pièces étaient suffisamment bonnes pour être retenues mais que 31 seulement étaient suffisamment intéressantes pour faire partie des collections des deux musées."

Le Musée d'art contemporain a acquis 8 peintures, 4 sculptures et une oeuvre graphique ; le Musée de Québec, 13 peintures, 2 sculptures et 2 oeuvres graphiques. Voici la liste des élus : Musée d'art contemporain : Mc Ewen, Serge Tousignant, Juneau, Barbeau, Kiyooka, Gaboriau, Jacqmin, Jean Noël, Gérard Besseu, Roger Vilder, Connoly, Molinari, Richard Lacroix ; Musée de Québec : Dumouchel, Miller, Hurtubise, Merola, Paquin, Wallot, Denis Jones, Marion, Gecin, Molinari, Paré, Louis Jacques, Bertrand, Maroq, Mitchell, Louisette Gauthier, Claude Tousignant.

La sélection des oeuvres pour l'exposition et pour l'acquisition a été faite, comme à l'accoutumée, par les membres des commissions consultatives du Musée du Québec et du Musée d'art contemporain. Ces deux commissions sont présidées par M. Paul Mercier, directeur du Service de l'aide à la création, et retiennent les services ex-officio de M. Rolland Boulanger, directeur du Service des Arts plastiques au ministère des Affaires culturelles.

La commission de Montréal est constituée du directeur du Musée d'art contemporain, M. Gilles Hénault, de Mme Cécile Marcoux-Baillargeon, de MM. Claude Beaulieu et Laurent Lamy qui a remplacé M. Roland Dumais, démissionnaire. Celle de Québec est constituée du directeur du Musée de la Province, M. Jean Soucy, et de MM. Gérard Beaulieu, M. Desgagné, Gérard Morisset et Benoit East.

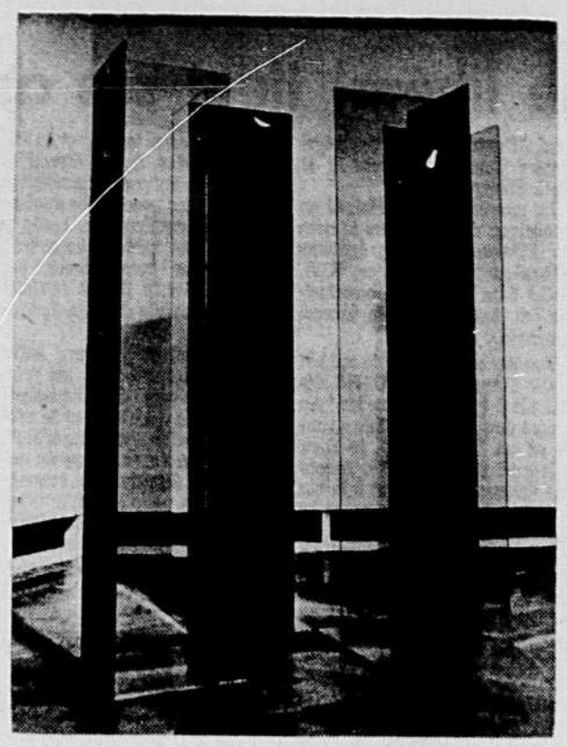


photo LA PRESSE

LES CONCOURS ARTISTIQUES DU QUEBEC — Mercredi soir, au Musée d'art contemporain, avait lieu l'inauguration des Concours artistiques du Québec. La section "Beaux-Arts" des concours est présentée au musée et la section "Arts appliqués", à l'Institut des Arts appliqués, rue St-Denis. Ces deux exposition se termineront le 10 décembre. On voit ici la sculpture de Molinari qui fait partie de l'exposition du Musée d'art contemporain.

Changements de dates au TNM

Le Théâtre du Nouveau Monde présentera "Pygmalion" de Shaw, dans une version nouvelle d'Eloi de Grandmont, comme troisième spectacle de la saison, soit du 13 janvier au 11 février (avec une avant-première le 12), aux dates prévues pour les représentations de "Homme pour Homme" de Bertold Brecht.

Cette dernière pièce prendra l'affiche du TNM en fin de saison, soit du 1er au 30 juin (avec une avant-première le 31 mai).

Les abonnés sont priés de noter qu'ils n'ont pas besoin d'échanger leurs billets. Ils n'auront qu'à utiliser, pour les représentations de "Pygmalion" les billets qu'ils détiennent pour le TROISIEME SPECTACLE et, pour "Homme pour Homme", les billets du SEPTIEME SPECTACLE de la saison.

Le TPQ à la Baie-des-Chaleurs

QUEBEC — La Société culturelle de la Baie-des-Chaleurs présentera le 15 novembre, à Dalhousie (Nouveau-Brunswick), le Théâtre Populaire du Québec. La troupe officielle du Québec jouera deux pièces : "Le Mariage forcé" de Molière, et "On purge bébé", de Feydeau, dans une mise en scène de Paul Hébert. Les deux vedettes seront Jean-Pierre Compain et Monique Joly.

La Société culturelle de la Baie-des-Chaleurs, de fondation récente, compte déjà 1,000 membres qui se consacrent à la diffusion de la culture française au Nouveau-Brunswick.



SOLISTE A L'OSM — Le pianiste bulgare Alexis Weissenberg sera le soliste du premier concert de la saison de l'Orchestre Symphonique de Montréal, mardi et mercredi soirs, à 8 h. 20, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Sous la direction de Franz-Paul Decker, M. Weissenberg jouera le Concerto en ré mineur de Bach.

Ouverture de la saison symphonique

Franz-Paul Decker, le nouveau directeur artistique de l'Orchestre symphonique de Montréal, inaugurera la 34e saison consécutive de l'orchestre, mardi et mercredi prochains, les 14 et 15 novembre, à 8 h. 20, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.

Le programme sera constitué d'oeuvres familières. On y entendra comme soliste le réputé pianiste Alexis Weissenberg. M. Weissenberg est d'origine bulgare. Ses concerts avec la Philharmonique de New York, l'an dernier, ont obtenu un grand succès. Il vient tout juste de donner un récital au Philharmonic Hall du Lincoln Center dans la série des "Grands interprètes".

Le programme de ce premier concert double sera le suivant : Ouverture "Léonore" no 3 (Beethoven) ; Concerto en ré mineur (Bach) pour piano et orchestre ; Symphonie no 1, en do majeur (Beethoven) ; Suite no 2 du ballet "Daphnis et Chloé" (Ravel).

En plus de M. Decker, plusieurs chefs éminents ont été invités à participer aux concerts du mardi et du mercredi, notamment Roberto Benzi, Zubin Mehta, Charles Munch et Rafael Frühbeck de Burgos. Parmi les solistes, on remarque les pianistes Claudio Arrau, Philippe Entremont, Vladimir Ashkenazy, Jean-Claude Pennetier et John Browning ; les violoncelliste Janos Starker. Un bon nombre de solistes viendront des rangs de l'orchestre, notamment Calvin Sieb, Otto Armin de Morry Kernerman, violinistes, Leslie Malowany et Robert Verebes, altistes ; Walter Joachim et Michael Kilburn, violoncellistes. On entendra également Maureen Forrester, contralto, et Ronald Dowd, ténor.

Projection à l'ONF

L'Office National du Film présentera à son auditorium 3155 Côte-de-Liesse) une soirée gratuite de cinq films canadiens en couleur mardi prochain, le 14 novembre, à 8 h. 30. Voici le programme :

"Peintres du Nouveau-Brunswick" de Kirl Jones : à travers les oeuvres des principaux artistes du Nouveau-Brunswick, le film évoque les étapes de l'évolution de cette province.

"Pêcheurs de Terre-Neuve", de Grant McLean: pendant quatre siècles, les pêcheurs de Terre-Neuve ont lutté contre la mer à bord de frêles goélettes; aujourd'hui, c'est dans de puissants chalutiers munis de radio et de radar, que les Terre-Neuviens effectuent leur pêche.

"La belle vie" : à travers ce film, le pêcheur sportif est invité à se rendre en Nouvelle-Ecosse pour y jeter sa ligne; il y est également invité à faire la chasse de gros gibiers, comme l'orignal, l'ours noir, le chevreuil et le cerf.

"Escale de verdure", de Roger Blais : ce film fait état de l'histoire de l'Ile du Prince-Edouard et des sports de cette magnifique province canadienne.

"Notre Ecosse acadienne" : occasion d'une rencontre avec les Anciens d'ascendance française et de découvrir les grandes industries de charbon et d'acier de Sydney.

HORAIRES

ALOUETTE: "Gone with the Wind": 8:15. Matinées: merc., sam., dim.: 2:15.

AMHERST: "L'espion qui venait du froid": 11:00, 2:40, 6:20, 10:00. "Arrivederci Baby": 12:50, 4:35, 8:15.

ASTOR: "Fun in Acapulco": 6:00, 9:25. "Girls, Girls": 7:40. Dimanche: 12:50.

ATWATER: "Fathom": 1:00, 3:10, 5:20, 7:30, 9:40.

AVALON: "Opération opium", "Du suif dans l'Orient Express": 6:00.

AVENUE: "Two Weeks in September": 1:25, 3:25, 5:30, 7:30, 9:35.

BIJOU: "Appelez-moi Maître": 12:30, 3:43, 6:16, 9:49. "Le voyage du père": 1:58, 5:41, 8:24.

BROADWAY: "Opération opium", "Du suif dans l'Orient Express": 6:00.

CANADIEN: "L'incompris": 12:20, 3:20, 6:25, 9:50. "Alerte à toutes les polices": 2:00, 5:00, 8:20.

CAPITOL: "Clambake": 10:30, 12:45, 2:55, 5:05, 7:20, 9:35.

CAPRI: "Opération opium", "Du suif dans l'Orient Express": 6:00.

CHAMPLAIN: "Docteur Jivago": 1:30, 8:15.

CHATEAU: "Les dieux sauvages": 2:50, 6:15, 9:35. "Super-coup pour 7 milliards": 1:10, 4:30, 7:55.

CINEMA DE MONTREAL: "Les mains d'Orléac": 12:30, 6:01. "Les héros de Télémark": 2:23, 7:34. "Six femmes pour l'assassin": 4:33, 10:04.

CINEMATHEQUE CANADIENNE: CINEMA CANADIEN: 6:30. "Chronique d'un amour": 9:00.

CINERAMA - THEATRE IMPERIAL: "Grand Prix": du lundi au samedi, 8:30. Dimanche: 2:00, 7:30. Merc. et sam.: 2:00.

CREMAZIE: "Un homme pour l'éternité": 7:15, 9:30.

DAUPHIN: "La curée": Sam., dim.: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. Sur sem.: 7:30, 9:30.

DORVAL: Salle Rouge: "Dirty dozen": 8:40. Merc. sam.: 2:40, 8:40. "Three Bites of the apple": 7:00. Merc. sam.: 1:00, 7:00. Dimanche: 12:25.

Salle Dorée: "Big mouth": 9:15. Merc. sam.: 2:30, 9:15. "Mystery of Tug Island": 7:30. Merc. sam.: 1:00, 7:30. Dimanche: 12:50.

ELECTRA: "L'amour à la plage": 1:49, 5:06, 8:18. "003 agent secret": 12:15, 3:32, 6:44, 10:00.

ELYSEE: Salle Resnais: "Masculin-féminin": 7:30, 9:30.

Salle Eisenstein: "La chasse aux lions à l'arc": 7:30, 9:30.

FAIRVIEW (cinéma 1): "Up the down staircase": Matinées: merc. sam.: 2:00. En soirée: 7:00, 9:00. Dimanche: 1:00.

FAIRVIEW (cinéma 2): "To Sir with love": Matinées: merc. sam.: 2:00. En soirée: 7:00, 9:00. Dimanche: 1:00.

FESTIVAL: "L'étranger frappe à la porte": Sur semaine: 7:30, 9:30.

FLEUR DE LYS: "Piège pour Cendrillon": 12:30, 2:45, 5:05, 7:20, 9:42.

FRANÇAIS: "Les dieux sauvages": 2:40, 6:00, 9:25. "Super coup pour 7 milliards": 1:00, 4:20, 7:45.

GRANADA: "Super coup pour 7 milliards": 2:40, 6:10, 9:30. "Les dieux sauvages": 1:00, 4:25, 7:50.

JEAN-TALON: "L'incompris": Sur semaine: 6:25, 9:30. Dimanche: 12:20, 3:20, 6:25, 9:30. "Alerte à toutes les polices": Sur semaine: 5:00, 8:20. Dimanche: 2:00, 5:00, 8:20.

KENT: "Thoroughly Modern Millie": 8:15. Matinées merc., sam., dim.: 2:15.

LAVAL: "Les inséparables": 12:00, 4:30, 9:35. "Gros coup à Dodge City": 2:50, 7:55. "Fils du capitaine Blood": 1:15, 6:20.

LIDO (Laval): "Chambre à part", "Fièvre sur la ville".

LOEW'S: "Waterhole 3": 10:40, 12:50, 3:00, 5:10, 7:25, 9:40.

LUCERNE: "The 25th hour": 5:30, 9:10. "Dr. You've got to be kidding": 7:25. Dimanche: 1:15.

MERCIER: "003 agent secret": 1:51, 5:08, 8:20. "L'amour à la plage": 12:15, 3:52, 6:44, 10:01.

MONKLAND: "Dirty dozen": 12:45, 4:50, 9:00. "Hotel Paradiso": 3:15, 7:20.

MONTCALM: "La bonne soupe", "Monsieur de compagnie", "Orfeus Negro". Sur semaine: 6:30.

OUTREMONT: "The dirty dozen": 12:35, 4:45, 9:05. "Three Bites of the apple": 3:00, 7:20.

PALACE: "Point Blank": 10:15, 12:30, 2:45, 5:00, 7:15, 9:35.

PAPINEAU: "Arrivederci Baby": 2:35, 6:10, 9:45. "L'espion qui venait du froid": 12:40, 4:15, 7:50.

PARISIEN: "Belle de Jour": 10.45, 12.50, 3.00, 5.15, 7.30, 10.00.

PLACE DU CANADA: "Privilège": 1:05, 3:15, 5:25, 7:30, 9:40.

PLACE VILLE-MARIE: "Birds, the Bees and the Italians": 12:40, 2:50, 5:05, 7:15, 9:25.

PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): "Blow-up": 12:10, 2:20, 4:30, 6:40, 8:50.

PLAZA: "Alerte à toutes les polices": 2:00, 5:00, 8:20. "L'incompris": 12:20, 3:20, 6:25, 9:30.

RITZ: "Viva Maria". "Le corps et le fouet". "Nuit des vampires": 6:00.

RIVOLI: "L'espion qui venait du froid": 2:25, 5:55, 9:35. "Arrivederci Baby": 12:40, 4:15, 7:50.

SAINT-DENIS: "Le voyage du père": 12:30, 3:43, 6:16, 9:49. "Appelez-moi maître": 1:55, 5:08, 8:21.

SAVOY: "Big mouth": 1:20, 5:25, 9:25. "Kiss the girls and make them die": 3:15, 7:15.

SEVILLE: "To Sir with love": 1:05, 3:10, 5:15, 7:15, 9:25.

SNOWDON: "Far from the madding crowd": 8:15. Matinées: merc. sam. dim.: 2:15.

STRAND: "Women of the world": 11:35, 2:55, 6:15, 9:40. "An eye for an eye": 10:00, 1:20, 4:40, 8:05.

VAN HORNE: "Enter laughing": 1:10, 3:10, 5:10, 7:10, 9:10.

VENDOME: "Un homme et une femme": 12:45, 2:50, 5:00, 7:15, 9:30.

VERDI: "L'étrange obsession": 6:15, 9:45. "La femme-insecte": 8:00.

VERDUN: "Sans foi ni loi": 8:00. "Tobrouk": 6:06, 9:36.

VERSAILLES: Salle bleue: "Tabu": 6:45, 9:40. Sam. et dim.: 1:05, 3:55, 6:45, 9:40. "Million eye of Su-Muru": 8:15. Sam. et dim.: 2:30, 5:25, 8:15.

Salle Rouge: "Arivederci Baby": 6:20, 10:00. Sam. et dim.: 2:40, 6:20, 10:00. "L'espion qui vient du froid": 8:05. Sam. et dim.: 12:50, 4:20, 8:05.

VIAU: "Les canons de Navaroni", "Trois enfants dans le désordre", "Hercule contre les tyrans de Babylone": 6:00

VILLERAY: "L'amour à la plage": 12:15, 3:32, 6:44, 10:01. "003 agent secret": 1:51, 5:08, 8:20.

WESTMOUNT: "Camelot": 8:15. Matinées: merc. sam.: dim.: 2:15.

YORK: "Bonnie and Clyde": 12:45, 2:50, 5:00, 7:05, 9:25.

DEMAIN



Festival du film des grands Opéras

LES CHEFS-D'OEUVRE DES GRANDS MAITRES DE LA MUSIQUE
7 JOURS — DU 11 AU 17 NOVEMBRE

11-12 nov. — en couleurs
Madame Butterfly
de PUCCINI
KAORU YASHIGUSA — MISHIKO TANAKA

13 nov. — en couleurs
Don Giovanni
de MOZART

14 nov. —
La Forza Del Destino
de VERDI

15 nov. — MARIO DEL MONACO dans
Cavalleria Rusticana
de MASCAGNI en couleurs
aussi **Khovanschina**
de MOUSSORGSKY en couleurs

16 nov. — NELLY CORRADI dans
La Traviata
de VERDI

17 nov. — TITO GOBBI dans
Rigoletto
de VERDI

V.O. SOUS-TITRES ANGLAIS
empire
451 OGILVY 274-4521

DERNIER JOUR : BANDE A PART et UNE FEMME EST UNE FEMME de JEAN-LUC GODARD

OU AMENER LA FAMILLE MAINTENANT QUE L'EXPO EST FINIE ?
AU MUSEE DE CIRE VILLE-MARIE
Ste-Catherine et Drummond
Ouvert 7 jours par semaine de 10 à 10. Minuit samedi
Informations : 861-3385
Venez par métro : sortie Peel
Prix spéciaux pour groupes

Toujours le plus beau panorama du SITE DE L'EXPO ET DE MONTREAL
Le jour ou le soir
OBSERVATOIRE
SKYWALK
au 47e étage, Place Victoria
OUVERT EN FIN DE SEMAINE seulement de midi à 10 heures
TEL. : 866-2991 PRENEZ LE METRO

du 20 au 26 nov.
renée claude et michel conte
THEATRE DE L'ESCALE 288-5569

LE RESTAURANT du théâtre de L'ESCALE
Georges Carrère vous invite à la salle à manger AVANT ou APRES la représentation de théâtre. L'ESCALE accueille les gourmets de 6 h. à 3 heures du matin.
Réservations 844-7217

Les Productions du Québec Inc. présentent
A L'ESCALE
RUE McGILL
MORGAN'S — METRO VICTORIA BUS 136 — L'ESCALE
C'est maintenant qu'il faut BOIRE
Comédie de Guy Fournier
Avec Monique Lepage, Georges Groulx, Jacques Galipeau, Marc Favreau Julien Bessette
"L'un des meilleurs divertissements de la saison estivale." (Martial Dassylva, La Presse)
Du 31 OCT. au 19 NOV.
à 8.30
(relâche les lundis)
BILLETS : 288-5569
THEATRE DE L'ESCALE
(10 H. A.M. A 7 H. P.M.)
COMEDIE CANADIENNE
84 ouest, rue Sainte-Catherine
10 A.M. A 7 P.M.

tragi-comédie musicale de LOUIS-GEORGES CARRIER et CLAUDE LÉVEILLÉE
chorégraphie: ALAN LUND
Elle tournera la terre
avec
ANDRÉE LACHAPELLE, LISE LASALLE, MARJOLAINE HÉBERT, CLAUDE LÉVEILLÉE, BENOIT GIRARD, JEAN BESRE, GUY SANCHE
Mise en scène : Louis-Georges Carrier

LE DIMANCHE ET SUR SEMAINE:	5.00	4.50	4.00	3.50	3.00
LE SAMEDI:	6.00	5.50	5.00	4.50	4.00

BON DE COMMANDE
NOM: .....
ADRESSE: ..... TÉLÉPHONE: .....
1er CHOIX, DATE: .....
2e CHOIX, DATE: .....
3e CHOIX, DATE: .....
CHÈQUE CI-JOINT ☐ MANDAT-POSTE CI-JOINT ☐
COMÉDIE - CANADIENNE
84 ouest, Ste-Catherine • 861-3338

LES CINEMAS ODEON
QUALITE COURTOISIE CONFORT



Enfin en francais !
LE DOCTEUR JIVAGO
EN COULEURS
HORAIRE : 1.30, 8.15 P.M.
MATS $1.50, SOIR et DIM. $2.00
LAISSEZ-PASSER NON VALABLES
CHAMPLAIN
station papineau
524-1685



meilleur film!
6 oscars
UN HOMME POUR L'ETERNITÉ
'A MAN FOR ALL SEASONS'
EN COULEURS
HORAIRE : Ce soir 7.15, 9.30
Admission $2.00
LAISSEZ-PASSER NON VALABLES
CREMAZIE
station crémazie
388-4210



DERNIERES SEMAINES
LA CURÉE
TECHNICOLOR
LE DAUPHIN
SEM. 7.30, 9.30
BEAUBIEN PRÈS IBERVILLE
721-6060



Par le gagnant du PRIX DE L'ACADÉMIE pour "WAR GAME" PETER WATKINS
PRIVILEGE
TECHNICOLOR®
HORAIRE : 1.05, 3.15
5.25, 7.30, 9.40
ENTRÉE VIA LE CHATEAU CHAMPLAIN
CINEMA ODEON PLACE DU CANADA
WINDSOR et LAGAUCHETIERE
861-4595



POUR TOUS
RAQUEL WELCH
Fathom
CINEMASCOPE • COLOR by DELUXE
HORAIRE : 1.00, 3.10
5.20, 7.30, 9.40
NIVEAU DU MÉTRO
ODEON ATWATER
ALEXIS NIHON PLAZA
SAINTE-CATHERINE et ATWATER
935-4246



PATHÉCOLOR
'L'amour a la plage'
EN COULEURS
003 AGENT SECRET'
MERCIER — ELECTRA — VILLERAY
255-6224 — 522-9177 — 388-5577

ROME CONTRE ROME
EN COULEURS
LA FILLE QUI EN SAVAIT TROP
ODEON VERDUN
3841, rue WELLINGTON
768-2092

QUATRIEME SEMAINE
SALLES CLIMATISÉES
Métro St-Denis-Desmarigny — SAINT-DENIS et Bijou — Métro Barrie-Blvd. St-Joseph, Autobus 27
1694, ST-DENIS 847-3171 — 2020, PAPINEAU 524-1983



LA DOULOUREUSE SURPRISE D'UN PERE A LA RECHERCHE DE SA FILLE
FERNANDEL
LILI PALMER
LAURENT TERZIEFF
Le voyage du père
2 GRANDS FILMS EN CINEMASCOPE ET EN COULEURS
JACQUELINE MAILLAN
CLAUDE RICH • PIERRE MONDY
CHRISTIAN MARIN • MICHEL GALABRU
APPELEZ-MOI MAÎTRE!...
STATIONNEMENT GRATUIT A L'ARRIERE DU SAINT-DENIS

DANS LA VIE DE CHAQUE FEMME IL Y A UN MOMENT DE FAIBLESSE!
je suis l'enquêteur...
je suis le témoin...
je suis la victime...
je suis l'assassin...
QUI SUIS-JE ?
DANY CARREL
Piège pour Cendrillon
UN FILM DE ANDRÉ CAYATTE



POUR APPRÉCIER CE FILM À SA JUSTE VALEUR IL EST NÉCESSAIRE DE LE VOIR DÈS LE DÉBUT
cinéma fleur de lys
TÉL. 288-3303
STATION BERRI
HORAIRE : 12.30, 2.45 5.05, 7.20, 9.40
AIR CLIMATISÉ
RÉSERVÉ aux ADULTES 18 ans et plus
858 EST, STE-CATHERINE

DÉFINITIVEMENT DERNIÈRE SEMAINE!
9e SEMAINE!
Ce film doit quitter l'affiche bientôt et ne sera présenté nulle part ailleurs à Montréal

Selon M. Saulnier

La question d'un stade à Montréal demeure un projet

par Jacques BARRETTE

"Un stade avec dôme, voilà l'un de nos projets. Toutefois, il n'y aura aucune décision prise dans l'immédiat à ce sujet. Quant à la franchise d'un club majeur de baseball pour Montréal vers 1972, je n'en sais rien", a déclaré ce matin M. Lucien Saulnier, président de l'Exécutif de la ville de Montréal, à son retour d'un bref voyage à Ottawa.

Cette déclaration du bras droit du maire Jean Drapeau dément la nouvelle émanant de Beverly Hills, en Californie, voulant que la ville de Montréal serait représentée par un club de baseball majeur vers 1972 et que celle-ci annoncerait sous peu la construction d'un stade avec dôme. Le journaliste américain, Rig Rigby, avait même précisé que la nouvelle de la construction d'un tel stade serait annoncée d'ici deux semaines.



LUCIEN SAULNIER

En passant, mentionnons que Rigby avait même dévoilé le nom de celui qui dirigerait un syndicat de millionnaires pour opérer la franchise d'un club de baseball à Montréal.

Il avait nommé, Chuck Connors, acteur bien connu de Hollywood et ancien joueur de baseball avec les Royaux de Montréal de la ligue Internationale.

Un projet qui date de loin . . .

Il y a belle lurette que l'on promet un stade de grande envergure pour la métropole canadienne, mais tous les projets sont tombés à l'eau, jusqu'à maintenant.

Il appert que le maire Jean Drapeau, celui-là même qui a réalisé la construction tant attendue d'un métro, est désireux de réaliser le projet d'un stade avec dôme, mais il a besoin de l'aide financière de la province de Québec. En fait, disent les partisans toute la population de la province de Québec jouirait de la construction d'un tel stade ; de nos jours, il est tellement facile de se déplacer sur nos belles routes québécoises.

Avant cette année, il fut difficile au maire de Montréal de consacrer beaucoup de temps à la réalisation d'un stade imposant. Il était occupé à l'Expo 67, une réussite à tous les points de vue.

Tout de même, dit-on, il a tenté maintes fois de rencontrer le premier ministre de la province de Québec, M. Daniel Johnson, afin de lui parler de la possibilité de construire un stade à Montréal.

Quoi qu'il en soit, les amateurs de sports de Montréal attendent toujours la réalisation de ce projet de la construction d'un stade avec dôme. Celui-ci leur permettrait peut-être d'assister aux Jeux Olympiques de 1976, à du baseball majeur et à du football majeur, soit dans la ligue Nationale ou Américaine.

Comme écrivait il y a quelques années l'un de nos confrères : le stade, c'est pour quand ?



"Je sais que vous êtes impatients d'infliger une autre défaite à une ancienne équipe, mais vous devriez tout de même respecter le calendrier, et laisser le Canadien et les Red Wings s'affronter"

Le premier mois de la saison, gage de succès de l'expansion de la ligue Nationale

par Gilles TERROUX

L'expansion de la ligue Nationale célèbre demain son premier mois d'existence. Un premier mois qui a été parsemé de surprises, autant pour l'instructeur et le joueur de hockey que pour le journaliste ou le simple fervent du hockey.

Quel contraste entre le tableau actuel du classement et les pronostics qui fusaient de toutes parts lorsque l'expansion a pris forme lors du congrès du hockey professionnel !

On murmurait ici et là, que les anciennes équipes ne feraient qu'une bouchée des six nouveaux clubs. Qu'il faudrait au moins cinq ans avant d'en arriver à un calibre équilibré entre les deux divisions. Que tous les records individuels ou d'équipe passeraient par-dessus bord lors des confrontations Est-Ouest.

Rien de tout cela ne s'est produit. Ce premier mois d'activités a plutôt donné raison aux rares optimistes du début. A des personnes comme Toe Blake qui disait notamment : "Attendez les événements. Un match de hockey ne se gagne pas sur papier. Des débandades en règle, il n'y en aura pas, ou presque".

Mais ce même Blake devait souhaiter que ses hommes se défendent mieux qu'ils ne l'ont fait contre les nouvelles équipes. La fiche du Canadien contre les équipes de la division Ouest, est de deux victoires, une défaite et un match nul.

"Ces gars-là lisent les journaux. Il ne fait aucun doute que vous avez piqué leur orgueuil par ces pronostics, plus acerbes les uns que les autres. Aujourd'hui, c'est à leur tour de vous faire rougir . . . mais à nos dépens", ajoutait Blake lors du dernier week-end désastreux du Canadien contre les Flyers de Philadelphie.

Les nouvelles équipes n'ont pas tardé à attirer l'attention et le respect des formations établies. Dès la première rencontre Est-Ouest, victoire des Pingouins de Pittsburgh aux dépens des Black Hawks de Chicago, champions de la saison dernière. Et par la suite, six autres victoires et deux matches nuls des nouvelles équipes aux dépens des "vieux" clubs ont fait pousser des cheveux gris aux Blake, Abel, Francis, Imlach, Sinden et Reay.

Au chapitre des surprises, comment ignorer le rendement des Kings de Los Angeles, cette équipe à qui tous les soi-disant connaisseurs avaient prédit le dernier rang.

"Ils sont en tête parce qu'ils patinent sans relâche. Plus que leurs adversaires. Garderont-ils le même rythme ? C'est une autre affaire. Mais entre-temps, les Kings marchent la tête haute au premier rang de leur section", faisait remarquer le gardien de but Lorne Worsley du Canadien.

Point de vue de Rousseau

Comment peut se manifester la tension nerveuse lors de ces rencontres entre anciennes et nouvelles équipes ?

"La tension nous accable beaucoup plus que les nouvelles équipes", répond Robert Rousseau.

"Et c'est facile à comprendre. Les joueurs du Philadelphie, ou du Los Angeles, ou du Pittsburgh n'ont rien à perdre. Ils n'ont aucune réputation à sauvegarder. Ils jouent sans trop se préoccuper des conséquences d'un échec. Tandis que nous, nous ne pouvons nous permettre une performance irrégulière que le public rouspète. Le spectateur ne peut concevoir que son club favori, que ce soit le Canadien, le Chicago ou le Toronto, puisse connaitre une mauvaise soirée. Voilà autant de facteurs qui nous trottent dans la tête et qui n'affectent en rien l'attitude des joueurs des nouvelles équipes."

Jos Spectateur tire lui aussi ses conclusions. Avec d'autant plus d'autorité qu'il paye le prix d'admission pour voir les équipes à l'oeuvre.

Un sportif montréalais, Réal Beauchamp, résumait bien la pensée des spectateurs à l'issue du récent match Philadelphie-Canadien.

"Les nouveaux joueurs semblent mettre plus d'ardeur au jeu. Ils ne cessent jamais de patiner. Et surtout, ils sont plus conscients de leur défensive. Je préfère encourager un groupe de joueurs qui veulent travailler que des grandes vedettes qui prennent les choses à la légère", disait-il.

Personnellement, nous avons vu à l'oeuvre la moitié des nouvelles équipes. Grâce à l'efficacité de leur défensive, les Pingouins de Pittsburgh ont limité le Canadien à une victoire de 2-1. Leur offensive, comme celle des Blues de St-Louis, manquait d'aplomb.

Les Flyers de Philadelphie préconisent, eux, un style de jeu qui s'apparente plus au calibre de l'ancienne division : offensive soutenue, et brio dans l'échec-avant et à la défensive.

Et comme le fait remarquer Jean Béliveau : "La plupart de ces joueurs ont maintenant un idéal. Au lieu de visiter les villes des ligues mineures, ils font partie de la ligue Nationale. Et pour eux, peu importe la section. Le prestige, la sécurité et les conditions financières plus avantageuses sont autant de raisons qui peuvent faire d'un joueur ordinaire dans les mineures un excellent joueur de la ligue Nationale".

BELAIR
RENTAL SERVICE Ltée
1169, Av. Bernard O.
277-1134
Nouveaux modèles 1968
JAVELIN • VALIANT
IMPALA • PARISIENNE
DODGE • VOLKSWAGEN
VOITURES NEUVES 1968
pour aussi peu que
$5 PAR JOUR
5¢ DU MILLE
ACME
RENT-A-CAR
6245, Côte-de-Liesse
636-0033

L'Afrique du Sud prend les devants sur l'Inde

BARCELONE (AFP)—L'Afrique du Sud a pris une avance de 2-0 sur l'Inde, aujourd'hui, en demi-finale interzone de la coupe Davis de Tennis, alors que le Sud-Africain Cliff Drysdale a facilement vaincu l'Indien Jaidip Mukerjea, par 6-1, 6-0, 6-0.

Si, du premier simple, le vainqueur fut très long à s'imposer (2 h. 10) il ne fallut que 34 minutes à Cliff Drysdale pour battre le jeune Indien Jaidip Mukerjea, méconnaissable, et ainsi donner le deuxième point à l'Afrique du Sud. En 34 minutes donc, l'affaire était jouée et Drysdale, sans forcer, avait gagné de la façon la plus nette qui soit.

Le premier simple de la demi-finale avait été remporté de justesse par le Sud-Africain (et ancien Australien) Bob Hewitt aux dépens du numéro un indien, Ramanathan Krishnan, 3-6, 6-3, 6-2, 2-6 et 8-6. La partie, bien qu'intéressante à suivre par ses bouleversements de score successifs, a été jouée sur un rythme très lent. Les 2000 spectateurs, dès le début, ont franchement applaudi le joueur indien. En effet, pour l'Espagne, qui est déjà qualifiée pour la finale interzone, une victoire de l'Inde lui permettrait de jouer en Espagne, alors qu'une victoire sud-africaine lui ferait courir le risque d'un déplacement toujours hasardeux à Johnnesbourg.

C'est véritablement sur les derniers échanges que le sort du match s'est joué. Là, quelques balles de Krishnan sortant des lignes ont fait pencher le score en faveur de Hewitt.

Sammy Mandell décédé

CHICAGO (UPI) — Sammy Mandell, 63 ans, ancien champion mondial des poids légers à la boxe, a succombé à une hémorragie cérébrale, à son foyer, dans la banlieue d'Oak Park, mardi soir.

Mandell, natif de Rockford, Ill., fut champion mondial de 1926 à 1930. Il avait perdu son championnat aux mains d'Al Singer par knockout à la première ronde, en 1930.

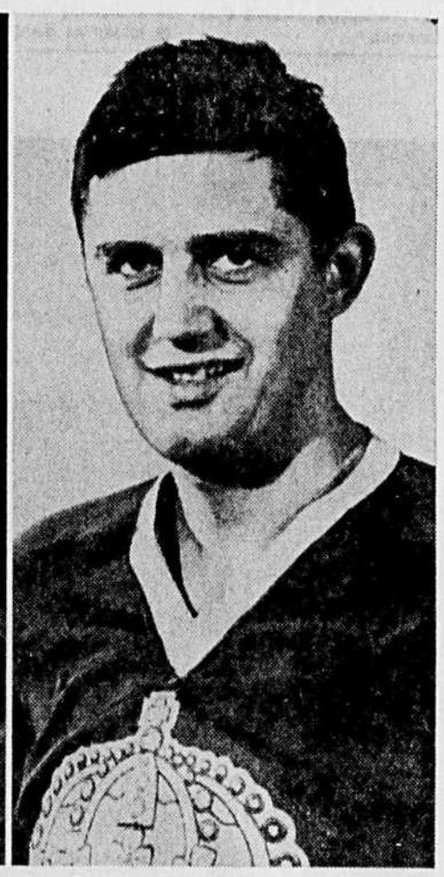
La Gde-Bretagne appuie la Suède

LONDRES (AFP) — La Fédération britannique de lawn tennis a décidé d'appuyer la demande de la Fédération suédoise pour une réunion extraordinaire de la Fédération internationale afin de discuter la question de tournois "omniums".

La Fédération suédoise avait annoncé, la semaine dernière, qu'elle appuyait la décision de la Fédération britannique d'abolir la distinction entre amateurs et professionnels et, à l'avenir, de les appeler simplement "joueurs".

La Fédération suédoise a également envoyé des lettres aux fédérations britannique, française, etc., leur demandant d'appuyer sa requête pour cette réunion extraordinaire.
niums".





Nouveaux visages dans la LNH

Voici deux autres joueurs qui, n'eût été de l'expansion de la ligue Nationale, n'auraient certes pas fait le saut dans le hockey majeur cette saison. A gauche, c'est Ted Irvine, des Kings de Los Angeles, qui célébrera son 23e anniversaire de naissance le 8 décembre. Avec six buts et cinq passes, il est l'un des meilleurs compteurs des Kings. Il n'a joué qu'un seul match dans la LNH, avec Boston en 1963-64, et il a joué durant quatre ans dans la ligue Centrale, soit deux ans à Minneapolis et deux ans à Oklahoma City. A droite, son coéquipier Bill Flett, âgé de 24 ans. Depuis quatre ans dans le hockey professionnel, dont les trois dernières à Tulsa, cet ailier droit a un dossier de six buts et trois passes jusqu'ici cette saison.



Le choix des vrais amateurs...
"LE GROS GIN"
BOLS...
ON LE SENT PASSER
Car BOLS est un "gros gin" fort en esprit qui réchauffe le coeur. L'hiver ou l'été, au printemps ou en automne, c'est le "gros gin" préféré de tous ceux qui vivent au grand air: chasseurs, pêcheurs, sportifs . . . en un mot des vrais amateurs de "gros gin".
Distillé et embouteillé par Hiram Walker & Sons Limited, Walkerville, Canada
POUR ET SOUS LE CONTRÔLE DIRECT DE ERVEN LUCAS BOLS, AMSTERDAM, HOLLANDE.

Verdun obtient Marotte et St-Jean

C'était à prévoir. Les Maple Leafs de Verdun n'allaient pas languir indéfiniment en dernière position de la ligue Métropolitaine sans que la direction de l'équipe ne décide de faire des changements.

Hier, les Leafs ont conclu une première transaction, lorsqu'ils ont obtenu le contrat du jeune Richard Lavoie, ancien joueur des Maroons de Lachine, qui avait été rejoindre son ex-instructeur Phil Dalgleish, chez les Pirates de Port Hawkesbury.

Puis, avant le match d'hier, à l'aréna de Montréal-Nord, les Maple Leafs ont conclu une deuxième transaction, cette fois avec les Castors.

Les Leafs ont cédé le défenseur Glen Collard, l'ailier droit Rick Caluori et l'ailier gauche Jim Mitchell aux Castors, en retour du défenseur Yvon Marotte (le frère de Gilles, du Chicago) et de l'ailier droit Réal St-Jean.

Le gérant général Michel Racicot, des Leafs, a cependant dit que l'équipe n'était pas prise de panique. Pourtant, il a laissé entendre qu'une troisième transaction pourrait bien être annoncée aujourd'hui.

"Il est vrai que nous avons subi cinq revers, dont quatre d'affilée. Mais il est également vrai que quatre de ces défaites ont été par la marge d'un seul but, dont deux en surtemps.

"Nous manquions un peu d'autorité à la ligne bleue, mais l'arrivée de Marotte devrait combler cette lacune", a déclaré Racicot qui a également avoué que la direction de l'équipe était d'avis que les gardiens de buts ne donnaient pas le rendement prévu.

Déjà, l'instructeur Pete Singleton a formé un nouveau trio qui réunira Michel Ortuso, Reynald Comeau et Réal St-Jean. Ce dernier était tombé dans les mauvaises grâces du pilote Dick Rock, des Castors, ce qui a donné lieu à la transaction.

De plus, les Leafs manifestent un peu plus de confiance maintenant qu'ils pourront présenter des matches à Verdun. La rénovation du système de réfrigération de l'Auditorium est maintenant complétée, soit après que les Leafs eurent livré sept matches à l'extérieur.

Victoire du Rosemont, 7-5

Hier, lors du seul match au calendrier, les Bombardiers de Rosemont ont triomphé des Castors de Montréal-Nord au compte de 7 à 5.

François Marois a dirigé l'offensive avec deux buts, tandis que Michel Chaurest, Claude Piché, Dan O'Brien, Robert Cloutier et Jean Fauteux ont réussi les autres.

Pierre Gibeau, John Galianos, Gérard Gagnon, Roger Belisle et Rick Caluori ont enregistré les buts des Castors.

Ce soir, un match aura lieu dans le circuit, alors que la Palestre nationale recevra la visite des Alouettes de St-Jérôme.

Une victoire de la Palestre permettrait à l'équipe de Maurice English de rejoindre les Saints de Laval au sommet du classement.

CHICAGO (PA) — Le jockey Leonard Pong, âgé de 39 ans, de Hamilton, Ontario, est dans une condition précaire dans un hôpital de Chicago, souffrant d'une fracture du crâne et de blessures internes.

Pong a été désarçonné par sa monture, Amy's Lady, dans la septième course de la piste Sportsman's.

1967 RAMBLER
FLAMBANT NEUF
AU PRIX COÛTANT
1er PAIEMENT EN JANVIER 1968
AUCUN COMPTANT
FAITES L'ESSAI DE NOTRE PLUS SPORTIVE LA "JAVELIN"
Tout nos modèles 67 à prix coupés
MASSE AUTOMOBILE
2303, de La Salle, Montréal - 254-4524
(2 RUES A L'EST DE PIE-IX, au sud d'Hochelaga)
OUVERT JUSQU'A 10 HEURES TOUS LES SOIRS

FUMEURS DE PIPE!
Voulez-vous faire
PLAISIR A TOUT LE MONDE?
Fumez le tabac à pipe qui possède l'arôme le plus agréable, fumez le tabac Amphora Aromatique fort présenté dans la blague rouge. Il n'a pas perdu un seul ami jusqu'à date ! Pourquoi ne pas l'essayer ? Vous pouvez présentement le faire à nos frais ! Postez le coupon ci-dessous et accompagnez votre envoi d'une blague vide du tabac de fabrication hollandaise que vous fumez présentement. Amphora Aromatique fort fera plaisir à tout le monde et à vous en particulier !


POSTEZ CE COUPON AUJOURD'HUI!
POSTEZ À: M.C.F.G. Box 220, Station F, Toronto, Ontario
EN LETTRES MOULÉES
M./Mme.....
Adresse.....
Ville..... Prov.....
Oui, j'aimerais recevoir GRATIS une blague rouge de tabac à pipe Amphora Aromatique fort. J'inclus un paquet vide de....., le tabac à pipe de fabrication hollandaise que j'ai fumé jusqu'à maintenant.
Mon tabaconiste est.....
Adresse.....
(Cette offre se termine le 31 déc. 1967 et se limite à une blague gratuite par personne, par adresse.) Code N° LP 5

Chapleau vise le 3e rang pour les Carabins

par Jacques Doucet

Les Carabins de l'Université de Montréal s'apprêtent à entreprendre une nouvelle saison de hockey. Et l'instructeur Claude Chapleau affiche un optimisme total en voyant ses joueurs à l'entrainement.

"Les recrues sont assez nombreuses, mais la majorité des nouveaux joueurs ne sont pas des novices. Ils ont acquis une précieuse expérience, soit dans la ligue Métropolitaine junior "A" ou dans la ligue Intercollégiale. Toutefois, nous devrons éviter les blessures avant que ne débute la saison", a déclaré Chapleau, à l'issue de l'exercice d'hier.

Déjà, deux porte-couleurs des Carabins sont au rancart. Le défenseur Claude Martin a subi une double fracture de la mâchoire, lorsqu'il a été atteint par une rondelle, lors d'un match hors concours à Sherbrooke, tandis que l'avant Normand Moffatt, au cours d'un exercice, s'est fracturé trois côtes en donnant contre le poteau du but.

Parmi les membres de l'édition 1967-68 des Carabins qui étaient membres de cette équipe en 1966-67, on remarque le gardien de but Pierre Barbeau, les défenseurs Martin, André Meunier (qui vient de terminer sa saison de football) et Robert Lafontaine, et les avants André Hayes, Marc Picard (frère de Roger et Noël, des Blues de St-Louis), Jacques Dubé et Jean Delorme.

Chez les nouveaux venus, il y a le gardien de but Luc St-Jean, et les défenseurs André Larouche, Ghislain Dumais et Pierre Charbonneau. De plus, à l'attaque, il y a Pierre Bazinet, Jean Laurendeau, Normand Goulet, Pierre Martin, Yvan Gingras, Jacques Larrin, Gilles Laurin et Michel Gosselin.

La plus belle lutte, entre les vétérans et les recrues, affirme Chapleau, se situe au niveau des gardiens de but.

"Barbeau et St-Jean me semblent de force à peu près égale et aucun d'eux ne méritera probablement un poste régulier. Ils seront tous deux prêts pour chaque match", de dire Chapleau.

"Cette année, les Carabins posséderont plus de rapidité sur patins que par le passé. De plus, j'estime que nos recrues sont plus expérimentées. Les Larouche (avec Verdun, Sorel et St-Catharines), Bazinet (avec Rosemont), Laurendeau (avec Rosemont), Goulet (avec la Palestre), Martin et Gingras, dans la ligue Intercollégiale, ont pris dans ces circuits une expérience qui devrait être salutaire à l'équipe.

"Aussi, les joueurs sont plus gros. Donc, nous aurons un peu plus d'autorité que par le passé. Finis les matches où une équipe pouvait prendre un malin plaisir à malmener les Carabins. Cependant, il ne faudra pas tomber dans l'inverse et se mettre à bousculer tout le monde et ainsi passer la majeure partie d'un match au pénitencier", a déclaré Chapleau.

La saison ne débute que le 17 novembre, mais l'équipe est déjà en bonne condition physique. Demain, les Carabins livreront un match hors concours aux porte-couleurs de l'Université Bishop et, au début de la semaine prochaine (lundi et mardi), ils participeront au tournoi internuniversitaire de Montréal.

Outre les Carabins, les équipes en lice seront celles de McGill, Sir George Williams et Loyola. Les matches auront lieu sur la patinoire de l'Université McGill.

Après une 6e position au classement de l'Association athlétique amateur Québec-Ontario, l'an dernier, Chapleau vise cette année l'une des trois premières positions au classement de ce circuit de neuf équipes.

"Il nous faut briser la domination des équipes ontariennes et je crois que cette année, nous disposons des joueurs qui nous permettront d'atteindre ce but", a conclu Chapleau, sur une note optimiste.

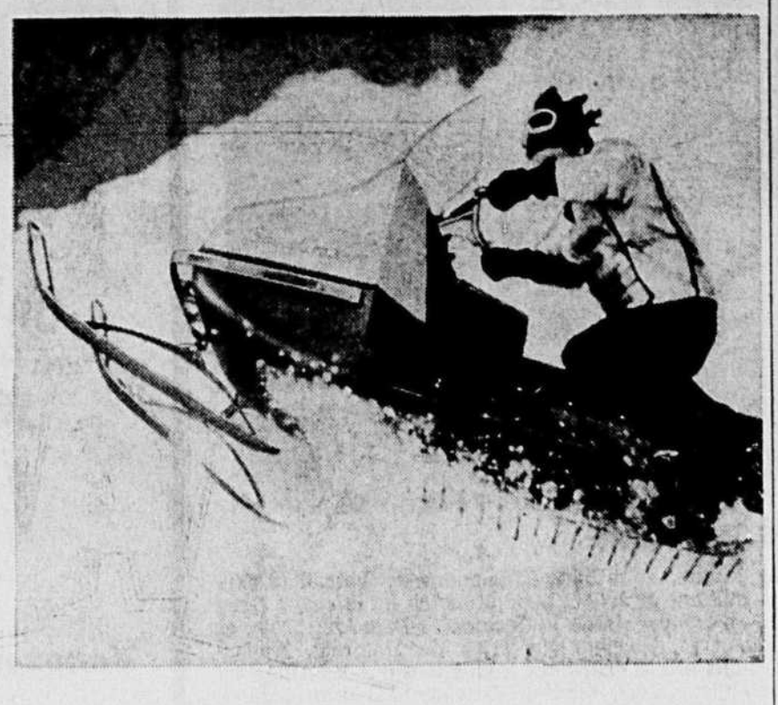


téléphoto PC

Voeux de prompt rétablissement

Qui a dit que Frank Mahovlich n'était pas populaire auprès des partisans des Maple Leafs de Toronto? Depuis que Mahovlich a été hospitalisé à la suite d'une dépression nerveuse, des centaines de lettres de prompt rétablissement parviennent au Maple Leaf Gardens. Aucun autre joueur de l'histoire du Toronto n'a reçu un courrier aussi imposant, selon Terry Gerus, préposé au courrier des Maple Leafs.

Le Snow Cruiser '68 vous fera voir les auto-neige sous un nouveau jour





Démarrage le plus facile!

Vous êtes bien au fait en ce qui concerne les auto-neige, n'est-ce pas?
C'est-à-dire que vous l'étiez l'an dernier, car l'auto-glissage a changé, de même que le Snow Cruiser.
Le démarrage, par exemple. Grâce au contrôle exclusif Cruis-o-Matic du Snow Cruiser, le démarrage est un jeu. Il retarde automatiquement l'allumage, ouvre les gaz, réduit la compression aux deux cylindres, et met la transmission au neutre. Un tour de clef, une légère traction sur la corde du démarreur, et vous voilà en route. De plus, la nouvelle marche-arrière du Snow Cruiser vous permet de reculer hors du garage ou de descendre de la remorque aussi facilement qu'en automobile.



L'auto-neige la plus silencieuse jamais construite!

Plus léger, plus rapide et plus puissant que jamais auparavant, le Snow Cruiser atteint aussi un nouveau degré de silence. On y est arrivé par un système d'échappement jumelé, accordé, et grâce au nouveau capot qui recouvre complètement le moteur. Le Snow Cruiser '68 est l'auto-neige la plus silencieuse jamais construite.



Nouvelle marche arrière!

Son moteur efficace de 16 C.V., fabriqué C.V., fabriqué au Canada ne cause aucun problème. Il est recouvert par un capot monocoque qui bascule pour en permettre l'examen. Tous les contrôles, à portée facile, sont disposés sur un tableau de bord genre automobile. On trouve aussi sur le Snow Cruiser un phare à éclairage intense ou réduit (hi-lo), un pare-brise élevé offrant une meilleure protection, et un siège amovible qui cache un coffre à bagages spacieux.

Il y aurait beaucoup d'autres choses à dire au sujet du Snow Cruiser '68 mais nous préférons vous laisser le plaisir de les découvrir chez votre concessionnaire Snow Cruiser. Vous le trouverez dans les pages jaunes sous la rubrique "auto-neige".

Vêtements pour adults par Bluestone

OMC Snow Cruiser
UN PRODUIT DE OUTBOARD MARINE CORPORATION OF CANADA LTD.
PETERBOROUGH, CANADA
Manufacturiers des fameux moteurs hors-bord Johnson et Evinrude et des tondeuses Lawn-Boy et des scies à chaîne Pioneer.



Drummondville bat Sherbrooke et mène maintenant par 5 points

Les Aigles de Drummondville, champions de la coupe Allan en 1966-67, semblent avoir retrouver leur touche de champions après avoir vu les Tigres de Victoriaville connaître un départ fulgurant.

En effet, les Aigles ont porté à cinq points leur avance au sommet de la ligue Provinciale Senior, hier, à la faveur d'une victoire de 3-1 contre les Castors de Sherbrooke.

Gordie Hayward, avec deux buts et André Lagueux, avec un, ont été les compteurs des Aigles, tandis que Jeff Bugera a évité le blanchissage aux Castors.

Entre-temps, à Granby, les Vics ont infligé une défaite de 3-1 aux Tigres, ceux qui, pendant quelques semaines, ont dominé le classement du circuit.

Jean Faita a marqué deux buts pour les vainqueurs et Guy Dufour a obtenu l'autre.

Larry Drouin a réussi l'unique but du Victoriaville.

Après avoir remporté six victoires en autant de matches cette saison, les Renards d'Iberville ont finalement goûté l'amertume de la première défaite, alors qu'ils se sont inclinés par 3-1 devant les Eperviers de Laprairie, hier, lors du seul match au calendrier de la ligue Senior "B" du Québec.

Constant Hotte, Jean-Pierre Desgagnés et Yvon Fortin ont été les compteurs des Eperviers tandis qu'André Hébert a évité le blanchissage aux Renards.

Dans la ligue Junior "A" du Québec, Denis Marion et Guy Lafleur ont enfilé deux buts chacun, hier, alors que les As juniors de Québec ont vaincu les Rangers de Drummondville, au compte de 8 à 6.

Normand Royer, Marc Lepage, Jacques Richard et Yvon Drapeau ont réussi les autres buts des vainqueurs.

Michel Parizeau, Jocelyn Desrochers, Pierre Henry, Luc Nadeau, Gary Butler et Jacques Gagné ont enfilé les buts des Rangers, qui devancent le Thetford par deux points au sommet du classement.

Dans le seul autre match à l'affiche dans ce circuit, les Eperviers de Sorel ont triomphé des Bruins de Shawinigan au compte de 7-6, après 55 secondes de surtemps, à Sorel.

C'est un but de Gerry Cameron qui a rompu l'égalité.

Doug Moyse et Jocelyn Bordeleau ont marqué deux buts chacun pour les vainqueurs tandis que Jean Martin et Serge McLean ont enfilé les autres.

Denis Labrecque, avec deux buts, Bobby Lalonde, Claude Goyette, Mike Morton et Normand Sarra-Bournet ont été les compteurs des Bruins.

Enfin, dans la ligue Montréal junior, le St-Léonard a vaincu le St-Victor au compte de 6-2, tandis que le St-Michel a eu raison du Boucherville par 5 à 4.

Robert Laurin et Réjean Dufort, avec deux buts chacun, et Claude Girard et Pete Galaghan, avec un chacun, ont marqué les buts du St-Léonard. Gilles Fortin et Jaques Catellier ont réussi les buts du St-Victor.



Matches de hockey

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE
Springfield à Baltimore
Buffalo à Rochester

LIGUE PROVINCIALE SENIOR
Hull à St-Hyacinthe

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC
Trois-Rivières à Thetford

LIGUE METROPOLITAINE JR "A"
St-Jérôme à Palestre

LIGUE AMICALE DU NORD
St-François à Villeray (Villeray, 8 h.)
Kik-Cola à Bella-Vista (Villeray, 9 h. 30)

LIGUE L.-H.-LAFONTAINE
Noir vs Vert (Boucherville 9 h.)
Bleu vs Rouge (Boucherv., 10.30)

LIGUE SANS CONTACT
Duquette vs Vimont
Deslauriers vs Mott

LIGUE JR "A" DE L'ONTARIO
Canadien Jr à Niagara Falls
Hamilton à Kitchener
Toronto à Ottawa

HIER

LIGUE PROVINCIALE SENIOR
Victoriaville 1, Granby 3
Sherbrooke 1, Drummondville 3

LIGUE SENIOR "B" DU QUEBEC
Laprairie 3, Iberville 1

LIGUE JR "A" DE L'ONTARIO
Oshawa 1, Hamilton 4
Canadien Jr 4, Peterborough 3

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC
Drummondville 6, Québec 8
Shawinigan 6, Sorel 7

LIGUE METROPOLITAINE JR "A"
Rosemont 7, Montréal-Nord 5

LIGUE MONTREAL JUNIOR
St-Léonard 6, St-Victor 2
Boucherville 4, St-Michel 5

LIGUE CENTRALE DU QUEBEC
Chambly 3, Montréal 5
Notre-Dame 3, Rive-Sud 5

CLASSEMENT

LIGUE AMERICAINE
(Division Est)

	G	P	N	P	C	Pts
Springfield	7	2	0	40	23	14
Hershey	5	4	1	45	34	11
Providence	5	5	1	47	59	11
Baltimore	3	6	1	30	35	7

(Division Ouest)

	G	P	N	P	C	Pts
Cleveland	9	2	0	38	28	18
Buffalo	5	6	0	41	44	10
QUEBEC	5	6	0	42	39	10
Rochester	4	5	2	40	45	10

LIGUE PROVINCIALE SENIOR

	G	P	N	P	C	Pts
Drummondville	10	3	1	60	46	21
Victoriaville	7	3	2	50	37	16
Hull	6	5	1	51	46	13
St-Hyacinthe	5	5	1	39	41	11
Granby	3	8	1	45	53	7
Sherbrooke	1	10	2	41	64	4

LIGUE SENIOR "B" DU QUEBEC

	G	P	N	P	C	Pts
Iberville	6	1	0	36	22	12
Laprairie	4	1	1	28	18	9
Jacques-Cartier	3	3	0	31	28	6
P.-aux-Trembles	2	4	0	27	35	4
St-Michel	1	3	1	23	26	3
Cowansville	1	5	0	24	40	2

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	G	P	N	P	C	Pts
Drummondville	10	4	0	62	46	20
Thetford	9	2	0	60	33	18
Sorel	6	7	0	61	65	12
Québec	6	8	0	63	84	12
Shawinigan	4	8	0	48	56	8
Trois-Rivières	4	10	0	61	72	8

LIGUE JR "A" DE L'ONTARIO

	G	P	N	P	C	Pts
Niagara Falls	8	1	0	53	23	16
Toronto	7	3	0	59	33	14
Kitchener	7	2	0	60	29	14
Hamilton	6	4	1	44	34	13
Canadien Jr	6	3	0	34	25	12
London	5	5	1	30	40	10
St. Catharines	4	7	0	37	39	8
Oshawa	3	5	1	30	36	7
Peterborough	1	8	2	32	57	4
Ottawa	1	10	1	20	83	3

LIGUE METROPOLITAINE JR "A"

	G	P	N	P	C	Pts
Laval	6	2	0	40	25	12
Palestre	5	2	0	29	32	10
Rosemont	4	4	0	46	37	8
Montréal-Nord	3	4	1	27	35	7
St-Jérôme	2	5	1	22	34	5
Verdun	2	5	0	30	31	4

LIGUE MONTREAL JUNIOR

	G	P	N	P	C	Pts
St-Léonard	5	1	0	38	22	10
St-Victor	4	3	0	42	30	8
Roussin	4	4	0	41	42	8
St-Jean	3	2	0	24	19	6
St-Hyacinthe	3	3	0	22	27	6
St-Michel	2	3	1	19	26	5
Boucherville	2	4	0	25	27	4
Laprairie	1	4	1	15	33	3

LIGUE CENTRALE DU QUEBEC

	G	P	N	P	C	Pts
Rive-Sud	5	0	0	29	6	10
Verdun	3	1	1	17	14	7
St-Hubert	2	1	3	18	16	7
Notre-Dame	2	4	1	16	27	5
Montréal	1	3	2	20	29	4
Chambly	0	4	1	14	23	1

W.H. BENOIT INC.
544 boul. DES LAURENTIDES
PONT-VIAU, LAVAL — 388-9207
(près du pont Viau)

OMER DESERRES
1210, RUE SANGUINET
288-0251

DUVERNAY LAWN EQUIPMENT
VENTE ET SERVICE
3677 boulevard LEVESQUE
LAVAL-DUVERNAY 661-3355

DUPUIS MOTOR BOAT
INC.
3597, rue HOCHELAGA
526-7707

FECTEAU & FILS LTEE
7845 boul. ST-LAURENT
271-1050

JEAN GUGLIA & FILS
VENTE ET SERVICE
10318, rue de La Roche
387-0871

PASCAL
901 Bleury
866-5692
6825 Côte-des-Neiges
735-2534

LAMPRON MARINE Inc.
3561 rue Belair
Ville St-Michel — 728-2353-8244

PASCAL
Centre d'Achats Dorval
631-4291
Centre d'Achats Normandie
334-6311

MARINA CARTIERVILLE LTEE
12525 boul. Lachapelle
334-5730
à l'entrée du pont Cartierville

McGARR MARINE
1204 ouest, rue St-Laurent
en face du pont Jacques-Cartier
Longueuil
674-4159

MITCHELL MARINE
4175 ouest, rue Ste-Catherine
935-5544
Etabli en 1909

PASCAL
Centre d'Achats Fairview
695-6655
Centre d'Achats Greenfield Park — 672-1771



ne servez White Horse
(le scotch vif et léger)
qu'aux grands jours*

*LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE

Distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse par White Horse Distillers, Ltd., Ecosse



(Nombre de gagnants : 232 sur 810)

Gagnants de mercredi : Nobleman Pick ($4.60); Joan Mir ($7.00).

NOTRE CHOIX	A SURVEILLER
1—Old Scrooge	Hoot Charm
2—Margo Macduff	Brandon Hanover
3—Adios Watts	Mike Rainbow
4—Kingston	Riddell Bronze
5—Good Girl Mir	White Flame
6—Eddie Lee	McQuick
7—Mr. Parish	Flemington Earl
8—Swing Easy	Adican
9—Baron Adios	Miss Baker Adios
10—Bowser Scott	Drummond Widower

Le meilleur : Swing Easy (7e).

Le négligé : Brandon Hanover.

St. James Street en quête d'un 3e mille en moins de 2 minutes

Un seul cheval a réussi à briser la barrière des deux minutes en deux occasions, à Blue Bonnets cette année. Il s'agit de St. James Street, ambleur de cinq ans, issu d'aussi illustres parents trotteurs que Hoot Mon et Kahla Key

St. James Street a connu son premier mille miracle le jour de l'ouverture du Centenaire, en triomphant en 1:59.4. Il répéta l'exploit le 17 septembre, avec un mille en 1:59.3.

Depuis lors, cependant, il n'a pas su répondre aux espoirs des propriétaires de l'écurie Maplewood.

En six courses consécutives, il ne compte aucune visite dans le cercle du vainqueur. Effectivement, le mieux qu'il ait fait est une deuxième place à Dr. Harry C.

Ce soir, toutefois, St. James Street aura la chance de démontrer ses capacités et de retrouver le chemin de la victoire, alors qu'il affrontera cinq rivaux dans une épreuve d'un enjeu de $4,000, à la piste du boulevard Décarie.

L'handicapeur de la piste, Léon Bouchard, lui accorde le troisième choix à 4-1, derrière Miss Baker Adios et Gay Parader, qui sont considérés respectivement à 3-1 et 7-2.

Miss Baker Adios, excellente jument de six ans de la ferme Angus, semble avoir atteint le sommet de sa carrière. Elle a remporté quatre de ses huit dernières courses, améliorant son record à vie à 2:01.1, et portant son total de gains à $17,910.

Gay Parader, protégé de la ferme Del Rosa, connaît aussi une bonne saison. Il a gagné $27,725, grâce à une fiche de 5-4-6 en 27 courses

Les autres seront Senator Burton, Baron Adios et R. Yankee Wann.

La troisième au programme sera aussi une intéressante épreuve, opposant six solides ambleurs. On verra Adios Watts favori pour l'emporter aux dépens des Mike Rainbow, Harry's Bomber, Lion Cy, Star Ace et Muncy Again.

Le mille sera disputé pour une bourse de $2,400 et verra Adios Watts tenter de porter son total de gains, cette année, à plus de $11,000. Ce rejeton d'Adios possède une fiche de 3-6-4 en 17 départs.

Mike Rainbow et Star Ace formeront, semble-t-il, la principale opposition.

Un espion a vu les Ramblers à l'oeuvre

TORONTO (PC) — Le pilote John Bennett, des Satellites de Bramalea, est venu en espion à Montréal afin de jeter un coup d'oeil sur les effectifs des Ramblers de Châteauguay, ses adversaires lors du match de dimanche en finale de l'Est du Canada du football senior.

"Je préfère ne pas dévoiler la façon dont j'entends exploiter les faiblesses des Ramblers. Mais je dois dire que j'ai noté certaines choses qui devraient jouer en notre faveur", a déclaré Bennett.

Bennett s'est rendu à Montréal, dimanche dernier, afin d'assister au match entre les Ramblers et les Spartans de Sudbury, en demi-finale de l'Est, match que les Ramblers ont remporté au compte de 8 à 7 en surtemps.

"Franchement, je dois dire que les Ramblers ont causé une impression très favorable," a dit Bennett, ajoutant que son équipe était en excellente condition physique. Seuls Bud Scully, un bloqueur défensif, et le garde offensif George Stringer souffrent de blessures à la cheville, mais Bennett affirme qu'ils seront à leur poste dimanche.

Les Satellites, connus sous le noms des Argos d'East York au cours des dernières saisons, sont champions canadiens du football senior depuis 1964.

Ils seront toutefois privés d'un gros morceau à l'attaque, puisque Jim Copeland (20 touchés cette saison) a été rappelé par les Argonauts de Toronto, de la ligue Canadienne.

Le premier rang en jeu dans la ligue Laval jr

On peut présager plusieurs changements au classement de la ligue Laval Junior au cours du prochain week-end. En effet, les huit équipes participent aux deux programmes doubles qui seront présentés dimanche, l'un à Duvernay et l'autre au tout nouvel aréna Chomedey.

Le Chomedey qui a conservé le premier rang depuis le début se voit menacé de près par le Laval-des-Rapides en deuxième aussi bien que les Lavalois de Sainte-Rose et le Collège Laval se partagent la troisième position. Le Saint-François pour sa part rejoindrait la première division en se méritant un triomphe sur le Pont-Viau.



Les étudiants du Mont St-Louis ont récemment procédé au choix de la reine de leurs activités sportives, et le titre est allée à Joanna Boisselle. Mlle Boisselle est elle-même très active dans le domaine sportif. Elle pratique le basket-ball, le volley-ball, le judo, le ski, le tennis sur table. Agée de 18 ans, Joanna compte se lancer dans l'enseignement.

Marcel Cerdan à New York ?

NEW-YORK (AFP) — Marcel Cerdan a été invité à combattre le Porto-Ricain Mike Cruz, le 15 décembre, à New-York, a révélé l'organisateur américain Dewey Fragetta, qui a précisé que l'offre émanait du promoteur George Albert, et que la bourse proposée au Français était de $5,000, dépenses non comprises.

Le combat aurait lieu dans l'auditorium de l'Union maritime nationale où, la semaine dernière, le même Mike Cruz, dont le manager est l'ancien champion du monde des poids plume Sandy Saddler, a été déclaré battu de justesse, aux points, par son compatriote Frankie Narvaez, en dix rounds.

"Little Beaver" de retour à Montréal

Le spectaculaire "Little Beaver" fera un retour au Centre sportif Paul-Sauvé, lundi prochain. C'est ce que le matchmaker Bob Langevin vient d'annoncer. "Little Beaver", 98 livres, et Little Joe Russell, 102 livres, rencontreront Jack Cassidy et "Cowboy" Bradley, dans un match spécial qui précédera la grande finale.

On a aussi annoncé que Louie Klein, de Détroit, rencontrera "Cry Baby" Cannon.

Jacques Rougeau, qui a impressionné à son retour a Montréal, tentera de poursuivre son élan victorieux, lorsqu'il rencontrera Mike Loren, de Toledo, Ohio.

Dans une autre préliminaire, Pat Lawrence sera opposé à Juan Lopez.

Dans la finale, qui suscite un immense intérêt, Edouard Carpentier et Johnny Rougeau s'attaqueront à Von Raschke et Hans Schmidt.







Abitibi Tire Inc.
8603 — 8e avenue,
Ville St-Michel
376-5731

Bernard Tire Shop Ltd
723 boul. Laurier
St-Hilaire
467-3235 — 467-3688

BEAUMONT TIRE SHOP
401 rue Beaumont
276-8228

CANADA TIRE CIE
7315, Mountain Sights
731-7766

Bernard Tire Shop Ltd
3350 boul. Laurier
Douville — St-Hyacinthe
773-1313 — 467-2290

CANADA TIRE CIE
5150 ouest, Jean-Talon
près Décarie — 731-7766

Centre du Pneu Granby Ltée
22A, rue Guy, Granby
P.-E. Lessard, prop. 378-2116

Morris Bros
TIRE DISTRIBUTORS LTD.
2300, 52e ave
Lachine — 631-1825

PAUL DESMARAIS TIRE CENTER CO.
290 — 15e avenue,
Lachine — 631-1219

J. R. Gauthier Shell
127 boul. des Laurentides
Pont-Viau — 669-3474

Service de Pneus Idéal Enrg.
3150 est, Ste-Catherine
523-2244

Service de Pneus Laliberté Inc.
4255 est, Notre-Dame
255-8883

LAROSE TIRE ENRG.
Saint-Cyrille de Wendover
(près Drummondville)
397-2675

LECUYER TIRE & MECHANICAL LTD.
750 rue St-Grégoire
271-2456

CANADA TIRE CIE
1025 est, Jean-Talon
(angle Christophe-Colomb)
271-3551

Modern TIRE SALES Ltd.
900 est, rue Jean-Talon
274-2574

Morris Bros
TIRE DISTRIBUTORS LTD.
4975 est, Notre-Dame
254-6061

RABOW TIRE SALES
8350 rue Bougainville
735-2651

United Tire
4700 rue Rouen
256-1677

Service de pneus Royal Inc.
349A Broadway
Mtl-Est — 645-8952

Sonny Tire & Supply Co. Ltd.
1400, boul. Laurentien
St-Laurent — 747-1174

SOUTHWARD TIRE & SUPPLY
5905, chemin Upper Lachine
489-7561

CANADA TIRE CIE
690 ouest, rue St-Jacques
845-5152

Garage Spinelli
561, rue St-Joseph,
Lachine — 637-3771

Morris Bros
TIRE DISTRIBUTORS LTD.
744 rue de la Montagne
932-2971

United Tire
4700, rue Rouen
256-1677

Garage Van Horne Ltée
1105 Van Horne
Outremont — 271-4604

Victoria Tire Sales Limited
ALIGNEMENT ET REPARATION
707 ouest, St-Jacques
866-1685

United Tire
4700, rue Rouen
256-1677

Universal Auto Parts
6484, boul. St-Laurent
271-4695

Hellyer conseille à Grégoire de construire un brise-glace avec ses "fonds français"

OTTAWA — (PC) — Le ministre des Transports, M. Paul Hellyer, a remarqué hier à l'adresse du député Gilles Grégoire que l'hiver se passerait bien mieux s'il consacrait à la construction de brise-glace les fonds qu'il compte recueillir en France pour promouvoir l'indépendance du Québec.

M. Hellyer a fait ce commentaire en réponse à une question de M. Grégoire qui cherchait à savoir si durant l'hiver qui vient les brise-glace du gouvernement fédéral dans le Saint-Laurent seront employés seulement à prévenir les inondations.

M. Grégoire, qui — en arrivant aux Communes hier — a fait part aux journalistes de son intention de ne pas se présenter aux prochaines élections fédérales, proposait qu'ils soient également employés à assurer la navigation d'hiver ininterrompue jusqu'à Montréal dans le fleuve Saint-Laurent.

"Si le député de Lapointe recueille suffisamment d'argent en France, il pourrait l'employer à faire construire un brise-glace de sorte que les opérations des brise-glace dans le Saint-Laurent deviennent de plus en plus efficaces", a déclaré M. Hellyer.

M. Grégoire a répliqué en demandant au ministre des Transports s'il était informé que l'an dernier, l'Union soviétique a offert au Canada de mettre un brise-glace soviétique en service dans le Saint-Laurent pour y assurer la navigation d'hiver.

Cette question de M. Grégoire a été jugée irrecevable par le président des Communes, M. Lucien Lamoureux.

Par ailleurs, M. Robert Thompson, (CS-Red Deer) a demandé au gouvernement si des mesures étaient entamées contre le député de Lapointe parce que ce dernier avait violé son serment d'allégeance à la reine comme député aux Communes.

M. Grégoire a répondu qu'il ne devait allégeance qu'à ses électeurs.

Le président du Ralliement national, était à son siège aux Communes hier pour la première fois depuis son voyage de deux semaines en France où il a formé des comités en vue de recueillir des fonds devant servir à assurer l'indépendance du Québec.

Comme commentaire à la question de M. Thompson, le député de Lapointe a soulevé une question de privilège demandant que "l'accusation du député de Red Deer soit précisée ou retirée".

Le président des Communes a déclaré qu'il prenait en délibéré l'argument soulevé par M. Grégoire.

Kidnappés aux USA et en Europe, 33 Sud-Coréens sont jugés à Séoul

D'après AFP

Hier s'est ouvert devant le tribunal de Séoul le procès de trente-trois intellectuels sud-coréens, accusés d'appartenir à un réseau travaillant pour le régime communiste de la Corée du Nord.

Ce procès est l'épilogue d'une affaire qui a provoqué dans le courant de l'été dernier des protestations de différents pays (France et Allemagne fédérale notamment) contre les conditions anormales dans lesquelles ces citoyens sud-coréens résidant sur leur territoire avaient été contraints de regagner leur pays. Dix-sept Sud-Coréens furent ainsi "enlevés" en Allemagne fédérale, huit en France, trois aux Etats-Unis, un en Autriche. Quelque temps après leur disparition, leur présence était signalée à Séoul où ils devaient répondre des contacts qu'ils auraient pu avoir avec des Nord-Coréens.

Devant les notes de protestation de Paris et de Bonn, le gouvernement de Séoul fut amené à présenter des excuses pour "l'activité exercée par des agents de ses services de sécurité", assurant que "de tels faits ne se reproduiraient plus à l'avenir".

Finalement 194 personnes — y compris celles appréhendées en Corée du Sud — étaient impliquées dans cette affaire, présentée comme un vaste réseau à la solde de la Corée du Nord dont le siège pour l'Europe était installé à Berlin. Par la suite, certains "suspects" furent relâchés, plusieurs revinrent en Europe et c'est en fin de compte trente-trois personnes que juge le tribunal de Séoul. Parmi elles figurent plusieurs professeurs de l'Université de Séoul qui avaient suivi des cours à Paris, Francfort et Heidelberg, des étudiants, des artistes comme le peintre Lee Ung-no, 64 ans, et son épouse qui vécurent longtemps à Sèvres, près de Paris.

L'accusation reproche notamment aux inculpés d'être devenus des agents du régime nord-coréen et d'avoir pris contact directement ou par le canal d'intermédiaires avec le représentant de la Corée du Nord à Berlin-Est. Certains se seraient même rendus secrètement à Pyong-yang pour adhérer au parti communiste, crime passible de la peine de mort selon les lois de la Corée du Sud.

Pas d'accord entre la G.-B. et la Rhodésie

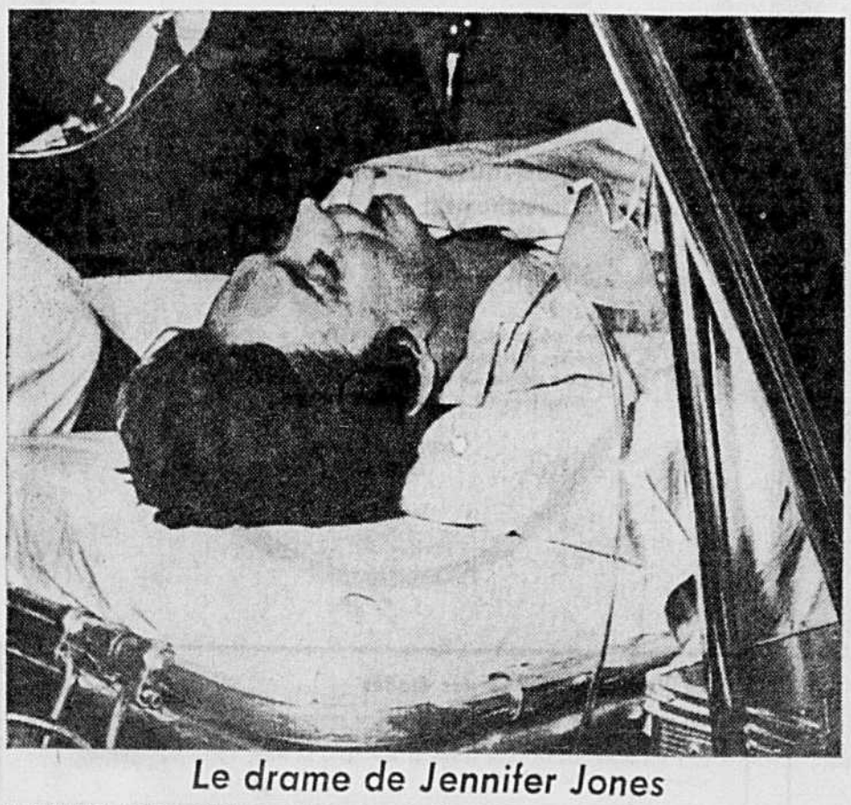
SALISBURY, (PC) — Le secrétaire britannique du Commonwealth, M. George Thompson, a déclaré aujourd'hui que ses entretiens de deux jours avec le premier ministre de la Rhodésie, M. Ian Smith, ont prouvé qu'il existait encore d'importantes difficultés à résoudre avant qu'une entente soit conclue sur le problème de l'indépendance de la Rhodésie.

Quant à M. Smith, il a affirmé que ces entretiens avaient peut-être contribué à rétrécir le fossé entre les deux pays. Dans sa conférence de presse avant de quitter la capitale rhodésienne, M. Thompson n'a pas révélé la nature exacte des pourparlers mais a précisé qu'il ne considérait pas les négociations comme rompues et qu'il n'avait pas perdu tout espoir.

Aden: la RAF intervient

ADEN, (UPI) — L'aviation britannique est entrée dans la bataille hier à Aden et a ouvert le feu contre des unités du Front de libération du Sud-Yémen occupé (FLOSY) qui tentaient de franchir la frontière. Les unités ont immédiatement repassé la frontière, laissant sur le champ deux morts, alors que les défenseurs en eurent trois.

Les troupes de l'armée sud-arabique à qui ce support aérien imprévu était destiné ont dénoncé l'intervention de l'aviation britannique. Les autorités ont dit qu'elles étaient totalement contre l'intervention de l'aviation contre le peuple sud-arabique, "même s'il est notre adversaire".



Le drame de Jennifer Jones

LOS ANGELES (PA, UPI) — Fortement ébranlée par la mort de son principal partenaire dans le film "Le chant de Bernadette", l'actrice Jennifer Jones a absorbé hier soir une forte quantité de barbituriques.

Les policiers alertés de sa disparition par le médecin personnel de Mlle Jones, à qui elle avait fait part de ses intentions, l'ont retrouvée, inanimée, sur une plage de la côte du Pacifique. Elle est ici photographiée à son entrée à l'hôpital. Les autorités ont plus tard signalé que son état est satisfaisant.

La célèbre actrice, qui est âgée de 48 ans, s'était méritée un Oscar pour son interprétation de Bernadette Soubirous, en compagnie de Charles Bickford dans le film "Le chant de Bernadette". Lorsqu'elle apprit la mort de l'acteur, elle absorba des barbituriques puis téléphona à son médecin pour lui dire qu'elle allait en prendre davantage. Les policiers l'ont retrouvée sur une plage au pied d'un promontoire de 44 pieds sur lequel son auto était stationnée.

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

ARCHAMBAULT-PICARD-ROBITAILLE (Marie-Célina) — A Montréal, le 8 novembre 1967, à l'âge de 84 ans 10 mois, est décédée Mme veuve J.-A. Robitaille, épouse en 1ères noces, de Z. Archambault, et en 2èmes noces d'Alphonse Picard, née Marie-Célina Langlois, demeurant rue Bréboeuf. Les funérailles ouront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARSENAULT (Elodie) — A l'hôpital Royal Victoria, le 7 novembre 1967, est décédée Elodie Legere, épouse d'Armand Arsenault. La dépouille mortelle est exposée au salon
D. A. Collins,
5610, rue Sherbrooke ouest
Les funérailles auront lieu à l'église St. Ignatius of Loyola, vendredi 10 novembre, à 10 a.m. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

BEAULIEU (Berthe) — A Montréal, le 7 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Arthur Beaulieu, née Berthe Brisebois, demeurant 5660 Lacordaire. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse et 11ème, Rosemont,
à 9h.30, pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs, (5905, Turenne) où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Marie-Blanche) — A St-François-de-Sales, le 10 novembre 1967, à l'âge de 71 ans, 11 mois est décédée Mme Alexandre Bélanger, née Marie-Blanche Beaudoin, demeurant à St-François-de-Sales. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
11,130, Boul. Pie-IX
à 8 hrs, pour se rendre à l'église de l'Epiphanie, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Epiphanie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEGARDE (Rose-Anna) — A Montréal, le 7 novembre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Philippe Bellegarde, née Rose-Anna Boulanger, demeurant à 3131 Ontario. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Samuel) — A St-François-de-Sales, le 9 novembre 1967, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Samuel Belisle, époux de feu Marie Chamberot; demeurant à 540 Parisien, St-François-de-Sales, Ville de Laval. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766, rue St-Hubert,
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-Noel-Chabanel, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de St-François-de-Sales, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT (Gaston jr) — Accidentellement, à St-Hubert, le 8 novembre 1967, à l'âge de 18 ans, est décédé Gaston Benoit jr, fils de Gaston Benoit, et de Marguerite Dubois; demeurant à 1071, Marmier, Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils
527, rue Ste-Hélène, Longueuil
pour se rendre à l'église Ste-Louise-de-Marillac, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIGAOUETTE (Ludger) — A Montréal, le 8 novembre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Ludger Bigaouette, époux de Juliette Gravel, demeurant à 2157 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam,
à 8h.45, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BILODEAU (Gérard) — Subitement, à Montréal, le 7 novembre 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gérard Bilodeau, époux de Lucille Portugais épouse en 1ères noces de Jules Gravel, en 2èmes noces de Paul-Emile Gravel et en 3èmes noces de Gérard Bilodeau; demeurant au 2761, boul. Lapointe. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois
8628, rue Hochelaga
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISVERT (Alvina) — A Montréal, le 9 novembre 1967, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Joseph Boisvert, née Alvina Poisson, demeurant à 2563 Leclaire. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240, rue Adam
à 10 heures 45, pour se rendre à l'église Sainte-Marie-de-la-Médaille-Miraculeuse où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURBONNAIS (Omer) — A Montréal, le 9 novembre 1967, à l'âge de 77 ans est décédé M. Omer Bourbonnais, époux de feu Adorilla Sauvé. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Pilon & Fils,
St-Clet
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Clet, Co. Soulanges, où le service sera célébré à 10 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISSON (Maurice) — A Montréal, le 8 novembre 1967, à l'âge de 35 ans, est décédé Maurice Brisson, époux de Denise Roy; demeurant à 5969, Pierre-Bédard; père de Christian. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse,
coin 11ème Avenue
pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BUSSIERES (Joseph Adélard) — A Pont-Rouge, comté Portneuf, le 8 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Joseph Adélard Bussières, époux en 1ères noces de feu Dame Angélina Paquette et en 2èmes noces de feu Dame Blanche Larue, et en 3èmes noces de Dame Mariette Senécal. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Julien et Fils Enrg.
à 1 hre 45, pour se rendre à l'église de Pont-Rouge, où le service sera célébré à 2 hrs, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMPBELL (Alec-Bob) — Subitement, à Pointe-au-Chêne, le 7 novembre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Alec-Bob Campbell, époux de feu Léa Cléroux. Il laisse dans le deuil, 4 fils: René, de Pointe-au-Chêne; Marcel, de Montréal; Cyrille, de Cumberland, Ont.; Maurice, de St-Jérôme; 3 filles: Mme Paul-Emile Massie (Jeanne-D'Arc), Mme Hector Chalifoux (Simone); Mme Gérard Brisebois (Denise); toutes 3 de Montréal; 2 frères: Osias, de Shawinigan-sud; Duncan-B. Campbell, de Pointe-au-Chêne; 1 soeur: Rév Soeur Jeanne-d'Arc, des Soeurs de la Providence, de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée
416, rue McGill
Hawkesbury
à 2 hrs 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-lu-Rosaire, de Pointe-au-Chêne, où le service sera célébré à 3 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMBERLAND (Léonie) — A Montréal, le 9 novembre 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Léonie Chamberland, demeurant à 3426 St-André. Elle laisse dans le deuil sa soeur Joséphine Chamberland (Mme J.-C. Paradis), son neveu Claude Paradis, et plusieurs autres neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
807, rue Roy est
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Noé) — A Montréal, le 7 novembre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé Noé Charron, époux en 1ères noces de Maria Gaouette, en 2èmes noces d'Alida Pharand en 3èmes noces de Florida Portugais; demeurant à 4377, Mentana. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire & Vandelac
4340, rue Saint-Denis
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Paulette) — A Montréal, le 8 novembre 1967, est décédée Mme Paulette Beauchesne, épouse de Jean-D. Charron, M.V., mère de Jean-Charles, soeur de Paul Gérard Beauchesne, et Mme docteur Georges Gagnon (Yvette) Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon
à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de St-Anicet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHASSE (Fleur-Ange) — A Montréal, le 9 novembre 1967, à l'âge de 69 ans, est décédée Mlle Fleur-Ange Chasse, fille de feu Georges Chassé et de feu Hermine Roy, demeurant 1649 William-David. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Barnabé, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEROUX (Alphonse) — A Montréal, le 9 novembre 1967, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Alphonse Cléroux, époux de Bertha Straham, demeurant à 5335, avenue du Parc. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
17, avenue Laurier est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLLIN (Philias) — A Montréal, le 9 novembre 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé Philias Collin, époux de Jeanne Beauvais, demeurant à 5935 St-Denis. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils
3219, rue Grande-Allée, Laflèche
pour se rendre à l'église St-Anastase de Greenfield Park où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Charles-Henri) — A Montréal, le 7 novembre 1967, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Charles-Henri Côté, époux d'Arsélia Pelletier; demeurant à 7927, Drolet. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
8078, rue Drolet, angle Jarry
à 9 hrs 50, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURVAL (Joseph-Alfred) — A Pont-Viau, le 9 novembre 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Joseph-Alfred Courval, époux d'Agnès Provost, demeurant 145 Boischatel, Pont-Viau, père de Mme Rose-Alma Rivest Courval et grand-père de Suzanne. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 est, boul. Henri-Bourassa,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Gilles, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CSOMAN (Jules). — Accidentellement, le 7 novembre 1967, à l'âge de 34 ans, est décédé M. Jules Csoman, (Shuman) fils de feu Joseph Csoman et de Maria Krausz, demeurant à 10,985, Lamoureux. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11,130, boul. Pie-IX
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Hongrois, 90 Guizot ouest, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (Edmond) — A Montréal, le 7 novembre 1967, à l'âge de 77 ans, 6 mois, est décédé Edmond David, époux de Madeleine Patry, demeurant à St-Lazare, comté Vaudreuil. Il laisse dans le deuil 6 garçons, 1 fille, 5 brus, 1 gendre et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire et Vandelac
4340, rue St-Denis
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de Field of Honnor, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELISLE (Marcelle) — A Montréal, le 8 novembre 1967, à l'âge de 45 ans, est décédée Marcelle Despatie, épouse de Julien Delisle, président de Arrow Industrie. Les funérailles auront lieu vendredi soir, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
St-Maurice
2,000, rue Champ-Fleury,
Duvernay
pour se rendre à l'église St-Maurice, où le service sera célébré à 21 heures. Inhumation à 9 heures, au cimetière de Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: J. Ouimet et Fils.

DELORME (Florida) — A Montréal, le 8 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Joseph Delorme, née Florida Chaput; mère de Mme Pierre Quirion (Aline), Fernand, Florian, Mme veuve Paul-Emile Tanguay (Réjeanne), de la rue Curatteau. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.
8989, rue Hochelaga
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Onésime) — A Montréal, le 7 novembre 1967, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Onésime Demers, époux de Valéda Brousseau, demeurant 2036, Valois. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte
3635, rue Hochelaga
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIS (Clarisse) — A Montréal, le 8 novembre 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Denis, née Clarisse Gauthier; demeurant à 17, Terrasse Robert, Chambly. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers
20, rue Des Carrieres
pour se rendre à l'église St-Joseph, de Chambly, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière de Brownsburg, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORE (Alexina) — A Montréal, le 8 novembre 1967, à l'âge de 69 ans est décédée Mme veuve Camille Doré, née Alexina Courval, mère de Rita. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6603, rue St-Laurent
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église Saint-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE-BEAUMONT (Rose-Alice) — A Montréal, le 7 novembre 1967, à l'âge de 44 ans, est décédée Mme Rose-Alice Beaumont, épouse d'Arthur Dufresne, fils de feu Amable Dufresne; demeurant 504, rue Trudeau, à LaSalle. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Catherine-Labouré, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMOND (Robert) — A Coteau Station, le 8 novembre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Robert Emond, employé du Canadien National, époux de May West, demeurant à Peterborough. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-E. Ménard et Fils,
Coteau Landing,
pour se rendre à l'église paroissiale de Coteau Station, où le service sera célébré à 3 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILIATRAULT (Gilberte) — A Montréal, le 10 novembre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve Lucien Filiatrault, née Gilberte Groleau. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
7384, rue St-Denis,
pour se rendre à l'église Holy Family, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Jean-Louis) — A Montréal, le 9 novembre 1967, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Jean-Louis Gagnon, employé de Ogilvy Flour Mills Co. Ltd., époux de Claudette Beaulieu, demeurant 5800 Delorimier, père de Claude et Louise. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Laura) — A Montréal, le 9 novembre 1967, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve J.-Alexis Gagnon, née Laura Dufresne. Elle laisse dans le deuil sa fille, Marguerite; ses fils, Raymond et Fernand; son frère, M. Aimé Dufresne. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
1750, rue Amherst,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES



Mme Jean-D. Charron

Nous apprenons le décès de Paulette Beauchesne, épouse de M. Jean-D. Charron, médecin-vétérinaire, décédée le 8 courant. Lui survivent, outre son époux: son fils, Jean; ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Gérard et Paul Beauchesne; sa soeur et beau-frère, le docteur et Mme Georges Gagnon (Yvette); sa belle-mère, Mme veuve Emile Charron; ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Rosario Charron et Bernard Perreault, tous deux de St-Denis-sur-le-Richelieu; MM. et Mmes Gilles et Maurice Charron, tous deux de St-Hyacinthe, et M. et Mme Jean-Claude Hébert, de St-Pie-de-Bagot; ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire René Thériault, 1120 est, rue Jean-Talon. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 11 heures, en l'église St-Vincent-Ferrier et l'inhumation au cimetière paroissial St-Anicet, comté Huntingdon.

GAUMOND (Aurore) — A Montréal, le 6 novembre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Léon Gaumond, née Aurore Belanger. Elle laisse ses enfants: Raymond, Mme Rolland Lazure (Marie-Paule), Mme Marcel Carrière (Madeleine), Mme Adrien Dazé (Marcelle), Maurice, Robert, Mme Jean-Claude Delisle (Françoise), et Mme Raymond Varin (Monique) et ses brus Mme Raymond Gaumond (Eva Nobert), Mme Maurice Gaumond (Cécile McDuff), Mme Robert Gaumond (Jeannine Pelletier), et son gendre René Courtemanche, ainsi que sa soeur Mme veuve Alma Leclerc. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6320, rue St-Denis
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Maria) — A Verdun, le 10 novembre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Gustave Gauthier, née Maria Picard, demeurant à 713 Woodland, Verdun. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest
à 1 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, Verdun, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Paul) — Accidentellement à Montréal, le 8 novembre 1967, à l'âge de 24 ans, est décédé M. Paul Gauthier, employé au port de Montréal, époux de Lise Turcot, demeurant 4440 Garnier. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Almanzar) — A Montréal, le 8 novembre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé Almanzar Gravel, époux de Paula Laperrière, père de Mme Fernand Gignac (Mariette), et père adoptif de Robert Landry. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est
à 9 h., pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores, Duvernay, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERIN (Joseph-Aimé) — A Montréal, le 8 novembre 1967, à l'âge de 93 ans, est décédé M. Joseph-Aimé Guérin, époux de Laure Garon, demeurant 1604 Dezery. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario,
pour se rendre à l'église Nativité, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAINAULT (Laura Dorais) — A Montréal, le 7 novembre 1967, est décédée Laura Dorais, épouse de feu Arthur Hainault. Elle laisse dans le deuil: 2 fils: Lucien, Robert; 2 filles: Cécile (Mme Roger Charette), Georgette (Mme Louis Lavoie) de Québec; 3 frères: Emilien, Viateur, Jean-Paul; 1 soeur: Luce (Mme Antonio Laberge) de St-Timothée; ses gendres: Dr Roger Charette, M. Louis Lavoie; une belle-fille: Mme Robert Hainault, ainsi que 13 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650, Chemin Côte-des-Neiges,
à 9 hres, pour se rendre à l'église de St-Timothée, Co. Beauharnois, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KERVIN (John D.) — A Montréal, le 10 novembre 1967, est décédé M. John Douglas Kervin, époux de Vera Malone. Lui survivent 2 frères: Cornelius, de Toronto; Edward, de Woodstock; 1 beau-frère, Fred Malone, de Toronto; 1 belle-soeur: Mme Evelyn Malone. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650 chemin Côte-des-Neiges,
à 8 h. 55, pour se rendre à l'église St-Kevin où le service sera célébré à 9 heures, et de là réexposé au salon Dwyers rue Cannon, Hamilton, Ontario. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Rolland) — A Montréal, le 9 novembre 1967, à l'âge de 48 ans, est décédé Rolland Labelle, époux de Jeannette Dion, demeurant 6675 - 1ère ave. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse et
11ème, Rosemont,
pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Rose) — A Montréal, le 7 novembre 1967, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Louis Lalonde, née Rose Marleau; demeurant à 6090, Laurendeau. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Zotique, de Montréal, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Zotique, comté Soulanges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ASSEMBLEE DOLLARD DE MONTREAL
Avons le regret d'annoncer le décès de sire chevalier
RODOLPHE PEPIN
du conseil ILE JESUS
Il y aura garde d'honneur Vendredi le 10 novembre à 8 h. 30 p.m. au SALON URGEL BOURGIE 400 boul. Henri-Bourassa
Funérailles samedi à 10 heures en l'église Notre-Dame de Pontmain à Laval-des-Rapides
Jean Chaput, fidèle navigateur

LARRIVEE (Joseph) — A Montréal, le 8 novembre 1967, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Joseph Larrivée, époux de Berthe Roy, demeurant 7401 Christophe-Colomb, Père d'Yvon. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7768, rue St-Hubert,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Albert) — A Montréal, le 8 novembre 1967, est décédé M. Albert Lavoie, époux en 1ères noces d'Alice Campeau, et en 2èmes noces de Marguerite Lecours, demeurant à 2550 Davidson. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam,
à 10h.45, pour se

Le cardinal Léger explique son départ — Page 2

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Attentat à la bombe à Toronto
— Page 14

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, vendredi 10 novembre 1967 / saint André Avellin / 83e année, No 261 / 4 cahiers / 52 pages / Les prévisions météorologiques : nuageux, périodes ensoleillées / Minimum 30 / Maximum 40

Dès ce mois-ci, annonce aux Communes le ministre fédéral des Finances

Hausse des taxes

Le revenu des particuliers est tout probablement visé

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, a annoncé aujourd'hui qu'il augmentera temporairement les taxes à la fin du mois. Il a annoncé devant les membres surpris de la Chambre des communes que "les nouvelles mesures temporaires de taxation" feront partie d'un programme intégré pour contrôler l'inflation des prix.

Il n'a pas dit quel genre de taxes il avait l'intention d'augmenter, ni quel en serait le montant. Mais on a supposé immédiatement qu'il s'agissait des impôts sur le revenu personnel, plutôt que de taxes sur les sociétés ou les ventes.

Pas de débat d'urgence

Les partis de l'opposition ont demandé un débat en règle immédiatement. Ils ont déclaré que l'annonce faite par M. Sharp était inquiétante pour les marchés financiers et pour le pays en général.

Le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, a rejeté la requête, en expliquant qu'il y aurait sûrement "une opportunité prochaine suffisante" pour soulever cette question aux Communes.

M. Michael Starr, leader intérimaire de l'opposition, avait demandé l'ajournement des débats réguliers des Communes et la tenue d'un débat d'urgence à la suite de la déclaration de M. Sharp.

Il a déclaré que le fait d'annoncer une hausse de taxe durant la session de la bourse et ce, sans donner de détails additionnels, provoquerait un remous d'importance dans les transactions.

"Serait-ce parce que le gouvernement vient d'acculer ce pays à la banqueroute ?" a-t-il demandé.

L'assurance-santé

M. Sharp a également déclaré que le programme d'assurance-santé, qui doit être mis à la disposition des provinces l'an prochain, signifiera de nouveaux déboursés fédéraux, lesquels devront être comblés par l'imposition des taxes additionnelles.

"Nous n'emprunterons pas davantage pour assurer le financement de ce programme", devait commenter M. Sharp.

Le ministre n'a pas dit quels secteurs seront touchés par la nouvelle hausse d'imposition. Il a déclaré aux députés que le gouvernement a l'intention de maintenir le fonds de roulement à $750,000,000 durant la prochaine année fiscale, soit la moitié moins que la somme nécessitée durant la présente année fiscale qui se termine le 31 mars.

Le gouvernement limiterait également l'accroissement de ses dépenses à environ 4½ pour cent pour la prochaine année en cours. Les dépenses totales de la prochaine année fiscale seraient maintenues à environ $10,300,000,000, à l'exclusion du programme d'assurance-santé et de l'acquittement de la dette accumulée par l'Expo 67.

L'augmentation de 4½ pour cent est un taux de moins de la moitié de celui des accroissements des récentes années, a déclaré M. Sharp.

Le ministre des Finances a déclaré qu'il faisait cette déclaration afin d'informer la Chambre "en ce qui concerne la situation fiscale du gouvernement, que je dois discuter avec les ministres des Finances des provinces, la semaine prochaine".

Ces mesures feraient partie d'un "programme intégré pour contrôler l'inflation des prix qui sévit actuellement au Canada et pour permettre plus facilement aux hommes d'affaires, aux propriétaires, aux municipalités et aux gouvernements d'emprunter dans nos principaux marchés.

Voir HAUSSE en page 2

M. Yvon Dupuis obtient un nouveau procès

M. Yvon Dupuis, ancien ministre fédéral, vient d'obtenir un nouveau procès contre un verdict de culpabilité en relation avec des accusations de trafic d'influence.

Ce nouveau procès a été obtenu par M. Dupuis après un verdict majoritaire de la Cour d'appel; les juges André Taschereau et G. W. R. Owen, alors que le troisième juge, le juge G. H. Montgomery se prononce en faveur d'un acquittement.



M. Yvon Dupuis

M. Dupuis, ancien député libéral de Saint-Jean à Ottawa, avait été déclaré coupable par un jury, à Sherbrooke, d'avoir accepté un pot-de-vin de $10,000 en échange de son aide pour l'obtention d'un permis d'hippodrome dans son comté. Il avait été condamné à verser une amende de $5,000.

Le permis de course ne fut pas obtenu.

Me Raymond Daoust qui représentait M. Dupuis avec Me Paul Martineau en appelait de la condamnation parce que, disaient-ils, la Couronne n'avait pas établi hors de tout doute raisonnable la preuve de la culpabilité de l'ancien ministre.

Les avocats de M. Dupuis soutenaient que le verdict était déraisonnable, si on s'en tenait à la preuve présentée.

D'autre part, on reprochait à la Couronne d'avoir créé une atmosphère défavorable à l'accusé et enfin, on soutenait que le juge aurait erré dans le résumé des faits et l'explication de la preuve.

Le juge Casey, l'un des juges majoritaires, se déclare d'accord avec son collègue le juge Montgomery : "M. Dupuis n'a pas eu un procès juste et pour cela je mettrais de côté le verdict", dit-il.

Il ajoute : "Cependant, je ne peux dire que si le

Voir DUPUIS en page 2



Le ministre des Finances, Mitchell Sharp, a soulevé une tempête aux Communes en annonçant une hausse de taxes.

Diefenbaker : "l'attitude du gouvernement suffirait à faire parler un muet"

OTTAWA — (PC) — La colère de M. Diefenbaker a grondé à nouveau aujourd'hui aux Communes. L'ancien leader de l'Opposition a retrouvé la parole soudainement, mettant ainsi fin à une campagne du silence amorcée après la défaite qu'il a subie au congrès conservateur de septembre. L'ire de M. Diefenbaker a été déchaînée par l'annonce surprise d'une augmentation de taxes faite par le gouvernement.

"La conduite du gouvernement, a-t-il lancé, suffirait à rendre la parole à un député muet."



Il a dit ne pas se souvenir d'avoir déjà vu un gouvernement annoncer une hausse d'imposition durant les heures normales de bourse et ce, sans préciser davantage.

Soutenant une motion réclamant la tenue d'un débat d'urgence sur la question, motion présentée par M. Michael Starr, M. Diefenbaker a déclaré que l'affaire ne pouvait être laissée sans considération, sur le tapis.

Il a continué : "Quelque chose s'est produit durant les dernières heures, qui a rappelé le gouvernement à la réalité, mais ce quelque chose, on refuse de le révéler".

"Le silence est source d'incertitude, une incertitude telle qu'il ne s'en est jamais vu au pays".

Regardant la première rangée des libéraux qui l'avait applaudi lorsqu'il s'est levé, M. Diefenbaker a demandé : "Pourquoi ne dites-vous pas la vérité ?"

"Nous devons débattre cette question aujourd'hui sinon l'action du gouvernement aura une conséquence désastreuse sans précédant.

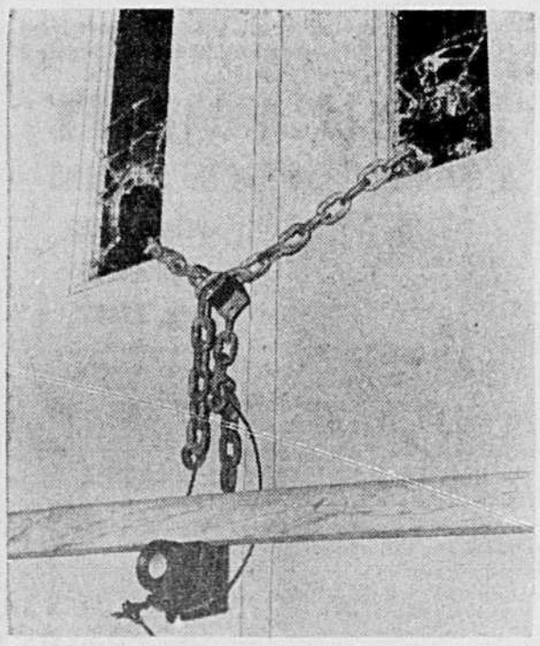
"Si l'on devait attendre quatre ou cinq jours avant de connaître la teneur des propositions de M. Sharp, a-t-il poursuivi, le Canada serait plongé dans un remous."

• Chez Georges Lemay, Lajoie "époussetait" les pelouses — Page 3

• Johnson: le Québec sera solidaire de son continent — Page 39 (de notre envoyé spécial à New York)

• Lesage: Johnson doit encore refaire sa réputation — Page 19 (de notre envoyé spécial au Témiscamingue)

McGILL



Malgré des portes cadenassées et fermées avec des chaînes, une soixantaine d'étudiants ont pénétré hier soir dans le bureau du principal de l'Université McGill.

— Page 3

AUJOURD'HUI

Formation du Conseil de l'Université de Montréal

Le Conseil de l'Université de Montréal, qui remplace l'ancien Conseil des gouverneurs, vient d'être formé. Les quinze premiers membres ont été nommés par le gouvernement, l'archevêché et l'assemblée universitaire.

— Page 49

Deux exploits spatiaux des Etats-Unis

Dans la seule journée d'hier, les Etats-Unis ont réussi deux exploits spatiaux : la fusée géante "Saturne-5" effectuait une "première" retentissante et la seconde "Surveyor-6" se posait en douceur sur la Lune.

— Page 13

Filion suggère une banque d'affaires pour le Québec

— Page 20

DEMAIN, dans le MAGAZINE

L'Esquimau du Nouveau-Québec



"Pour ces jeunes Esquimaux, le Québec crée des maternelles et dispense un enseignement primaire dans leur langue d'origine. Ottawa ne croit pas encore à cette marque de respect."

SOMMAIRE

Annonces classées / 35 à 37 et 40 à 49
Arts et spectacles / 22 à 25
Bandes dessinées / 34
Calendrier des pionniers / 26
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc. / 51
Editorial / 4
Finance / 20 et 21
Horoscope / 18
Loisirs et récréation / 34
Mots croisés / 36
Nouvelles internationales / 13
Nouvelles nationales / 15 et 39
Radio et télévision / 10
Sports / 27 à 33
Tribunaux / 11
Vie féminine / 16 et 18
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 18

CKAC 73 AU CADRAN

Admiration et respect du peuple pour cet homme "pas comme les autres"...

par Michel-G. TREMBLAY

La démission et le départ vers les léproseries d'Afrique du cardinal Léger sont des nouvelles qui ont fait, hier, la manchette des ondes et des journaux... mais il n'y a pas que ces derniers qui se sont fait une opinion sur la décision de l'archevêque.

Monsieur, madame ou mademoiselle ont également eu des réactions qui, dans l'ensemble, dénotent une profonde amitié pour le cardinal et surtout un respect pour cet "homme qui n'est pas comme les autres". Un geste surprise que l'on n'ose interpréter, un départ que l'on regrette et un homme que tous admirent, voilà un sommaire bien incomplet des réactions populaires. Le témoignage de chacune des personnes est unanime, quoiqu'il soit important de préciser que l'étonnement pour ne pas dire la stupeur ont grandement influencé leur réponse.

Le vieil adage, "Partir, c'est mourir un peu", est vrai une fois de plus, car les gens nous ont parlé du cardinal comme s'il n'était plus. Au contraire, il semble bien vivant si l'on en juge par la conférence qu'il a donnée au cours de l'après-midi. Laissons maintenant parler l'homme de la rue.



M. F. Provencher, policier, 22 ans.

"Un homme courageux"

Il est évident qu'il faut énormément de courage pour poser un geste aussi significatif que celui que vient de faire le cardinal Paul-Emile Léger.

Quand j'ai entendu la nouvelle de son départ vers l'Afrique, à la radio, je ne l'ai pas crue... Puis j'ai réalisé qu'il n'y avait qu'un homme pour agir ainsi et c'est le cardinal. Chose certaine, c'est qu'il sera difficile de trouver un évêque ou un cardinal de sa taille pour le remplacer.

Pour moi, le cardinal est un homme bien courageux.

"Un grand homme"

Je me rappelle, il y a deux ou trois ans, il avait parlé de travailler dans ses léproseries en Afrique et que le Pape lui avait refusé cette permission.

Son départ est, selon moi, la réalisation d'un rêve. Il a déjà été prêtre-missionnaire et c'est sans aucun doute, après plusieurs années de réflexions qu'il a décidé de revenir à sa vocation première. Le cardinal Léger est un très grand homme qui a marqué l'église et, même si je ne suis pas catholique romain, je dois admettre spontanément qu'il a influencé l'action catholique dans le monde.



M. George Chambers, catholique orthodoxe, 48 ans.

"On perd un leader"



M. Raymond Viau, comptable, 49 ans.

Le Canada français perd un de ses plus grands hommes.

L'archevêque de Montréal est une autorité reconnue dans tous les secteurs d'activité.

C'est une des prélats qui ont le plus fait pour le rajeunissement de l'Eglise, un avant-gardiste qui a contribué à mettre l'Eglise en son siècle.

Sa décision est évidemment une surprise, elle démontre cependant que son esprit missionnaire a eu le dessus. On doit le remercier pour ce qu'il a fait en souhaitant que son action future ait le même succès. Nous perdons un leader, un vrai.

"Un père pour nous"

Rencontrée à la sortie Craig du métro, cette soeur-infirmière a appris de nous la nouvelle de la démission du cardinal.

La première réaction en fut une de surprise, "si cela est vrai, cela me fait franchement de la peine". Notre interlocutrice a toutefois rappelé que le cardinal avait toujours eu l'intention d'aller en Afrique, "mais je ne pouvais pas m'imaginer que cela viendrait aussi vite". "Le cardinal, c'est un père pour nous et son départ me chagrine même si je sais qu'il concrétise ainsi un désir de longue date."



Soeur Cécile Pichette, infirmière, hôpital Ste-Jeanne-d'Arc.

"Il couronne son sacerdoce"

M. Camille avait appris la démission du cardinal Léger, ce qui lui a fait dire, quand nous l'avons rencontré, rue Craig, "c'est une perte pour Montréal et un gain pour l'Afrique".

"Pour couronner son cacerdoce, le cardinal a décidé avec l'accord du Pape de reprendre son travail en mission.

"Un pilier de l'Eglise, voilà ce qu'est le cardical Léger." Contrairement à quelques-uns, M. Camille ne nous a pas parlé du cardinal au passé, comme s'il était mort, mais bien comme un homme qui a encore un rôle vital à jouer dans l'Eglise, même s'il quitte Montréal.



M. Gabriel Camille, origine haïtienne, 40 ans.

"Un homme extraordinaire"



Mlle Léontine Paquin, courtier, Montréal.

J'ai eu le bonheur de rencontrer à quelques reprises son éminence lorsque je prenais des cours pour devenir missionnaire laïque. Je ne suis pas surprise de son départ. Lorsqu'il venait nous parler des problèmes des pauvres, des malades et des déshérités, nous sentions qu'il vivait de loin leur condition et nous avions l'impression très nette qu'il partirait un jour.

Même si le cardinal Léger est âgé de 63 ans, je ne crois pas que cela soit une entrave à son action future. C'est un homme qui sent le besoin de se donner, il a fait énormément pour les pauvres et il veut continuer son oeuvre. Quand on regarde ce qu'il a fait, on s'aperçoit que ce n'est pas un homme ordinaire, il est tout simplement extraordinaire.

"Un homme de grande valeur"

Cette femme d'un certain âge se reposait dans un grand magasin quand nous lui avons demandé si elle était au courant de la décision du cardinal Léger. Dans un anglais très pur, elle nous a fait remarquer que le cardinal est respecté de tous, "c'est un homme de grande valeur".

Son départ me fait de la peine comme à tous ceux qui le connaissent et même si je suis protestante de l'Eglise anglicane, je sais que l'archevêque de Montréal a joué un rôle oecuménique de premier plan et que sa valeur humaine est incontestable."



Mrs. Dales, ménagère, Church of England

"Il est aimé de tous"



Madame Hélène Makris, ménagère, Montréal.

"Je me souviens quand j'étais petite que mes parents m'amenaient à l'occasion à la montagne où le cardinal prononçait des sermons. Je garde un souvenir précis de ses paroles.

Il est rare de pouvoir dire d'un homme qu'il est aimé de tous, eh bien, pour le cardinal Léger, même s'il a été critiqué de temps à autre, je m'aperçois qu'il est estimé de tous.

Une perte énorme pour Montréal; ceci a été ma première impression à l'annonce de son départ pour l'Afrique.

"Il a trop de coeur"

Pour moi, la décision du cardinal Léger est vraiment grande, mais quand on pense qu'il existe des pauvres et des malades à Montréal, pourquoi part-il pour l'Afrique quand il y a encore du travail à faire ici ? Cela je le comprends moins.

J'irais même jusqu'à dire qu'il laisse tomber Montréal.

A son âge, même s'il est encore en bonne santé, je me demande s'il ne prend pas la place d'un plus jeune qui pourrait peut-être plus énergiquement travailler comme missionnaire.

C'est le cardinal lui-même qui nous fournira la réponse à ces questions, car il est vraiment trop tôt pour se faire une idée.

Je pense qu'il a trop de coeur.



M. Gilles Charbonneau, électricien, 17 ans

Le départ du cardinal :

Décision qui découle d'une certaine "crise religieuse"

Les principales raisons qui ont décidé le cardinal Paul-Emile Léger à quitter son poste à la mi-décembre pour se rendre en Afrique centrale s'y occuper des lépreux jusqu'à la fin de ses jours, se ramènent à trois :

● La crise religieuse qui secoue le monde actuel et dont il a pris une vive conscience au synode, a provoqué chez lui "un véritable drame de conscience" et l'a incité à "redevenir un simple prêtre missionnaire" ;

● Puisque "la foi est avant tout un témoignage", il croit que les actes de sincérité et d'authenticité peuvent ébranler ceux qui n'arrivent pas à comprendre les paroles;

● Il a atteint l'âge (63 ans) où la sclérose menace l'âme et le corps et fait facilement s'installer dans des habitudes confortables, surtout dans un diocèse à majorité catholique.

Lisant calmement et sans éclat de voix un texte de quatre pages contenant les principales raisons de son geste, le cardinal a expliqué hier après-midi, au cours d'une conférence de presse, que "l'affaissement de la foi chez les jeunes, l'indifférence d'un grand nombre de chrétiens vis-à-vis de l'Eglise, le désengagement et la désaffection, pour ne pas dire l'aggressivité de certaines classes sociales face au problème religieux, sont des symptômes de cette crise".

L'archevêque de Montréal a invité la jeunesse "qui aime la sincérité et l'authenticité à s'engager sur les chemins dépouillés de la foi et à répondre aux appels de Dieu par un dévouement de pauvreté qui peut paraître inutile".

"C'est pour le plus grand bien de l'Eglise de Montréal que je deviens un simple missionnaire — j'ai été un missionnaire toute ma vie — au milieu des plus pauvres hommes du Tiers-Monde. Ici, nous avons toutes les possibilités d'une société d'abondance pour venir en aide à la pauvreté de chez nous."

Le cardinal Léger restera pour un court temps, "administrateur apostolique" du diocèse.

La tempête

"Quelques-uns se demanderont, et à bon droit, pourquoi je quitte le navire au moment où il affronte la tempête ? Au fond, c'est justement cette crise religieuse qui m'incite à quitter un poste de commande pour redevenir un simple prêtre missionnaire", a dit le cardinal Léger.

Tout au long de sa courte allocution, il a laisé entrevoir une sorte de parallèle entre deux types de sociétés. D'abord, une société d'abondance, dans laquelle l'homme a à sa disposition tous les moyens aptes à rendre son action efficace, mais aussi une société technocratique, automatisée et sophistiquée qui a tendance à rejeter Dieu et toute sa religion.

L'autre société souffre de la faim, du sous-développement, de l'analphabétisme, mais elle est en même temps plus ouverte à la foi et à ceux qui veulent se consacrer au mieux-être de ses habitants.

Les scléroses

Le cardinal déclare que son geste se situe dans une logique de foi et de vie.

"Même si la nature gémit à la pensée de quitter tant d'amis et tant de souvenirs, je ressens une grande paix. Car la paix est le fruit de l'unité et je sais maintenant que je pourrai parler avec une sincérité nouvelle des problèmes qui angoissent la conscience humaine.

"Le temps est venu de passer des paroles aux actes, dit-il. Ceux qui n'arrivent pas à comprendre nos paroles seront peut-être ébranlés par nos actes.

"J'ai atteint l'âge où les scléroses menacent l'âme et le corps. Il faut se cravacher pour sortir des ornières. L'affrontement avec le paganisme peut stimuler la foi."

Demande au Pape

Le cardinal Léger a expliqué de la façon suivante le processus de sa décision :

"C'est au Synode, durant la discussion sur les problèmes de la foi et sur l'athéisme, que j'ai vécu un véritable drame de conscience. J'ai compris tout à coup que le Seigneur exigeait de moi des actes, en plus des paroles. Durant les dix-sept années passées au milieu de vous, j'ai beaucoup parlé — 5,000 allocutions prononcées en tous lieux et en toutes occasions. Il fallait maintenant me laisser conduire par la main du Seigneur. Comme la pression invisible se faisait sentir toujours plus fortement que la conscience, je consultai des personnes prudentes et, fort de leur avis, j'exposai toute la situation au Saint-Père. Le Pape me répondit qu'il fallait beaucoup prier, réfléchir et consulter encore, afin de discerner l'origine et la qualité de ce désir que je manifestais de partir en missions. Le dernier jour du Synode, le Saint-Père acceptait ma démission et acquiesçait à ma demande."

Bâtir une léproserie

En réponses aux questions des journalistes, l'archevêque de Montréal a précisé qu'il irait dans le centre de l'Afrique — dans un pays qu'il ne peut préciser pour le moment parce que l'évêque du lieu n'a pas encore été averti — afin de servir comme aumônier dans une léproserie.

"Il y a de grandes léproseries dans le centre de l'Afrique. Mais il est probable que je m'installerai dans un diocèse où il n'y a pas de léproserie. Je la bâtirai et je tâcherai d'avoir du personnel."

Pourquoi avoir choisi l'Afrique et les lépreux ?

"Les lépreux meurent de faim, et on ne le sait pas. Je crois que c'est là la pire des misères d'être lépreux, c'est-à-dire de ne pas être capable de travailler, de faire quoi que ce soit, et de ne rien avoir à manger. Pour moi, ce sont les hommes les plus misérables."

Trop de concepts

Question : "Est-ce que vous ne croyez pas que votre départ puisse être interprété comme reflétant peut-être la difficulté de demeurer un chef stable dans une société en complète évolution ?"

Réponse : "Je ne crois pas. Pour quelqu'un qui réfléchit, qui regarde le problème avec objectivité, sans passion, je pense qu'il y a là un acte de foi. Si un grand nombre de chrétiens ont des difficultés aujourd'hui, c'est qu'ils conceptualisent la foi. Ils ne font que cela et alors ce sont leurs concepts, leurs idées, qui deviennent l'objet de leur foi.

"L'objet de la foi, c'est une personne vivante, le Seigneur. Il faut aller plus loin que les concepts, que les paroles, que les attitudes extérieures."

HAUSSE

SUITE DE LA PAGE 1

M. Sharp a ajouté :

"Les taxes plus élevées au cours de l'année prochaine constitueront un moyen plus juste et plus efficace de couvrir nos dépenses que de tenter d'augmenter nos emprunts à des niveaux qui pourraient être atteints uniquement par des mesures inflationnaires, ce qui ne ferait que faire monter davantage les prix."

La motion de M. Starr réclamant un débat d'urgence avait été immédiatement secondée par le leader né-démocrate T. C. Douglas, qui a déclaré que le ministre des Finances "en avait dit trop ou pas assez".

Le pays a droit à une "explication beaucoup plus complète", de dire M. Douglas.

Cette proposition a gagné également l'appui du Crédit social. M. Howard Johnston, député d'Okanagan - Revelstoke, a déclaré que "les affaires en cours à la Chambre ne peuvent se comparer en importance avec la crise financière suggérée par le ministre ce matin".

M. Gérard Laprise, député créditiste de Chapleau, a déclaré que c'est une chose bien connue qu'il n'y a "rien de plus permanent que des augmentations temporaires de taxes".

DUPUIS

SUITE DE LA PAGE 1

procès avait été conduit régulièrement le jury aurait acquitté l'appelant. Selon mon avis, la discrétion d'une Cour d'appel d'acquitter ou d'ordonner un nouveau procès doit être basée sur les mêmes principes que dans les cas où il s'agit de peine capitale ou d'offenses moins graves".

"Dans les circonstances je maintiendrais l'appel de M. Dupuis et ordonnerais un nouveau procès."

Dans ses notes l'autre juge majoritaire, le juge André Taschereau, déclare : "Toutefois, comme il m'est impossible de dire avec certitude quel verdict aurait été rendu par un jury bien dirigé, la seule conclusion qui s'impose, dans les circonstances, serait d'ordonner un nouveau procès."

L'"héroïne" en dentelles

PARIS (PA) — La police française annonce aujourd'hui l'arrestation de deux frères Gordon de New York et la saisie d'environ 11 livres d'héroïne pure d'une valeur d'à peu près $2,000,000 sur le marché américain.

Les deux hommes arrivaient de Nice et devaient prendre l'avion pour New York. André Gordon, 23 ans, et son frère Ned, 32 ans, un gaillard de plus de six pieds et demi, ont été conduits dans un local de l'aéroport pour y être fouillés. La cérémonie du déshabillage a donné lieu à une scène des plus comiques : Ned, le colosse, apparut vêtu d'une gaine-culotte de femme, garnie comme il se doit de dentelles et de perles. Pour comble, son frère en portait une lui aussi.

L'accoutrement, pour le moins cocasse, leur avait cependant permis d'y loger chacun plus de cinq livres d'héroïne dont la vente aurait fait réaliser aux deux traficants une très belle affaire. La saisie prive néanmoins les drogués américains de quelque 400,000 piqûres.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 30

MAXIMUM : 40

MONTREAL — (PC) — Voici les prévisions de la météo :

Régions de Montréal et Ottawa : nuageux avec périodes ensoleillées, s'éclaircissant en fin d'après-midi. Samedi, généralement nuageux avec quelques périodes de pluie en fin de journée et un peu plus doux. Vents légers. Maximum et minimum à Montréal et Ottawa, 40 et 30.

Régions de Québec, Cantons de l'Est, Laurentides et Saint-Maurice : nuageux, périodes ensoleillées cet après-midi, s'éclaircissant par la suite. Samedi, se couvrant avec neige mouillante ou pluie plus tard dans la journée et un peu plus doux. Vents légers. Maximum et minimum à Québec et Ste-Agathe, 35 et 25 ; Sherbrooke, 40 et 25 ; La Tuque, 35 et 20.

Régions du Lac Saint-Jean, Rimouski et Baie-Comeau : nuageux, quelques périodes ensoleillées cet après-midi, s'éclaircissant ce soir. Samedi, généralement ensoleillé devenant nuageux plus tard dans la journée avec possibilité de neige en soirée. Frais et vents de l'ouest de 15 milles avec rafales, devenant légers cet après-midi. Maximum et minimum à Chicoutimi et Baie-Comeau, 32 et 20; Mont-Joli et Rivière-du-Loup, 35 et 25.

Régions de Sept-Iles et Gaspé : neige cessant au début de l'après-midi, s'éclaircissant la nuit prochaine

SALLE DE JEU

Causeuse et deux fauteuils en cuirette. Idéal pour salle de T.V. $83.00

SOCIETE D'ESCOMPTES
8299, St-Denis — 384-0621
angle Guizot

Les Obligations d'épargne du Canada portent intérêt depuis le 1er novembre. Mais vous pouvez encore les acheter à leur valeur nominale jusqu'au 15 novembre.

Voyez ou appelez
Greenshields
Incorporated
4 Place Ville-Marie
861-3831

Texte intégral du discours de Mitchell Sharp

OTTAWA (PC) — Voici le texte de la déclaration faite aujourd'hui aux Communes par le ministre des Finances, Mitchell Sharp :

J'aimerais faire une brève déclaration quant à l'attitude du gouvernement en matière fiscale — attitude que je discuterai la semaine prochaine avec les ministres des Finances des provinces.

Le gouvernement a décidé d'appliquer de nouvelles mesures fiscales. Elles comprendront notamment la levée d'un impôt temporaire ce mois-ci. Le gouvernement propose que les modalités d'application de ces mesures fassent l'objet de consultations par les mécanismes ordinaires.

Ces mesures fiscales feront partie d'un programme visant à faire échec à l'inflation qui se produit actuellement au Canada et à réduire les pressions excessives qui s'exercent sur le marché des capitaux.

L'imposition de taxes plus élevées l'années prochaine sera un meilleur moyen de couvrir nos dépenses que ne le serait la tentative d'augmenter nos emprunts et de les porter à des niveaux qui ne pourraient être atteints qu'en recourant à des méthodes inflationnaires, qui auraient pour effet de faire augmenter encore davantage les prix.

Les prix et les coûts augmentent à une telle cadence qu'il est devenu nécessaire de les contrôler, et ce à la fois par une politique fiscale et par d'autres mesures.

Lorsque nos augmentations de taxes seront combinées avec les restrictions des dépenses gouvernementales, restrictions qui seront annoncées plus tard ce mois-ci, et avec des réductions substantielles dans nos programmes de prêts le gouvernement sera capable de faire face à ses besoins en fonds de roulement et aux demandes subséquentes qu'il fera faire sur le marché du capital et qui se chiffreront par moins de $750,000,000 au cours de la prochaine année.

C'est moins de la moitié de nos besoins en argent comptant de cette année.

Le gouvernement a également décidé que nos dépenses budgétaires de l'année prochaine, exception faite du programme d'assurance-santé et du paiement des déficits de l'Expo, ne dépasseront pas $10,300,000,000.

Cela signifie que nous limiterons l'augmentation des dépenses à environ 4.5 p.c. entre cette année et l'année prochaine — taux d'augmentation qui n'atteint pas 50 p.c. de celui des dernières années. Si le programme d'assurance - santé entre en application l'an prochain, nous introduirons, comme nous l'avons déjà indiqué, de nouvelles taxes ou nous ferons de nouvelles réductions des dépenses. Nous n'augmenterons pas nos emprunts pour financer ce programme.

Stanfield : la confiance des Canadiens est ébranlée

OTTAWA. (PC) — Le leader conservateur, M. Robert Stanfield, a déclaré aujourd'hui que le gouvernement a ébranlé une fois de plus la confiance des Canadiens.

Il a fait ce commentaire aux journalistes après que le ministre des Finances M. Mitchell Sharp eut annoncé que les taxes seraient haussées d'une somme non spécifiée.

M. Stanfield a déclaré qu'il faut prendre les moyens d'empêcher l'inflation, mais qu'il est extrêmement regrettable de le faire sur le dos des contribuables".

CHALET AU BORD DU LAC
AU CLUB MAGOG
DANS LES CANTONS DE L'EST

Chalet rustique de 4 pièces sur terrain joliment boisé de 10,000 pi. car. sur les bords du lac Magog long de 8 milles.

2 SEULEMENT
A SOLDER CETTE FIN DE SEMAINE



VENEZ FAIRE UNE OFFRE
rég. $3495
Prix complet incluant terrain et érection

AUCUN VERSEMENT AVANT JUIN 1968
10 ANS POUR PAYER

AGISSEZ MAINTENANT ET EPARGNEZ

Plage sablonneuse, vue magnifique, excellente pêche, canotage, bonnes routes, électricité, téléphone, près pentes de ski, 1 heure de Montréal par autoroute.

COMMENT S'Y RENDRE : Suivre l'autoroute des Cantons de l'Est depuis le pont Champlain. Sortir vers Stanstead, un mille passé la sortie 69 et continuer sur la route express durant environ 3 milles jusqu'à la sortie vers Chemin de Katevale et North Hatley. Tourner à gauche sur le Chemin de Katevale et surveiller notre grosse enseigne "CLUB MAGOG" du côté gauche de la route, environ 1500 pieds passé le viaduc. Tourner à gauche et suivre les enseignes sur environ 1½ mille vers le bureau.

VENEZ NOUS VISITER SAMEDI OU DIMANCHE

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, VENDREDI 10 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 261

"L'attitude des armateurs, c'est de la provocation pure et simple"

— Me Phil CUTLER

"Après avoir fait réduire les équipes de débardeurs de 18 à 16, la Fédération des armateurs du Canada estime maintenant qu'il n'y a pas suffisamment d'hommes pour charger et décharger les navires, et se plaint d'une grève du zèle. La voilà qui, sans consultation avec le syndicat, choisit elle-même une salle pour embaucher du personnel, qu'elle convoque d'ailleurs à 7 h. alors que le travail ne commence qu'à 8 h."

C'est ce que déclarait hier à LA PRESSE un des avocats de l'Association internationale des débardeurs, Me Phil Cutler, pour expliquer la teneur d'un télégramme envoyé à la Fédération, en réponse à l'avis de convocation des armateurs.

L'avis de la Fédération priait les débardeurs de se présenter aujourd'hui au "nouveau centre d'embauchage" de l'Institut catholique des marins, à Montréal, "afin de devenir éligibles pour une garantie d'emploi".

Dans sa réponse aux armateurs, l'Association affirmait que "ni la convention collective ni les modifications apportées à cette convention par le rapport de la Commission d'enquête sur les ports du Saint-Laurent ne vous permettent d'organiser et de mettre en oeuvre unilatéralement" un service d'embauchage.

L'Association prévenait ensuite les armateurs que le syndicat n'utiliserait la salle choisie que pour une période d'une semaine, demandait des consultations sur le processus d'embauchage et les modalités de paiement, et désignait MM. Jean-Marc Saint-Onge, Charles Blanchette et Adrien Tremblay comme co-administrateurs du service.

Selon Me Cutler, la convention collective, avant sa modification, accordait au syndicat le privilège de créer et administrer les bureaux d'embauchage.

"La Commission Picard, a ajouté M. Cutler, n'y a rien changé mais a suggéré aux parties de coopérer et d'agir raisonnablement. C'est pourquoi nous sommes résolus à tout faire pour éviter les tragiques conséquences d'une grève qu'on voudrait nous voir déclencher . . C'est de la provocation pure et simple."

"Bien plus, et vous êtes le premier à le savoir, la Fédération prétend que, dans certains cas, la semaine de travail est de sept jours, 35 heures, non plus cinq jours, 40 heures. On ne trouve rien de tout cela dans le rapport Picard."

Réponse du commodore Jetté à Me Phil Cutler

Le commodore Marcel Jetté, président de la Fédération des armateurs du Canada, répond à Me Cutler que l'Association des débardeurs s'est soustraite à sa responsabilité de fournir les hommes et les contremaîtres requis pour le travail qu'exige la présence de navires à presque tous les quais d'arrimage du port de Montréal, en refusant nettement de coopérer lundi dernier.

"Il s'ensuit, a-t-il dit, que les hommes qui ne font pas partie des équipes régulières, soit plus de 500 ouvriers, se trouvent sans travail et ne peuvent plus offrir leurs services."

"Afin de combler le vide créé par le syndicat, la Fédération a décidé d'établir un centre d'embauchage où tous les surnuméraires pourront offrir leurs services. Nous voulons qu'entre 400 et 500 débardeurs soient employés pour qu'ils jouissent de cette garantie de salaire établie par la Commission Picard."

Hier, le capitaine Jean-Paul Martin, président du comité des relations de travail de la Fédération, avait démenti l'accusation portée par M. Louis Laberge, président de la FTQ, qui affirmait que "les employeurs ont commencé un lock-out partiel dans le port de Montréal, en vue de saboter

Voir ARMATEURS en page 9



photo René Picard, LA PRESSE

Les étudiants de McGill s'emparent du bureau du principal

Une soixantaine d'étudiants se sont installés hier soir dans le bureau du principal de l'Université McGill, M. Rocke Robertson, après avoir enfoncé une porte pour y pénétrer.

La police intervient en force sur le campus : 2 étudiants et un professeur appréhendés

par Yves LECLERC et Gilles NORMAND

La police est intervenue en force sur le campus de l'Université McGill, hier soir, pour déloger de leur citadelle une soixantaine d'étudiants qui s'étaient emparés du bureau du principal de l'Université, M. Rocke Robertson.

Deux étudiants et un professeur ont été appréhendés, tôt ce matin, à la suite de brèves échauffourées qui ont marqué, à l'extérieur de l'immeuble, cette manifestation à caractère généralement paisible.

L'une des trois personnes arrêtées a été relâchée après avoir passé quelques heures derrière les barreaux.

Quant aux deux autres, elles ont comparu ce matin devant le juge Claude Mélançon, de la cour municipale.

Stanley Grey, âgé de 23 ans, du 5625 Westlic, à Côte-St-Luc, et Paul Joseph, 19 ans, du 522 West-End, à New-York, ont protesté de leur innocence à l'accusation de voies de fait simples, retenues contre eux.

Le tribunal a fixé l'enquête préliminaire au premier décembre. Entretemps les prévenus ont pu reprendre leur liberté sur un dépôt de $50.

Les arrestations sont survenues au moment où une soixantaine de policiers tentaient de disperser une foule de 150 à 200 manifestants qui s'étaient rassemblés devant la porte centrale de l'immeuble de l'administration.

Pendant ce temps, à l'intérieur, le principal, M. Rocke Robertson, et le chancelier, M. Howard Ross, tentaient en vain de convaincre les soixante étudiants installés dans les bureaux de quitter les lieux. Mais aucune tentative n'a été faite pour les chasser par la force.

C'est vers 8 h. hier soir que la lutte pacifique que menaient depuis quelques jours les étudiants pour inciter l'administration à laisser tomber ses accusations contre trois journalistes étudiants s'est transformée en opération militaire de grand style.

Les 60 manifestants qui assiégeaient littéralement depuis trois jours et trois nuits les bureaux de l'administration ont décidé de passer à l'action directe, et devant les yeux ébahis des concierges et autres employés présents, ils ont enfoncé la porte menant au cabinet du principal et se sont installés dans la place.

"Nous voulions, a expliqué l'un d'eux (qui a refusé de donner son nom, mais qui agissait comme porte-parole du groupe), montrer que comme étudiants nous avons le droit de voir le principal, et pas seulement sur invitation. Nous demeurerons ici tant que l'on ne répondra pas à nos demandes."

"Nous avons des cendriers"

Une quarantaine d'entre eux étaient assis sur le plancher, les autres debout, ou installés sur des fauteuils. Presque autant de filles que de garçons.

"Défense de fumer ici !" a tout à coup crié un des employés.

"Nous avons des cendriers, monsieur", a poliment répondu une des jeunes filles. "Nous faisons bien attention de ne rien salir ou abîmer."

"Rappelez-vous, disait par ailleurs le porte-parole, un garçon en chandail gris appelé "John", que nous sommes ici paisiblement, que nous estimons avoir le droit d'y être, et que nous n'en sortirons pas avant d'avoir obtenu une réponse. Nous sommes là-dedans ensemble et nous en sortirons ensemble."

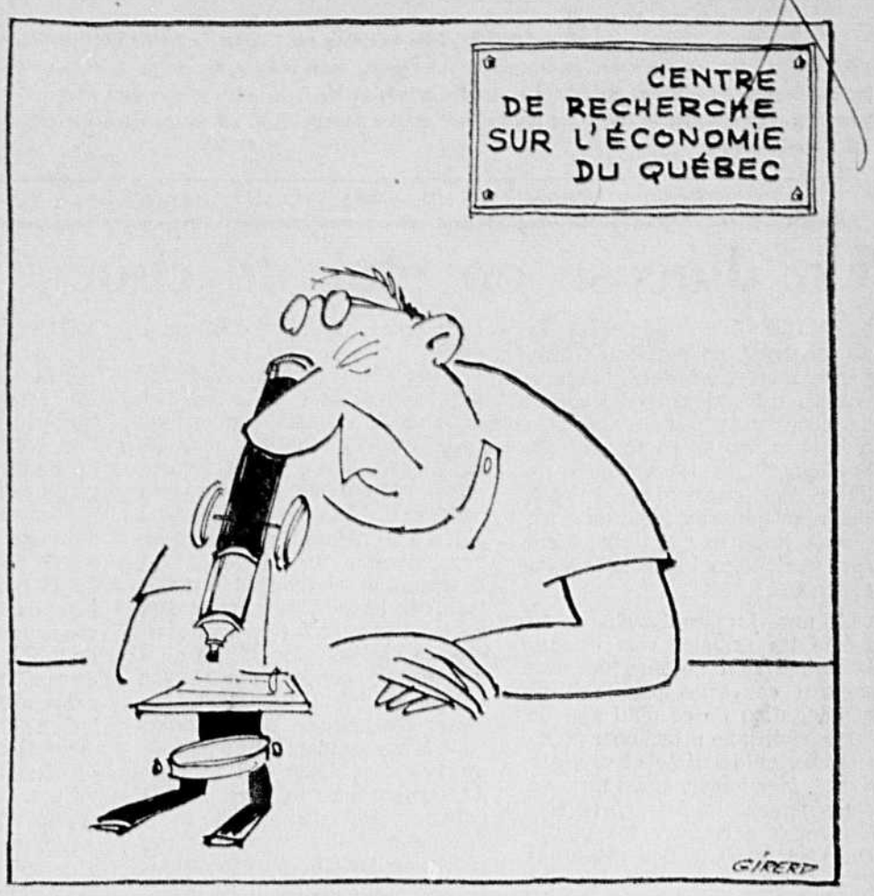
La police sur le campus

Dehors, une foule d'étudiants commençaient à s'assembler devant l'immeuble et c'est à ce moment que les autorités ont décidé de faire appel à la police.

Une trentaine de policiers arrivés sur les lieux vers 11 h. ont fermé l'entrée en formant un cordon. Une quinzaine d'autres sont venus leur prêter main-forte, sous les huées de quelque 200 étudiants. Le cordon policier s'est renforcé et, graduellement, les agents ont entrepris de repousser les manifestants qui, pour la plupart, sont demeurés calmes.

D'autres renforts policiers se sont amenés par étapes et, vers 2 h. du matin, au moins 60 agents étaient là, prêts à inter-

Voir McGILL en page 9



La première tâche de Lajoie chez Lemay: 'épousseter' les pelouses

par Léopold LIZOTTE

Jacques Lajoie, l'un de ceux qui ont participé au cambriolage de banque le plus spectaculaire de la dernière décennie, à Montréal, et qui est, depuis hier, le principal témoin à charge contre Georges Lemay, n'a pas reçu immédiatement la confiance de son chef. Et de ses premiers sous-ordres.

Tout frais émoulu de prison, on ne lui confia au fait que des tâches anodines pour débuter.

Chez André Lemieux, à Saint-Sauveur, il fut tout d'abord, et avant tout, "baby-sitter".

Puis, admis dans l'inner sanctum de l'Ile Lachaine, à Mont-Rolland, il reçut pour première mission officielle celle "d'épousseter" les pelouses avec une balayeuse électrique. Sic.

Puis on le promut standardiste.

Pendant une semaine, il se tint près de l'appareil téléphonique situé près de la piscine, avec un crayon et un calepin, avec ordre de noter tous les appels qui pourraient être faits. Sur l'île, par ailleurs, on ne pénètre jamais sans rendez-vous préalable.

Puis, bientôt, nouvelle marque de confiance. On le commit au nivelage du terrain, et même au dynamitage des pierres qui jonchaient la vaste propriété de l'accusé.

Finalement, on commença à lui faire savoir qu'une "passe" se préparait, et qu'il pourrait en être. Et qu'il pourrait même recevoir une somme de $10,000 pour ses services.

Et, effectivement, dans la journée du 23 juin, il prenait la direction de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, à l'angle des rues Ste-Catherine et St-Alexandre, pour participer, avec André Lemieux, à la première phase (non réussie) de la percée d'un trou sous la voûte de l'établissement.

Interrogé par Me Pierre Sauvé, qui occupe pour la Couronne avec Me Stephen Cuddihy, Lajoie (dont on ne peut dévoiler ni l'occupation présente ni l'adresse) dépose avec beaucoup d'assurance, tout comme au cours de ses témoignages précédents, les multiples interventions de Me Léo-René Maranda, le procureur de la défense, n'ayant que l'effet apparent de l'agacer superlativement, à certains moments.

Un autre témoin qui avait dit une . . . demi-vérité

La première séance de la journée avait d'autre part débuté de la même façon que la matinée précédente. Par la demande d'un témoin qui voulait rectifier, et fort sérieusement, ce qu'il avait dit la veille.

Au moment de revenir en Cour, en effet, un pompier de Laval, M. René Morin, ami d'enfance de Lemay déclara que, s'étant embarqué dans un très mauvais bateau, il y a quelques années, il voulait maintenant aller jusqu'au bout.

"Ça fait sept ans, dit-il, que j'ai cela sur le coeur et que je ne dors pas".

Puis, du même trait, il ajouta :

Hier, j'ai conté une menterie. Puis, ce matin, j'ai vu certaines personnes, dans le passage. Et j'ai décidé de dire la vérité.

— Et quelle est-elle, cette "vérité" ? de lui demander alors, doucement, Me Maranda.

"C'est à propos du médaillon et de la bague que j'ai dit avoir jetés dans l'océan, en janvier 1961. Quant au médaillon, c'est exact. Lemay m'a demandé de le jeter, et je l'ai fait. Mais la bague . . . eh bien ! je l'ai gardée. Et je l'ai donnée à quelqu'un.

— Et Lemay ne vous avait pas dit de la jeter ? de lui demander encore le procureur de la défense.

"Non, il m'avait dit que quel-

Voir LEMAY en page 9

La police capture un suspect et recouvre le butin d'un vol de banque

Une prompte intervention policière, ponctuée d'une fusillade, a permis hier à des détectives du Bureau des enquêtes criminelles et à des agents du poste no 6 de capturer un suspect et de récupérer intégralement la somme de $11,200 que quatre bandits avaient raflée quelques instants plus tôt dans une succursale de la Banque Royale du Canada, au 4951, rue Hochelaga, dans l'est de la métropole.

Trois des bandits, masqués et brandissant deux revolvers ainsi qu'un fusil à canon scié, avaient surgi dans la banque, vers 1 h. 30 hier après-midi, pour obliger les personnes présentes à se coucher par terre et s'emparer de leur butin avant de détaler dans une puissante "mousine conduite par le quatrième complice.

Repérés et pris en chasse quelques secondes plus tard par des policiers, les tristes sires ont brisé la vitre arrière de leur véhicule et ont tiré par l'orifice plusieurs coups de feu en direction de leurs poursuivants.

Les détectives et les agents ont fini par coincer les bandits sur un terrain de stationnement situé à l'angle des rues Hochelaga et Dickson, d'où il semble que le quatuor projetait de changer d'automobile, mais seul un des individus est tombé aux mains des policiers.

Les autres sont parvenus à s'échapper, mais les enquêteurs disent avoir trouvé l'argent volé sur leur prisonnier. L'arrestation des fugitifs, toutefois, serait imminente.

Le mystère plane toujours sur l'incendie de Calex

A la suite de la première journée de l'enquête du commissaire John McDougall sur l'incendie qui a dévasté les installations de Calex, au 6370 est, rue Notre-Dame, les 19 et 20 août dernier, le mystère plane toujours sur la cause exacte de cet incendie.

L'audience, qui a débuté vers 2 h. hier après-midi, au Commissariat des incendies, rue Craig, a été ajournée à 10 h. lundi matin, après l'audition de sept des quelque 20 témoins qui avaient été assignés.

Dès le début de l'enquête, M. Pierre Sénécal, président de la compagnie Cal-Oil, qui administre Calex, est venu produire un plan des installations qui devait servir de guide aux témoins qui défileraient dans le box. M. Sénécal a également fourni des précisions sur les propriétaires des lieux.

Il a souligné qu'une partie du terrain et des réservoirs était la propriété de la Joy Oil Co., et que trois grands réservoirs et le terrain sur lequel ils sont érigés sont la propriété de NEPCO Terminal Ltd.

Le principal témoin a été le conducteur du camion-citerne dans lequel les flammes ont pris naissance. M. Armand Pagé, du 1628 rue Georges, à Laflèche, qui a fait un séjour de 56 jours à l'hôpital à la suite des blessures subies dans cet incendie, n'est pas encore tout à fait remis de cet accident et n'a pas encore pu reprendre son travail.

Il est à l'emploi d'une compagnie de transport qui livre de l'essence à Calex. M. Pagé a révélé qu'il en était à sa deuxième livraison quand l'incendie s'est déclaré.

Le témoin déclare qu'il avait avancé son véhicule près d'une valve dans laquelle il devait déverser son chargement. Il est sorti de son véhicule par la portière de droite.

"Dès que j'ai eu mis les deux pieds par terre, dit-il, j'ai été entouré de flammes et le feu a pris dans ma chemise. J'ai reculé vers l'arrière et je suis tombé près d'un tuyau".

Le témoin souligne qu'il a cru que sa dernière heure était venue et qu'il ne sait trop comment il s'est rendu jusqu'à la cabine du gardien pour lui demander de le conduire à l'hôpital.

L'un des nombreux avocats, qui représentent les diverses parties intéressées à cet incendie, a tenté de savoir exactement de quelle façon le tout a débuté. Le témoin affirme qu'il y a eu "une espèce d'explosion", qu'il a entendu un "pssch". Plus tard, il dira un "pouf", pour ensuite revenir à un "pssch".

Un retour de flamme

Interrogé à plusieurs reprises afin de déterminer si son moteur avait fait un retour de flamme ("back fire"), M. Pagé répond dans la négative. Mis en présence d'une déclaration qu'il aurait faite au gardien de la Calex alors qu'il le conduisait à l'hôpital, M. Pagé insiste encore sur le fait qu'il n'a pas prononcé la phrase suivante : "Le camion a fait un retour de flamme, jamais, jamais je ne conduirai un camion à gaz".

Deux capitaines de pompiers et deux pompiers étaient venus précédemment décrire la scène telle qu'elle se présentait à leur arrivée sur les lieux. Le camion-citerne était complètement enveloppé de flammes et, peu après leur arrivée, un nouveau foyer d'incendie était localisé dans un tuyau, les flammes jaillissaient à quelque 20 pieds dans les airs alimentées par du liquide inflammable sortant sous pression. Les témoins n'ont pu déterminer si le liquide s'écoulait par une valve ou par un orifice dans le tuyau.

Finalement, le radio-reporter Gérald Robitaille, du poste CKAC, fut appelé à déposer. Il a révélé qu'il venait de manger dans un restaurant, à environ 1,000 pieds de Calex, quand il fut averti de l'incendie. Il s'est rendu à proximité de Calex et, voyant le danger, il a placé sa voiture en travers de la rue, de façon à arrêter la circulation. Il signale qu'au même moment les premiers pompiers arrivaient sur les lieux.

"Au début, a-t-il dit, il n'y avait qu'un seul foyer d'incendie, dans le camion. J'ai entendu deux ou trois explosions sourdes, comme si elles provenaient de sous terre", ajoute-t-il.

Le reporter signale que, quelques minutes plus tard, il a noté la présence d'un second foyer d'incendie, près du camion.

Afin d'éviter un autre Calex . . .

Le comité exécutif a pris hier, à l'hôtel de ville, des décisions qui rappellent l'incendie spectaculaire survenu à "Calex" vers la mi-août.

En effet, Joy Oil Québec Limitée, par son représentant autorisé, M. Pierre Sénécal, président de Caloil Inc., a soumis une requête en vue d'exécuter les travaux de nature temporaire pour "remédier, dit-on, à l'hôtel de ville, au danger grave que causent des installations existantes de dépôt de produits inflammables situés rue Notre-Dame est". Les installations comportent "un réservoir de 125,000 barils, un réservoir de 100,000 barils et quatre réservoirs de 7,500 barils chacun, qui peuvent emmagasiner soit de l'essence, soit de l'huile à chauffage".

Le comité exécutif a également été saisi d'une requête de Nepco Terminals Limited, par son représentant et locataire, aussi M. Pierre Sénécal, qui demande l'autorisation d'effectuer aussi des travaux de nature temporaire "afin d'éliminer les risques de danger grave que peuvent apporter deux réservoirs de 150,000 barils et que l'on projette de remplir avec de l'huile à chauffage".

Le Bureau de la prévention des incendies accorde son approbation dans les deux cas, à certaines conditions.

Le comité exécutif a résolu de faire droit aux deux requêtes.

Nepco Terminals Limited et Caloil Inc. ont signé un engagement le 2 novembre dernier.

Ces deux sociétés s'engageaient à faire immédiatement une demande pour l'émission d'un permis de travaux temporaires et à effectuer dans les 15 jours de l'émission de ce permis les travaux de nature temporaire nécessaires "pour remédier au danger grave que causent les installations actuelles sur le lot 38-A, ces travaux devant comprendre un mur de béton muni d'un système d'extinction pour séparer la zone de chargement des camions de celles des réservoirs, un remblai séparant et isolant les deux plus gros réservoirs des autres et un remblai entourant l'ensemble des installations, des systèmes d'extinction automatique et les autres exigences déterminées et aux conditions déterminées par la ville de Montréal".

Quant aux travaux permanents requis, ils devront être effectués avant le 1er septembre de l'an prochain.

Mère de trois enfants tuée à coups de couteau

La police de Verdun détient un homme de 35 ans dont la femme, mère de trois enfants en âge scolaire, a été découverte tuée de plusieurs coups de couteau, vers 1 h. 30 hier après-midi, à son domicile situé au 5657, avenue Verdun, à Verdun.

La victime, Mme Antoine Soucisse, 32 ans, a été frappée au coeur en plus de divers points du thorax. Les premiers renseignements recueillis portent les enquêteurs à croire que la femme avait succombé depuis environ une heure quand ils ont trouvé son cadavre baigné de sang.

Il semble d'autre part que les policiers de Verdun n'aient pas mis longtemps à conclure que le mari de la victime pouvait grandement les aider à jeter la lumière sur le funeste drame.

Ce n'est toutefois qu'à 11 h. 15 hier soir, à l'angle du boulevard Dorchester et de la rue Drummond, à Montréal, que des détectives de Verdun, dirigés par l'inspecteur Arthur Servant, ont finalement localisé et appréhendé leur suspect.

On s'attend à voir M. Soucisse comparaître en tant que témoin principal lors de l'enquête du coroner qui s'instruira la semaine prochaine afin de déterminer les circonstances entourant la mort de la victime, dont le corps a été transporté à la morgue de Montréal pour fin d'autopsie.

Les trois enfants Soucisse, âgés respectivement de 10, 9 et 8 ans, ont été remis par la police aux soins du Service social de Verdun.

Triple capture à la suite d'un vol chez Coca-Cola

Grâce à leur intervention rapide, les policiers du poste 6 de Montréal ont réussi un coup de maître, vers 9 h. 30 ce matin, en capturant trois individus qui venaient de commettre un vol à main armée dans les bureaux de la compagnie Coca-Cola Ltée au 5445 de la rue Boyce.

En plus des suspects, la police a également recouvré l'argent volé, soit $12,000, et a saisi une carabine de calibre 30-30 ainsi que deux revolvers.

Les agents Gilles Beaupré, matricule 60, et Richard Sicotte, matricule 2591, ont poursuivi les bandits qui s'étaient réfugiés à l'intérieur d'un entrepôt de la Standard Paper Box, situé dans ce secteur, après avoir pris la fuite à pied à travers un champ.

A leur arrivée à la Coca-Cola Ltée, les malfaiteurs ont brisé la grande vitre de l'entrée et se sont précipités à l'intérieur pour s'emparer des sacs contenant l'argent des dépôts.

L'alerte a été aussitôt sonnée et de nombreuses voitures de radio-police ont été dépêchées dans le secteur pour cerner les voleurs. Ceux-ci, pris de panique, ont couru à travers champs et se sont réfugiés dans un entrepôt.

L'agilité des agents Beaupré et Sicotte a permis leur arrestation en quelques secondes seulement. Les trois suspects ont immédiatement été conduits au quartier général de la police, rue Bonsecours, pour interrogatoire.

Il s'agit, selon nos informations, de récidivistes bien connus dans les milieux de la police.

Par ailleurs, vers 10 h. ce matin, quatre cagoulards audacieux se sont présentés à la Banque Provinciale sise au 1909 est, rue Laurier, et ont lestement vidé les tiroirs-caisses de leur contenu, soit d'une somme d'environ $3,000.

Notons que cette succursale bancaire a été victime de son quatrième vol à main armée en moins d'un mois.

Peu après le vol, la police a retracé l'auto qui avait servi à la fuite des bandits. Ces derniers ont apparemment utilisé un deuxième véhicule pour poursuivre leur fuite.



YEUX IRRITÉS

OPTREX nettoie, soulage et rafraîchit les yeux fatigués ou irrités par la lecture, un travail appliqué, la conduite de l'auto la nuit, les rhumes, le vent, la neige, la poussière, le soleil, la fumée de tabac, etc.

Aussi COMPRESSES OPTREX POUR LES YEUX

Chez votre pharmacien

OPTREX

"le bien-être des yeux"

OP-19

GÂTEAU SUISSE SPÉCIAL DE CETTE SEMAINE

au CHOCOLAT à la CRÈME

Rég. 89¢ 79¢

En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage.

Richstone RBI BAKERIES, Inc.

Le regroupement de services communautaires devient essentiel dans les municipalités

— Me Richard Beaulieu

Tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'en 1967, une municipalité ne peut s'administrer en circuit fermé sans tenir compte de ses voisines. Les responsables d'une minorité doivent au moins consulter leurs voisins et la plupart du temps travailler avec eux à des réalisations communes. Il serait aujourd'hui difficile de citer un service municipal vraiment autonome, qui puisse s'organiser de façon rentable sans consultation avec l'extérieur. Plusieurs municipalités du Québec ont d'ailleurs, de cette façon, groupé certains de leurs services, notamment en ce qui regarde la police et la protection-incendie. Dans d'autres endroits, il ne s'agit pas, à proprement parler, de fusion de services puisqu'une seule municipalité demeure responsable du service, les autres profitant de ce service et lui fournissant une contribution.

C'est ce qu'a déclaré, hier soir, à Shawinigan, devant la section de la vallée du Saint-Maurice de l'Association canadienne des manufacturiers, Me Richard Beaulieu, sous-ministre adjoint au ministère des Affaires municipales, en donnant lecture d'une conférence que M. Jean-Louis Doucet, sous-ministre, devait lui-même prononcer au sujet du regroupement et du financement municipal.

La fusion des services municipaux peut constituer une forme de noviciat à une éventuelle fusion totale, mais il ne faut pas immédiatement conclure, en envisageant la fusion de certains services dans un secteur donné, que ces municipalités sont automatiquement et nécessairement sur le chemin de la fusion totale, a précisé le conférencier.

La Communauté européenne donne son pavillon

La Communauté européenne a fait don hier à la Ville de Montréal de son pavillon et de son contenu. MM. Gerhard Ritter, commissaire général du pavillon, et Guy Simon, commissaire général adjoint, étaient au nombre des personnes présentes à la brève cérémonie tenue à l'hôtel de ville.

McGILL

SUITE DE LA PAGE 3

venir. L'entrée était interdite à tous. Même aux journalistes.

M. Robertson a par ailleurs annoncé qu'il avait fait remettre à tous ceux qui ont envahi son bureau des mandats de comparaître devant le Comité de discipline qui doit juger lundi les trois journalistes étudiants accusés d'avoir publié un article "obscène".

Ils devront vraisemblablement répondre, entre autres, à l'accusation d'avoir pénétré par effraction dans les bureaux. En effet, pour entrer, ils ont arraché complètement la poignée d'une porte fermée avec des chaînes.

Nouvelle manifestation ?

A la cafeteria de l'Association des étudiants, située rue MacTavish, les discussions allaient bon train, ce matin, et il semble que les étudiants préparent pour la fin de semaine une manifestation spéciale. L'entrée de l'édifice de l'administration est étroitement gardée par des surveillants de l'Université qui contrôlent le va-et-vient à l'intérieur de l'édifice afin d'éviter tout rassemblement.

Par ailleurs, les étudiants devaient se réunir au cours de l'après-midi à la Faculté des Arts de l'Université pour discuter sur l'intervention de la police, l'attitude de l'administration et sur l'arrestation de leur confrère.

LEMAY

SUITE DE LA PAGE 3

qu'un viendrait la chercher. Et, effectivement, un dénommé Louis Viau est venu, je la lui ai donnée et, par la suite, il m'a peut-être donné quelques centaines de dollars.

Le témoin ajoute alors que, pendant toute cette période, tout le monde venait le voir, à sa station-service de Miami ou au quai où le bateau de Lemay était amarré, et que tout le monde disait toutes sortes de choses.

Et qu'il en a presque perdu les esprits, d'autant plus qu'à ce moment-là, il était en instance de divorce de sa femme qui, selon toutes les apparences, vit maintenant avec son ex-patron.

Du côté de la police, toutefois, il soutient n'avoir jamais reçu ni promesses ni faveurs ni menaces.

On l'a évidemment interrogé pendant longtemps, au cours de cette affaire, mais que, chaque soir, on lui permettait de rentrer chez lui.

Lajoie et Lemay côte à côte quelques instants

Et Morin cède sa place à celui qui est le témoin-clé de la Couronne, et qui va, de toute évidence, rester dans le box des témoins pendant plusieurs jours.

Avant que Lajoie soit appelé, toutefois, Me Sauvé réclame une triple décision de la cour. Que l'on interdise d'utiliser son nom, que l'on ne dévoile pas son adresse, et qu'aucune photo ni caricature ne soit prise de sa personne.

Et ce, parce que, réhabilité, le témoin risque de perdre une autre fois un emploi, parce que tout le monde va de nouveau être appelé à le désigner du doigt.

Me Maranda s'oppose évidemment à ce traitement particulier, mais le juge Trahan, tout en n'ordonnant pas que les journaux taisent le nom (ce qui aurait été bien inutile vu la publicité qui a entouré ses témoignages antérieurs) accepte les deux autres requêtes de la Couronne.

Mais Lemay lui-même et son procureur vont pouvoir entendre le témoin décliner son adresse et son présent emploi.

Et, pour ce faire, Lemay quitte son banc pour venir prendre place, pendant 120 secondes, tout à côté de celui qui l'impliquera le plus directement dans le vol de $633,000 dont il est accusé.

Mais les deux hommes font apparemment mine de ne pas se voir, même s'ils peuvent s'entendre respirer, et ils reprennent leurs sièges respectifs sans incident.

Et c'est alors que débute la longue déposition de l'homme qui a fait condamner Primeau et les frères Lemieux, il y a quelques années.

Sa première rencontre avec un membre de la bande ?

A l'infirmerie de la prison de Bordeaux, en février 1961.

André Lemieux qui va sortir de cette geôle en mars, presque en même temps que lui, lui propose du travail "honnête", dans les Laurentides, un logement, une auto même.

C'est à ne pas refuser.

Aussi, le jour où Lemieux sort de prison, Lajoie est tout près de la porte pour se mettre à sa disposition. Mais un autre est venu chercher son compagnon de détention. C'est Georges Lemay, qu'il ne connaît toutefois pas, à ce moment-là.

Une semaine plus tard, il est installé dans le logement de Lemieux, à St-Sauveur, où il garde notamment les enfants et . . . décrotte, pendant que son patron sort presque tous les soirs avec Lemay.

Où vont-ils ?

Il sait que c'est "en ville", mais ceux-ci ne parlent que vaguement de ce qu'ils font et de ce qu'ils projettent.

Un soir, cependant, en revenant plus fourbu que d'habitude, ils diront :

"Ça va être "tough", on a marché sur des tuyaux".

Puis, en mai, les premiers préparatifs se font plus concrets.

Lui et Lemieux sont envoyés dans la métropole pour acheter des outils. Puis, en juin, il y a une séance d'essai d'une foreuse circulaire, dans le sous-sol de Rolland Primeau, à Chomedey.

C'est André Lemieux qui manie l'appareil de façon apparemment si experte que Lemay le félicite devant tout le monde. Les disques abrasifs entrent dans le béton du sous-sol comme dans du beurre.

Lemay, de son côté, a essayé un autre appareil et, en un tournemain, a scié un barreau de rampe de fer de l'escalier du sous-sol.

Entre-temps, on lui donne de vagues indices sur le coup qui se prépare.

Et l'on fixe même à $10,000 la part de butin qui sera la sienne.

On l'appelle familièrement "le bonhomme" parce qu'il a les cheveux légèrement grisonnants et on lui laisse entrevoir, selon les jours et l'humeur de chacun, qu'il sera ou ne sera pas de la passe.

On endosse la "chienne"

Mais jusqu'au 23 juin, en soirée, Lajoie affirme ne pas avoir su où le vol allait être commis.

Ce soir-là, cependant, on va chercher les "outils" au domicile de la famille Lemieux, à l'angle des rues Papineau et Henri-Bourassa, et, sur place, lui et André Lemieux endossent "la chienne".

Il explique que c'est une salopette couvre-tout qui va leur permettre de "travailler" sans se salir.

Dans deux voitures, le groupe circule longuement dans le quartier, seul Primeau ayant toutefois reçu le droit de regarder dans la direction de la banque que l'on s'apprêtait à dévaliser.

Puis, finalement, leur voiture s'immobilise en face du 1408, rue St-Alexandre.

Préalablement, Georges Lemay leur a donné la clef de cette porte latérale de l'immeuble où est située une succursale de la Banque de la Nouvelle-Ecosse.

Ils laissent alors leurs poches d'outils près de l'entrée et vont faire une vérification des étages supérieurs pour voir si personne ne s'y trouve.

Et c'est le feu vert.

D'un coup de tournevis, toujours selon Lajoie, André Lemieux soulève une trappe de fer qui se trouve tout près de l'entrée et s'engouffre dans le tunnel souterrain.

Lajoie reste au rez-de-chaussée pour faire le guet.

Quant à Lemay et Primeau, ils se promènent dans la rue voisine et, pour donner l'alerte, s'il y a lieu, ils passeront devant la porte et allumeront une cigarette.

Du tunnel, Lajoie entend alors un bruit semblable à celui que faisait la foreuse circulaire dans le sous-sol de Primeau.

Mais, quelques heures plus tard, André Lemieux remonte de la cave de l'immeuble et lance :

"Chr . . ., ça ne marche pas".

On s'en va alors rejoindre les deux autres à l'angle des rues Burnside et Stanley, où Lemay s'étonne fortement de ce qu'ils font là.

Lemieux fait part de nouveau des résultats de sa première expérience, en employant le même jeu de jurons, et il soutient que le béton de la voûte est trop dur pour les outils qu'on lui a donnés.

On discute alors brièvement la situation et, soudainement, la décision est prise : on utilisera de la dynamite.

Et, sur ce, on va se coucher, tous les outils utilisés jusque-là étant restés dans le sous-sol de la banque, évidemment.

Et, sur ce également, la séance est levée.

ARMATEURS

SUITE DE LA PAGE 3

les recommandations du rapport Picard".

"Non seulement l'AID a refusé des hommes supplémentaires, déclarait le capitaine Martin, mais les officiers du local (375) ont donné instruction aux travailleurs dans les équipes régulières de ralentir le travail. Conséquemment, la productivité a atteint son niveau le plus bas."

DUPUIS



et ça, messieurs c'est le cadeau des fêtes qu'elle a choisi pour vous...

Corsaire

Dès son apparition CORSAIRE a suscité un enthousiasme sans précédent auprès de l'homme de goût, car les produits de toilette Corsaire sont: frais, virils, raffinés, discrets, vraiment faits pour "Lui". Maintenant que vous connaissez la réponse à un tel enthousiasme . . . aux Fêtes, offrez-lui les produits qu'il aime . . . CORSAIRE.

Corsaire APRÈS-RASAGE: c'est le vent du large qui souffle sa fraîcheur tonifiante sur son visage; c'est l'arôme légèrement parfumé qu'"ELLE" adore.

Le Désodorisant Corsaire: un produit qui est fait pour mener une vie active, sportive, pleine d'exercices: une vie de gentleman-pirate.

Corsaire pour les hommes . . . pour plaire aux femmes

VAPO-DÉSODORISANT • VAPO-COLOGNE • POUDRE DE TALC • SAVON DE DOUCHE • DESODORISANT SOLIDE • LOTION APRÈS-RASAGE • COLOGNE • MOUSSE À RASAGE • VAPO-LAQUE • FIXATIF CAPILLAIRE • LOTION AVANT-RASAGE

CORSAIRE — division de Société Jacquar Inc.

COMPOSEZ: 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSÉE — RAYON 240

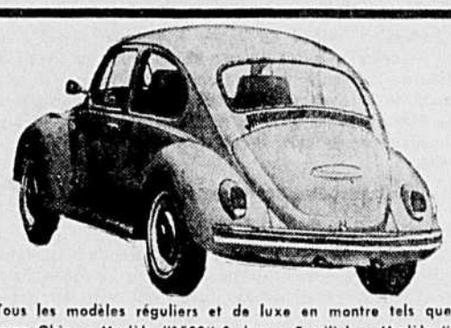
OU À LA BOUTIQUE D'ESTHÉTIQUE DUPUIS, STATION DE MÉTRO BERRI-DEMONTIGNY — 845-7044

Pourquoi pas chez Dupuis... A 2 PAS SEULEMENT DU METRO

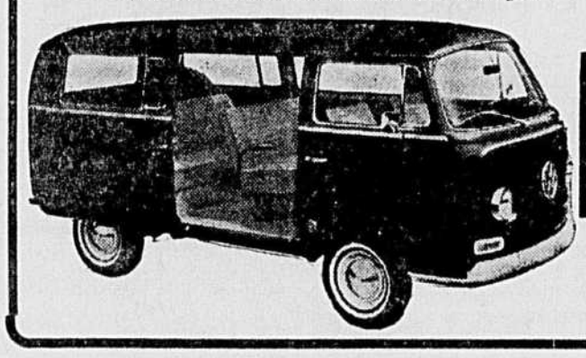
DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 842-6171
1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES: 374-2411

la puissance
l'économie
le service

Aucune offre raisonnable refusée.
Obtenez la meilleure allocation d'échange.



Tous les modèles réguliers et de luxe en montre tels que : Karmann Ghia — Modèle "1500" Sedan — Familial — Modèle "1600" Fast Back et Familial et Camionnettes



HOULE AUTOMOBILE LTÉE

LE CENTRE "VOLKS" DE L'EST DE MONTREAL

9080 Hochelaga — tél.: 351-5010
12230 est, Sherbrooke — Tél.: 645-7476

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures

une aubaine usagée.



La troisième ronde va encore à la Volks par 224 dollars.

4ème RONDE: Après 75,000 milles avec votre Volks, vous n'aurez dépensé que $43.75 pour l'huile à 70¢ la pinte(la Volks n'a besoin que de 5 chopines).

L'aubaine usagée a besoin de 4 pintes. Ce qui fait $53.20 d'huile.

La Volks remporte la quatrième ronde par 9.45 dollars.

5ème RONDE: La Volks a un moteur refroidi par air. Il ne peut pas geler. Donc il n'a pas besoin d'antigel.

L'aubaine usagée n'a pas de moteur refroidi par air. Donc il peut geler. Donc il a besoin d'antigel. Disons qu'en 5 ans, ça vous coûterait 12 dollars.

Cinquième ronde à la Volks par un bon 12 dollars.

Le match devrait se dérouler en 10 rondes, mais, à la fin de la cinquième ronde, la Volks menant par 1,752.45 dollars, il ne serait pas humain de continuer. Et pourtant nous n'avons pas encore abordé le sujet de la dépréciation, des réparations, des plaques, de l'assurance. Ou encore pourquoi l'aubaine usagée est vite retournée sur son terrain d'autos usagées.

Cependant, si vous voulez être sûr de l'issue du match et savoir par combien de dollars la Volks a gagné, venez la voir chez votre concessionnaire Volkswagen (regardez dans les Pages Jaunes).

Vous pourrez même sortir la championne pour un peu d'exercice.

A VENDRE
ARBRES de NOEL
(SCOTCH-PINE)
JOUR 667-0760
SOIR 737-5764

Attentat à la bombe à Toronto: Rush, accusé d'une fraude de $100,000,000, est mourant

TORONTO. (PC) — Un homme d'affaires, qui devait comparaître en Cour ce matin sous une accusation de fraude de $100 millions, a été ranimé vers 11 h. ce matin, quelques heures après qu'une bombe eut explosé tout près de son lit dans une chambre d'hôtel.

Le blessé est M. Myer Rush, qui logeait à l'hôtel Sutton Place à Toronto.

Souffrant de graves blessures à la figure et à l'abdomen, M. Rush avait été conduit à l'hôpital où l'on tente désespérément de lui sauver la vie.

L'engin avait été placé sous le matelas, vis-à-vis l'oreiller du lit de Rush, et avait été réglé pour sauter à 3 h. 42, ce matin.

L'incident s'est produit six heures avant que Rush ne comparaisse en cour sous une accusation de fraude d'une valeur de $100,000,000.

C'est la deuxième fois en moins d'un an que Rush était l'objet d'un attentat. Le 20 février dernier, il avait été battu avec un bâton de baseball et il avait fallu pratiquer 80 points de suture.

La bombe

Les détectives de l'escouade des incendies criminels et des bombes ont déclaré que la machine infernale semblait être constituée d'un réveille-matin masqué de ruban gommé et relié à un détonateur par deux pieds de fil électrique.

La capsule détonante était d'un type analogue à celles utilisées par les perceurs de coffres-forts.

Les policiers se sont penchés sur la possibilité que l'explosion du détonateur ait servi à allumer une charge de poudre à fusil.

Rush vivait depuis plusieurs mois dans cet hôtel, l'un des plus récents et des plus luxueux de la capitale ontarienne. On ne sait pas quand exactement il était descendu dans cet établissement. Le commis à la réception a déclaré aux policiers que la carte de Rush était disparue des fichiers.

Rush et l'avocat Joseph Williams ont été accusés en juin dernier à la suite d'une enquête menée par la Commission ontarienne des valeurs mobilières et son pendant américain.

Un Torontois âgé de 49 ans, Manuel Britstone, a également été accusé de fraude, vers la fin de l'instruction préliminaire.

Britstone a plaidé coupable à l'issue de l'enquête et le tribunal l'a condamné à un an de prison et à verser une amende de $10,000.

Un boum sonique

A l'hôtel torontois, une femme originaire de Buffalo a déclaré que l'explosion avait ressemblé à un "boum sonique".

La femme, qui n'a pas voulu s'identifier, a déclaré qu'elle avait entendu l'explosion et s'était précipitée vers la fenêtre à temps pour voir des débris de verre tomber sur le pavé de la rue.

Depuis ce matin, on voit des policiers de faction dans les ascenseurs, dans les corridors attenant à la chambre de Rush et à l'intérieur de celle-ci. Les détectives ont affirmé que la chambre était lourdement endommagée et qu'un mur était craqué du plancher au plafond. Les pompiers ont réussi à préserver les autres pièces.

Un voisin de palier a déclaré aux policiers qu'il avait été réveillé par le bruit de l'explosion. Il n'a toutefois remarqué aucune activité inhabituelle près de la chambre dévastée.

Rush vivait à Downsview et l'on s'explique mal les raisons de son déménagement vers Sutton Place.

A Paris, la décision du cardinal suscite de nombreux commentaires



Pierre Saint-Germain

CORRESPONDANT DE LA PRESSE À PARIS

PARIS — Dès qu'elle s'est répandue à Paris, en début de soirée hier, la nouvelle de la démission du cardinal Léger a suscité de nombreux commentaires aussi bien dans les milieux canadiens que français. Même si l'événement ne semble pas avoir causé une grande surprise.

La presse parisienne de ce matin consacre des articles à la décision prise par l'archevêque de Montréal. Dans un commentaire publié à la suite d'une dépêche du correspondant du "Figaro" à Rome, l'abbé Laurentin souligne dans ce journal : "La démission du cardinal n'est pas un fait nouveau. Il l'avait proposée à Jean XXIII, qui l'avait refusée. Le motif de cette démission n'est pas non plus un fait nouveau. Le cardinal Léger est un homme qui a toujours regardé beaucoup plus loin que les frontières de son vaste pays." Notant qu'il avait rencontré le cardinal, à Montréal, en mars et en septembre dernier, l'abbé Laurentin écrit : "J'avais ressenti chez lui à la fois une lassitude à l'égard de l'appareil ecclésiastique, des complications techniques de la théologie d'aujourd'hui et un appel des réalités humaines les plus simples et les plus essentielles."

Santé mauvaise au début du synode

Puis, après avoir signalé que la santé du cardinal avait été mauvaise dans les premiers jours du synode, à Rome, l'abbé Laurentin conclut : "Elle s'était rétablie ensuite. Il faut souhaiter qu'elle permette au cardinal de donner ce témoignage d'un retour à la base dans l'évangélique réalité du monde des pauvres et des lépreux."

Pour sa part, "L'Aurore" titre sur trois colonnes une dépêche de son correspondant à Rome et publie une photo du cardinal.

M. Jules Léger, ambassadeur du Canada à Paris, frère du cardinal, s'est abstenu de tout commentaire, de même que d'autres personnalités officielles.

Au séminaire sulpicien d'Issy-les-Moulineaux, où l'archevêque de Montréal enseigna pendant trois ans dans les années 40, avant de se rendre au Japon, il a été impossible de joindre ce matin des religieux qui l'ont connu pendant cette période.

"Un geste admirable"

Rejoint à la fraternité sacerdotale, pension ecclésiastique canadienne à Paris, le R. P. Bradet, dominicain, ancien curé de Notre-Dame-de-Grâce, fondateur de la revue "Maintenant", actuellement aumônier des Canadiens de Paris, a déclaré: "Je trouve admirable le geste du cardinal. Ce geste prouve de la générosité, du désintéressement, une capacité de renouvellement. Le cardinal est assez lucide et ouvert pour voir que l'action qu'il a exercée à Montréal, il peut maintenant l'apporter ailleurs, et je suis sûr qu'il va retrouver une nouvelle jeunesse. C'est un bel exemple pour d'autres . . ."

Un peu plus tard M. Alfred Morin, sulpicien directeur de la fraternité sacerdotale, a déclaré à "LA PRESSE": "Les prophètes enseignaient par leurs actes autant que par leurs paroles. C'est ce que vient de faire le cardinal Léger".

Quant aux personnalités religieuses françaises qui ont bien connu le cardinal Léger, il était impossible d'obtenir d'elles des témoignages, la plupart se trouvant à l'assemblée plénière des évêques à Lourdes.

CKAC/73



Samedi de 9 h. 05 à 9 h. 15

découvrez un monde passionnant avec l'émission

ELECTRONIQUE POUR TOUS

présentée par Pierre Labelle et Jacques Lajeunesse, experts en électronique

La CSN recrute les employés de l'alimentation de Montréal

Une campagne d'organisation syndicale dans le domaine de l'alimentation vient d'être lancée par la Confédération des syndicats nationaux, à Montréal.

"Le succès extraordinaire du syndicat de la CSN dans l'alimentation à Québec, à la suite de la récente grève, a eu des effets tout à fait surprenants a déclaré M. Robert Tremblay, organisateur de la CSN.

"Lundi dernier, lors d'une réunion préliminaire, 1,000 employés de l'alimentation, venant de toutes les régions de Mont réal, se sont présentés.

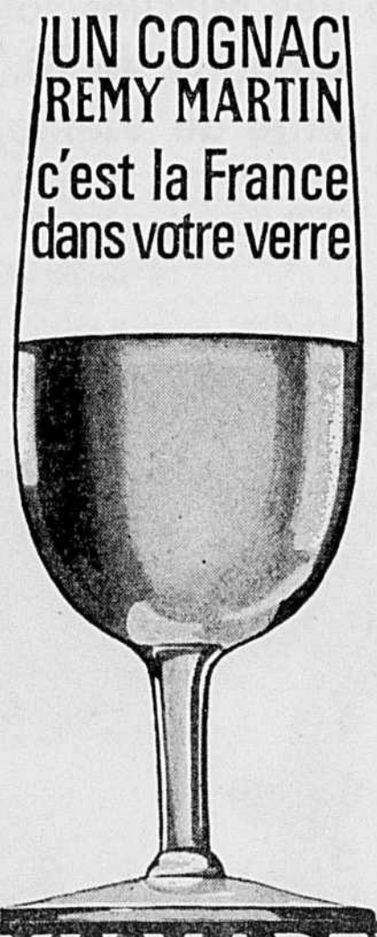
"C'est pourquoi nous avons pris des dispositions immédiates pour faire toute une série d'assemblées dans tous les coins de la région montréalaise."

M. Tremblay annonce qu'une assemblée aura lieu lundi prochain à l'école Jeanne-Leber, rue Wellington, et une autre à l'école Jean-de-Brébeuf, à Jacques-Cartier, le lendemain.

La convention collective en cours expire au mois de mars 1968.

On estime qu'il y a environ 20,000 employés dans l'alimentation dans la région de Montréal.

UN COGNAC REMY MARTIN c'est la France dans votre verre



REMY MARTIN

FINE FLEUR DU COGNAC DE FRANCE

une seule qualité, la qualité SUPÉRIEURE

V.S.O.P. Fine Champagne

Apprenez le langage des connaisseurs

COGNAC produit obtenu par double distillation des vins sélectionnés de la région délimitée de Cognac

FINE CHAMPAGNE cognac provenant uniquement de la "Champagne charentaise", cœur du pays de Cognac

V.S.O.P. un cognac n'a le droit à cette désignation que s'il est vieilli de longues années en fûts de chêne du limousin.



CARRIÈRES et PROFESSIONS

CONTREMAITRES
POUR USINES LAITIERES

Sous l'autorité du Gérant Général pour diriger et contrôler l'exécution des différentes opérations d'une usine laitière soit la réception, le crémage, la fabrication du beurre, l'ensachage, etc.

Qualification : 12ème année, expérience 5 ans

Salaire suivant la compétence du candidat

Faire parvenir curriculum vitae à

CASE 10,319 LA PRESSE

COMPAGNIE CARNATION
DIVISION DE L'ALIMENTATION

Opportunité exceptionnelle comme

REPRESENTANT DES VENTES

pour la région de Montréal, sera appelé à voyager en province. La position consiste à visiter grossistes et détaillants.

Minimum d'instruction : 11ème année ou équivalent.

Age requis : 23 à 35 ans.

Expérience utile non nécessaire.

Entraînement complet — voiture fournie — comptes de dépenses — plan de retraite et d'assurance — participation aux profits et autres bénéfices.

Envoyer curriculum vitae à

CASE 10,332 LA PRESSE

SURINTENDANT DE PRODUCTION DE BOULANGERIE

Homme fort et tenace demandé pour diriger la main-d'oeuvre ; doit avoir l'expérience de toutes les phases de la boulangerie. Commerce situé dans l'Est de l'Ontario.

Réponses confidentielles. Envoyez tous les détails de votre expérience en mentionnant les postes occupés.

Ecrivez à CASE 10341 LA PRESSE

INGÉNIEUR-VENDEUR
pour les marchés industriels d'Europe

Un fabricant canadien de produits industriels vendus dans le monde entier demande un ingénieur-vendeur parfaitement bilingue (français et anglais), pour devenir son représentant en Europe.

Le candidat choisi (de préférence célibataire) recevra une préparation de 6 mois au siège social de Montréal, avant d'aller s'établir en permanence au bureau de la société à Londres. Il faut être disposé à entreprendre de nombreux voyages sur le continent. Salaire dans les cinq chiffres, selon titres, compétence et expérience. Toute sécurité sociale, etc.

Ecrire, donnant résumé détaillé, à

CASE 10343, LA PRESSE

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE POINTE-CLAIRE ET BEACONSFIELD

requiert les services d'un

DIRECTEUR DE L'ORDINATION INFORMATIQUE
(Data Processing)
N.C.R. 500

pour prendre charge du département. Expérience requise dans la programmation, les applications et la planification sur un ordinateur NCR 500 — Système de cartes.

Salaire et bénéfices marginaux avantageux.

S'ADRESSER A : M. Marc-A. HUBERDEAU, Directeur de l'administration, 130, Ambassador, Pointe-Claire, P.Q. — Tél. : 697-6320

Carrière dans la publicité

Un hebdomadaire à fort tirage requiert les services d'un représentant avec un minimum d'expérience dans la vente de publicité.

Agressif, positif, bilingue, ambitieux.

Bonnes commissions, bénéfices marginaux.

Envoyez curriculum vitae à :

CASE 10323 LA PRESSE

SERVICE PÉNITENTIAIRE CANADIEN
Institutions de St-Vincent-de-Paul et de Cowansville

PLUSIEURS POSITIONS PRESENTEMENT DISPONIBLES

	Salaire initial selon expérience, compétence et degré d'instruction MINIMUM	MAXIMUM
PREPOSE AU CLASSEMENT (Travailleur Social)	$6,103 à	$ 9,641
PROFESSEUR : (Cowansville seulement)	$3,840 à	$10,380
PSYCHOLOGUE : (Cowansville seulement)	$6,656 à	$10,712
	SALAIRE INITIAL	MAXIMUM
BILIOTHECAIRE : (Cowansville seulement)	$4,989	$6,620
INSTRUCTEUR EBENISTE :	$6,099	$6,677
INFIRMIER : 10ième année ou équivalence, de préférence diplômé d'une école d'infirmerie, bilingue, 2 années d'expérience pratique dans un hôpital approuvé.	$5,081	$5,590
AGENT DE CORRECTION : 21 à 40 ans. 5'6" pieds nus. Minimum — 9ième année scolaire.	$4,743	$5,590

AVANTAGES

Uniforme gratuit; vacances annuelles après 6 mois; congé spécial et de maladie; semaine de 5 jours de 37½ ou 40 heures; fonds de pension; assurance-groupe et maladie; etc.

Supplément additionnel possible au salaire initial, variant de $140 à $700.

Pour demande d'emploi et renseignements additionnels, écrire à

CASE POSTALE 7, MONTREAL-NORD, Qué.

GERANT SERVICE ADMINISTRATIF
DISTRIBUTEUR DE PNEUS

Expérience : Minimum 3 ans, de préférence bilingue.

Responsabilités : Le candidat choisi aura la responsabilité des services suivants : Comptabilité et prix de revient, paies, prévisions bancaires, contrôles du crédit et de l'inventaire. (Siège et succursale). Allocation de transport. Salaire selon expérience. Envoyer curriculum vitae à :

CASE 10,337 LA PRESSE

Une importante compagnie de construction de la province recherche

GÉRANT DIVISION MACHINERIE

possédant diplôme d'ingénieur en mécanique et ayant une expérience de 2 à 3 ans dans une fonction similaire. Age 35 ans environ.

Ecrire donnant curriculum vitae et échelle de salaire demandé

CASE 10,342, "LA PRESSE"

QUEBEC-TELEPHONE, RIMOUSKI
requiert les services d'un économiste

FONCTIONS :

Le candidat est responsable de la recherche et de la préparation d'études et d'analyses de la conjoncture économique, des tendances de l'industrie et du développement démographique en vue de la planification des besoins téléphoniques et financiers et autres prévisions associées.

EXIGENCES :

Diplôme universitaire en sciences économiques ou l'équivalent. 2 ans de pratique dans le domaine des études et recherches économiques ou en statistiques.

Traitement initial, $7,800.00 — $8,450.00 d'après expérience.

Veuillez adresser votre demande et votre curriculum vitae au :

SURVEILLANT DE L'EMPLOI ET FORMATION, QUEBEC-TELEPHONE, 6 rue ST-JEAN, RIMOUSKI, P.Q.

Les frais occasionnés par les déplacements des candidats convoqués pour une entrevue seront remboursés.

REPRÉSENTANTS

LE DEFI : Pénétration du marché des appareils de dictée individuelle et de groupe (systèmes centralisés).

L'AVENIR : L'homme qui réussira se verra offrir une gérance, dans un avenir rapproché.

L'HOMME : Possède un passé de ventes impressionnant, désire rémunération supérieure, tenue impeccable, bilingue de préférence, conduit une voiture de modèle récent, âgé de plus de 25 ans, moins de 35.

LA REMUNERATION : Salaire et commission, avantages sociaux usuels, dix milles et plus.

LA COMPAGNIE : La plus progressive dans ce domaine.

Pour rendez-vous, communiquer avec le gérant, J.-Pierre St-Arnaud

733-5373

CARRIÈRES DANS LES VENTES AU DÉTAIL

Nous sommes une Compagnie de Pétrole progressive et bien établie dans la Province de Québec. Nous sommes à la recherche de candidats agressifs pour agir comme représentants dans les ventes au détail, et qui pourront ainsi prendre part à notre expansion.

Les fonctions principales consistent à organiser et à stimuler les ventes chez nos détaillants et agents, de les conseiller dans leurs fonctions administratives et pratiques.

EXIGENCES

Immatriculation Senior — Avec expérience dans les ventes.

Degré Universitaire — Expérience dans les ventes non nécessaire.

Age — 24 à 33 ans maximum.

Les candidats choisis devront être parfaitement bilingues

Les avantages comprennent tous les bénéfices marginaux, une automobile fournie par la Compagnie et un programme d'entraînement intensif.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

PRODUITS PETROLIERS CHAMPLAIN LIMITEE,
SUITE 1300, PLACE VICTORIA, MONTREAL 3
ATTENTION : Coordonnateur des Ventes au Détail.

COMPTABLES AGRÉÉS

Une firme de comptables agréés de Montréal désire s'adjoindre d'autres comptables agréés avec clientèle sur une base de société. Ecrire à

CASE 10346 LA PRESSE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS :

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .80 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.

SERVICE CONFIDENTIEL
Réponse via numéro de case

Il peut arriver, qu'en répondant à une annonce utilisant un numéro de case, vous appreniez, par la suite l'identité de l'annonceur et que l'ayant su au préalable vous n'auriez certainement pas écrit. Un tel risque peut être éliminé. Placez tout simplement votre demande d'emploi dans une enveloppe adressée au numéro de case spécifié dans l'annonce; joignez-y une liste de telles firmes ou personnes et glissez le tout dans une autre enveloppe adressée au Service Confidentiel de LA PRESSE, case 0000 Montréal 1. Il sera ainsi possible d'empêcher que votre demande d'emploi ne parvienne à destination si le nom de l'annonceur utilisant un numéro de case est mentionné dans votre liste et votre demande sera détruite.

Téléphonez à 874-7245 7246 ou 7258
Demandez
Mlle PAULETTE FREGEAU ou
Ecrivez à LA PRESSE
7 rue St-Jacques
Montréal

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	Ch. 3 h.
Abitibi	2960	8⅝	8½	8⅝
Alcan	3210	27	26¾	26⅞
Algoma	325	21¼	21	21¼
Alcan 4¼	50	34½	34½	34½
Arg 2.70	—	39½	39½	—
Asbestos	700	21¾	21⅝	21¾
Atl Sug	2080	12½	12⅛	12½
Bq CN	675	10¼	10⅛	10¼
Bq Epargne	—	10⅛	10⅛	—
Bq Imp C	130	12⅝	12⅜	12⅝
Bq Mont	2133	11¾	11⅜	11¾
Bq NE	510	14⅛	14	14
Bq NE "	510	8¾	8¾	8¾
Bq Roy	945	14¾	14⅝	14¾
Bq Tor D	3200	13	13	13
Bell Phone	2597	45¾	45⅛	45¼
Bowater	100	8⅛	8⅛	8⅛
Brazil	600	13	13	13
Brazil	600	13	13	13
BA Bk Note	—	67	67	—
BA Oil	698	36¾	36½	36¾
BC Forest	100	20¼	20¼	20¼
bX Ph	—	86	86	—
Brinco	2900	330	325	330
Bruck A	—	18	18	—
CAE	300	11¾	11¾	11¾
Cal Pow	100	23⅛	23⅛	23⅛
Can Cem	—	34½	34½	—
Can Cem p	300	21⅝	21⅝	21⅝
Can Iron	500	18¼	18¼	18¼
Can Malt	—	23	23	—
C Pack B	—	90¼	90¼	—
C S L Pr	—	5¼	5¼	—
C Brew	2540	7⅞	7⅞	7¾
C Brew (B)	—	43	43	—
CP Inv	3375	24	23⅝	23⅞
C Hydroc	100	23	23	23
C I C	400	16¼	16¼	16¼
Ci Pow	—	33½	33	—
C Marconi	—	6½	6¼	—
CPR $3 pr	2200	10¼	10⅛	10⅛
CPR	1111	60¾	60½	60¾
C Ptina	—	13⅞	13⅞	—
Can Tire	—	28½	28½	—
C Vickers	—	8	8	—
Central Del	2270	21¼	20¾	21
Chemcell	475	9⅛	9⅛	9⅛
Cominco	1750	27¼	27	27⅛
Cons Bath	2105	27¾	27½	27½
C Bath W	—	450	450	—
Cons Text	100	6⅜	6⅜	6⅜
Couvrette	105	490	490	490
Cr Zell	—	18	18	—
Crush Int	—	12	12	—
Denison	400	81	81	81
Dist Seag	265	38½	37½	38½
D Bridge	668	15⅜	15⅛	15⅛
D Coal Pr	—	13¾	13¾	—
Do Fasco	1135	21	20½	21
D Glass	160	8⅜	8⅜	8⅜
Dosco	1400	7⅜	7¼	7⅜
D Stores	110	17¼	17¼	17¼
D Text	—	20	19½	—
Donohue	300	7½	7½	7½
Du Pont	—	27	27	—
Fam Play	150	41⅞	41¾	41⅞
F Collection	150	11	11	11
Fraser	2505	18¼	18	18
Fr Pete	1000	700	700	700
Fulcrum Inv	—	375	375	—
Fulcrum Pr	125	8⅜	8⅜	8⅜
Glengair	700	220	210	220
GL Paper	400	20¼	20¼	20¼
Hawk Sidd	—	300	300	—
Home (A)	300	22¼	22¼	22¼
Home (B)	100	25½	25½	25½
Hud Bay M	75	58	58	58
HBC	200	20½	20½	20½
Husky Oil	220	22⅜	22⅜	22⅜
Husky D w	400	12	12	12
Imp Oil	1022	65¼	65¾	66
Imp Tob	300	12¾	12¾	12¾
Ind Accep	225	20½	20½	20½
Inland NG	—	10	10	—
Int Nickel	106	116¼	116¼	116¼
Int Util	1525	39½	39½	39½
Int Util Pr	185	39⅜	39⅜	39⅜
Inter pi	230	22⅜	22½	22⅝
Invest Gr A	500	8¾	8¾	8¾
Jamaica PS	1810	18	18	18
Labatt	—	14⅜	14⅜	—
Laura Sec	268	14¾	14¾	14¾
Laur Fin	300	465	465	465
Levy Ind	—	37¾	36	—
Loblaw (A)	500	7	7	7
Loeb M	175	14⅜	14⅜	14⅝
MacMillan	2000	25½	25½	25½
Marit Tel	150	21	21	21
Massey F	650	18⅛	17⅞	17⅞
Melchers	—	28	27¾	—
McAllister	150	10¼	10⅛	10¼
Met Stores	—	29	29	—
Melc drts	—	90	80	—
Miron 6	100	430	430	430
Molson (A)	—	19¼	19⅛	—
MTT drts	1528	60	54	54
Mtl Trust	—	13	13	—
Moore Corp	1750	31⅜	31⅛	31⅜
MorseR A	—	23½	23½	—
NB Tel	412	14⅜	14⅜	14⅜
NFLD Light	400	10	10	10
Noranda	757	51¾	51¾	51¾
North Gas	250	11⅞	11⅞	11⅞
NS LP	1155	9¼	9¼	9¼
Ogilvie	900	12	12	12
Oshawa A	—	25¼	24⅞	—
Pac Pete	200	18⅞	18⅞	18¾
Pw Corp	1000	9	8⅞	9
Price	1134	10⅜	10¼	10⅜
QN Gas	600	9½	9½	9½
Rd Paper	273	6½	6½	6½
Reitman	—	10½	10½	—
Rio Alg	732	35¼	35	35
Ronalds F	100	17½	17½	17½
Rothmans	—	22⅞	22	—
Salada F	689	9⅞	9¾	9¾
Royal Trust	150	18¾	18¾	18¾
Scott LoS	100	33½	33½	33½
Shaw	100	8⅛	8⅛	8⅛
Shell Can	—	30	29¾	—
Shell I Pr	—	32¼	32¼	—
Sh Save	800	13½	13½	13½
Simpsons	—	34⅛	33¾	—
Southam	—	49½	49½	—
Stl Can	820	20¾	20⅝	20¾
Stnbg A	118	18⅝	18⅝	18⅝
Texacan	100	30½	30½	30½
T Grp A	—	8¾	8¾	—
Tr-CJ PL	1455	28⅛	28¼	28⅛
Tr-C PL Pr	—	46	46	—
Tr Mt PL	2600	20½	20⅜	20⅜
Trust G Pr	675	22½	22½	22½
Un Carbide	200	19¼	19¼	19¼
Un Westburne	200	7½	7½	7½
Wajax	625	17¾	17	17¾
Walk GW	1900	34⅞	34½	34¾
Weldwood	700	11⅞	11⅞	11⅞
WCoast Tr	200	22¾	22¾	22¾
W Pac Pd	—	5⅞	5⅞	—
Weston A	150	15⅞	15⅞	15⅞
Wstn 4½	—	80	80	—
Zeller's	301	34½	34½	34½

Bourse Canadienne

Agassiz	11000	38	37	37
Alscope	3700	270	217	220
Amg B Bel	—	8	8	—
Am Metro Ent	4200	220	215	215
Arno	—	4½	4½	—
Atl Mines	1000	30	28	30
Baker Talc	4000	35	34½	34
Band-Ore	—	10	10	—
Bateman	2000	7	7	7
Beauce Pl	500	10½	10½	10½
Bellechasse	—	12	12	—
Beth Copper	—	725	725	—
Blue Bon	—	260	260	—
Bluewater	—	16	16	—
Bruce-Presto	500	10½	10½	10½
Bruneau	—	17	15	—
Burnt Hill	1300	69	65	68
Camflo	5700	390	385	385
Carh	200	8	8	8
C Magnesite	1000	30	26	26
C Secur	—	280	275	—
Carbec	4500	400	400	400
Cassidys	1100	8	7¾	7¾
Chemalloy	11600	460	450	460
Chib Cop	1000	5½	5	5
Chipman	—	9	9	—
Comm HM	—	69	69	—
Comjodore	16860	345	285	345
Commod	1000	65	60	60
C Manitoba	2000	55	52	52
C New Pc	—	76	72	—
CQ Smelt	3400	247	240	247
Corgemines	3500	64	63	63
Crusade	—	23	23	—
Credo	3000	27	25	27
Devils Eb	—	20	20	—
Dolsan	—	12½	11½	—
dom Exp	14000	19	19	19
Dumont	65500	22	20	21
Eagle Gold	13900	156	152	156
East Sull	—	525	525	—
East Vent	—	14½	14	—
Fab Mt	8	8	8	—
Fidelity	—	23	23	—
Flt Mfg	—	185	185	—
Flint Rck	3000	14	13	14
Fontana	1000	4	4	4
FT Reliance	—	32	31	—
Fox Lak	—	7	7	—
Fuurity	—	35	34	—
Gilchrist	800	400	400	400
Gl Lake	—	220	210	—
Grt W M	—	50	50	—
Grissol	—	380	380	—
Gur Min	9000	63	61	61
Imbrex	—	5⅞	5⅞	—
Inspiratn	—	125	125	—
Int Atlas	—	24	24	—
It Norvalie	—	14	14	—
James Bay	5500	53	52	52
K Desmond	—	25	25	—
Kentg A	350	24¾	24⅛	24⅛
Klena	500	65	65	65
Kodiac Pt	1000	90	90	90
Ladubaro	—	45	44	—
L Dufault	—	10¾	10⅜	—
Lemieux Copp	1000	28	28	28
Lingside	14000	6	5	6
Lowney	—	27½	27½	—
Louanna G	15000	18½	17	18
Matachewan	20400	271	270	270
Merrill	700	170	168	170
Mid-Chib	—	13	13	—
Midepsa	—	225	224	—
Miro Mines	14500	25	23	25
Moly Hill	—	7	5	—
Mt Pleast	1500	13½	13½	13½
NAut Vend	—	150	150	—
Native Min	—	6½	6½	—
N Glacier	4500	33	30	30
Mt Castigan	—	30	30	—
Nocana	—	6	6	—
NA Rare M	500	22	22	22
NW Canalask	500	7	7	7
Pat Silver	6000	25½	24	25½
Paudash	10000	4	4	4
Peace Riv	300	710	710	710
Pennbec	1000	8½	8½	8½
Peso S	—	160	160	—
Pine Ridge	2000	19	19	19
Pitt Gold	1000	4½	4½	4½
Prime Potash	1500	9	8½	8½
Que Ascot	1000	4	4	4
Rancheria	5500	20	18	20
Red Crest	2000	3	3	3
Rouyn Ex	—	11	11	—
RA Pete	1000	100	100	100
Rusty L	—	8½	8	—
St-L Colum	400	200	200	200
St Lucie E	—	14	13	—
Sapawe	6000	6	5	5
Shawining Mng	—	30	30	—
Sliver Reg	500	17	17	17
Silver Sum				
S Dufault	26500	28½	25	26
Spartan Air	2500	110	105	110
Stairs Ex	—	10½	10½	—
Stf Gold	1500	14	15	14
Subeo	7700	186	185	186
Superpack	1050	9⅛	9	9
Tache	4500	9	7	9
Talisman	—	23	23	—
Tazin	4000	17	15½	15½
Terrex Mng	5500	25	25	25
Titan	1000	8½	8½	8½
Trsterre	2000	16½	16½	16½
Un Obalski	4000	149	146	146
Upton Copp	1000	33	33	33
V Der Hout	200	300	300	300
Wabasso (B)	—	38	38	—
Waite Dufault	1000	20	20	20
Westairs	2500	16	14½	16
West Hill	4000	27	26	26
West Tin	24500	21	20	21
Wisconsin	—	22	22	—

Tendance mieux soutenue à Wall Street

Les hausses et les baisses sont à peu près également partagées cet après-midi à la **Bourse de Montréal** mais dans l'ensemble la tendance générale est étroitement en hausse. Le marché est peu animé.

Parmi les fluctuations les plus importantes, du côté gagnant, Alcan s'élève de ⅜ à 27, Atlantic Sugar de ⅜ à 12½, Canadien Pacifique de ⅜ à 60⅝, Central Del Rio de ⅝ à 21¼, Imperial Oil de ½ à 66, International Utilities de ⅜ à 39½, Moore Corp. de ⅜ à 31⅜, et Laura Secord de ⅞ à 14¾. Les actions privilégiées du Trust General du Canada gagnent ½ à 22½. Parmi les titres plus spéculatifs, Famous Players gagne 1⅜ à 41⅞ sur un volume restreint et Wajax 1 à 17¾.

Chez les perdants, Inco fléchit de ¾ à 116¼, Fraser Companies de 1 à 18¼, Donohue de ½ à 7½ et Dominion Glass de ⅜ à 8⅜.

A la Bourse Canadienne, Kenting Aviation, dans le groupe des industrielles, progresse de ⅝ à 24⅜ et Commodore Business Machines perd 10 cents à 2.85. Dans le secteur minier, Camflo gagne 35 cents à 3.90, Miro .01 à 24 cents de même que South Dufault à 26 cents. United Obalski perd 2 cents à 1.47.

* * *

Le marché es peu actif à **Toronto** aujourd'hui mais continue de gagner du terrain.

Parmi les gains les plus importants, Consumers Gas et Union Gas, dont il est question de fusion, progressent de 1⅛ à 21½ et de ⅜ à 16⅞ respectivement. Jefferson Lake hausse de 1½ à 59, Canadian Utilities et Famous Players de 1 chacun à 42 et 41½ respectivement. Dome aux pétroles de l'ouest hausse de 1¼ à 53.

General Products Manufacturing "A" bondit de 8 points à 97 sur un faible volume d'échanges. Jeudi soir, la compagnie a annoncé qu'elle projetait la vente de deux de ses subsidiaires ontariennes à Tube Investments Ltd. de Grande-Bretagne.

Aux spéculatives, Bralorne Pioneer Mines qiu a rejeté les offres d'achat de Cemp Investments et Can-Fer Mines perd 6 cents à $1.81.

* * *

Le marché de **Wall Street** continue de gagner du terrain cet après-midi mais toutefois la reprise est moins accentuée qu'en matinée à cause d'un certain nombres de prises de bénéfice qui y sont réalisées. L'activité est modérée.

Les hausses, un peu moins nombreuses qu'en matinée, l'emportent quand même sur les baisses par la marge de 2 contre 1.

L'indice industriel Dow Jones, grâce à la fermeté des "blue chips", qui en sont les principales composantes, s'inscrit à 852.29, en hausse de 5.32; hier, son gain fut de 7.40.

En plus des industrielles, les chemins de fer sont également bien tenus de même que le groupe des pétroles, qui dans l'ensemble constitue le groupe le plus important du point de vue valeur-capital. Aux automobiles, Ford et General Motors haussent de 1 chacune.

* * *

LONDRES — La tendance est nerveuse au Stock Exchange. Le danger d'une nouvelle hausse prochaine du taux d'escompte britannique qui pourrait intervenir en raison de la hausse constante de taux d'intérêt américains est considéré par les opérateurs sur le marché et cette possibilité déprime fortement les Fonds d'Etat britanniques. Leur baisse de la veille s'accentue et ils se replient sur un large front d'environ ¼ à ½ point. Les cours semblent se stabiliser à leurs bas niveaux toutefois grâce à des achats opérés par le courtier gouvernemental.

TORONTO

PAR LA PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

	Ventes	Haut	Bas	1 h.	Ch. 40
Abitibi	6425	$8⅞	8⅝	8¾	+ ⅛
Acklands	335	$13⅛	13⅛	13⅜	— ⅛
Alta Gas T	3450	$34	33½	33¾	
Alta Gas p	25	$85½	85½	85½	— ½
Alta Nat	100	$19¼	19¼	19¼	
Algo Cent	1420	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
Algoma St	357	$21¼	21	21¼	+ ⅛
Alcan	5050	$27	26¾	26⅞	+ ⅜
Alcan pr	800	034½	34⅛	34½	
Alumin 2a	25	$38	38	38	
Ang CT 4½	100	$35	35	35	— 1
Ang CT 315	30	$52	52	52	
Anthes A	155	$29	28½	29	+ ¼
Argus C pr	1200	$9⅜	9	9⅜	+ ⅛
Asbestos	320	$21¾	21¾	21¾	+ ½
Ashdwn B	500	$7½	7½	7½	
Ash TEM	22	$10	10	10	
Atl Sug	32035	012½	11⅞	12¼	+ ⅛
Atl Sug A	100	$19	19	19	— ½
Atl Sug pr	230	$85	82½	85	
Auto Elec	1400	$9⅞	9¾	9⅞	
Bank Mtl	1520	$13¾	13⅝	13¾	+ ⅛
Bank N S	830	$14⅞	13¾	13¾	— ½
Barbr-Ell	900	$92	90	92	
Beaver	1475	$40	38	39	+ 1
Becker B p	200	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Bell T	10471	045⅝	45⅛	45½	+ ¼
Bow Valy	200	$10¼	10	10	+ ¼
Bow-m pr	230	$49⅞	49⅞	49⅞	
Brazilian	6821	$13¼	13	13¼	+ ⅜
Brazil pr	25	$98	98	98	+ 2
Brag Tank	100	330	330	330	+10
BA Oil	645	$36¾	36½	36¾	+ ¼
BC Forest	435	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅛
BC Frest p	75	$48½	48½	48½	
BC Pack A	210	$17½	17½	17½	
BC Pack B	210	017¾	17¾	17¾	
BC Sugar	200	$41⅜	41⅜	41⅜	+ ⅜
BC Phone	50	$59⅞	59⅞	59⅞	+ ½
BCPh 6 pr	20	$101	101	101	
BCPh 4¾ p	210	$78	78	78	
Bruck A	25	$17¾	17¾	17¾	
Buntin Rid	500	$10⅜	10⅜	10⅜	— ¼
CAE Ind	215	$11⅝	11⅝	11⅝	
Calgary P	710	$23½	23⅛	23½	+ ½
Calgy 540 p	10	0106	106	106	
Can Bread	210	$11	11	11	
Can Cem	677	$34¾	34½	34½	— ¼
Can Iron	875	$18¾	18¾	18¾	+ ½
Can Malt	250	$23½	23½	23½	
Can Perm	550	011½	11¼	11½	+ ¼
C Safway p	220	$88½	88½	88½	
Cdn Brew	8860	$7⅞	7⅜	7⅝	— ⅛
C Brew Ap	100	$37¾	37¾	37¾	— ¼
CB Alum A	200	015	15	15	— ¼
Cdn Can A	200	$12¼	12	12¼	+ ⅜
C Chem w	875	350	350	350	+ 5
C Coniaur	400	92	92	92	+17
C Curtiss	4100	200	190	200	+10
Cdn Equty	6350	55	490	5	+10
C Goldale	125	$10	10	10	
C Hydro	600	23	23	23	
C Imp Bnk	3701	$12¾	12½	12¾	+ ⅛
C Ind Gas	1644	$11½	11¼	11½	
CIL	255	$16¼	16¼	16¼	
C Marconi	1425	$6½	6⅜	6⅜	
CPInv p	16874	024¼	23⅜	24⅛	+ ⅜
CPR	1594	$61	60¼	60⅞	+ ⅜
CPR 300 pr	6310	$10¼	10⅛	10¼	
CPR pr	140	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
C Petrofin	725	$13¾	13¾	13¾	— ⅛
Cdn Tire	210	$33	33	33	
Cdn Tire A	867	$28¼	2½	28⅛	— ⅜
C Utilities	600	042	42	42	+ 1
CWN G 4 pr	250	$13	13	13	
C Westing	220	016⅛	16	16	— ¼
Capit Bldg	1000	61	61	61	— 1
Cassidy I	1800	$8⅜	7½	7¾	— ½
CDRH Ltd	8300	$8¼	8	8¼	+ ⅜
Chemcell	605	$9¼	9	9¼	+ ⅛
Chrysler	210	$57	57	57	
CHUM A	355	$20⅝	20½	20⅝	+ ⅜
Clairton	4775	485	470	485	+30
Clairton w	300	250	40	250	+10
Columbia	230	425	425	425	
Columbi p	2170	$14	13½	13½	
Cominco	1190	027¼	27	27¼	+ ¼
Compr Ap	100	$12½	12½	12½	+ ¼
Computr	150	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
Con Bath	3551	$27¾	27½	27¾	
Con Bath p	325	$24½	24⅛	24⅛	+ ⅛
Con Bath w	700	470	460	470	
Cons Gas	9336	$21⅞	21	21⅜	+ 1
Corby vt	455	$34	33¾	34	+ ¼
Coron 120p	160	58	8	8	— ½
Coronto 2p	160	275	275	275	
Coronto w	200	1	1	1	
Crush Intl	895	$12	11¾	12	
Cygnus pr	200	019¾	19¾	19¾	+ ¼
Dale-Ross	25	$9½	9½	9½	
Debhld B p	105	$97½	97½	97½	+ 1
Delta Elec	100	330	330	330	
Deltona	231	$12¾	12¼	12¾	
Distl Seag	1290	$38¾	38½	38¾	+ ¼
Dome Pete	4588	$54¼	52½	54⅜	+ 2⅛
D Bridge	580	$15½	15¼	15¼	— ¼
Dom Coal	2100	$13¾	13¾	13¾	
Dofasco	4637	$21¼	20⅝	21⅛	+ ½
Dofasco p	210	090	90	90	
Dom Glass	220	$9¼	8½	9¼	
D Scottish	200	$13½	13½	13½	— ¼
Dosco	900	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Dom Store	655	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
Domtar	5872	$12	11⅞	11⅞	
Domtar pr	255	$16	15¼	16	
D Textile	185	$20	20	20	+ ½
D Textile p	10	$110	110	110	— 5
Dupont	228	028¼	27	27	
Electro Itd	680	$11⅜	11¼	11¼	— ¼
Emco	100	$17¼	17¼	17¼	— ¾
Emp Life	132	$10	10	10	
Exquisite	252	475	475	475	
Exquite w	200	89	80	80	
Falcon	2155	$88¼	87	88	
Fam Play	805	$41½	40¾	41¼	+ ¾
Fed Grain	2625	$7⅛	6⅞	7⅛	+ ¼
Fleet Mfg	1850	185	180	180	
Ford Cnda	130	$170	169	170	
FPE Pion	915	$ 34⅜	34¼	34⅜	+ ⅛
Fraser	550	018¼	18¼	18¼	— ¼
Freiman	590	$7½	7½	7½	+ ¼
Frontier	200	300	300	300	+25
Fruehauf	230	$16	15⅞	16	
GMC	230	$87¼	87	87	
G P Mfg A	695	$100	93	93	+ 4
G P Mfg B	135	$100	86	96	+16
Globe Env	250	$8	8	8	
G Mckay A	200	$6⅛	6⅛	6⅛	— ¼
G Mckay B	225	$8¾	8¾	8¾	
Greb Ind	100	09	9	9	— ⅛
GL Power	220	$20	20	20	+ ⅛
Gt W Life	240	$47	47	47	
Gt W Sadle	1775	75	72	72	— 1
Greyhnd	1415	$12⅝	12½	12½	— ⅛
Guar Trst	175	$87⅜	87⅜	87⅜	+ ⅛
H Cotton	100	$20⅛	20⅛	20⅛	—47⅛
Hardee	300	38	38	38	— 1
Hard Carp	120	$17¾	17¾	17¾	+ ⅜
Hard Crp A	900	$13	12⅞	12⅞	— ⅛
Hawker S	1600	310	305	310	+ 5
Hawker pr	210	067¾	67¾	67¾	
Hays Dna	300	$12¾	12⅝	12¾	
Home A	3035	$22½	22¼	22⅜	+ ¼
Home B	288	$25½	25⅜	25⅜	— ⅛
Horne Pit	700	340	335	340	
H Bay Co	800	$20½	20¼	20½	+ ⅜
HB Oil Gas	490	337	36¾	36¾	— ¼
HB Oil G pr	1370	$56¾	56¼	56½	+ ½
Huron Erl	215	$10	10	10	
Husky Oil	2350	$22½	22¼	22½	
Husky C pr	210	074	74	74	
Husky D w	1624	$12	12	12	
Imp Oil	3556	$66⅝	65¾	66⅝	+ ⅞
Imp Tob	1420	$12¾	12¾	12¾	
Ind Accept	350	$20½	20⅛	20½	
Ind Mineri	100	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
Ind Wire	125	435	435	435	— 5
Ingersoll	1135	$36½	36⅛	36½	+ 1
Inglis	250	$11	11	11	
Inland Gas	3025	$10	9¾	10	+ ⅛
Inland G p	225	016¼	16¼	16¼	
Inter-City	200	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
IBM	27	$625	625	625	+ 2
IMC	500	$28	28	28	— ½
Int Nickel	920	$116¾	116⅛	116¾	— ¼
Int Util	994	$39⅝	39⅜	39⅝	+ ¾
Int Util pr	2175	$39⅝	39⅛	39⅝	+ ⅜
Intpr Pipe	1615	$22⅝	22½	22½	— ⅛
Int Pipe w	350	$10⅞	10¾	10⅞	— ⅛
Intpr Steel	100	355	355	355	
Inv Group	219	010	10	10	
Inv Grp A	775	9	8⅝	8⅞	— ⅛
ITL Ind	1210	$13⅜	13⅛	13⅜	— ⅛
James Stl	300	400	395	395	— 5
Jefferson	671	$59	57½	58	+ ½
Jeffersn w	100	$48½	48½	48½	+ ½
Jockey C	1020	310	305	305	
Jockey A p	225	$8⅝	8¾	8¾	
Jockey B p	700	$7⅛	6⅞	7	— 1
Kelly D A	130	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Kelsey H	100	$15¾	15¾	15¾	
Kabatt	370	014½	14½	14½	
Lafarge A	100	$11¾	11¾	11¾	+ ½
LOnt Cem	100	365	365	365	
Laura Sec	1155	$14⅞	14½	14¾	+ ¼
Lau Fin	700	460	460	460	+10
Lau F 1.25	225	$12	12	12	
Lau Fn 140	280	$13⅛	13	13⅛	
Lau F 63w	400	45	45	45	
Levy	10690	$39⅛	36¾	37¾	—1¾
Levy A pr	4180	$10⅜	10¼	10¼	— ⅛
Levy B pr	5990	$33½	31½	32¾	—1¼
Life Inv wt	200	105	105	105	
Lob Co A	1315	$7	7	7	
Lob Co B	1193	07¼	7⅛	7¼	
Lob Co pr	525	$39⅞	39½	39⅞	+ ⅛
Locana	200	110	110	110	
Loeb M	1370	$14¾	14⅜	14⅝	— ⅛
MB Ltd	600	$25¾	25½	25¾	+ ¼
Magna El	220	$17¼	16¾	16¾	— ⅜
Maher	100	$11⅜	11⅛	11⅜	— ⅜
Maher pr	250	$8¾	8¼	8¾	
M Lf Mills	200	$16½	16½	16½	
Mrtime rts	800	55	55	55	
Markboro	1900	$5⅝	5⅜	5⅜	
Markbro w	2100	255	255	255	
Mass-Fer	3840	018